BIBLIOTECA NAZ.
LIV
F

BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
LIV
F
97
NAPOLI

LIV
7
97

VI
22

LIV
55
14

HISTOIRE
DU PONTIFICAT
DE
SAINT LEON
LE GRAND.

Par Monsieur MAIMBOURG.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZIONALE VITTORIO EMANUELE
NAPOLI

A PARIS,

Chez CLAUDE BARBIN, au Palais, sur le second Perron de la sainte Chapelle.

M. DC. LXXXVII.

Avec Privilege du Roy.

AU ROY.

SIRE,

Graces aux deux qualités ſuréminentes de vôtre Majeſté, j'ay le bonheur de luy pouvoir dire fort veritablement dans cette E-

piſtre, en luy preſentant l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon, ce que ce grand Pape écrivit à un Empereur, en le loüant du zele qu'il faiſoit paroiſtre alors pour détruire les hereſies qui s'élevoient contre l'Egliſe.

Ut vobis non ſolum Regiũ, ſed etiam ſacerdotalem animum ineſſe gau-

Nous nous réjoüiſſons, Seigneur, *luy dit-il*, de ce que vous avez un Ame non-

seulement Royale, mais aussi Sacerdotale : parce qu'outre les soins que vous donnent les affaires publiques & le Gouvernement de vostre Empire, vous vous appliqués fortement à tout ce qui regarde le bien de la Religion Chrêtienne, pour empécher le Schisme & l'Heresie de troubler la paix du Peuple de Dieu.

deamus. Siquidē præter Imperiales & publicas curas, piissimam sollicitudinē Christianæ Religionis habetis, ne scilicet in Populo Dei aut Schismata aut hæreses convalescant. S. *Leo Ep. 7. ad Theod. Augst.*

EPISTRE.

Il me ſemble, SIRE, que ſaint Leon me preſente luy-méme ces belles paroles, pour les employer à faire en deux mots, le juſte & magnifique Eloge du plus Grand de tous les Rois, en les appliquant à Voſtre Majeſté, qui poſſede parfaitement tout ce qu'elles nous repreſentent.

Qu'elle ait une Ame tout-à-fait Royale, c'eſt

ce qu'une infinité de grandes & heroïques entrepriſes qu'elle a ſi glorieuſement executées & en Paix & en Guerre, publient hautement & diront éternellement à toute la Poſterité, pour rendre immortel la gloire de l'Auguſte Nom de LOUIS LE GRAND. *Et ce qui met le comble à tant d'admirables perfections que*

vous avez fait éclater, en faisant tant de choses dignes de l'immortalité ; c'est qu'il n'y a personne qui ne soit obligé d'avoüer que vous avez l'Ame non-seulement d'un Grand Roy, mais aussi comme saint Leon s'exprime, d'un tres-Grand Pontife, comme il paroît par la grandeur de ces incomparables actions que

vous avez faites, & que vous faites encore tous les jours pour le bien de la Religion & de l'Etat.

En peut-on douter après qu'on a veu de quelle ardeur, & de quelle maniere également douce & efficace, vous avez vous-même pris soin, avec un zele digne du plus saint de tous les Evesques, de faire rentrer

dans l'Egliſe Catholique vos ſujets Proteſtans? Mais n'eſt-ce pas ce que tout le monde admire aujourd'huy en voyant cette merveilleuſe conduite que vous avez tenuë pour exterminer du Royaume tres-Chreſtien, en ſi peu de temps, ſans bruit, ſans violence, ſans effuſion de ſang, l'Hereſie qui depuis plus de cent ſoi-

xante & dix ans s'y eſtoit établie & maintenuë, malgré tous les efforts de tant de Rois vos Predeceſſeurs, qui ne l'ont jamais pû détruire, ni par les ſupplices, ni par les armes.

Aprés cela, SIRE, il nous faut taire. Nous n'avons plus de nouvelles loüanges à vous donner ; par ce que tout ce que nous

pourrions dire encore à vôtre gloire eſt infiniment au deſſous de cette grande & divine action, laquelle ſurpaſſe toutes les autres qui vous ont acquis ſi juſtement de l'aveu meſme de nos ennemis, le glorieux ſurnom de GRAND. *Il n'y a que Dieu ſeul, par l'inſpiration duquel vous l'avez faite qui connoiſſant parfaite-*

ment sa valeur & son prix, la puisse estimer & ensuite recompenser autant qu'elle le merite, & que le souhaite de tout son cœur,

SIRE,

DE VOSTRE MAJESTE',

Le tres-humble, tres-obeïssant, & tres-fidele sujet & serviteur,
Louis MAIMBOURG.

AVERTISSEMENT.

DE tous les Livres qu'on peut faire en ce tems de l'heureuſe reduction des Proteſtans de France à l'Egliſe Catholique : il n'y en a point de plus utiles que ceux qui contribuënt le plus à leur inſtruction ; ſoit pour achever de les convain-

cre de la verité qu'on leur avoit cachée, ſoit pour les confirmer dans la Foy qu'ils ont embraſſée.

Or entre tous ces Livres, je n'en trouve point qui ſoient plus capables de produire un ſi bon effet, que ceux qui font voir clairement ſans diſpute, par un ſimple expoſé des faits inconteſtables tirez des plus beaux endroits de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, que la Foy de l'ancienne Egliſe

des

des quatre ou cinq premiers ſiecles eſt toute conforme à la nôtre: d'où nos nouveaux Freres pourront conclure qu'on les avoit trompez, en fabriquant une nouvelle Religion pour eux, toute differente de celle que nos anciens Peres ont receuë de JESUS-CHRIST même par ſes Apôtres & par ſes Succeſſeurs.

C'eſt pour cela qu'aprés avoir écrit l'Hiſtoire du Pontificat de Saint

Gregoire le Grand, je donne maintenant celle du Pontificat de Saint Leon, parce qu'il eſt impoſſible qu'en les liſant on ne voye manifeſtement que nous ſommes encore aujourd'huy dans la même Egliſe où ils ont été de leur temps, puiſqu'ils ont eu la même créance, les mêmes pratiques, la même conduite que nous avons, & ſur tout ces deux grands principes eſſentiels à la Religion Chrê-

tienne & Catholique, ſans leſquels, & ſi l'on ne s'y tient bien attaché, il faut neceſſairement que l'on tombe dans le ſchiſme & dans l'hereſie.

Le premier, eſt la Primauté de l'Evêque de Rome comme Succeſſeur de Saint Pierre, ſur qui JESUS-CHRIST a bâti ſon Egliſe, de laquelle il l'a établi le Chef viſible, le faiſant en cette qualité ſon Vicaire ſur terre. Cette Primauté paroît ſi clairement dans l'Hiſtoire

de ces deux grands Papes, qu'il faut que l'on s'aveugle volontairement pour ne la pas voir, & pour n'être pas convaincu que l'Eglise de leur temps reconnoissoit pour son Chef visible le Pape, qui avoit jurisdiction, sans contredit, sur les Patriarches mêmes de l'Orient, desquels on pouvoit appeler à son Tribunal. Que c'étoit là le centre de cette Unité, sans laquelle l'Eglise n'auroit pas la premiere de ses pro-

prietez inſeparables, qui eſt d'être une, ce que nous confeſſons tous en diſant dans le ſacré Symbole *Unam ſanctam Catholicam & Apoſtolicam Eccleſiam.* Nous reconnoiſſons tous l'Egliſe qui eſt Une, Sainte, Catholique, & Apoſtolique.

Comment toutes les Egliſes particulieres qui ſont répanduës par toute la terre, en Italie, en France, en Eſpagne, en Angleterre, en Allemagne, en Dannemarc, en

Suede, en Occident, en Orient, au Midy, au Septentrion, par tout le Monde où la Chrêtienté s'eſt étenduë, feront-elles un ſeul Corps Myſtique, & Viſible de JESUS-CHRIST, & une ſeule Egliſe Catholique & Univerſelle, ſi elles ſont chacune un Corps ſeparé de créance & de culte, & indépendant l'un de l'autre ſans avoir cette belle ſubordination de l'Ordre Hierarchique qui les reduit à l'unité? Com-

ment auront-elles cette unité si essentielle à l'Eglise, si elles n'ont toutes un seul Chef visible qui les gouverne de la maniere que le Saint Esprit l'a ordonné dans les Conciles, & qui ensuite soit le centre & le nœud de cette union qui de toutes ensemble ne doit faire qu'une Eglise, Sainte, Catholique ou Universelle, & Apostolique ? C'est celle que les Saints Apôtres ont établie dans tout le monde, où ils ont en-

ſeigné, comme a fait S. Paul; qu'il faut que nous ſoyons tous les membres d'un ſeul Corps, n'ayant qu'une Foy, qu'un Baptême, qu'un Eſprit, & qu'une même Communion.

C'eſt pourquoy toutes les Egliſes particulieres qui reconnoiſſoient un ſeul Chef viſible en la perſonne du Succeſſeur de Saint Pierre, à qui JESUS-CHRIST a dit *Tu es Cephas*, c'eſt-à-dire, une pierre, *& ſur cette pierre*

je

je *bâtiray mon Egliſe*, ſont toutes enſemble la vraye Egliſe Catholique, qui n'eſt qu'Une, par cette union de toutes ſous un ſeul Chef viſible ; & toutes celles qui ſont ſeparées de cette unité, comme les Lutheriennes, les Zuingliennes, les Calviniſtes, les Anabaptiſtes, & cent autres ſemblables, toutes differentes les unes des autres auſſi bien que de la Catholique, ſont tout autant d'Egliſes Schiſmatiques par cette

ſeparation qui les retranche du ſeul Corps Myſtique & Viſible de JESUS-CHRIST. C'eſt-là ce qu'on découvre clairement dans ces deux Hiſtoires en y trouvant par tout ce grand principe d'unité contre le Schiſme.

Le ſecond principe que l'on y trouve tres-ſolidement établi pour détruire toutes les Hereſies ſans peine, & ſans l'embarras des Controverſes, des diſputes, & des Conferences ; eſt l'autorité

ſuprême, & infaillible de l'Egliſe, pour décider ſouverainement, par la parole de Dieu dont elle eſt l'interprete, tous les articles conteſtez touchant la Foy. De ſorte qu'aprés ſes déciſions il n'y a plus qu'à ſe ſoûmettre, & à recevoir ſes inſtructions, ſans qu'il ſoit plus permis de revoquer en doute & en queſtion ce qu'elle a définy.

On voit dans l'Hiſtoire de Saint Gregoire qu'il recevoit les Conciles Oe-

cumeniques repreſentant l'Egliſe Univerſelle, & qu'il les reveroit comme les Livres mêmes du S. Evangile; parce que comme les Evangeliſtes ont écrit ces ſacrez Livres étant inſpirez du ſaint Eſprit: c'eſt auſſi par l'inſpiration de cet Eſprit de verité que l'Egliſe repreſentée par ces Conciles Generaux, nous declare dans ſes déciſions & ſes Decrets, ce que nous ſommes obligez de croire.

Il y eut ſous le Pontificat de Saint Leon des Manichéens, des Pelagiens, & des Semi-Pelagiens; des Priſcillianiſtes, des Neſtoriens, & ſur tout des Eutychéens qui firent encore plus de bruit que tous les autres. Ils pretendoient tous ſoûtenir leurs dogmes par des paſſages de l'Ecriture Sainte qu'ils interpretoient en leur faveur; & pluſieurs alleguoient pour eux la Tradition par les témoignages des anciens Peres. Il

fallut pour en donner le vray ſens, & pour terminer enſuite ces grands differends, qu'on tint des Conciles; & l'on aſſembla le plus grand de tous, qui fut celuy de Calcedoine au ſujet des Eutychéens. Ils y furent tous condamnez; & l'Egliſe dans ce Concile declara contre eux, ce que les Catholiques doivent croire du Myſtere ineffable de l'Incarnation du Verbe.

Aprés cela l'on ne voulut plus entendre parler

de reviſion de cette cauſe dans un nouveau Concile, ny même de diſpute, & de conference entre des Docteurs de l'un & de l'autre party, pour s'éclaircir, & s'accorder ſur ce ſujet ; quoy que les Eutychéens proteſtaſſent contre ce Concile qu'ils diſoient n'avoir pas été libre. S. Leon, à qui comme je m'aſſure, les Proteſtans auroient honte de preferer leur Zuingle, leur Luther, & leur Calvin, declara ſolennellement ; &

l'on tint toûjours dans l'Egliſe pour indubitable que l'affaire étoit terminée ; qu'il n'y avoit plus pour eux que la voye de ſoûmiſſion ſans diſpute ; & qu'à recevoir des Evêques Orthodoxes, & de leurs deleguez, l'inſtruction conformément aux deciſions du Concile.

Voila preſentement ce qui ſe doit faire aujourd'huy : Les Auteurs des dogmes des Proteſtans ont pretenduqu'ilsétoient conformes à l'Ecriture,

que chacun d'eux a interpreté comme il luy a plû : l'Egliſe dans laquelle ils eſtoient avec nous, & qui eſtant la ſeule & l'unique Egliſe avant leur ſeparation, eſtoit conſequemment la vraye, s'eſt aſſemblée dans plus d'un Concile Oecumenique pour décider des differends touchant la Foy, qui eſtoient entre nous & eux. Aprés avoir examiné tout ce qu'on alleguoit de part & d'autre, elle les a condamnez, en

rejettant le faux ſens qu'ils donnoient à l'Ecriture, & nous donnant celuy que l'on doit ſuivre, & qu'elle tient du Saint Eſprit, qui luy enſeigne ſucceſſivement toute verité ſelon la promeſſe du Fils de Dieu.

Aprés cela pour les réünir avec nous, il ne faut plus ny de nouveau Concile, où l'on examine encore les points qu'on a déja decidez dans les autres, ny d'allegations de paſſages, ny de

diſputes, ny de conferences entre des Docteurs & des Miniſtres, afin qu'on tâche d'y trouver le moyen de s'accorder. Il n'y a plus, pour faire cette heureuſe réünion, qu'à ſe ſoûmettre aux déciſions de l'Egliſe, & à recevoir avec une grande docilité l'inſtruction que leur donneront les Evêques, par eux-mêmes, & par leurs Miſſionaires, qui ſuivant leur intention doivent enſeigner & bien expli-

quer ce qui eſt préciſément de la Foy, & qu'on eſt obligé de croire.

C'eſt ce que Monſeigneur l'Eveſque de Meaux fit il y a quatorze ou quinze ans avec grand applaudiſſement & beaucoup de fruit, en expoſant dans un celebre écrit approuvé par le Pape avec éloge, la Doctrine Catholique dans ſa pureté naturelle, contre la forme hideuſe que les Miniſtres luy donnoient par leurs calomnies dans

leurs Prêches. Et c'eſt auſſi ce que la derniere Aſſemblée du Clergé de France, a fait tres-ſagement & tres-ſolidement, en nous donnant une fidelle expoſition de nôtre créance dans les propres termes de la Profeſſion de Foy, & des Decrets du Saint Concile, ſans y rien ajoûter ny en rien ôter.

Ce ſont-la les deux grands principes qui doivent faire revenir du ſchiſme & de l'Hereſie

les Proteſtans, pour ſe réünir de bonne foy avec l'Egliſe Catholique. Nous les tenons tous deux de l'ancienne Egliſe, comme on le verra clairement dans cette Hiſtoire, laquelle enſuite ſera du moins auſſi utile pour convertir ce qui nous reſte encore de Proteſtans que tout un gros Livre de Controverſe. Et pour montrer que ce n'eſt pas de mon chef que je produis & fais valoir ces deux principes,

& qu'ils ſont ceux de l'Egliſe du temps de Saint Leon, qui les tenoit des plus anciens Peres qui l'ont precedé, je mets à la marge les preuves de ce que je dis, en rapportant les paroles mêmes de ſaint Leon.

HISTOIRE DU PONTIFICAT DE SAINT LEON LE GRAND.

LIVRE PREMIER.

PUIS qu'aprés avoir achevé l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Gregoire le Grand, laquelle j'avois crû qui ſeroit mon dernier ouvrage, je me

ſens encore du moins autant de forces & de ſanté que j'en avois quand je la commençai : je veux, pour employer utilement ce don de Dieu, en travaillant juſqu'à la fin, écrire maintenant l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon, qui cent cinquante ans avant ſaint Gregoire a merité le meſme ſurnom de Grand, dont ces deux ſeuls entre deux cens trente-cinq Papes, qui ont rempli juſqu'à preſent le trône de ſaint Pierre, ont eſté honorez par la voix publique, avec l'applaudiſſement de toute l'Egliſe.

Ce n'eſt pas que de fort Grands Hommes en doctrine & en ſainteté, avant & aprés ces deux Papes, n'ayent tenu le ſaint Siege, & n'ayent executé de grandes choſes, en gouvernant l'Egliſe Univerſelle avec beaucoup de gloire & de bonheur ; mais c'eſt que pour merirer, du conſentement de tout le monde, cet auguſte nom que l'on ne

doit donner qu'à des Heros, & qui comprend lui seul tout ce que tous les autres titres n'expriment qu'en partie, il faut estre au dessus de tous les hommes, mesme les plus accomplis en quelques sortes de perfections que ce soit, & posseder en souverain degré toutes les belles & illustres qualitez qu'on ne trouve jamais toutes ensemble dans tous les autres.

Or c'est ce qu'on a vû, & que nous allons voir en cette Histoire, dans le grand saint Leon, qui a une éminente sainteté, en quoi pas un des saints Papes des premiers siecles ne l'a surpassé, joignit une doctrine, une éloquence, une force d'esprit, une prudence consommée, une adresse admirable à ménager les esprits les plus inflexibles & les plus farouches, un courage invincible à s'opposer à la fureur des plus

grands ennemis de l'Égliſe, un zele infatigable à procurer par tout l'avancement & les avantages de la Religion, une autorité reſpectée de toutes les Puiſſances de la terre, & cent autres perfections qu'il a fait éclater en vingt & un an de Pontificat, & qui l'ont mis ſans contredit au deſſus de tous ceux qui l'ont precedé dans la ſuprême dignité de ſouverain Pontife.

On aura le plaiſir de voir comment il a ſçû employer avec autant d'art que de force & de fermeté, tant de rares talents, pour venir heureuſement à bout de ſes glorieuſes entrepriſes, contre les entrepriſes des Manichéens, des Priſcillianiſtes, des Pelagiens, des Apollinariſtes, des Neſtoriens, & ſur tout des Eutychéens, qui commencerent de ſon temps à former contre JESUS-CHRIST le plus redoutable parti que l'E-

gliſe ait jamais eu à combattre, aprés celui des Ariens.

On ſera bien-aiſe d'apprendre quels ont eſté les deſſeins & les attentats de tant d'ennemis conjurez contre le Seigneur, & contre ſon CHRIST ; quelle a eſté leur fortune, toute ſemblable à celle qu'ont euë & qu'auront éternellement toutes les hereſies, qui ne ſervent qu'à faire triompher l'Egliſe Catholique de toutes les erreurs, par leſquelles on entreprend de combattre la verité. Par quelles intrigues de Cour on ſurprit la religion d'un Empereur & d'une Imperatrice, pour établir l'hereſie dans l'Empire, par la violence horrible d'une aſſemblée de brigands & d'aſſaſſins déguiſez en Evêques, ſous le nom de Concile Oecumenique ; par quelle ſage conduite on renverſa leurs funeſtes machines ſur leurs têtes ; & quelle fut la force & la pieté

d'un autre Empereur & d'une autre Imperatrice, pour faire valoir les réponſes & les déciſions de ce grand Pape, comme autant d'oracles dans un Concile general de ſix cent trente Evêques, où la primauté de l'Egliſe Romaine & des Papes fut reconnuë, & reverée par des témoignages ſi éclatans, que les Proteſtans meſme les plus aveuglez de leur injuſte paſſion, ne peuvent s'empêcher de la voir auſſi clairement que l'on voit la lumiere du ſoleil en plein midi.

On aura de plus le plaiſir d'apprendre en cette Hiſtoire les grandes revolutions, & les plus celebres évenemens qu'on vit en ce temps-là, dans l'un & l'autre Empire, ſous ſix Empereurs, & ce que fit cet incomparable Pontife pour le ſalut de tous les deux, en arrêtant & détournant cette multitude infinie de Barbares qui

les alloient entiérement ruiner, & ſur tout en garantiſſant de la derniere deſolation Rome priſe par les Vandales, qui, ſans lui, l'euſſent enſevelie dans ſes propres ruines, ſans rien épargner de ſacré ni de profane.

Voilà ce que je dois repreſenter par ordre en cet ouvrage, que j'entreprends à la gloire de Dieu, ſous la protection toute puiſſante de ſa grace, & que je commence en faiſant connoître d'abord en quel état eſtoit le monde quand ſaint Leon, comme ſucceſſeur de ſaint Pierre, fut chargé du ſoin de le gouverner pour le ſpirituel.

Vers le milieu du cinquiéme ſiecle l'Empire Romain, qui tendoit manifeſtement à la fin, ſe trouvoit en un tres-déplorable état, particuliérement en Occident ſous Valentinien III. Cette multitude infinie de Peuples Septentrionnaux, que Stilicon avoit

appellez ſous pretexte de s'en ſervir à deffendre l'Empire, mais en effet pour l'uſurper ſur l'Empereur Honorius ſon Maître, n'eſtant plus traitez que comme ennemis aprés la punition de ce fameux traître, s'eſtoient répandus comme un effroyable deluge ſur toutes les parties de ce vaſte Corps, qui n'avoit plus d'ame, ou de Prince capable de le faire agir, & n'eſtoit plus enſuite en pouvoir de les repouſſer.

Les Gots, qui apres avoir ravagé les plus belles Provinces de l'Italie, ſous leur fameux Prince Alaric, s'eſtoient rendus maîtres de Rome, l'avoient tellement deſolée, qu'elle n'eſtoit preſque plus reconnoiſſable que par la grandeur de ſes ruines, & ne retenoit plus avec un fort grand nom qu'une vaine ombre de ce qu'elle avoit eſté autrefois, quand elle dominoit ſur toute la terre. Ces

meſmes Conquerans ſous Aſtaulphe beaufrere d'Alaric, s'eſtoient emparez de la Gaule Narbonoiſe, de Toulouſe, & de l'Aquitaine juſqu'à l'Ocean, & avoient même étendu ſous leurs ſucceſſeurs leur domination juſques dans l'Eſpagne au delà de l'Elbe. Cependant, les Alains, les Vandales, & les Sueves, aprés avoir ravagé les Gaules, & paſſé les Pyrenées, ſe jetterent ſur tout le reſte de l'Eſpagne, & y formerent de nouveaux Royaumes, qui furent depuis occupez par les Viſigots.

En meſme-temps les Vandales appellez en Affrique par le Comte Boniface qui en eſtoit Gouverneur, y firent paſſer toutes leurs forces ſous leur Roy Genſeric, qui s'en rendit aiſément maître, aprés avoir pris & deſolé Carthage, où il établit le trône de ſon nouvel Empire, & de l'Arianiſme, dont il faiſoit profeſſion auſſi-

bien que les Viſigots. D'autre part, les Gaules eſtoient en ce meſme-temps occupées en partie par les François ſous leur Roy Clodion, qui avoit pouſſé ſes conqueſtes juſqu'à la riviere de Somme; & en partie par les Bourguignons, qui s'eſtoient étendus le long de la Saone & du Rhône, juſqu'à la Province Romaine, qui eſtoit déja preſque toute ſous la domination des Gots : de ſorte que les Romains n'avoient plus que la moindre partie des Gaules, que le ſage & vaillant Aëtius avoit bien de la peine à conſerver, particuliérement depuis la ſanglante défaite de l'armée Romaine, commandée par le Comte Littorius, qui fut pris en bataille, & mené en triomphe à Thoulouſe par Theodoric Roy des Viſigots.

Enfin, pour comble de malheur, les Pictes & les Ecoſſois s'étant jettez en ce temps-là dans

l'Iſle de la Grand'-Bretagne, & Aëtius qui avoit tant d'ennemis ſur les bras, n'eſtant pas en état de défendre contr'eux les Bretons habitans de l'Iſle, qui obeïſſoient aux Romains, il falut prier les Saxons d'y aller au ſecours de ces pauvres gens, qui furent bien-toſt opprimez par ceux-là-meſmes, qui de leurs défenſeurs ſe rendirent leurs maîtres, ſans vouloir reconnoître les Romains en cette qualité. Ainſi l'Empire d'Occident ſe trouva bien-toſt réduit dans les bornes de la ſeule Italie, qui peu de temps aprés fut toute occupée par les Erules & par les Gots. Voilà ce que c'eſtoit, & ce que l'on appelloit en ce temps-là l'Empire d'Occident.

Pour celui d'Orient, il n'eſtoit pas à la verité, à beaucoup prés, en un ſi déplorable état: on ne peut neanmoins dire qu'il fût

bien. Theodoſe le jeune, couſin & beaufrere de Valentinien troiſiéme, y regnoit, bon Prince à la verité, mais trop foible, qui ſe laiſſoit aiſément ſurprendre, & qui gouvernoit beaucoup moins qu'il n'eſtoit gouverné. Tout ce qu'il tenoit dans l'Aſie fut aſſez paiſible, & exemt des tumultes & des deſordres de la guerre, par la generoſité du Roy des Perſes Iſdegerdes, qui ayant eſté nommé ſon tuteur par Arcadius ſon pere en mourant, garda toûjours une exacte fidélité à ce jeune Prince, & ſe declara hautement ennemi de tous ceux qui l'attaqueroient. Mais on y eſtoit horriblement troublé, par la faction des Neſtoriens, comme on le fut beaucoup plus par celle des Eutychéens, entiérement oppoſez à ceux-ci.

D'ailleurs, l'autre partie de cet Empire qui eſtoit en Europe, ſça-

voir la Pannonie, la Thrace, les Myſies, la Macedoine, la Grece & l'Illyrie, eſtoient furieuſement deſolées par cette inondation de peuples barbares, qui s'y jettoient de temps en temps, & ſur tout par les Huns, à la furie deſquels on ne put jamais oppoſer aucunes forces qui fuſſent capables d'arrêter leurs conquêtes, beaucoup moins de les repouſſer, & de les contraindre de repaſſer dans leur païs.

C'eſtoit là l'état où l'Empire & l'Egliſe ſe trouvoient en l'année quatre cens quarante, lors que le Pape Sixte troiſiéme eſtant decedé le premier d'Avril de cette année, on élut ſur le champ, tout d'une voix, par une ſoudaine impulſion du ſaint Eſprit, le Diacre Leon, quoi qu'il fût abſent, le Pape & l'Empereur l'ayant envoyé dans les Gaules, pour appaiſer les troubles, & accorder

ANNE'E 440.

Proſper. in Chron.

les differends qu'il y avoit entre Aëtius & quelques autres Chefs des troupes Romaines, ce qui eſtoit capable de ruiner entiérement les affaires & la fortune de l'Empire, aprés la perte qu'on venoit de faire de l'armée de Littorius. On lui envoya le Decret de ſon élection, & eſtant arrivé quarante jours aprés à Rome, où tout étoit dans une parfaite tranquillité, attendant la venuë de celui qui eſtoit deſiré de tout le monde, il fut ſolemnellement inſtalé le dixiéme de May ſur le Siege de ſaint Pierre, dont il fut le quarante-ſixiéme ſucceſſeur.

ANNE'E 440.

La premiere grande occupation qu'il eut, fut de purger Rome d'une tres-dangereuſe peſte, qui s'y eſtoit inſenſiblement répanduë, par une grande multitude de Manichéens, qui s'y eſtant gliſſez ſous une fauſſe apparence de Catholiques, y avoient déja

ſeduit du monde, & commençoient à mettre l'abomination de deſolation dans le ſanctuaire méme de la Religion.

Il y avoit déja prés de cent quatre-vingts ans que cette hereſie, qui eut la plus bizarre origine qui fut jamais, avoit commencé de ſe produire dans l'Egliſe, par une voye bien extraordinaire. Un certain Sarrazin Arabe nommé Scythien, qui n'avoit rien de la Religion Chrêtienne, ni meſme aucune connoiſſance de nos myſteres, s'eſtant mis à étudier les Philoſophes Egyptiens & Grecs à Alexandrie, ſe fit une Philoſophie toute particuliere compoſée de la pluſpart des rêveries des plus chymeriques & viſionnaires d'entre eux. Il en fit meſme quelques livres, dans leſquels il s'appliqua particuliérement à établir deux principes de toutes choſes; l'un des bonnes, & l'autre des mau-

ANNE'E 261.

Cyryll. Catech. Epiphan. hær. 66.

vaiſes, ce qu'il avoit tiré en partie des ſonges des Pytagoriciens.

Or comme il eſtoit déja riche, & que s'eſtant mis à la marchandiſe, il avoit encore acquis de grands biens par le trafic qu'il avoit fait aux Indes, il s'alla mettre dans l'eſprit, qu'avec ſon argent & ſes livres, il ſe pourroit faire bien-toſt Chef de parti parmi les Chrêtiens, qu'il ſçavoit eſtre fort diviſez entr'eux, par quantité de differentes Sectes des Gnoſtiques, des Caiens, des Marcioniſtes, des Montaniſtes, des Valentiniens, & de pluſieurs autres ſemblables Heretiques, qui s'eſtoient fait des Sectateurs, quelque extravagance, & quelque folie qu'il y eût dans les erreurs qu'ils publioient.

Il alla donc pour cet effet juſqu'à Jeruſalem; mais comme il commençoit à debiter ſes ridicules viſions, que tout le monde rebuta

buta d'abord, principalement quand on vit qu'il faiſoit profeſſion de l'art magique, il mourut, & laiſſa ſon Diſciple Terebinte heritier de ſes livres, de ſon argent, & de ſon impieté. Celui-ci qui s'imagina qu'il la pourroit mieux faire valoir que n'avoit fait ſon Maître, ayant voulu tâcher de l'établir par les leçons qu'il en faiſoit & en public & en particulier, fut encore plus mal-traité que lui: car on le chaſſa de la Judée, d'où il paſſa dans la Perſe; & crut qu'ayant changé de nom, afin de n'eſtre pas reconnu pour ce qu'il eſtoit, il pourroit s'y ériger en Prophete. *Cyrill. Hyeron.*

Mais comme il eut eſté ſurpris dans l'abominable exercice de la magie, que Scythien lui avoit enſeignée, il fut en horreur, non ſeulement aux Chrêtiens, mais auſſi aux Payens, & ſur tout aux Preſtres du Soleil, qu'on adoroit

Cyrill. Hieron.

en Perſe, qui le firent chercher pour le faire mourir comme un impie : de ſorte qu'il fut obligé de ſe refugier chez une veuve de ſa connoiſſance, qui le reçut & le cacha dans ſa maiſon, où la juſtice divine, au defaut de celle des hommes, le découvrit & le punit bien-toſt. Car comme, ſelon la coûtume, il fut monté de nuit au plus haut de ce logis, pour invoquer ſur la plate-forme à découvert les demons de l'air, ce que les Manichéens ont fait depuis dans leurs execrables ceremonies, il fut frapé ſoudainement d'un coup du ciel, qui le precipita du haut en bas ſur le pavé, où il eut la tête écraſée & le cou rompu.

Aprés cet accident, la veuve, qui demeura maîtreſſe de l'argent & des livres de Terebinte, & n'avoit chez ſoi, ni parens ni amis, ni enfans qui puſſent reveler ce

ſecret, acheta un jeune eſclave nommé Curbicus ; & comme elle l'eut trouvé bien fait, & de bon eſprit, elle le prit en affection, l'adopta pour ſon fils, & prit ſoin de le faire inſtruire par les Mages dans la Diſcipline & la Philoſophie des Perſes, où il profita ſi bien, qu'eſtant d'ailleurs naturellement éloquent, & s'expliquant aiſément & de bonne grace, il acquit la reputation de ſubtil & ſçavant Philoſophe.

Auſſi pour couvrir la baſſeſſe de ſon origine & de ſa fortune, au lieu de ſon premier nom de Curbicus qu'il avoit eſtant eſclave, il prit celui de Manés, qui en Langue Perſienne ſignifie Diſcours, pour marquer par là ſon habileté à diſcourir ſubtilement & doctement de la Philoſophie. Mais comme ſes Diſciples s'apperçûrent que ce nom-là ſignifie en langue Grecque folie, & meſme

Auguſt. de hæreſ c. 46. fureur, ils le changerent en celui de Manichée, comme qui diroit celui qui répand la Manne par ſes diſcours, & furent ainſi appellez Manichéens, du faux nom de leur Maître, qui aprés la mort de la veuve herita de ſon bien, & des livres de Scythien, que Terebinte lui avoit laiſſez.

ANNE'E 277. Or ce fut de ces livres, qu'il avoit fort étudiez, qu'il puiſa principalement ſa méchante doctrine, laquelle il tâcha d'appuyer de quelques paſſages de l'Ecriture ſainte, qu'il s'eſtoit fait apporter de Jeruſalem par trois de ſes Diſciples, qui y furent exprés envoyez de ſa part pour cet effet. S'eſtant enſuite declaré Chrêtien, il eut l'audace de dire, comme avoit déja fait avant lui Montanus, qu'il eſtoit l'Eſprit Paraclet que JESUS-CHRIST avoit promis d'envoyer au monde pour y enſeigner toute verité.

Epiph. hær. 66.

Cyrill. Cat. 6.

Comme il n'y a rien de ſi foible que l'eſprit du peuple, quand abandonnant le principe ſolide & inébranlable de l'autorité de l'Egliſe il court aprés la nouveauté, qui l'ébloüit & l'aveugle enfin par un faux éclat qu'il prend pour une veritable lumiere ; ce faux Paraclet ſe vit bien-toſt ſuivi d'un grand nombre de Sectateurs qu'il avoit trompez par ſes beaux diſcours, & par une grande apparence de ſainteté, ne parlant que de jeûne & d'oraiſon. C'eſt à peu prés comme on a vû de nos jours, en Turquie, les Juifs ſuivre en foule un impoſteur qu'ils prenoient pour le Meſſie, & une troupe de fous en Angleterre, qui couroient aprés un miſerable fanatique qui ſe diſoit eſtre JESUS-CHRIST.

Manés ſe voyant ſuivi de la ſorte, ſe laiſſa ſi fort emporter à la vanité, qu'il eut l'effronterie de

dire qu'il avoit le don des miracles, pour confirmer les veritez qu'il enſeignoit en qualité de Paraclet ; ſoit qu'il parlât ainſi à l'étourdi, comme un franc charlatan, ou qu'il crût pouvoir faire des effets tout extraordinaires par les forces de la magie, qu'il avoit appriſe dans les livres de Scythien. Quoi qu'il en ſoit, cette vanité lui coûta bien cher : car le bruit s'eſtant répandu par tout de ce grand pouvoir qu'il diſoit avoir de faire des miracles, il fut appellé par le Roy Saporés pour guerir ſon fils fort malade.

D'abord ce hardi trompeur chaſſa tous les Medecins qui avoient entrepris la gueriſon de ce petit Prince, & promit au Roy de le remettre bien-toſt en pleine ſanté, ſans autre remede que celui de ſes oraiſons. Mais l'enfant eſtant mort entre ſes bras, le Roy furieuſement irrité con-

tre lui, le fit mettre en prison, d'où s'estant échapé il s'enfuit en Mesopotamie. Il y fut deux fois convaincu en deux disputes solemnelles par le saint & sçavant Evêque Archelaüs, qui eût bien de la peine à le sauver de la fureur du peuple qui vouloit le mettre en pieces. Cela neanmoins ne lui servit gueres: car peu de temps aprés il fut repris par des Cavaliers qu'on avoit envoyez par tout aprés lui, & mené à Saporés, qui le fit écorcher tout vif, puis fit jetter son corps aux chiens pour en estre devoré, & pendre sa peau remplie de paille devant une des portes de la Ville.

Hieron. de Script. Eccl. in Archela.

Mais sa memoire & son impieté ne perirent pas avec lui: car ses Disciples s'estant dispersez dans l'Orient & dans l'Occident y répandirent par tout leurs erreurs, principalement en Afri-

que, où comme ils paſſoient pour grands Philoſophes, qui promettoient à leurs Diſciples de leur enſeigner la verité par la ſeule raiſon. Saint Auguſtin, qui étu-

Conf. ll. 3. c. 6 & l. 4. c. 1.

dioit alors à Carthage, attiré par une promeſſe ſi avantageuſe d'une

377. choſe qu'il aimoit paſſionnément, eut le malheur de ſe mettre ſous leur diſcipline, & de ſoûtenir pendant huit ou neuf ans leurs Dogmes, non pas tous; car ils ajoûterent à l'hereſie de Manés beaucoup de nouvelles erreurs, & d'horribles crimes d'impureté, que ſaint Leon découvrit lors

443. qu'il chaſſa de Rome les Manichéens, environ ſoixante ans aprés la converſion de ſaint Auguſtin, & treize ans aprés ſa mort.

483. Il y avoit déja des Manichéens à Rome du temps du Pape Damaſe, lors que ſaint Auguſtin y arriva. Car il logea chez un Manichéen, & converſoit le plus ſouvent

ſouvent avec ceux de cette Secte, de laquelle il avoit déja grande envie de ſe retirer. Mais aprés que Carthage fut priſe & deſolée par Genſeric Roy des Vandales, un an avant que ſaint Leon fût élû Pape, la pluſpart des Manichéens d'Afrique, pour éviter la fureur des Vandales, ſe refugierent auſſi bien que les Catholiques en Italie, & principalement à Rome. 439.

Ce fut là que pratiquant dans les Egliſes la pluſpart des ſaints exercices de la Religion, & trompant le monde par un exterieur extremément modeſte & compoſé, & par les apparences d'une grande auſterité de vie, ils faiſoient dans leurs Aſſemblées ſecretes mille abominations, & dogmatizant en particulier; ils trompoient aiſément les ſimples par les beaux diſcours qu'ils faiſoient d'un air extrémement mortifié; & leur inſinuoient inſenſi-

blement leur erreur, dont voici les principales que ſaint Leon fut obligé de découvrir au peuple dans ſes Sermons, pour lui donner une grande horreur d'une Secte ſi déteſtable.

Serm. 4. de Collect.
Serm 4. in Quadrag.

Ils vouloient qu'il y eût deux Principes coëternels, l'un du bien, & l'autre du mal; que l'eſprit & l'ame fuſſent du bon Principe; la matiere & le corps du méchant. Ils diſoient enſuite que JESUS-CHRIST, qui n'a rien qui ne ſoit bon, n'a pris qu'un corps apparent, qui n'eſtoit point chair; qu'il n'eſt donc pas né d'une Vierge; qu'il n'a ni ſouffert, ni n'eſt mort, ni n'eſt reſſuſcité qu'en apparence; qu'il eſt dans le Soleil qu'ils adoroient auſſi bien que la Lune, dans laquelle ils croyoient que la Sapience habitoit, & jeûnoient le Dimanche & le Lundi en leur honneur. Ils rejettoient tout l'ancien Teſtament & une

Cyril. Cathech. 6.
Epiph. hær. 66.
Auguſt. hær. 46. & contr. Fauſt.

grande partie du nouveau. Ils soûtenoient que c'estoit un des Princes des tenebres qui avoit parlé par l'organe des Prophétes.

Comme l'Eglise est composée de Clercs & de Laïques, ils avoient aussi dans leur societé deux sortes de personnes, les auditeurs qui apprenoient pendant un certain temps tout le secret de leurs Mysteres, & les Elûs ou les Maîtres qui les enseignoient. Ceux-ci ordonnoient leurs Evêques, & les Evêques ordonnoient des Prêtres & des Diacres. Ils substituoient à la place de la sainte Ecriture, dont ils faisoient trespeu d'état, les Livres de Manés, & sur tout sa fameuse Epistre intitulée, du fondement, que saint Augustin a si bien refutée, & cette autre, où sous le beau titre d'Astrologie il enseigne les illusions & les enchantemens de la magie, en laquelle ils estoient sçavans. Aussi *August. contr. Ep. Fund.*

quand leurs Elûs recevoient quelqu'un au nombre de leurs Diſciples, ou de leurs auditeurs, ils les engageoient tellement à leur parti par les charmes ſecrets dont ils uſoient en la ceremonie de leur reception, qu'il eſtoit aprés cela extrémement difficile de les réduire & de les convertir.

Theodoret hær. fab. l. 1.

Ajoûtez à cela que leurs Docteurs, qui eſtoient Philoſophes ou plûtoſt Sophiſtes, faiſant profeſſion de ne ſuivre que la raiſon, ſans rien déferer à l'autorité, embaraſſoient fort aiſément par leurs raiſonnemens & les fauſſes ſubtilitez de la Philoſophie purement humaine, ceux qui n'avoient pas aſſez de ſcience pour y répondre, & ne pouvoient leur oppoſer que l'Ecriture & l'autorité de l'Egliſe, à laquelle il appartient de l'interpreter ſelon ſon vrai ſens. De ſorte que promettant à leurs Diſciples de leur dé-

couvrir la verité par la ſeule lumiere naturelle du bon ſens & de la raiſon, & faiſant paſſer pour erreur tout ce qui eſt au deſſus d'elle, comme ſont nos Myſteres, ils en pervertiſſoient pluſieurs. Et c'eſt ce qui fit que ſaint Auguſtin, qui ſçavoit tout le fort & le foible de cette Secte, écrivit contre eux ſon excellent Livre de l'utilité de la Foi, & de la neceſſité qu'il y a de croire, principalement dans les choſes ſurnaturelles, & qui appartiennent à la Religion. *Aug. de utilit. cred.*

Mais ce qu'il y avoit de plus horrible dans cette maudite hereſie, & qu'aſſurément ſaint Auguſtin n'avoit pas découvert quand il s'y eſtoit engagé, ſont les abominables conſequences qu'ils tiroient de leur principale maxime des deux principes du bien & du mal. Car comme ils croyoient que l'eſprit venoit du bon principe, & que la chair & le corps eſtoit du

méchant, ils enſeignoient qu'on le devoit haïr, lui faire honte & le deshonorer en toutes les manieres qu'on pourroit, & ſur cet infame pretexte il n'y a ſortes d'execrables impudicitez dont ils ne ſe ſoüillaſſent dans leurs aſſemblées.

C'eſt ce que ſaint Leon apprit par des perſonnes affidées, qui lui découvrirent ce myſtere d'iniquité. Cela l'obligea de monter en chaire, & d'obliger le peuple à faire une exacte recherche de tous ceux qui faiſoient profeſſion de cette infame Secte, & qui, encore qu'ils priſſent grand ſoin de tromper le monde en contrefaiſant les Catholiques, pourroient toutefois eſtre aſſez aiſément reconnus à ces trois marques qu'il leur enſeigna. Car il leur dit qu'ils devoient obſerver avec ſoin premierement ceux qui jeûnoient le Dimanche & le Lundi; qu'ils re-

S. Leo Serm. 4. in Quad.

connoiſtroient par là que ces gens eſtoient indubitablement de la Secte des Manichéens, qui ne manquoient pas de garder ce jeûne ſuperſtitieux & impie en l'honneur du Soleil & de la Lune. Et comme ils croyoient qu'il y eût quelque Divinité particulierement dans le Soleil, ils avoient coûtume de ſe tourner vers l'Orient à la pointe du jour en faiſant leur priere, pour adorer cet aſtre, ce qu'ils obſervoient principalement lors qu'ils alloient avec les autres le matin à la Baſilique de ſaint Pierre. Car ayant monté les degrez avant que d'y entrer, ils faiſoient une profonde inclination vers l'Orient; ce que le peuple, qui prenoit ces hypocrites pour des gens fort devots, faiſoit auſſi à leur exemple.

S. Leo. Serm. 7. in Natal. Domini.

Il eſt vray que c'eſtoit l'ancien uſage des Chrétiens de ſe tour-

ner vers le Soleil levant en priant Dieu, & que pour cela meſme les anciennes Egliſes eſtoient directement à l'Orient. Mais de peur que les ſimples, au lieu d'adorer le Createur du Soleil & de la lumiere, n'adoraſſent la creature, comme faiſoient ces hypocrites de Manichéens, & afin qu'on les pût diſtinguer par un uſage qu'ils ne voudroient jamais abandonner, le ſaint Pape le défendit tres-étroitement à ſon peuple, ne voulant pas qu'il eût rien de commun avec ces Heretiques : ce qui fait voir que pourvû que la Foy, qui eſt établie ſur le fondement inébranlable de la revelation divine & de la parole de Dieu, ſoit toûjours la meſme, l'Egliſe peut changer de coûtume & d'uſage dans ſa diſcipline, ſelon la diverſité des temps, des lieux, & des occaſions qui l'y obligent.

Enfin, ſaint Leon avertit le peuple que ces fourbes venoient comme les Catholiques à la ſainte Communion, pour ſe mieux cacher ſous cette belle apparence de pieté ; mais qu'on les pourroit reconnoître, en ce qu'ils ne prenoient jamais le Sang du Seigneur qui leur eſtoit preſenté dans la coupe, parce qu'ils avoient grande horreur du vin, qu'ils croyoient eſtre du mauvais principe. D'où il eſt aiſé de conclure que l'on communioit à la verité ſous les deux eſpeces, mais ſans que l'on crût que cela fût neceſſaire pour l'integrité du Sacrement, puis que ceux-ci, en ne communiant que ſous celle du pain, ne laiſſoient pas de tromper le monde & de faire accroire qu'ils eſtoient Catholiques, ainſi que le dit ſaint Leon, qui donne pourtant cette marque pour les reconnoître, parce que

S. Leo Ser. 4. in Quadrag.

les autres, recevant ordinairement la coupe, ceux-ci la rejettoient toûjours.

Or pour donner encore à tout le monde plus d'horreur d'une Secte ſi deteſtable, il tint une Aſſemblée, où avec les Evêques voiſins de Rome, il fit entrer les principaux du Clergé, du Senat, de la Nobleſſe Romaine, & du peuple. Là il produiſit les plus conſiderables d'entre les Manichéens, & un de leurs Evêques, qui firent une confeſſion publique de leurs abominables impudicitez, que je n'oſe expoſer, de peur de bleſſer les oreilles, ou plûtoſt les yeux chaſtes de mon Lecteur; & que ceux meſmes qui les avoient commiſes dans leurs Aſſemblées ſecrettes, par l'ordre de ce faux Evêque, declarerent devant tout le monde, faiſant connoître en meſme-temps, quels eſtoient leurs Evêques & leurs

443.

Ep. 93. ad Turib.

Prêtres, les endroits les plus retirez où ils s'assembloient, leurs profanes mysteres, & leurs sacrileges ceremonies, ce qui fut mis authentiquement par écrit. Et saint Leon en rendit compte au peuple peu aprés dans un Sermon qu'il fit pour le jeûne des Quatre-temps du mois de Decembre, où il declara qu'on estoit obligé en conscience de déferer ceux qu'on sçauroit estre engagez dans une si infame & pernicieuse heresie; que tous devoient s'unir & agir avec un mesme zele & une égale vigilance contre ces ennemis communs; & que ceux qui croyoient qu'il ne faloit pas les découvrir seroient coupables d'un silence tres-criminel devant le Tribunal de JESUS-CHRIST, quoi qu'ils n'ayent jamais eu aucune part à leurs erreurs.

Serm. 5. de jejun. decim. mens.

Contra communes hostes pro salute communi unà communis debet esse vigilantia .... & qui tales non prodendos putant, in judicio Christi inveniantur rei de silentio etiamsi non contaminentur assensu.

Enfin il apporta tant de soin dans la recherche des Mani-

Serm. 5. de jejun. decim. menſ.

chéens, & le peuple l'y ſeconda ſi bien, qu'aucun d'eux ne leur put échaper; de ſorte qu'il eut le bonheur de delivrer entierement Rome de cette peſte. Car pluſieurs de ces heretiques, fortement touchez de ſes puiſſantes exhortations, ſe convertirent ſerieuſement à Dieu; & aprés avoir fait publiquement abjuration de leur hereſie dans l'Egliſe, & ſigné le formulaire qu'on leur preſenta, contenant la condamnation de Manés, de ſa Doctrine & de ſes Livres; ils ſe ſoûmirent à la penitence qui leur fut impoſée. Ceux qui demeurerent obſtinez dans l'erreur, & refuſerent de ſouſcrire à cette condamnation, furent condamnez par les Juges au banniſſement, ſelon les Loix & les Ordonnances des Empereurs.

Ut eamnarent Manichæum cum Prædicationibus & diſciplinis ſuis. publicâ in Eccleſia profeſſione, & manus ſuæ ſubſcriptione compulimus.

Or parce que les plus méchans, & les plus dangereux d'entre les Sectateurs de cette

execrable hereſie, craignant la punition de leurs crimes, avoient pris la fuite ; il en avertit les Evesques d'Italie & des autres Provinces, par une lettre circulaire, dans laquelle, aprés leur avoir exposé tout ce qui s'estoit fait à Rome en cette cause des Manichéens, il les exhorte à poursuivre ces fugitifs, & à donner tous les ordres necessaires pour empescher qu'ils ne puissent trouver aucune retraite dans leurs Dioceses, protestant qu'ils seront inexcusables devant Dieu, s'il arrive jamais qu'aucun de leurs sujets se laisse seduire par ces imposteurs, faute d'avoir pris tout le soin qu'ils doivent avoir de les decouvrir, de leur donner la chasse, & de faire en sorte qu'ils ne puissent répandre parmi leurs peuples le venin de leur detestable doctrine.

S. Leo Epist. 2. ad Episc. per Italiam. & Epist. 93. ad Turib. Asturic.

Ante Tribunal Domini de reatu negligentiæ se non poterit excusare, quicunque plebem suam contra sacrilegæ perversionis auctores noluerit custodire. *Epistol. 2. ad Episcop. per Italiam. Novel. Valent. 3. de Manich.*

Et ce qui acheva d'exterminer cette hereſie, fut que l'Empereur

Valentinien III. ayant ſçû ce que le ſaint Pape avoit découvert des crimes des Manichéens, fit publier un Edit, par lequel il confirme & renouvelle toutes les Ordonnances de ſes Predeceſſeurs contre eux, les declare infames, incapables de toutes Charges, & de porter les armes, de teſter, & de contracter, & de faire aucun acte valable dans la ſocieté civile ; défend à tous les ſujets de l'Empire d'en celer & d'en retirer aucun, & veut qu'on les dénonce, pour eſtre punis auſſi-toſt qu'ils ſeront connus. Ainſi cette hereſie, qui de l'Afrique eſtoit paſſée dans l'Italie, en fut bientoſt bannie par le zele efficace de ſaint Leon, qui eut en meſme-temps un auſſi heureux ſuccez contre les reſtes des Pelagiens, qui pretendoient s'y rétablir.

On ſçait que ces dangereux Heretiques qui travailloient à

détruire tout le Christianisme, dont ils sapoient le fondement, en niant le peché originel, & consequemment la redemption, & la necessité de la grace de Jesus-Christ pour operer nôtre salut, commencerent à se produire sous le Pontificat d'Innocent I. qui confirma les Conciles d'Afrique, où cette heresie avoit été solemnellement condamnée. S. Leon, qui estoit alors entré tout nouvellement dans la Clericature, estant fait Acolyte, s'estoit mis sous la discipline du Prestre Sixte, qui fut depuis Pape, & qui luy inspira dés lors une grande horreur de cette heresie, qu'il anathematiza le premier de tous, quand elle fut encore de nouveau condamnée à Rome. De sorte que comme Zozime, qui avoit succedé au Pape Innocent, & que Pelagius & Celestius son disciple avoient presque surpris par

416. *Innoc. Ep.* 31. *& seq.*

Augusſt. Ep. 105.

leur artifice & leur Hypocriſie, eut clairement reconnu leur fourbe, & les eut condamnez, aprés
418. le Concile de Carthage de plus de deux cens Eveſques : Leon fut choiſi pour porter en Afrique le Decret de cette condamnation, avec les Lettres du Pape, & celles de Sixte à ſaint Auguſtin, auquel il rendoit compte de tout ce qu'on avoit fait à Rome au ſujet de ces Heretiques.

Auguſt. Ep. 104. 105.

C'eſt là qu'il connut ces Grands-hommes, qui avoient agi avec tant de force & de zele dans les Conciles Afriquains contre le Pelagianiſme, & ſur tout Aurelius Eveſque de Carthage, & le grand défenſeur de la Grace ſaint Auguſtin, duquel il prit tous les beaux ſentimens ; de ſorte qu'il s'en retourna tout rempli de ſon eſprit à Rome, où Celeſtin, qui ſucceda cinq ans aprés au Pape Boniface, & qui connoiſſoit plus

plus particulierement ſon rare merite, le fit Archidiacre de la ſainte Egliſe Romaine. Il ſe ſervit de luy dans les affaires les plus importantes, luy donnant la meilleure part dans le Miniſtere & dans ſa confidence, juſques-là meſme que ſaint Cyrille Patriarche d'Alexandrie, voyant que Juvenal Eveſque de Jeruſalem cabaloit pour obtenir la primauté dans la Paleſtine, crut qu'il ſe devoit adreſſer à cet Archidiacre, pour le prier de faire en ſorte par ſon credit auprés du Pape qu'on reprimât l'ambition de cet Eveſque. 424. S. *Leo Ep.* 62. *chap.* 4.

Or comme la plus grande affaire qu'eut alors Celeſtin, eſtoit d'éteindre l'hereſie des Pelagiens, & celle des Neſtoriens auſquels ils s'eſtoient joints, pour la conformité de leur doctrine au regard du myſtere de l'Incarnation; ce fut auſſi à quoy ſaint Leon, qui

eſtoit le principal Miniſtre de ce Pape s'appliqua de toute ſa force. Environ ce temps-là le celebre Proſper d'Aquitaine vint à Rome, pour informer le Pape des nouvelles erreurs de Caſſien & des Preſtres de Marſeille, qui en combattant la doctrine de ſaint Auguſtin, qu'ils pretendoient avoir outré la matiere de la Grace juſqu'à ruiner le libre arbitre, étoient devenus Semi-pelagiens.

Leon qui connut le merite & la force du genie de ce Grand-homme, dans les conferences qu'ils eurent enſemble ſur ce ſujet, prit avec luy des liaiſons pour empeſcher que ce reſte de
430. Pelagianiſme ne prît racine dans les Gaules. Pour cet effet il luy
Epiſt. 8. obtint cette belle Epître de Celeſtin aux Eveſques des Gaules, dans laquelle il donne de grandes loüanges à la doctrine de ſaint Auguſtin, qu'il declare contre

ceux qui l'attaquent estre exempte de toute erreur. Aussi ce saint Pontife en révoyant Prosper avec sa Lettre dans les Gaules, luy ordonna de la soûtenir par écrit contre tous ses adversaires, se servant pour cela de l'autorité du saint Siege, comme Prosper luy-mesme le témoigne dans la Preface d'un de ses Ouvrages pour la défense de cette doctrine. Il y a bien de l'apparence qu'en mesme tems il luy donna cette collection de ses sentences & des autoritez des Papes Innocent & Zozime ses Predecesseurs, & des Conciles Afriquains, touchant la grace & le libre arbitre, qui sont jointes à cette Epître aux Evesques des Gaules.

Prosper. ad object. Vinc.

Jusques ici quelques-uns l'ont attribuée à ce Pape Celestin, & quelques autres à Prosper; mais depuis peu un sçavant homme a pretendu prouver qu'elle estoit

Le P. Quesnel.

l'ouvrage de ſaint Leon, lorſqu'il eſtoit encore Archidiacre; comme auſſi le Livre de la Vocation des Gentils, qu'on a toûjours cru eſtre ou de Proſper, d'Aquitaine, ou d'Hilaire de Syracuſe; & meſme l'Epître à la Vierge Demetriade, qu'on trouve parmi les Oeuvres de Proſper, & dans laquelle on la deſabuſe des erreurs contenuës dans celle que Pelagius luy avoit écrite. A la verité les preuves dont il ſe ſert pour faire valoir ſon opinion ſont d'un eſprit ſubtil & penetrant, qui a bien medité ſur ce ſujet. Mais aprés tout ce ne ſont que des conjonctures, ſur leſquelles on ne peut rien établir de fort aſſuré. Ce qu'il y a de bien certain, c'eſt que ſaint Leon obligea preſque en meſme temps le fameux Caſſien ſon grand amy à écrire ſes Livres de l'Incarnation du Verbe, à cette occaſion que je vais dire.

Neſtorius Preſtre d'Antioche que l'Empereur Theodoſe le jeune, qui l'eſtimoit beaucoup pour ſon éloquence, avoit fait élire Patriarche de Conſtantinople, venoit de produire ſa damnable hereſie qui cauſoit de grands troubles dans l'Orient. Il ſoûtenoit que Jesus-Christ eſtoit un compoſé de deux perſonnes, l'une purement humaine, & l'autre divine, ſçavoir le Verbe qui habitoit dans cet homme, comme dans ſon Temple, d'une maniere plus excellente qu'il n'eſt dans tous les autres hommes; qu'ainſi le Verbe n'eſtant point uni d'une union hypoſtatique ou perſonnelle à l'humanité, ne s'eſtoit point fait homme; qu'enſuite la Vierge de laquelle Jesus-Christ eſt né, n'eſtoit point Mere de Dieu, mais ſeulement de cet homme dans qui Dieu habitoit. 428.

Cela ruinoit le Myſtere de l'In-

carnation, & enſuite celuy de la Redemption des hommes, pour les délivrer du peché originel, & toute l'œconomie de la grace & de nôtre ſalut, que le Fils de Dieu nous a merité par les merites infinis de ſa mort, que cet hereſiarque, qui ne vouloit pas que le Verbe ſe fût fait homme, ne pouvoit croire. De ſorte que ſon hereſie eſtoit tirée en partie des Ebionites, & de Paul de Samoſathe qui nioient la Divinité de JESUS-CHRIST, & en partie des Pelagiens qui ne vouloient point reconnoître ni le peché originel, ni la neceſſité de la grace d'un Redempteur pour operer noſtre ſalut.

Caſſianus de Incarnat. lib. 1. 5.

431. Le Pape Celeſtin ayant receu les Lettres de Neſtorius, & celles de ſaint Cyrille contre luy, ne manqua pas de condamner une ſi pernicieuſe hereſie, dans un Synode qu'il tint pour cet effet à

Rome. Mais comme aprés cela Neſtorius ne laiſſoit pas de la repandre par ſes Ecrits, & par ſes Emiſſaires dans tout l'Orient, & meſme dans l'Egypte, où malgré tous les ſoins de ſaint Cyrille d'Alexandrie il pervertit une grande partie des Moines, & des Solitaires de la Thebaïde, qui s'attacherent opiniâtrement à ſa doctrine, quoy qu'ils n'y compriſent rien du tout, eſtant pour la pluſpart tres-ignorans: elle fut peu aprés ſolemnellement comdamnée au premier Concile d'Epheſe, auſſi bien que celle des Pelagiens. 431.

Or avant ce Concile S. Leon qui ſervoit utilement le Pape, fort appliqué à détruire ces hereſies, crut que pour ramener ceux d'entre les Orientaux qui ſe laiſſoient ſéduire par ces heretiques, il faloit employer contr'eux le credit & la plume du celebre Jean

Caſſien, qu'il eſtimoit fort, & qui s'eſtoit tres-juſtement acquis une grande reputation dans l'Orient. En effet c'eſtoit un homme de beaucoup d'eſprit, d'une grande pieté, fort verſé dans la lecture des Livres ſacrez, & des Ouvrages des ſaints Peres, ayant eſté dés ſa jeuneſſe élevé à Conſtantinople ſous la diſcipline de ſaint Jean Chryſoſtome qui l'ordonna Diacre, & duquel il s'eſt toûjours glorifié de tenir tout ce qu'il ſçavoit. Il fut meſme un des Deputez du Clergé de Conſtantinople au Pape Innocent, pour ſoûtenir la cauſe de ſon Patriarche, aprés la mort duquel il ſe retira en Egypte, & ſe rangea parmi les Moines, avec leſquels il avoit paſſé les premieres années de ſa jeuneſſe, faiſant profeſſion de la vie Monaſtique.

Gennadius de vir. ill. c. 6.

Caſſ. libro 7. de Incarnat.

Ap. Pallad. in Dialog.

Il retourna enfin quelque temps aprés dans les Gaules ſon païs natal,

V. Holſten.

natal, & s'eſtant arrêté à Marſeille, où il ſe fit bien-toſt connoître par la ſainteté de ſa vie & par ſon rare ſçavoir, il fut ordonné Preſtre. C'eſt là qu'il fit bâtir des Monaſteres, où il rétablit la Diſcipline Reguliere, ſur le modéle de ceux de l'Egypte & de la Thebaïde, qu'il tint école de vertu & de perfection chreſtienne, pour tous ceux qui ſe venoient mettre ſous ſa conduite; & qu'il compoſa ces beaux Livres qui luy acquirent autant de reputation dans l'Occident, qu'il en avoit déja en Orient, & ſur tout ſon fameux Ouvrage des Conferences des Peres, qui contient tout ce qu'il y a de plus excellent & de plus parfait dans la vie ſpirituelle. *Præf. in Reg. Monach.*

Il eſt vray que pour le mettre en l'état où il faut qu'il ſoit, afin qu'on puiſſe profiter de ſa lecture, & en tirer beaucoup de bien ſans aucun mélange de mal; il a fallu

Eucher. Lugd. Caſſiod.

que d'habiles gens ayent pris ſoin de le corriger, comme ils ont fait en certains endroits où il y avoit quelque choſe du Pelagianiſme. Car il faut remarquer que ce Grand-homme, qui eſtoit l'éleve de ſaint Jean Chryſoſtome grand défenſeur du libre arbitre, ou de la liberté de l'homme à faire le bien ou le mal, ayant leu les Ouvrages de ſaint Auguſtin, s'imagina, pour n'avoir pas bien pris ſa penſée, que ſa doctrine eſtoit contraire à celle de ſon Maître. En effet il crut que ce ſaint Docteur, en voulant établir la neceſſité & l'efficace de la grace contre les Pelagiens qui ne la vouloient pas reconnoître, avoit donné dans l'autre extrémité en détruiſant la liberté de l'homme, & ſoûmettant ſa volonté à la neceſſité inévitable de ſuivre tous les mouvemens de la grace, ſans qu'elle puiſſe s'y oppoſer. Et là-deſſus

il se mit à écrire avec tant de faux zele pour le libre arbitre, qu'il tomba luy-même dans une autre extremité en donnant beaucoup au de-là de ce qu'il avoit pû apprendre de S. Chrysostome. De sorte qu'il forma une espece de tiers parti entre les Catholiques & les Pélagiens, en admettant contre ceux-ci la necessité de la grace de J. C. pour accomplir une bonne œuvre, & donnant à la volonté de l'homme tant de force, qu'elle pût par son libre arbitre, sans aucun secours surnaturel, faire les premieres avances en se disposant bien de son côté à recevoir la grace, & par là mesme meriter que Dieu la luy donne. Et c'est là ce qu'on appelle le Semi-pelagianisme, dont Cassien, suivi des Prestres de Marseille, fut le Chef.

Mais il y a grande apparence que saint Leon, qui en faisoit

tres-grand état pour ſa doctrine, & pour ſa pieté, & qui avoit grand commerce avec luy, le deſabuſa enfin de cette erreur, en luy faiſant connoître que la grace, ſans laquelle la volonté ne peut ni commencer, ni accomplir une bonne action, s'accorde parfaitement bien avec le libre arbitre, qu'elle ne détruit point en le ſecourant, conformément à ce que ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin ont également enſeigné. Car qui pourroit croire qu'un homme auſſi ſage, & auſſi zelé pour l'honneur de l'Egliſe que ſaint Leon, ſe fût voulu ſervir de la plume d'un autre que d'un Catholique, pour écrire contre les heretiques ; comme ſi l'Egliſe eût manqué de gens capables de combattre avec ſuccez les ennemis de ſa doctrine? Ce fût pourtant Caſſien qu'il choiſit pour cet effet, croyant qu'un

homme si connu & si estimé dans tout l'Orient, & sur tout à Constantinople, où il avoit esté Diacre de saint Chrysostome, & en Egypte où il avoit vécu longtemps parmi les Moines, qui l'avoient en singuliere veneration, seroit plus propre qu'un autre pour remedier par ses écrits au mal que les Nestoriens & les Pelagiens y avoient fait.

Il l'exhorta donc par ses Lettres à s'appliquer à ce travail, ce qu'il fit de toute sa force; en écrivant ses sept Livres de l'Incarnation du Verbe, avec tout le succés qu'on pouvoit attendre de l'esprit, du sçavoir, & de la pieté d'un si habile homme. En effet il y établit si solidement, par l'Ecriture, & par la Tradition, ce grand Mystere de l'union des deux natures dans la seule personne du Verbe, & il en developpe si nettement toute l'œco-

nomie, qu'il ne ſe peut en les liſant que l'on ne ſoit pleinement convaincu de l'impieté de Neſtorius, & qu'on ne reconnoiſſe dans la ſainte Vierge cette ſuréminente dignité de Mere de Dieu que cet impie luy vouloit ravir.

Il y combat avec la meſme force l'hereſie des Pelagiens, d'où Neſtorius avoit en partie puiſé la ſienne; & ce qui eſt extrémement conſiderable eſt qu'il y donne de grandes loüanges, non ſeulement à ſon ancien Maître ſaint Chryſoſtome, mais auſſi à ſaint Auguſtin, contre la doctrine duquel il avoit écrit auparavant, & dont il parle en ce Traité avec éloge, comme de l'un des plus grands Docteurs de l'Egliſe; ce qui, à mon avis, prouve évidemment qu'il avoit alors changé de ſentiment, ayant reconnu ſon erreur, & qu'il n'eſtoit plus

Semi-pelagien.

Ce fut là ſon dernier Ouvrage qu'il voulut dedier à ſaint Leon, qui l'avoit obligé à le faire ; & qu'il appelle en ſon Epître Liminaire l'honneur de la ſainte Egliſe Romaine. Auſſi la conclut-il par ces paroles, qui témoignent la grande veneration avec laquelle il recevoit les ordres & ſe ſoûmettoit à la volonté du ſaint Archidiacre : *Je vous ſupplie*, dit-il, *de prier Dieu que le choix que vous avez fait de ma perſonne ne courre pas riſque d'eſtre blâmé pour mon inſuffiſance ; & que n'ayant pû correſpondre par mon travail à cette bonne opinion que vous avez euë de ma capacité, quoy que l'on me doive excuſer pour vous avoir obeï ſelon mon devoir, on ne vous accuſe de n'avoir pas aſſez judicieuſement choiſi la perſonne que vous vouliez honorer d'un pareil commandement.* Cassian. Epiſt. ad Leon.

On peut dire que ce ſont là ſes 433

dernieres paroles : car il mourut bien-tost aprés avoir achevé cet Ouvrage, peu avant la mort du saint Pape Celestin, auquel le Prestre Sixte qui avoit esté Maître de Leon, succeda.

Ce nouveau Pontife eut pour luy la mesme consideration que son Predecesseur, & il s'en servit tres-utilement contre le reste des Pelagiens, qui l'eussent surpris par les artifices de Julien, si saint Leon ne les eût découverts. C'est ce même fameux Julien Evesque de Capouë, homme bien moins instruit dans les saintes Lettres que dans les profanes, superbe, audacieux, & insolent, & sur tout impudent menteur; qui s'étant fait Chef des Pelagiens, aprés Pelagius & Celestius, entreprit d'écrire contre saint Augustin & les Catholiques.

En effet il le fit, de la maniere du monde la plus indigne, & la

plus insolente, les appellant Manichéens, & leur attribuant mille erreurs toutes contraires à leur doctrine, qu'il tâche de rendre odieuse, par une infinité d'horribles calomnies, qu'il répand contr'eux dans tous ſes Ecrits, & qu'on trouvera dans ceux de S. Auguſtin qui les a pleinement refutées, en expoſant fidélement noſtre creance. C'eſt juſtement comme les Miniſtres & les Ecrivains Calviniſtes, ſelon le genie des heretiques, ont agi juſqu'à preſent contre nous dans leurs Preſches & dans leurs Libelles, en nous imputant hardiment cent fauſſetez toutes contraires aux veritez que nous croyons, & nous déchirant impitoyablement par des injures tres-atroces, & par des calomnies tres-impudentes.

Auguſt contr. duas Epiſtol. Pelag.

Le Clergé de France dans la derniere Aſſemblée tenuë l'an

paſſé à ſaint Germain en Laye, les a fait clairement connoître par un Ecrit tres-ſincere, où il expoſe d'une part noſtre croyance, en produiſant noſtre profeſſion de Foy, & les déciſions du ſaint Concile de Trente, ſans y rien ajoûter, ni en rien ôter; & de l'autre ce que les Auteurs Proteſtans nous imputent, tout contraire à cette fidele expoſition, & les injures qu'ils nous diſent, avec une extréme inſolence, enſuite de ces calomnies. Et c'eſt auſſi ce qui leur attira tres-juſtement cet Edit du Roy, par lequel il leur eſt défendu de prêcher & de rien écrire directement ou indirectement contre les Catholiques, eſtant bien aſſez qu'on les ſouffre tant que l'on voudra bien les tolerer dans l'exercice de leur fauſſe Religion, ſans qu'il leur ſoit permis, contre toutes les Loix Divines &

humaines, de nous calomnier, & de détourner, par des voyes si honteuses & si criminelles, du chemin de la verité, ceux qu'ils trompent si miserablement, en nous faisant passer pour tout autres que nous ne sommes.

Mais ce qui a comblé de joye toute la France, est qu'une Ordonnance si juste a esté bien-tost aprés suivie de ce grand Edit d'Octobre, qui a donné le dernier coup faral à l'heresie, en défendant l'exercice public de la Pretenduë Reformée, renversant tous ses Temples, & bannissant ceux d'entre ses Ministres qui ne voudroient pas renoncer à leurs erreurs. Et c'est là justement ce que l'Empereur Honorius fit contre les Pelagiens, à la requeste du Clergé d'Afrique, presentée par Alypius. Car par l'Edit 412.
que ce Prince luy accorda pour le bien de toute l'Eglise, cette

hereſie fut exterminée de l'Empire ; on défendit à tous ceux qui pouvoient encore en eſtre ſuſpects de s'aſſembler, & l'on chaſſa de leurs ſieges ces faux Eveſques, qui ne voulurent pas ſouſcrire à ſa condamnation, & ſur tout cet impudent impoſteur Julien, qui avoit publié tant de calomnies contre les Catholiques.

C'eſt ce qu'il a fait dans tous ſes Ouvrages, mais principalement dans ſes deux Epîtres ; l'une au Pape Zozime, & l'autre à l'Archeveſque de Theſſalonique au nom des dix-huit Eveſques de ſon parti, & dans les derniers Livres qu'il écrivit contre ſaint Auguſtin, auſquels cet incomparable Docteur répondit par les ſix que le ſçavant Pere Vignier de l'Oratoire de Jesus, nous a donnez en leur perfection au ſecond Tome du Supplément de

saint Augustin. C'est un present dont la posterité lui sera toûjours infiniment redevable, parce que ce dernier Ouvrage, que le saint Docteur acheva immediatement avant sa mort à l'âge de soixante & seize ans, est son chef-d'œuvre, qui surpasse en force, en éloquence, en doctrine, en beauté & netteté de style, tout ce qui est jamais sorti de la plume d'un si admirable genie. 430.

Que s'il m'est permis, en parlant du plus grand Ecrivain que l'Eglise ait jamais eu, de faire doucement couler un petit mot du moindre de tous ceux qui ont jusques ici tâché de la servir, en luy consacrant leurs travaux: j'oseray dire avec une grande sincerité, ce que j'espere qu'on aura la bonté de ne pas desaprouver. Et c'est que je m'estimerois trop heureux, si comme j'ay l'avantage de l'imiter en écrivant

ceci en ce meſme âge de ſoixante & ſeize ans, j'avois auſſi le bonheur de luy reſſembler en ce que les habiles gens puſſent trouver, que mes derniers Ouvrages ne doivent rien à ceux que j'ay donnez juſqu'à preſent au public, qui les a receus aſſez favorablement, pour me donner ſujet de ne me pas repentir d'un travail que j'ay entrepris, & pourſuivi avec une ſi grande aſſiduité, pour ſervir l'Egliſe, comme je feray, Dieu aidant, juſqu'à la mort, à l'exemple de ſaint Auguſtin, qui mourut en écrivant pour elle contre Julien.

Ce méchant heretique ſe voyant dépoſé de ſon Evêché de Capouë, s'alla jetter avec quelques autres Eveſques de ſa ſecte dépoſez auſſi comme luy, entre les bras de Neſtorius, qui plublioit alors ſon hereſie priſe en partie de celle des Pelagiens. Cet

Hereſiarque ne manqua pas de mener ces fugitifs à Epheſe, où pendant qu'on y celebroit le ſaint Concile Oecumenique, ils aſſiſterent au Conciliabule que Jean d'Antioche y tint avec environ quarante Evêques, & dans lequel ils anathematiſerent ſaint Cyrille & confirmerent les Dogmes impies de Neſtorius & de Pelagius. Mais comme ces deux hereſies eurent eſté ſolemnellement condamnées dans le vray Concile d'Epheſe, & qu'enſuite Neſtorius eut eſté chaſſé de ſon Siege, & mené en exil, par l'ordre de l'Empereur Theodoſe le jeune ; le miſerable Julien fut contraint de prendre la fuite, de peur d'eſtre traité de meſme.

Il changea ſouvent de retraite, & fut ſept ou huit ans vagabond, en divers païs, & principalement dans les Gaules, où la nouvelle Secte du Pelagianiſme s'é-

toit élevée contre la doctrine de ſaint Auguſtin ſon grand adverſaire. Cela luy fit croire qu'il ſe pourroit rétablir parmi ces gens-là. Mais comme il ſe vit également rejetté des Catholiques & des Semi-pelagiens, qui affectoient plus que tous les autres, de faire paroître qu'ils abhorroient le Pelagianiſme; il prit enfin, par une inſigne fourberie, le parti de contre-faire le penitent, & d'abjurer ſeulement de bouche ſon hereſie; croyant qu'il pourroit rentrer par là dans ſon Eveſché, où il trouveroit les voies de la retablir.

439.

Quem dudum amiſſi Epiſcopatus intemperans cupido exagitabat, multimodâ arte fallendi, correctionis ſpeciem præferens, molitus eſt in Communionem Eccleſiæ irrepere. *Proſper in Chron.*

Sur cette reſolution il fut à Rome ſe jetter aux pieds du Pape Sixte III. & n'oublia rien de tout ce que la plus fine hypocriſie, car il eſtoit naturellement grand Comedien & grand fourbe, peut inventer d'artifice, mettant tout en uſage, larmes, gemiſſemens, humi-

humiliations, prieres, proteſtations pour luy perſuader qu'il eſtoit parfaitement contrit & converti ; qu'il abjuroit de tout ſon cœur toutes ſes erreurs, pour obtenir de luy la grace d'eſtre receu à ſa Communion.

Il y avoit danger que ce Pape, qui étoit extrémement bon, ne ſe laiſſât ſurprendre à tant de belles apparences d'une veritable converſion, & qu'il ne crût que c'étoit là le retour de l'enfant prodigue, que luy, qui eſtoit le Pere commun de tous les Chreſtiens, devoit recevoir à bras ouverts dans ſa maiſon. Mais le Diacre Leon, qui connoiſſoit parfaitement l'eſprit de ce fourbe, découvrit ſi bien à ce bon Pontife les embûſchés qu'il luy dreſſoit, l'aſſeurant que c'eſtoit un loup déguiſé en agneau qui vouloit rentrer dans la Bergerie dont il avoit eſté chaſſé : qu'on

Sed his inſidiis Sixtus Papa Diaconi Leonis hortatu occurrens, nullum aditum peſtiferis conatibus patere permiſit.

luy en ferma de nouveau toutes les portes, en luy ôtant toute eſperance de pouvoir jamais faire réüſſir ſes pernicieux artifices. Et cela fut ſi agreable à tous les Catholiques, qu'ils eurent autant de joye de ce qu'on avoit repouſſé cette méchante bête, que ſi c'eût été la premiere fois que le ſaint Siege eût condamné cette ſuperbe hereſie de Pelagius.

Et ita omnes Catholicos de rejectione fallacis beſtiæ gaudere fecit, quaſi tunc primũ ſuperbiſſimã hæreſim Apoſtolicus gladius detruncaſſet.

Ce fut là l'une des dernieres bonnes actions que fit le Pape Sixte par les bons avis de ſaint Leon, qui luy ſucceda l'année ſuivante, & acheva, quand il fut Pape, ce qu'il avoit ſi heureuſement commencé n'eſtant que Diacre. Comme il avoit contracté grande amitié avec Proſper d'Aquitaine, quand ce grand défenſeur de la doctrine de ſaint Auguſtin fit le voyage de Rome pour informer le Pape Celeſtin des nouveaux Dogmes des Se-

440.

Lib. de Prov. cap. 6.

mi-pelagiens qui la combattoient dans les Gaules ; il le voulut avoir auprés de soy, comme le Pape Damase avoit fait de saint Jerôme. Ensuite ayant appris que Julien aprés avoir été chassé de Rome s'étoit retiré dans la Champagne d'Italie, où il répandoit de nouveau le venin de ses erreurs, il y envoya ce Grand-homme, qui agit avec tant de zele, tant de force d'esprit, & de succés contre cet imposteur ; qu'il fut enfin contraint de s'aller cacher dans le fond de la Sicile, où d'Evesque estant devenu Maître d'Ecole en un pauvre Village, il y mourut, abandonné de Dieu & des hommes, dans ses erreurs.

Hieronym. Gennad de vir ill.

444.

Lib. de promiss. Dei.

V. Praef. in 2. tom. Supp. D. Aug.

Cependant Prosper estant retourné à Rome, y continua si heureusement ses travaux contre ceux qui tâchoient encore d'y faire revivre cette heresie : qu'elle fut bien-tost aprés entierement

Phot. Bibl. lib. 1.

éteinte dans tous l'Italie. Et afin qu'elle ne pût reprendre de nouvelles forces par aucun artifice, & par surprise, saint Leon écrivit à l'Evesque d'Aquilée Metropolitain de la Province d'Istrie, où ce qui restoit d'Ecclesiastiques infectez du Pelagianisme s'étoient retirez contre-faisant les Catholiques, qu'on avoit tres-mal fait de les recevoir sans qu'on les eût examinez auparavant, pour se bien informer de leur foy; que c'estoit là introduire des loups couverts de peaux de brebis dans la bergerie du Seigneur, où ils ne manqueroient pas de faire un étrange ravage, si l'on n'y donnoit promptement bon ordre. Surquoy il luy ordonne de tenir une Assemblée de tous les Evesques de sa Province, & d'y faire comparoître tous ceux qu'on avoit receus dans leurs Dioceses avec tant

Epist. 86.

Lupos oviũ pellibus tectos in ovile dominicum non depositis bestiarum animis introisse. *Ibid.*

d'imprudence, avant qu'on leur eût fait abjurer l'hereſie des Pelagiens, de laquelle ils eſtoient ſuſpects, pour avoir eu beaucoup d'habitude avec eux.

Et pour empeſcher qu'on ne ſoit trompé par leur hyprocriſie, il veut qu'ils condamnent tout ouvertement non ſeulement leurs erreurs, mais auſſi les Auteurs de ces erreurs ; qu'ils declarent & & proteſtent qu'ils ſe ſoûmettent à tous les Decrets autoriſez du ſaint Siege qu'on a faits contre eux ; qu'ils les reçoivent & les approuvent en tout ſans aucune modification : & que pour plus grande aſſeurance de leur bonne foy, ils faſſent cette declaration, & cette proteſtation par un écrit ſigné de leur main, & conceu en termes ſi clairs & ſi précis, qu'il n'y ait rien d'obſcur & d'ambigu qui les puiſſe favoriſer. *Car nous ſçavons*, dit-il, *que la fineſſe &*

Damnent apertis profeſſionibus ſuis ſuperbi erroris Autores: *Epiſt.* 86. *ad Aquil. Epiſ.*

Errorem ſuũ & ipſos erroris authores damnari à ſe ſine ambiguitate fateantur. *Epiſt.* 85. *ad ſept. Epiſc. Altin.*

Omniaque Decreta Synodalia quæ ad exciſionẽ hujus hæreſeos Apoſtolicæ Sedis confirmavit

l'artifice de ces gens-là conſiſte à donner à chaque partie de leurs méchantes propoſitions, quelque ſens diſtingué de celuy qu'ils ſçavent qu'on doit condamner, de ſorte qu'ils croyent par là les pouvoir ſauver & ſoûtenir qu'elles n'ont rien qui ne ſoit orthodoxe.

Aprés cela peut-on douter que dans l'ancienne Egliſe on ait obligé des Eccleſiaſtiques, & des Laïques, à ſigner un Ecrit ou un Formulaire, par lequel on condamne ſans aucune ambiguité, ſans équivoque, & ſans reſtriction, certains dogmes, ou certaines propoſitions avec leurs Auteurs? Et cette voye que ſaint Leon prit pour détruire le Pelagianiſme fut ſi efficace, qu'il abolit par là dans l'Italie tout ce qui y reſtoit encore de cette hereſie, comme fort peu de temps aprés il rüina celle des Priſcillianiſtes en Eſpagne.

auctoritas, amplecti ſe, & in omnibus approbare plenis & apertis, ac propriâ manu ſubſcriptis proteſtationibus eloquantur, nihil inveniatur in verbis obſcurum, nihil ambiguum. Quoniam novimus hanc iſtorum eſſe verſutiam, ut in quacúque particulâ Dogmatis execrandi, quam à damnandorum ſoliditate diſcreverint, nihil ſibi ſenſuum ſuorũ æſtiment non eſſe ſalvum. *Epiſtol. ad Epiſc. Aquil.*

Il y avoit environ ſoixante & cinq ans que cette hereſie avoit commencé d'infecter l'Eſpagne, par l'artifice & la méchanceté d'un grand hypocrite nommé Priſcillien. Cet Eſpagnol eſtoit homme de qualité, tres-riche, fort bien fait, ayant les manieres agreables, douces, inſinuantes, & flateuſes, avec une éloquence naturelle ſoûtenuë de beaucoup d'eſprit & de ſçavoir; mais par malheur ſa curioſité l'avoit porté trop loin, s'étant fort appliqué dés ſa jeuneſſe à l'étude de l'Aſtrologie judiciaire, & meſme des pernicieux ſecrets de la Magie, qui lui avoit gâté l'eſprit. Et ce qui acheva de le perdre, en luy corrompant entierement les mœurs, fut le commerce qu'il eut avec les Diſciples d'un certain Marc Egyptien de la Secte des Gnoſtiques, deſquels il apprit toutes ces abominables

Sever. hiſtor. libr 2. Familiæ nobilis, prædives opibus,, acer, inquies facundus, multa lect one eruditus &c.

impuretez qui font horreur à lire dans saint Epiphane, & dont ces detestables Heretiques se soüilloient dans leurs assemblées, soûtenant qu'elles estoient non seulement permises, mais aussi tres-bonnes, & qu'on en devoit faire un agreable sacrifice à Dieu.

Hæres. 26.

August. hær. cap. 70.

Estant tel que je viens de dire, il voulut s'ériger en Chef de parti, & se faire heresiarque, en formant une nouvelle Secte qui n'estoit pas tant une nouvelle heresie, qu'un effroyable composé de tout ce qu'il y avoit de plus méchant dans toutes celles qui avoient precedé la sienne. Car il nioit la distinction & la pluralité des personnes dans la Trinité, comme les Sabelliens; la Divinité de JESUS-CHRIST, comme les Ebionites; la liberté de l'homme, qu'il soûmettoit à une fatale necessité qui luy est imposée par les Astres, comme le vouloient

S. Leo. Epist 93.

Nullus penè invenitur error de quo non traxerit impietas ista contagium. *S. Leo illud.*

loient quelques-uns des anciens Philoſophes. Il tenoit deux principes, l'un du bien & l'autre du mal, & condamnoit le mariage comme les Manichéens, la pluſpart des Dogmes deſquels il avoit adoptez, & principalement tout ce qui regarde cette infame liberté qu'ils donnoient de ſe ſoüiller de toutes ces impuretez qu'ils avoient priſes des Gnoſtiques.

Et parce que la ſeule découverte de ces horribles deſordres eſtoit capable de le rendre non ſeulement odieux, mais auſſi execrable à tout le monde, & de ruiner entierement ſa Secte; il avoit établi parmi ſes Diſciples cette maxime, qu'ils pouvoient jurer, en ſe parjurant, pour garder inviolable leur ſecret, qu'il n'eſtoit rien de tout cela; & ſoûtenoit que le menſonge, appuyé d'un parjure n'eſtoit point peché. *Auguſtin. de hæreſ. c. 70.*

Augustin. 2. Retract. c. 11. Ce qui obligea saint Augustin, ainsi qu'il nous l'apprend, de composer son Livre du mensonge.

Or comme cet Heresiarque voyoit d'une part, & sçavoit même par son experience que l'homme a naturellement beaucoup de penchant à la volupté, qui corrompit tout le monde avant le deluge; & que de l'autre il connoissoit assez le foible des femmes, qui se laissent prendre aisément à une belle apparence de piété; il contrefit si bien le Saint, qu'il n'y eut jamais un plus grand hypocrite que cet imposteur. En effet, jamais homme ne parut plus dégagé du monde, dont il affectoit un tres-grand mépris en toutes choses, en ses habits simples & pauvres, en son maintien, en ses paroles, en son air modeste, humble & mortifié, en sa maniere de vivre fort austere;

Sever. histor. ib. 2.

& en ſes aumônes, qu'il faiſoit liberalement de ſes grands biens, ne parlant au reſte que de penitence, de jeûnes, de veilles, d'oraiſon, & de mépris de toutes les choſes du monde, pour s'unir parfaitement à Dieu. De ſorte qu'il acquit bien-toſt dans l'Eſpagne la reputation d'un Grand-homme de Dieu, & d'une fort ſublime ſainteté, qui luy attira la veneration de tout le monde.

Sur tout, les femmes qui ſe laiſſent ſurprendre plus facilement à ces apparences trompeuſes, & dont la curioſité, qui leur eſt ſi naturelle, leur fait aimer la nouveauté, l'extraordinaire & l'éclat, principalement en matiere de devotion, couroient en foule à luy, pour ſe mettre ſous ſa direction, quoy qu'il ne fût encore que Laïque. Et comme d'ailleurs il eſtoit ſçavant, qu'il parloit bien, & qu'il ſçavoit admirablement

Humilitatis ſpeciem ore & habitu prætendens, honorem ſui & reverentiâ cunctis injecerat.

Ad hoc mulieres novarum rerum cupidæ, fluxâ fide, & ad omnia curioſo ingenio catervatim ad eum confluebant.

l'art de perſuader, & de s'inſinuer adroitement dans les eſprits, en les flatant d'une maniere fine & ſpirituelle: il ſe vit en peu de temps Chef d'un fort grand parti répandu dans la pluſpart des Provinces de l'Eſpagne, non ſeulement de femmes & de peuple, mais auſſi de gens de qualité & d'Eccleſiaſtiques, entre leſquels il y avoit meſme quelques Eveſques, qui, auſſi bien que tous les autres, s'attachoient à luy comme à un grand Saint.

Multos nobilium pluresque populares auctoritate perſuadendi, & arte blandiendi allicuit in ſocietatem.

Perfidiæ iſtius tabes pleraque Hiſpaniæ perva erat, quin & nonnulli Epiſcoporum depravati.

S'eſtant ainſi bien établi par ſon hypocriſie dans l'eſtime du monde, il ne douta point du ſuccez de ſon entrepriſe. Car en effet depuis qu'on eſt prevenu d'un homme qu'on croit eſtre Saint, on ſe ſoûmet aveuglément à tout ce qu'il ordonne, & l'on prend ſans aucune repugnance toutes ſes déciſions comme des Oracles, particulierement quand

elles ſont favorables aux inclinations de la nature corrompuë. Ainſi ce ſcelerat n'eut pas grand' peine de perſuader à ſes diſciples, que pourvû que l'eſprit qui vient de Dieu, luy ſoit parfaitement uni, par une certaine eſpece d'oraiſon qu'il leur enſeignoit, on pouvoit, & meſme on devoit abandonner la chair à toutes ſes convoitiſes, ſans que Dieu y prenne intereſt, & le trouve mauvais, puis qu'elle n'eſt point de luy, & qu'elle ne vient que du méchant principe, de meſme que le mariage.

C'eſt ſur ce deteſtable Dogme que les femmes qui n'aimoient pas leurs maris, les quittoient malgré qu'ils en euſſent; & les maris auſſi leurs femmes de l'humeur deſquelles ils ne s'accommodoient plus : & que les uns & les autres, comme tous ſes diſciples, faiſoient à ſon exemple. *Sever. lib. 2.*

tous enſemble oraiſon, comme s'ils euſſent eſté dans l'état d'innocence, & ſe ſoüilloient enſuite de toutes ſortes d'impuretez. Car c'eſt là qu'aboutiſſent ordinairement ces nouvelles doctrines, ces enthouſiaſmes, & ces nouveaux genres d'oraiſon plus fanatiques que myſterieux, de certains faux illuminez & prétendus ſpirituels, qui commençant par l'eſprit, pour tromper le monde, ne manquent gueres de finir par la chair.

On en a vû de nos jours, & meſme depuis peu, de funeſtes exemples, qui doivent avertir les Eveſques de veiller dans leurs Dioceſes ſur la conduite de ces Directeurs d'éclat, ſoit Reguliers, ſoit Seculiers, qui par la belle apparence d'une myſterieuſe nouveauté, & de certains rafinemens d'oraiſon myſtique, & de devotion, que ni les ſaints Peres, ni les Apoſtres, ni Jesus-

CHRIST, ne nous ont jamais enſeignez, s'attirent une grande ſuite, ou il y a danger qu'il n'y ait ſouvent de la cabale que l'on doit tenir pour ſuſpecte.

C'eſt par cet artifice que ce fourbe de Priſcillien forma cette pernicieuſe Secte dans l'Eſpagne, où par une fatale contagion, qui ſuit ordinairement l'hereſie, elle s'étendit bien-toſt preſque par toutes les Provinces ſans qu'on s'en apperçût, parce que la grande maxime de ces heretiques étoit de ſe cacher comme leur Chef, de garder inviolablement le ſecret de leurs Aſſemblées, & de nier hardiment toutes choſes.

Celuy qui l'a découvrit le premier, & qui s'y oppoſa, fut Adyginus Eveſque de Cordouë, homme à qui ſa vertu donnoit beaucoup d'autorité. Mais comme il ne ſe trouvoit pas aſſez de force pour agir contre un hom- *Sever. lib. 2.*

me qui eſtoit à la tête d'un parti ſi puiſſant & ſi nombreux, il employa dans ce combat un autre Eveſque nommé Idacius, Prelat fort venerable, pour ſon grand âge, & ſon experience, & redoutable aux Heretiques pour ſon ſçavoir & pour ſon zele. Mais parce que ſon zele eſtoit un peu trop ardent & trop vif, il entreprit d'abord ſi bruſquement deux Eveſques Inſtantius & Salvien, qui ſoûtenoient le parti de Priſcillien, & les pouſſa eux & leurs amis avec tant de chaleur, ſans garder aucune meſure, ni de charité, ni de bien-ſéance; qu'il aigrit le mal au lieu d'y remedier. De ſorte qu'aprés beaucoup d'inutiles diſputes qu'il y eut entre luy & ceux qui s'eſtoient rangez du coſté de ces deux Eveſques, il en falut venir à un Concile, qui fût aſſemblé à Saragoſſe, où ſe trouverent auſſi les Eveſques.

Is verò ſine modo & ultra quam oportuit Inſtantium ſocioſque ejus laceſcens &c. *Ibid.*

d'Aquitaine, qui avoient alors grande correſpondance avec les Eveſques d'Eſpagne.

C'eſt ici que parut le foible ordinaire des Heretiques, qui font les fiers dans les diſputes & dans les conferences qu'ils demandent; parce qu'ils ſçavent qu'ils n'ont qu'à y parler toûjours hardiment, à propos ou non, pour ſe vanter aprés cela d'y avoir eu l'avantage, la pluſpart de ceux qui y aſſiſtent n'eſtant pas capables pour l'ordinaire de diſcerner le vray d'avec le faux, ni de juger ſelon les formes de quel côté ſe trouvent à la fin de la diſpute la raiſon & la verité. Mais quand on les cite devant un Concile, où les articles conteſtés ſont examinez à fonds par des Juges ſçavans & éclairez, ſans que l'on puiſſe s'échapper par de vaines ſubtilitez, & par des faux-fuïans de certaines interpreta-

tions qui ne ſont fondées que ſur le caprice & l'eſprit particulier, & nullement ſur la tradition : ils refuſent toûjours opiniâtrement ſous divers faux pretextes d'y comparoître, ſçachant qu'ils ne pourroient reſiſter à la force de l'eſprit de Dieu, qui ſe fait entendre & s'exprime clairement & majeſtueuſement par les déciſions de ces Conciles.

Ces Priſcillianiſtes qui avoient diſputé ſi ſouvent, & avec tant de hauteur & de hardieſſe contre Idacius, ſe vantant toûjours d'avoir eu l'avantage ſur luy, ne voulurent jamais ſe preſenter devant leurs Juges en ce Concile. C'eſt pourquoy, comme on eut fait voir clairement qu'ils tenoient ces propoſitions qui y furent declarées Heretiques ; on y condamna ſolemnellement les Eveſques Inſtantius & Salvien, avec Helpidius & Priſcillien tous

Sever. ibid.

deux Laïques, & tous ceux qui auroient commerce avec eux; & l'on donna commiſſion à Ithacius autre Eveſque Eſpagnol plus ardent encore, & plus grand ennemi des deux Eveſques Priſcillianiſtes que ne l'eſtoit Idacius, de faire publier par tout, & executer les Decrets du Concile contre ces Heretiques.

Cependant les deux Eveſques Rebelles Inſtantius & Salvien, devenus plus opiniâtres, & plus irritez que jamais par cette condamnation, bien loin de ſe ſoûmettre au jugement du Concile, entreprirent la choſe du monde la plus inſoûtenable & la plus inſolente. Ce fut que pour donner encore plus de credit & d'autorité à leur Chef, ils s'aviſerent d'ériger une petite Ville en Eveſché, & d'y conſacrer Eveſque Priſcillien, quoy que Laïque, ce qui eſt contre les anciens Ca-

nons, qui attribuënt aux Metropolitains & aux Primats, le pouvoir de faire de nouveaux Evesches, encore pourveu que ce soit en des Viles considerables. Mais il ne joüirent pas longtemps du plaisir de ce faux triomphe. Car Idacius & Ithacius qui avoient entrepris de les ruiner, agirent ensuite de cette insolence si fortement contre eux, auprés de l'Empereur Gratien, Prince extrémement zelé pour la Foy Catholique, qu'il les bannit non seulement de leurs Evesches & de l'Espagne, mais aussi de toute l'étenduë de son Empire.

Pour se mettre à couvert d'une si furieuse tempeste qu'on avoit excitée contre eux, ils crurent qu'ils ne pouvoient rien faire de mieux que de surprendre le S. Siege, en protestant hautemẽt de leur innocence, & de la fausseté de tout ce qu'on leur impu-

toit principalement en matiere de doctrine, eſtant preſts d'abjurer toutes les hereſies dont ils étoient fauſſement accuſez. Il furent donc à Rome ; mais ils y allerent avec tant de ſcandale, & ſi peu de précaution, en preſchant leurs Dogmes dans l'Aquitaine, & traînant aprés eux des troupes de femmes, qui les ſuivoient par tout, ce qui faiſoit qu'on parloit d'eux d'une maniere tres-deſavantageuſe à leur honneur : que le Pape Damaſe informé de tout, ne voulut pas même ſouffrir qu'on les admît à ſa preſence. Ils ne furent pas mieux receus à Milan, où ſaint Ambroiſe qu'ils eſperoient pouvoir tromper, ne voulut pas ſeulement les voir.

Turpi ſanè pudibundoque comitatu &c. *Ibid.*

Ainſi ſe voyant rebutez du Pape, & de celuy de tous les Eveſques qui avoit alors aprés luy le plus d'autorité dans l'Egliſe d'Occident, ils reſolurent, pour

venir à bout de leur entrepriſe, d'employer la plus puiſſante de toutes les machines qui eſt l'argent, avec lequel ils corrompirent Macedonius Grand-Maiſtre du Palais Imperial. Celuy-ci qui avoit beaucoup de pouvoir ſur l'eſprit de ſon Maître, luy fit facilement accroire que ces Eveſques eſtoient de grands ſerviteurs de Dieu, injuſtement accuſez & perſecutez par l'envie d'Ithacius dont en effet la vie trop licencieuſe ne correſpondoit pas à la dignité de ſon caractere, de ſorte qu'on ſurprit la religion de ce Prince, qui croyant bonnement le bien qu'on luy diſoit de ces gens-là, ordonna par un Edit tout contraire au premier, qu'on les rétablît dans leurs Evêchez, ce que Macedonius fit executer; & il falut qu'Ithacius, qu'il vouloit faire prendre, ſe ſauvât dans les Gaules juſques à Treves, où il

trouva bien-toſt l'occaſion de retourner plus fort que jamais à la charge contre les Priſcillianiſtes. 383.

Car ſur ces entrefaites Maxime, qui commandoit l'armée Romaine en Angleterre, ayant eſté proclamé Empereur par les Legions, paſſa dans les Gaules, & aprés avoir fait tuer Gratien, que ſon armée avoit malheureuſement abandonné pour ſe rendre à ſon ennemi, il s'en rendît maître, & de toute l'Eſpagne ſans tirer l'épée: Ithacius qui ſe trouvoit alors à Treves où Maxime tenoit ſa cour, reprit cœur, eſperant que ce nouveau Prince, ſelon la coûtume des uſurpateurs, prendroit tout le contrepied de Gratien, qui ſéduit par les artifices de Macedonius avoit protegé les Priſcillianiſtes. Il les accuſa donc de nouveau avec plus d'ardeur que jamais devant Maxime, qui d'abord s'y prit

fort bien, renvoyant cette cauſe devant un Concile des Eveſques d'Eſpagne, & d'Aquitaine, qu'il fit aſſembler à Bordeaux, où, ſe-
385. lon les ordres exprés de l'Empereur, le Prefet des Gaules, & le Vicaire de l'Empire en Eſpagne firent mener Priſcillien & tous les Eveſques accuſez de cette hereſie, pour y répondre devant le Concile.

Le premier qu'on interrogea ſur les accuſations que formerent contre luy les deux Evêques Idacius & Ithacius fut cet Inſtantius, qui avoit pris ſi hautement le parti de Priſcillien. Mais comme il ne ſatisfit nullement par ſes réponſes, il fut ſur le champ condamné & depoſé de ſon Evêché par Sentence du Concile. Alors Priſcillien voyant qu'il ne pourroit jamais éviter une pareille condamnation, s'aviſa, avant qu'il fût interrogé d'en appeller

à l'Em-

l'Empereur, au jugement duquel il proteſtoit qu'il devoit eſtre renvoyé.

Ce fut ici que les Evêques du Concile manquerent extrémement à leur devoir, par une foibleſſe peu digne de ceux que le caractere ſacerdotal oblige à maintenir, au peril de leur vie, les droits inviolables de l'Egliſe. Car comme il s'agiſſoit en cette cauſe de juger de la doctrine, ce qui n'appartient qu'aux Evêques qui en ſont les Juges établis par le ſaint Eſprit, ils devoient ou faire le procez à Priſcillien comme à un muet, & le condamner ſur les témoignages tout manifeſtes qu'ils avoient de ſa deteſtable doctrine; ou s'ils luy eſtoient ſuſpects, & qu'ils cruſſent pouvoir eſtre legitimement recuſez, renvoyer cette cauſe à d'autres Evêques, ſans ſouffrir par leur ſilence, & par un lâche

Permiſſum id noſtrorũ inconſtantiâ, quia aut Sententiam in refragantem ferre debuerant, aut ſi hi ipſi ſuſpecti habebantur, aliis Epiſcopis audientiam reſervare, non cauſam Imperatori permittere.

acquiescement à cet appel, que l'on reconnût l'Empereur pour Juge de la foy.

Ainsi tous les accusez d'heresie furent conduits à Treves, & les deux Evêques accusateurs ne manquerent pas de s'y transporter afin de poursuivre leur accusation devant l'Empereur. Et c'est en quoy ce Prince & ces Evesques sont extrémement blâmables; l'un pour s'estre fait Juge dans une cause dont la connoissance n'appartient qu'à l'Eglise; les autres pour l'avoir reconnu en cette qualité, & plus encore pour avoir procuré de toute leur force la mort aux accusez : ce que l'Eglise abhorre & défend tres-étroitement à tous les Ecclesiastiques.

Aussi le plus saint homme de son temps l'admirable Martin Evesque de Tours, estant venu à Treves en mesme temps pour les

affaires de l'Egliſe, reprit ſeverement Ithacius, qui eſtoit le plus obſtiné & le plus ardent à pourſuivre cette accuſation, & fit tout ce qu'il pût pour l'obliger enfin à deſiſter, mais inutilement. Car il avoit affaire à un homme qui n'agiſſoit point par zele, mais par haine contre ſes ennemis, & pour ſatisfaire ſa paſſion par leur ſupplice, n'ayant nul égard à la ſainteté de ſon caractére & de ſa profeſſion: eſtant d'ailleurs impudent & audacieux, temeraire, grand parleur, voluptueux, & fort déreglé dans ſa vie.

Certè Ithacium nihil penſi, nihil ſanctì habuiſſe definio. Fuit enim audax, loquax, impudens, ſumptuoſus, vétri & gulæ plurimum impertiens. *Ibid.*

Il eut meſme l'audace & l'impudence de vouloir faire paſſer ce grand Saint pour Priſcillianiſte: car c'eſt ainſi qu'il appelloit tous ceux qui faiſoient profeſſion de ſuivre les voyes qui menent à la perfection chreſtienne, comme s'ils euſſent eſté des diſ-

ciples de Priscillien, dont tout l'exterieur par leur hypocrisie faisoit paroître une grande reforme. De sorte que le Saint fut obligé, laissant là cet opiniâtre, avec lequel il ne put rien gagner que des injures & des calomnies, de s'addresser à l'Empereur qu'il trouva beaucoup plus raisonnable que cet Evesque. En effet, comme il luy eut remontré, avec beaucoup de force & de respect, que c'estoit une entrepriſe criminelle & insoûtenable qu'un Juge seculier voulût juger d'une cause purement Ecclesiastique, & qu'il suffisoit que les Heretiques convaincus fussent punis de la peine que l'Eglise leur impose selon les Canons, sans qu'on en vînt à répandre le sang humain : ce Prince touché de ces remontrances suspendit d'abord le jugement ; & avant le depart du Saint, il luy promit qu'on ne les

feroit pas mourir. Mais s'estant laissé peu aprés gagner par quelques Evesques amis d'Ithacius, il leur fit faire leur procez sur d'horribles crimes dont ils étoient chargez, sur tout Priscillien qui fut convaincu de malefice, & confessa toutes les impuretez execrables de leur Assemblées nocturnes; où il avoit coûtume de prier tout nud avec les femmes qu'il avoit débauchées; surquoy Maxime luy fit trancher la tête & à plusieurs de ses complices & de ses sectateurs, & relegua les autres dans les Isles au delà de l'Angleterre.

Auditum convictumque maleficii, nec diffitentem obscœnis se studuisse doctrinis; nocturnos et à turpium fœminarum egisse conventus, nudumque orare solitum.

Ce jugement rendit Ithacius tres-odieux à tous les gens de bien. Sulpice Severe, qui florissoit en ce temps-là, & de qui nous tenons cette Histoire, écrit vivement contre luy, & dit que des gens indignes de vivre avoient esté condamnez à la mort

Hoc fere modo homines luce indigniſſimi pessimo exemplo necati

aut exiliis mulctati ſúr.

& à l'exil, ce qui fut d'un tres-pernicieux exemple. C'eſt qu'il croioit qu'on n'avoit encore rien veu de pareil. Pour ce qui regarde l'exil, on ne peut nier qu'il n'ait tort. Car tout le monde ſçait que Conſtantin bannit les Eveſques qui refuſerent de ſouſcrire à la condamnation d'Arius, qu'il punit auſſi de l'exil; ce que les autres Empereurs ont fait aprés luy.

Pour la peine de mort il eſt vray qu'on ne l'avoit pas encore impoſée juſqu'alors aux Heretiques; mais ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe tres-juſtement uſer contre eux de cette rigueur, comme on a depuis ſouvent fait. Et ſans parler de ceux qui ont prouvé dans leurs écrits qu'il eſtoit non ſeulement permis, mais auſſi tres-bon d'en uſer ainſi: il ne faut que voir ce qu'a écrit ſur cela ſaint Leon, lorſque donnant,

comme nous le dirons bien-toſt, les ordres neceſſaires pour agir en Eſpagne contre l'hereſie de Priſcillien, il louë Maxime de cette action, & dit : *Que la rigueur & la ſeverité de ſa juſtice contre cet Hereſiarque & ſes diſciples que ce Prince fit mourir, a eſté d'un fort grand ſecours à la clemence de l'Egliſe. Car bien qu'elle ſe contente de la douceur du jugement que les Evêques portent ſelon les Canons contre les Heretiques obſtinez, & qu'elle ne veüille point de ſanglantes executions : Elle ne laiſſe pas d'eſtre beaucoup aidée & bien ſoûtenuë par les ſeveres Conſtitutions des Empereurs, puiſque la crainte d'un ſi rigoureux ſupplice fait quelquefois que les Heretiques recourent au remede ſpirituel, pour guerir la maladie mortelle de leur hereſie par une vraye converſion.*

Profuit diu iſta diſtrictio Eccleſiaſticæ lenitati, quæ etſi ſacerdotali contenta judicio cruentas refugit ultiones : ſeveris tamen Chriſtianorum Principum Conſtitutionibus adjuvatur, dum ad ſpiritale non nunquam recurrunt remedium, qui timent corporale ſupplicium. *S. Leo. Epiſt. 95. ad Turib.*

Ce n'eſt donc pas préciſément pour leur ſupplice qu'Ithacius

devint si odieux aux Catholiques, veu principalement que quand ils ne l'eussent pas merité selon les Loix pour la seule heresie, ils le devoient tres-justement souffrir pour les suites de leur heresie ; je veux dire pour les horribles crimes dont ils furent convaincus, & que, comme dit saint Leon c'eût esté violer toutes les Loix divines & humaines, renverser l'Etat, & rompre le lien le plus saint & le plus indissoluble de la societé civile, que de laisser vivre des gens d'une profession si déteſtable. Mais ce qui rendit tres-coupable cet Evêque, fut qu'outre qu'il s'adressa à un Tribunal seculier dans une cause purement Ecclesiastique, ayant de plus accusé de plusieurs grands crimes ces Heretiques, il procura leur mort autant qu'il pût, ce qui est contraire aux Loix de l'Eglise. C'est pour-

Videbant enim omnem curam honestatis auferri, omnem cõjugiorũ copulam solvi, simulque divinum jus humanumque solvi. si hujusmodi usquam vivere cum tali professione licuisset.

Ibid.

pourquoy quand les Ecclesiastiques, implorent contre eux le secours des Princes & des Magistrats, ils protestent toûjours qu'ils souhaittent tellement leur correction, que neanmoins ils ne demandent point qu'on les puniſſe du dernier ſupplice, mais plûtoſt qu'on leur faſſe miſericorde, laiſſant toutefois les Juges en liberté d'agir ſelon les Loix pour le bien de l'Egliſe & de l'Etat.

Ce qu'il y eut en ceci de plus déplorable, c'eſt que cette action d'Ithacius fut cauſe qu'il ſe fit pour un temps une eſpece d'aſſez dangereux Schiſme dans les Gaules. Car d'une part un Eveſque d'une grande autorité, nommé Theognoſtus, l'ayant hautement condamnée, & s'eſtant meſme enſuite ſeparé de ſa Communion fut ſuivi en cela de la pluſpart des Eveſques, qui crurent comme *Sever. dialog.* 3.

luy qu'ils ne pouvoient communiquer avec un homme qui avoit deshonoré & ſon caractere & l'Egliſe, en ſe ſoüillant du ſang de ceux deſquels il avoit procuré la mort. Mais d'autre part, pluſieurs gagnez par Ithacius, dont ils eſtoient ou les complices ou les approbateurs, ſe joignirent à luy, & ſe voyant fortement appuyez de la faveur du Prince qui ſoûtenoit Ithacius; ils
386. s'aſſemblerent tous à Treves en une eſpece de Concile, ou plûtoſt en un Conciliabule, où il fut abſous & declaré juridiquement innocent, par la Sentence qu'ils rendirent en ſa faveur.

Il arriva neanmoins une choſe qui leur donna beaucoup d'inquietude. Comme ils eurent porté ce jugement, ils apprirent que le ſaint Eveſque Martin étoit déja proche de Treves, où il venoit une ſeconde fois, afin

Sever. ibid.

entr'autres choſes, d'interceder pour la vie de quelques Officiers qui avoient toûjours gardé une inviolable fidelité à Gratien, & ne s'étoient jamais voulu joindre à ceux qui l'avoient ſi miſerablement abandonné. Ces Eveſques eurent grand' peur qu'un homme de ſi grande autorité pour la ſainteté de ſa vie, autoriſée par tant de merveilles qu'il operoit tous les jours, & qui avoit déja ſi hautement condamné l'action d'Ithacius, ne refuſât de communiquer avec eux, ce qui aſſurément affoibliroit fort leur parti, par la ſuite qu'auroit un ſi grand exemple. Et ils eurent ſujet de craindre cela dautant plus, que le jour précedent ils avoient obtenu de Maxime, qu'il envoyeroit des troupes en Eſpagne, avec ordre de faire main baſſe ſur tout ce qu'on pourroit découvrir de Priſcillianiſtes.

Le ſaint Eveſque, fort bien averti de tout, entra dans Tréves, aprés avoir fait aſſurer Maxime qu'il venoit avec un eſprit de paix, contre ce qu'on avoit dit de luy, pour porter l'Empereur à luy défendre l'entrée de la Ville. Il fit d'abord tout ce qu'il put pour obtenir la grace de ces Officiers, qui avoient toûjours ſuivi Gratien, & ſur tout empeſcher qu'il n'envóyât les Tribuns en Eſpagne avec ce cruel ordre qu'il avoit déja donné d'y faire paſſer par le fil de l'épée tous les Priſcillianiſtes. Car outre qu'en ſon particulier il n'aimoit pas qu'on punît de mort les Heretiques, n'y ayant point juſqu'à ce temps-là d'exemple de cette rigueur, il craignoit que pluſieurs Catholiques des plus gens de bien ne fuſſent enveloppez dans ce maſſacre, parce qu'on prenoit pour des

Priſcillianiſtes ceux qui par leur air modeſte & mortifié paroiſſoient eſtre d'une vie plus reguliere & plus reformée que les autres, ſans faire aucun diſcernement de ces hypocrites Priſcillianiſtes d'avec les vrays & ſolides devots.

Maxime auſſi de ſon côté à l'inſtance de ces Eveſques, que ſaint Martin n'avoit pas encore voulu voir, & qui l'appelloient Priſcillianiſte, à cauſe de l'auſterité de ſa vie, n'oublia rien de tout ce qu'il luy put repreſenter pour l'obliger à communiquer avec eux. Et comme il vit que le Saint ne ſe rendoit pas ni à ſes raiſons, ni à ſes prieres, il le quitta bruſquement & tout en colere, ordonnant ſur le champ qu'on allât promptemẽt executer les ordres qu'il avoit donnez contre les Priſcillianiſtes d'Eſpagne, & qu'on fît mourir ces Officiers

qui n'avoient pas voulu abandonner Gratien comme les autres qui l'avoient trahi. Alors le saint Evesque croyant que de deux maux il devoit choisir le moindre, en cedant pour un peu de temps à la violence qu'on luy faisoit, luy promit en cela tout ce qu'il voulut, pourveu qu'il revoquât ses ordres, comme il fit; n'ayant pretendu en les donnant que de l'obliger à luy accorder sa demande en faveur de ces Prelats Ithaciens.

Satius æstimans ad horam cedere, quam his non consulere quorum cervicibus gladius imminebat *Sever. dial. 3.*

Ainsi le jour suivant il assista avec eux à la ceremonie de l'ordination de Felix Evesque de Treves. S'il fit bien ou mal en cette action ce n'est pas à moy de le décider. Je diray seulement que dés le lendemain il s'en retourna fort triste, & se repentant bien fort de l'avoir faite, & que s'estant apperceu que ce don de miracles, dont Dieu l'avoit a-

Severibid.

vantagé, n'operoit plus en luy si souvent qu'il faisoit auparavant, il tâcha de reparer par sa penitence la perte qu'il venoit de faire. Pour le Schisme d'Ithacius il ne dura plus gueres, parce que Maxime son protecteur ayant été défait quelque temps aprés par le Grand Theodose, & tué 388.
dans Aquilée par les soldats, il *Isidor. de vir. illust. cap. 2.*
fut abandonné de tous les Evesques de son parti, & puni de l'éxil, où il mourut.

Cependant la mort de Priscillien ne fut pas la fin de son heresie. Ses sectateurs, qui l'avoient *Sever. histor. lib. 2.*
reveré pendant sa vie comme un grand Saint, l'honorerent comme un Martyr, aprés qu'on l'eut executé par l'ordre de Maxime. Ils firent mesme à quelque temps *Ibidi*
de là transporter ses os en Espagne, avec ceux de ses Compagnons qu'on avoit punis du mesme supplice, & ils leur firent

faire, par tout où ils purent, de magnifiq ues funerailles. Et comme aprés cela, les Viſigots, les Sueves, & les Vandales s'eſtant établis dans l'Eſpagne en diverſes Provinces, dont ils firent de nouveaux Royaumes, les Eveſques n'eurent plus la liberté de s'aſſembler pour les affaires de la Religion; ces Heretiques profitant d'une conjoncture ſi favorable ſe rendirent bien-toſt plus puiſſans qu'ils n'avoient encore eſté. De ſorte que ſous le Pontificat de ſaint Leon ils avoient leurs Eveſques qui preſchoient publiquement leur hereſie, l'appuyant de l'autorité de l'Ecriture, qu'ils détournoient avec une extréme impudence à leur mauvais ſens, par la meſme liberté que les Proteſtans ſe donnent de l'interpreter de la maniere qu'il leur plaiſt. C'eſt de quoy ſaint Leon fut averti & pleinement in-

S. Leo Epiſt. 93. ad Tur.

Ibid.

ſtruit par l'Eveſque Turibius.

Ce Saint-homme eſtoit Eveſque d'Aſtorga en Galice, où aprés avoir gouverné tres-long-temps cette Egliſe il finit heureuſement ſa courſe, plein de jours & de merites en une ſi haute opinion de ſainteté que l'Egliſe en celebre tous les ans la memoire en ſon Martyrologe le ſeiziéme d'Avril. Ce grand zele qui le conſumoit pour la maiſon de Dieu qu'il voyoit détruire en partie dans l'Eſpagne, par l'hereſie des Priſcillianiſtes, l'enflamma tellement, que nonobſtant ſon extréme vieilleſſe, il reſolut d'en parcourir toutes les Provinces, particulierement pour découvrir qu'elle eſtoit la cauſe d'un ſi grand mal, afin qu'on y pût promptement apporter un remede ſalutaire. Il le fit, & étant de retour aprés un travail ſi penible à ſon Eveſché, à la con-

ſervation duquel il avoit pourveu pendant ſon abſence, il écrivit d'abord aux deux Eveſques les plus autoriſez de ſa Province Ceponius, & Idacius; celuy-là meſme de qui nous avons la Chronique fort exacte, & il leur rendit conte de ce qu'il avoit remarqué dans ſes voyages; ſçavoir que la cauſe du grand progrés que faiſoit l'hereſie, eſtoit les Livres que les Priſcillianiſtes faiſoient paſſer pour Ecriture ſainte, & qu'ils prenoient grand ſoin de faire debiter dans toute l'Eſpagne.

Car ces Heretiques couverts, qui ne manquoient pas d'eſprit & de ſubtilité, non ſeulement falſifioient les Livres ſaints, & les détournoient à leur ſens, par de fauſſes interpretations: mais ils en publioient auſſi d'autres de la façon des anciens Heretiques, qui leur avoient donné des titres

fort ſpecieux, les appellant les Actes de ſaint André, de ſaint Jean & de ſaint Thomas, & c'eſtoit-là que parmi mille belles choſes qu'on y racontoit de ces Apôtres, qui en effet pouvoient les avoir faites, on leur en faiſoit dire d'autres tres-méchantes, dont ces impoſteurs ſe ſervoient comme d'autant de témoignages manifeſtes de l'Ecriture en faveur de leurs Dogmes.

Cet artifice leur reuſſit, car comme ils les avoient écrits en langue vulgaire, le mieux ſans doute & le plus poliment qu'ils avoient pû; le peuple, les ignorans, dont le nombre eſt tres-grand, & ſur tout les femmes, ordinairement trop curieuſes de la nouveauté, s'y laiſſerent ſi bien prendre: qu'on ne pouvoit plus les deſabuſer ni les perſuader que ce n'eſtoit pas là l'Ecritu-

Et per hanc occaſionem deceptæ ſunt mulierculæ oneratæ peccatis quæ ducuntur variis deſideriis. *Hyeron. in Iſai.*

re ſainte. Et c'eſt le mal dont ſaint Jerôme ſe plaignit long-temps auparavant à cette meſme occaſion des Priſcillianiſtes. C'eſt pourquoy le Saint-homme Turibius écrivit contre ces méchans Livres, dont il expoſa les erreurs & en fit une liſte, & puis il pria les Eveſques de les proſcrire & d'en défendre la lecture; afin que perſonne ne pût s'excuſer & dire comme auparavant qu'il les retenoit de bonne foy, & les liſoit les croyant bons.

Ex quibus Scripturis diverſa teſtimonia blaſphemiis omnibus plena, ſub titulis ſuis adſcripta digeſſi, quibus etiam ut potui pro ſenſus mei qualitate reſpondi. *Epiſt. Turib ad Idac. & Cepon.*

Cela fait voir qu'en condamnant quelque Livre, il faut montrer ce qu'il a de méchant & de condamnable, comme avant que de condamner un criminel, il faut qu'on luy faſſe ſon procez, ou ſon crime ſoit averé, par ſa propre confeſſion, ou par des preuves & des témoignages irreprochables. Toutes les condamnations qui ſe font autrement ne

Ut poſthac nemo quaſi inſcius rerũ dicat ſe ſimpliciter Libros hujuſmodi vel habere vel legere. *Epiſtol. Turib ad Idac. & Cepon.*

passeront jamais pour justes ; autrement il n'y a personne, pour innocent qu'il soit, qui ne puisse estre condamné justement, ce qui est manifestement contre les Loix divines & humaines.

Or Turibius sçavoit bien que quand il s'agit d'une doctrine qui regarde la Foy, & sur laquelle il y a contestation dans une grande partie de l'Eglise, on doit s'adresser au Pape, qui en vertu de sa Primauté a droit d'en juger ; comme nous avons veu que les Evesques de France s'adresserent au Pape Innocent X. au sujet des cinq propositions tirées du Livre de Jansenius Evesque d'Ipres. C'est aussi par cette raison que le saint Evesque, aprés avoir écrit à ses Confreres, pour avoir leur union en cette cause, ne manqua pas d'avoir recours en cette occasion au Pape saint Leon. Outre la Lettre qu'il luy

écrivit pour luy rendre conte de ſes voyages & de l'état où il avoit trouvé la Religion dans l'Eſpagne; il lui envoya un memorial contenant les principales erreurs des Priſcillianiſtes, qu'il reduiſit à ſeize articles, & l'écrit dans lequel il les refute.

Epiſtolæ ſermo, & commonitorii ſeries, & libelli tui textus. S. Leo Epiſtol. 93.

Saint Leon qui eſtoit fort ſçavant, & qui avoit déja une parfaite connoiſſance de cette hereſie, luy récrivit une belle & grande Lettre, dans laquelle, aprés l'avoir extrémement loüé de ſon zele, il luy marque d'abord le propre caractere de cette maudite Secte, en diſant que c'eſt un effroyable composé de tout ce qu'il y a de plus méchant dans toutes celles qui l'ont precedée, & dans la doctrine de ces Philoſophes Payens, qui détruiſoient le franc-arbitre, en ſoumettant la volonté de l'homme à une fatale neceſſité qui l'entraîne, ſans qu'-

elle puiſſe s'y oppoſer. Et comme il avoit en horreur ce pernicieux Dogme, qui ruïne tout le fondement de la Morale, il voulut avant toutes choſes le combattre, & en montrer la fauſſeté en ce peu de paroles qui compreanent tout. *S'il eſt permis de croire & d'enſeigner cette doctrine, on ne doit plus ni récompenſer la vertu, ni punir le crime; & toutes les loix non ſeulement humaines, mais auſſi divines, n'ont plus de force, & peuvent eſtre violées impunément; parce qu'on ne pourra jamais prononcer en jugement, ni en faveur des bonnes actions, ni contre les méchantes, ſi une fatale neceſſité pouſſe & emporte par ſon mouvement celuy de la volonté.*

Quod ſi id credi liceat, & doceri, nec virtutibus præmiũ, nec vitiis pœna debebitur. Omniaque non ſolùm humanarum legũ, ſed etiam divinarũ Conſtitutionum decreta ſolventur. Quia neque de bonis, neque de malis actibus ullum poterit eſſe judicium, ſi in utramque partem fatalis neceſſitas motum mentis impellit. *S. Leo ibid.*

Peut-on douter aprés cela que ſaint Léon ait crû ce que la Foy nous oblige de croire, ſçavoir que la grace efficace nous fait tellement agir, qu'elle ne nous

impoſe aucune neceſſité, mais qu'elle nous laiſſe inviolable nôtre libre arbitre, ou la liberté d'indifference, par laquelle nous pouvons prendre lequel il nous plaira des deux partis, & faire ou le bien par la grace, ou le mal de nous-meſmes.

Saint Leon s'eſtant declaré ſur ce point fondamental de la Morale du Chriſtianiſme ; & ſur lequel ſont établies toutes les exhortations, les promeſſes, & les menaces que Dieu nous fait dans l'Ecriture, pour nous obliger à garder ſes Commandemens, expoſe dans la ſuite de ſa Lettre, & refute en fort peu de mots, mais pleins de ſubſtance, les erreurs contenuës dans les ſeize articles propoſez par Turibius. Je me contente d'en produire trois, dans la refutation deſquels il y a quelque choſe de plus particulier, & de plus propre à bien faire

faire connoître l'esprit, le sçavoir, & la sage conduite de ce Grand Pape.

L'un de ces trois articles est celuy qu'on trouve le premier dans cette liste que Turibius en a faite, & par lequel on voit, dit saint Leon, que les Priscillianistes, suivant le Dogme de Sabellius, ont un sentiment tres-impie de la Tres-sainte Trinité, en ce qu'ils soûtiennent que ce qu'on appelle le Pere, le Fils, & le saint Esprit n'est qu'une seule Personne : *Comme si cette mesme personne qui est Dieu, avoit seulement divers noms, & qu'elle fût appellée tantôt Pere, maintenant Fils, & puis saint Esprit, & que celuy qui engendre ne fût pas une personne distincte ni de celuy qui est engendré, ni de celuy qui procede de tous les deux.* Voila ce que saint Leon a dit de la Procession du saint Esprit en termes plus

Tanquam idem Deus nunc Pater, nunc Filius, nunc Spiritus sanctus nominetur, nec alius sit qui genuit, alius qui genitus est, alius qui ab utroque procedit. S. Leo *Epistol.* 73.

clairs que les autres, expliquant ainſi, ſans aucune ambiguité, ce qu'il tenoit de la Tradition, ſelon laquelle on ne s'eſt jamais aviſé de nier que le ſaint Eſprit procedât du Pere & du Fils, juſqu'à ce malheureux Schiſme des Grecs, qui leur a coûté la perte de l'Empire d'Orient & de leur liberté, dans ce déplorable eſclavage, où ils vivent les plus miſerables de tous les hommes ſous la tyrannie Ottomane.

Le ſecond de ces trois articles que j'ay choiſis eſt contenu dans le quinziéme du Memorial de Turibius, où il ſe plaint de ce que les Priſcillianiſtes avoient corrompu les veritables Ecritures & en publioient de fauſſes, dans les Livres apocryphes qu'ils faiſoient paſſer pour Canoniques. Sur quoy ſaint Leon dit que c'eſt ce qu'il avoit déja ſceu par le rapport de perſonnes dignes de foy,

Scripturas veras adulterant, falſas inducunt.

& qu'il en estoit pleinement convaincu, ayant plusieurs de ces Exemplaires de l'Ecriture qu'ils avoient falsifiez & corrompus, par l'infidelle Traduction qu'ils en avoient faite en beaux termes, ce qu'on voit manifestement en ces paroles. *Car comment*, dit-il, *pourroient-ils tromper les personnes simples, s'ils ne frottoient de miel les bords de leurs coupes empoisonnées, de peur que l'on ne trouve trop amere & desagreable la boisson qui doit donner la mort à ceux qui la prennent. Il faut donc que les Evesques s'appliquent avec tres-grand soin à donner ordre par leurs Ordonnances, que personne ne lise ces faux Exemplaires qui sont si differens des veritables.* Aprés quoy il conclut, *Que si quelque Evesque ne défend pas à ses sujets de retenir ces Livres apocryphes, ou s'il permet en son Eglise de lire, comme s'ils estoient Canoniques, ces*

Quomodo enim decipere simplices possent, nisi venerata pocula quodam melle prælinirent, ne usquequaque sen irentur insuavia quæ essent futura mortifera. Curandum ergo est, & sacerdotali diligentia maximè providendum, ut falsati codices & à sincera veritate discordes in nullo usu lectionis

habeantur. Ut de ſi quis Epiſcopo ſu vel apocry-pha haberi per domos non prohi-buerit, vel ſub Canoni corum no-mine eos co-dices in Ec cleſia permi-ſerit legi qui Priſcillianæ adulterii â ſunt emen datione vi-tiati, hæreticum ſe no-verit judici dum. Quo niam qui a-lios ab erro re non revo-cat, ſeipſum errare de-monſtrat.

Exemplaires que Priſcillien a falſifiez ſous pretexte de les rendre plus corrects ; il doit ſçavoir qu'il ſera tenu pour Heretique, parce que celuy qui ne retire pas les autres de l'erreur, fait voir manifeſtement que luy meſme eſt dans l'erreur. Peut-on parler plus clairement, & plus fortement que cela, en un ſujet de cette importance, où il s'agit de conſerver la pureté de la Foy, en conſervant dans ſa pureté la ſource de laquelle on la doit tirer.

Enfin le troiſiéme article eſt celuy qui eſt compris dans le Chapitre ſuivant, où Turibius ſe plaint des pernicieux Ecrits de Dictinius. Pour entendre ceci, il faut ſçavoir que ce Dictinius étoit fils d'un Eveſque d'Eſpagne nommé Symphoſius grand Priſcillianiſte, qui l'ordonna Preſtre, & l'empoiſonna du venin de ſon hereſie. Comme Symphoſius eut

esté condamné avec les autres partisans de cette heresie, au Concile de Sarragosse, où il ne voulut pas comparoître; il tâcha de trouver les voyes de faire sa paix ne pouvant se resoudre à perdre son Evesché. Pour cet effet il fit si bien qu'il fut plus heureux que les autres, qui n'ayant pû obtenir audiance du Pape Damase, auprés duquel ils avoient pretendu se justifier, furent encore rebutez de saint Ambroise qui ne voulut pas seulement les voir. Symphosius & son fils protesterent qu'ils estoient tout prêts de faire de bonne foy tout ce qu'il leur ordonneroit; sur quoy le S. les ayant écoutez ils promirent entr'autres choses de condamner authentiquement tout ce qu'ils avoient fait & enseigné contre la Religion Catholique, & Dictinius s'obligea de luy-mesme à se contenter de son

Sent. defin. Conc. Tolet. 1. 400.

ordre de Prêtrise, sans pretendre jamais de s'élever jusqu'à l'Episcopat.

Mais les fourbes estant retournez en Espagne avec des Lettres que le saint Prelat Ambroise écrivit en leur faveur aux Evêques d'Espagne, firent tout le contraire de ce qu'ils avoient promis. Car ils soûtinrent comme auparavant leur heresie, & Symphosius eut l'audace de consacrer Dictinius Evesque d'Astorga; sur quoy n'ayant pas voulu comparoître en un Concile tenu à Tolede, dont les Actes se sont perdus, ils furent tous deux deposez. Et ce fut alors que le saint homme Turibius fut mis en la place de Dictinius. Ces deux Relaps toutefois se reconnurent quelque temps aprés, & s'estant presentez devant les Peres d'un autre Concile de Tolede, que nous appellons le premier, ils y

Ibid.

firent publiquement abjuration de leur hereſie, & enſuite on voulut bien ſouffrir qu'on les rétablît dans leurs Sieges, bien entendu aprés la mort, ou la ceſſion volontaire de ceux qui y avoient eſté ſolemnellement établis, & de plus à condition que la Communion Eccleſiaſtique à laquelle ils ſeroient receus, demeureroit ſuſpenduë juſqu'à ce qu'ils euſſent obtenu celle du Pontife Romain & de l'Eveſque de Milan.

Ainſi Dictinius ne fut pas effectivement rétabli dans ſon Siege, car il mourut avant Turibius qui quarante-ſept ans aprés ce Concile de Tolede écrivit à ſaint Leon cette Lettre où dans le Chapître ſeiziéme, il ſe plaint des pernicieux Livres de cet homme, qui les avoit écrits avant ſon abjuration, & qui n'ayant pas eſté ſupprimez fai-

ſoient un grand mal dans toute l'Eſpagne. Le ſaint Pape répond à cela que ceux qui retiennent encore, & liſent avec tant de plaiſir ces Livres de Dictinius, ne ſont point du tout excuſables, & que quelque veneration qu'ils ayent pour ſa memoire, ils doivent faire grande difference de Dictinius converti à Dictinius heretique Priſcillianiſte, dont il faut qu'ils eſtiment & loüent la retractation, & non pas la doctrine qu'il a enſeignée de vive voix, & par écrit, lorſqu'il eſt tombé dans l'erreur. C'eſt pourquoy il declare, *Qu'on ne doit point tenir pour Catholiques ceux qui ſe ſervent de ces Livres qui ont eſté ſolemnellement condamnez, non ſeulement par l'Egliſe, mais auſſi par les Auteurs meſmes qui les ont faits.*

Nec inter Catholicos cenſeatur quiſquis utitur ſcriptis non ab Eccleſiâ ſolùm Catholicâ, ſed etiam à ſuo auctore damnatis S *Leo Epiſt.* 93.

Qui peut douter aprés cela qu'il ne faille obliger ceux qui revien-

reviennent de l'erreur, non seulement à l'abjurer selon les formes prescrites par l'Eglise, mais aussi à condamner formellement les Livres qu'ils ont faits pour la soûtenir, & que de peur qu'ils n'infectent de leur venin ceux qui prennent plaisir à les lire, pour l'estime qu'ils font de leurs Auteurs, on ne doive les supprimer, & beaucoup plus ceux de ces Heretiques obstinez qui n'ont jamais abandonné leur heresie. Et c'est ce que pendant que j'écris cette partie de mon Histoire le Roy Louis le Grand vient de faire par son Edit, le Parlement par son Arrest, Monseigneur l'Archevesque par son Ordonnance, à laquelle il a joint la liste des Livres Heretiques qui sont supprimez, avec défense sous de griéves peines à tous Libraires & Imprimeurs de les imprimer, de les vendre & de les

retenir, & à tous les particuliers de les lire.

Or parce que Turibius avoit averti ſaint Leon qu'il y avoit quelques Eveſques qui favoriſoient ces Heretiques, voici comme il en parle. *En quelle conſcience peuvent-ils s'attribuer l'honneur d'eſtre Eveſques, eux qui ne travaillent point pour le ſalut des ames qu'on leur a confiées? Les bêtes feroces battent la campagne pour ſe jetter ſur leur proye, & ils ne ferment pas la bergerie. Les larrons dreſſent des embuſches pour y entrer, & ceux qui doivent eſtre en ſentinelle pour les découvrir ne veillent pas pour empeſcher que l'on ne ſoit ſurpris. La maladie contagieuſe croît, & l'on ne ſonge pas à y apporter remede. Et quand ces Evêques, bien loin de faire leur devoir, ne veulent point s'accorder avec ceux qui le font, & quand meſme il font ſemblant d'anathematiſer*

Quâ conſcientiâ honorem ſibi præſticum vindicât qui pro animabus ſibi creditis non laborant? Beſtiæ irruunt, & ovium ſepta nõ claudunt; fures inſidiantur, & excubias non prætendunt, morbi crebeſcunt, & remedia nulla proſpiciunt. Cùm autem etiam illud addunt ut his qui ſolicitius agunt conſẽtire detrectent, & im-

par leurs ſouſcriptions des propoſitions impies condamnées déja par tout le monde, que veulent-ils que l'on croye d'eux ſinon qu'ils ne ſont point du tout du nombre de nos Freres, mais qu'au contraire ils ſont du parti de nos ennemis ?

pietates olim toto orbe damnatas ſubſcriptionibus ſuis ſe anathematizare diſſimulant quid ſe intelligi volunt ; niſi quod nõ de numero fratrum, ſed de parte ſunt hoſtium. *S. Leo Epiſt. 93.*

Aprés avoir répondu aux articles propoſez par Turibius, ſaint Leon luy declare que pour remedier efficacement au mal que cauſe dans l'Eſpagne une ſi damnable hereſie : il ne trouve pas de meilleur moien qu'un Concile national ; où les Eveſques de toutes les Provinces s'aſſemblent dans le lieu qu'ils trouveront le plus commode. Et pour cet effet il écrit aux Eveſques des Provinces de Tarragone, de Carthage, de Luſitanie, & de Galice, & donne ordre à Turibius de leur faire tenir ſeurement ſes Lettres, l'avertiſſant en meſme temps que ſi quelque choſe empeſche qu'on

ne puiſſe aſſembler tous ces Evêques dans un Concile general de toute la nation : il faut du moins qu'on en tienne un de la Province de Galice , afin qu'on puiſſe au plûtoſt apporter quelque remede à un ſi grand mal.

Galliciæ ſaltem in unum conveniant Sacerdotes. .... quò citius vel Provinciali Cõventu remedium tantis vulneribus afferatur.

Ce que ſaint Leon craignoit arriva : car comme la Galice ,qui eſtoit alors d'une grande étenduë , ſe trouvoit ſous la domination de Rechila Roy des Sueves , & que les autres Provinces d'Eſpagne eſtoient ſous celle de Theodoric Roy des Viſigots , ces deux Princes qui n'eſtoient pas amis , ne voulurent point permettre que les Eveſques qui leur eſtoient ſujets , s'aſſemblaſſent hors de leur Royaume. Cela pourtant n'empeſcha pas qu'il n'y eut en Eſpagne un Concile National compoſé de deux , qui ſe tinrent en meſme-temps , l'un en Galice Royaume des Sueves ,

& l'autre en celuy des Visigots. Car sur l'avis qu'eut saint Leon de ce different qui estoit entre les deux Roys, il écrivit encore aux Evesques des Provinces de Tarragone, de Carthage, de Lusitanie, & à ceux d'Andalousie, leur ordonnant de s'assembler à part au mesme-temps que les Evesques de Galice, ausquels il envoya de nouvelles instructions, tiendroient leur Concile. Et il voulut que les uns & les autres, comme s'ils eussent esté tous ensemble dans une mesme assemblée, agissent de concert contre les Priscillianistes.

In Præfat. Concil. Bracar. 1.

En effet ils le firent; ceux de Galice, qui, comme on le croit, s'assemblerent à Lugo, ne manquerent pas de communiquer aux autres les Instructions qu'ils avoient receuës de saint Leon; & ceux du Royaume de Theodoric, qui selon la commune o-

pinion tinrent leur Concile à
Ibid. Tolede, envoyerent à Balconius Metropolitain & Primat de Brague, qui preſidoit au Concile de Galice, la Regle & la Profeſſion de Foy, & les Decrets qu'ils firent contre l'hereſie de Priſcillien. Cette Regle de Foy ou ce Symbole que l'on a inſeré hors de ſa place parmi les Actes du
Concil. Tolet. ann. premier Concile de Tolede, eſt le premier de tous où l'on trou-
400. ve cette addition touchant le ſaint Eſprit : *Qui à Patre Filioque procedit; qui procede du Pere & du Fils*, ce que les Peres de ce Concile avoient pris de la Lettre de S. Leon à Turibius, où pour confondre les Priſcillianiſtes, qui confondoient les trois perſonnes de la Trinité dans une ſeule, il montre qu'il faut neceſſairement que celuy qui engendre ſoit une Perſonne diſtincte de celuy qui eſt engendré, & que le ſaint Eſ-

prit qui procede de l'un & de l'autre, l'eſt auſſi de tous les deux.

Lorſque les Viſigots ſe convertirent de l'Arianiſme à la Foy Catholique ſous le Roy Recarede, ils firent leur Profeſſion de Foy avec cette addition au Symbole. Leurs Loix ordonnent qu'on la retienne toûjours, & qu'on ne reçoive les Juifs qui voudront embraſſer le Chriſtianiſme qu'avec cette Confeſſion de Foy. L'Egliſe la receut auſſi, comme on le voit au Symbole de Charlemagne qui fut recité au Concile VI. d'Arles ; & l'Egliſe Romaine, qui n'eut encore fort long-temps aprés cela que le Symbole des Apoſtres, quoy qu'elle crût comme tous les autres Egliſes, que le ſaint Eſprit procede du Pere & du Fils, ainſi qu'on le voit par la Lettre de ſaint Leon, ne ſe ſervit, dans les

Leg. Viſigot. lib. 12. apud Iſid.

Conc. Arel. 6. an. 813. Car. Magn. 13.

1014. *Berno. Abb. Aug. de reb. admiſſ ſpect.*

ſacrées ceremonies du Symbole de Nicée & de Conſtantinople avec cette addition qu'à l'inſtance que l'Empereur ſaint Henry en fit au Pape Benoiſt VIII. afin de garder l'uniformité dans la Profeſſion de Foy, & qu'on vît que tous chantant également le meſme Symbole avoient auſſi une meſme créance.

Ainſi c'eſt au Grand Pape ſaint Leon qu'on doit cette explication qui fut ajoûtée au Symbole de Conſtantinople, & que toute l'Egliſe a receuë, les Grecs meſmes dans l'union ſolemnelle qu'ils ont faite avec la Latine à Lyon & à Florence, & qu'ils ont enſuite rompuë par une horrible perfidie, que la Juſtice divine, irritée par leurs trop frequentes recheutes dans la meſme infidelité, a punie enfin par la perte de leur Empire, & de leur liberté.

Voilà ce que fit ſaint Leon dans ſon Pontificat contre les Priſcillianiſtes, les Pelagiens & les Manichéens, pour nettoyer de cette vermine la ſainte Egliſe. Mais ce n'eſt-là que le commencement, & comme le prelude des belles & grandes choſes qu'il a heureuſement executées pour ſon ſervice. Quand un fameux General d'armée, également ſage, vaillant & heureux, aprés pluſieurs petits combats, où il a toûjours eu l'avantage, trouve un puiſſant ennemy en raſe campagne avec toutes ſes forces : alors il fait connoître à toute la terre ce qu'il vaut, en luy donnant bataille, & remportant par ſon entiere défaite une Victoire complete qui le couronne d'une gloire immortelle. Ainſi aprés avoir battu ces reſtes d'Hereriques déja foudroyez par l'Egliſe, ſaint Leon trouvant un nouvel

ennemi dans l'Hereſiarche Eutychez appuyez du ſecours d'un Empereur, & d'un furieux Patriarche d'Alexandrie, ſuivi d'un parti formidable d'Evêques & de Moines revoltez, donne un nouvel éclat à ſon merite, en combattant ces Heretiques, & remportant ſur eux cette glorieuſe Victoire, qui luy a fait acquerir le ſurnom de Grand. C'eſt ce qu'il faut maintenant voir dans les Livres ſuivans

HISTOIRE DU PONTIFICAT DE SAINT LEON LE GRAND.

LIVRE SECOND.

IL y avoit déja dix-huit ans que l'Egliſe avoit condamné au Concile d'Epheſe l'Hereſie de Neſtorius, toute oppoſée au grand Myſtere de ANN. 448.

l'Incarnation : lorſqu'elle ſe vit attaquée par un autre Hereſiarque, qui prenant tout le contrepié du premier alla donner aveuglement dans l'autre extrémité, qui n'eſt pas moins contraire à l'admirable œconomie de ce meſme myſtere. Nous ſçavons tous que la Foy nous enſeigne qu'il conſiſte en ce que la Perſonne du Verbe divin s'eſtant unie ſubſtantiellement à la ſainte Humanité de JESUS-CHRIST, formée par l'operation du ſaint Eſprit dans le ventre virginal ; il n'y a dans ce divin Sauveur du monde que la ſeule Perſonne du Verbe ſubſiſtante dans ſes deux Natures tres-diſtinctes, la Divine, qu'il a de toute éternité comme Fils de Dieu ; & l'Humaine, qu'il a priſe dans la plenitude des temps, & ſelon laquelle il eſt Fils de l'homme ; il eſt né, il a ſouffert, il eſt mort & reſſuſcité pour

la redemption & le ſalut de tout le genre humain.

Il y a deux erreurs diametralement oppoſées l'une à l'autre, de deux Hereſiarques, qui ſur un meſme faux principe par lequel on confond la nature avec la perſonne, s'eſtant jettez dans deux extrémitez toutes contraires, ont combattu ce Myſtere ineffable en deux differentes manieres. La premiere eſt celle de Neſtorius Patriarche de Conſtantinople, qui veut que comme il y a deux Natures en Jesus-Christ, il y ait auſſi deux Perſonnes, l'une ſimplement homme, conceu du ſaint Eſprit, né d'une Vierge, mort & reſſuſcité; & l'autre le Verbe divin, qui ne s'eſt point uni ſubſtantiellement à cette Humanité, mais qui habite ſeulement dans cet homme admirable comme dans ſon Temple, où il s'eſt ſervi de cet inſtrument pour

operer tous ces effets miraculeux que nous liſons dans l'Evangile ; de ſorte que ſelon cette hereſie le Fils de Dieu ne s'eſt point fait homme, & la Vierge n'eſt pas Mere de Dieu, mais ſeulement de cet homme qui eſt né d'elle, ce qui ruine tout le myſtere de l'Incarnation.

L'autre hereſie toute contraire à celle-cy, & qui n'eſt pas moins oppoſée à cet adorable Myſtere, eſt celle d'un des plus grands adverſaires que rencontra Neſtorius quand il publia ſes erreurs. Celuy-ci fut Eutychez Archimandrite, c'eſt-à-dire, Abbé du plus grand & du plus celebre Monaſtere de Conſtantinople, & qui s'eſtoit acquis une fort grande reputation, pour le grand zele qu'il avoit témoigné en combattant avec ſes Moines de toute ſa force l'hereſie de Neſtorius, & à Conſtantinople, & au S. Con-

cile d'Epheſe, où elle fut ſolemnellement condamnée. Mais comme le zele, s'il n'eſt moderé par la prudence qui regle toutes les vertus, & retenu par celle-ci dans les bornes que luy preſcrivent la raiſon, les loix, & ſur tout la Foy devient aſſez ſouvent extravangance, emportement, folie, fureur, & meſme quelque choſe de pis : celuy qui échaufoit ce Moine trop ardent, quoi qu'il fût extrémement vieux, l'emporta ſi loin, qu'en attaquant aveuglément ſon adverſaire dans l'extrémité en laquelle il eſtoit tombé, il ſeprecipita dans l'autre, où il fit une ſeconde hereſie plus pernicieuſe encore & beaucoup moins ſoûtenable que la premiere.

Car ſoit que pour la haine & l'averſion qu'il avoit de Neſtorius il le voulût combattre en tout, ſans conſiderer que tout ce

que diſent les Heretiques n'eſt pas toûjours hereſie ; ſoit qu'il confondît comme luy la nature avec la perſonne, contre ce qu'eux-meſmes croioient du Myſtere de la Trinité, où il y a trois perſonnes parfaitement diſtinctes en une ſeule nature : il eſt certain qu'il donna dans l'extremité toute oppoſée à celle que Neſtorius avoit embraſſée. Celuy-ci reconnoiſſoit deux Natures en J. C., mais auſſi il reconnoiſſoit deux Perſonnes ; & celuilà confeſſant, comme il le devoit, en J. C, une ſeule Perſonne, vouloit auſſi, pour combattre Neſtorius en tout, qu'il n'y eût qu'une ſeule nature, contre la verité qui tient le milieu entre ces deux erreurs, reconnoiſſant contre Neſtorius la ſeule Perſonne du Verbe divin en JESUS-CHRIST ; & deux Natures tres-diſtinctes & unies en cette divi-

ne

ne perſonne, ſans mélange, & confuſion, contre l'hereſie d'Eutychez.

Ce Moine donc s'eſtant mis dans l'eſprit que pour n'admettre qu'une ſeule Perſonne en Jesus-Christ il ne faloit auſſi reconnoître en luy qu'une ſeule Nature, s'alla d'abord imaginer que le Verbe s'eſtoit formé luy-meſme dans le Ciel un corps d'une matiere celeſte, & qu'il l'avoit fait paſſer par la Vierge comme par un canal, ſans rien prendre de ſa ſubſtance. Mais s'eſtant apperceu qu'il s'enſuivroit de là que la ſainte Vierge ne ſeroit pas Mere de Dieu, ce qu'il avoit condamné dans Neſtorius, il changea d'avis, & dit, comme il s'en expliqua luy-meſme ſans biaizer au Concile de Conſtantinople, qu'à la verité avant l'union du Verbe avec la ſainte Humanité il y avoit deux Natures, la divi-

Liberat. in Breviar.

Ap. Concil. Calch. Act. 1.

ne dans Dieu, & l'humaine dans la Vierge, deſquelles JESUS-CHRIST fut compoſé dans l'Incarnation ; mais qu'aprés l'union de ces natures des deux il ne s'en eſtoit fait qu'une ; la divine par cette union ayant tellement conſumé & transformé en ſoy l'humaine, qu'elle avoit ceſſé d'eſtre ce qu'elle eſtoit auparavant ; de ſorte qu'il n'eſtoit demeuré en JESUS-CHRIST que la ſeule Nature divine du Verbe, ſous l'image & ſous l'apparence d'un corps humain, qui avoit ſemblé naître, ſouffrir, eſtre mort & reſſuſcité, & monté au ciel, quoy que dans la verité rien de tout cela n'ait eſté qu'en apparence : ce qui eſt détruire tout le Myſtere de l'Incarnation & de la Redemption des hommes.

* Voilà ce que ſaint Proſper d'Aquitaine & ſaint Leon nous apprennent de l'hereſie d'Euty-

Sub ſpecie hominis ſolam in eo Verbi Dei fuiſſe naturam. *Proſper. in Chron.*

Ipſâ unione, ex duabus naturis facta eſt una, humanitate conſumptâ, ita ut tantum illuſio fuerit quicquid humani apparuit. *S. Leo Serm. 27. cap. 5.*

Aſſerentes ſolam Deitatis in Chriſto fuiſſe naturâ, nec carnis humanæ quan ſumpſit ex Beata Maria Virgine habuiſſe penitus veritatem. *Serm. 65.*

* Jeſũ Chriſtum ſimulatoriè credit

chez, qu'ils connoiſſoient ſans doute beaucoup mieux, & qu'ils expliquent auſſi bien plus nettement que tous les autres. Ce n'eſt pas qu'Eutychez oſaſt dire tout ouvertement que JESUS-CHRIST n'avoit qu'un corps apparent & phantaſtique, & point d'ame, que la divinité, ce qu'il avoit pris de Valentin, de Manes, & d'Appollinaire, comme le remarque ſaint Leon en l'Epître cent trente-quatriéme : il laiſſoit tirer aux autres cette conſequence qui ſuit manifeſtement de ſon erreur, & ſe contentoit de ſoûtenir, comme il fit toûjours opiniâtrement, qu'aprés l'union du Verbe avec l'humanité il n'y eut plus qu'une ſeule nature en JESUS-CHRIST, & qu'il n'eut pas un corps formé de la ſubſtance de la Vierge & conſubſtantiel au noſtre, & que tous ceux qui reconnoiſſoient en luy deux Na-

omnia egiſſe, nec verum in ipſo corpus, ſed phantaſticã corporis ſpeciem oculis apparuiſſe credentium. *Epiſt.* 134.

Ut quod noſtri ſimilis fuit atque conformis quædam noſtræ naturæ fuerit imago non veritas *Ep.* 27. *ad Pulcher.*

tures, diviſant JESUS-CHRIST en deux, dont l'un eſtoit Fils de Dieu, & l'autre Fils de l'homme, eſtoient Neſtoriens; & tout cela parce qu'il confondoit ici comme Neſtorius la Nature avec la Perſonne, ne voyant pas ni l'un ni l'autre, que comme ils reconnoiſſoient dans la Trinité une nature en trois Perſonnes, ce qui n'eſt qu'un ſeul Dieu, ils devoient auſſi confeſſer & adorer au Myſtere de l'Incarnation une ſeule Perſonne en deux Natures, d'où reſulte un ſeul JESUS-CHRIST Dieu homme, un ſeul Fils de Dieu & de l'homme tout enſemble.

Ce fut donc là l'hereſie d'Eutychez, qu'il crut pouvoir établir d'autant plus facilement & plauſiblement qu'elle eſtoit oppoſée à celle de Neſtorius, & qu'il ſembleroit n'agir en cela que par un bon zele, pour em-

pescher que cette heresie qu'on avoit en horreur particulierement à Constantinople & à Rome, ne se rétablît insensiblement sous d'autres termes, qui, à ce qu'il disoit, partageoient Jesus-Christ en deux, comme faisoient les Nestoriens. Pour cet effet il écrivit au Pape saint Leon en termes generaux, que ces Heretiques commençoient à reprendre de nouvelles forces, & qu'il y avoit grand danger qu'estant soûtenus de plusieurs qui avoient les mesmes sentimens, quoy qu'exprimez d'une autre maniere, ils ne répandissent bien-tost le venin de leur heresie dans tout l'Orient.

Le Saint qui sçavoit avec quelle ardeur cet Archimandrite avoit combattu le méchant Dogme de Nestorius, luy écrivit une Lettre fort obligeante, dans laquelle il le louë de son zele, & Index animi tui est ferme quem sumpsimus, un-

de non ambigimus auctorem Catholicæ Fidei Dominũ tibi in omnibus affuturum S. *Leo Epiſtol. 9.*

du grand ſoin qu'il a de conſerver la Foy Catholique dans ſa pureté, l'aſſurant que Dieu, qui en eſt l'Auteur & le Protecteur, ne manquera pas de l'aſſiſter en toutes choſes, & principalement dans une ſi ſainte entrepriſe ; & que pour luy, quand il ſçauroit quels ſont les fauteurs de cette hereſie, il y donneroit l'ordre neceſſaire, & tâcheroit de faire en ſorte qu'on arrêtât le cours d'un ſi grand mal.

Eutychez ayant pris adroitement cette precaution, qui pouvoit faire croire à ceux auſquels il montroit cette Lettre qu'il étoit fort approuvé du Pape, ſe mit à debiter ſon erreur plus hardiment, quoy qu'encore en particulier, & entre ſes amis, qui le viſitoient en ſon Monaſtere. D'abord il pervertit ſans peine tous ſes Moines, qui par complaiſance, ou par intereſt, ou, comme

la plus grande partie, par ignorance, eſtant preoccupez de cette fauſſe perſuaſion, qu'ils ne pouvoient jamais manquer en obeïſſant en toutes choſes ſans raiſonnement à leur Abbé, & en croyant tout ce qu'il leur diroit, ſe mirent aveuglément de ſon côté.

Il en attira pluſieurs autres, qui ſur ce qu'ils l'avoient toûjours reconnu grand ennemi de la doctrine de Neſtorius, croioient bonnement qu'il n'en vouloit qu'au Neſtorianiſme, & que pour n'eſtre pas Neſtorien il faloit ſuivre ſa créance. Mais quand il avoit affaire à des gens plus éclairez qui lui montroient la fauſſeté de ſa doctrine, par l'Ecriture comme elle eſt expoſée par les Peres, & par les Conciles repreſentant toute l'Egliſe : il diſoit, comme font les Proteſtants, qu'il ne s'atrêtoit point

Conc. Conſt. ap. Concil. Calched. Act. 1.

aux Peres qui pouvoient s'eſtre trompez; qu'il ne vouloit que l'Ecriture, & qu'on ne luy montreroit jamais qu'elle ait dit en termes formels, qu'aprés l'union il y a deux Natures en JESUS-CHRIST.

C'eſtoit en vain qu'on s'efforçoit de lui faire comprendre qu'il ſuffiſoit que la choſe ſignifiée par ces termes y fut clairement expoſée, comme les Peres au grand Concile de Nicée avoient décidé par l'Ecriture la conſubſtantialité du Verbe, quoy que ce terme *Conſubſtantiel* ne s'y trouvât pas. Il demeuroit toûjours opiniâtre ſur ce faux principe, Que l'Ecriture n'aiant point dit qu'il y eût deux natures en JESUS-CHRIST, il n'en faloit admettre qu'une.

Liber Brev. ap 11. *Conc. Conſt ap. Concil. Calched. Act.* 1.

Cela fut cauſe qu'Euſebe Evêque de Dorylée en Phrygie, celuy de tous ſes amis qui avoit le plus

plus souvent & le plus fortement disputé contre luy, voyant qu'il ne pouvoit ramener à la créance Catholique ce dangereux homme, qui par son autorité & par la reputation qu'il s'estoit acquise, pourroit faire beaucoup de mal, en corrompant l'esprit de bien des gens ausquels il inspiroit son heresie; se resolut de se servir d'une fort belle occasion qu'il avoit de remedier promptement à un si grand mal. Flavien Patriarche de Constantinople y tenoit alors un Concile de trente-deux Evesques, pour décider entr'autres choses du differend qu'il y avoit entre le Metropolitain de Sardis en Lydie, & quelques Evesques de sa Province. Eusebe qui estoit un des membres de ce Concile, y presenta sa requeste contre Eutychez, conjurant les Peres de l'obliger à se rendre au Concile, où il estoit prest de le

convaincre d'une damnable heresie, dont il n'avoit jamais pû le faire revenir ; protestant ensuite qu'il seroit inutile qu'on luy fît faire une nouvelle tentative sur l'esprit de cet obstiné, qui ne se vouloit pas rendre à ses raisons.

Il ajoûta que la chose pressoit extrémement, & qu'il y avoit danger que son heresie ne fît bien-tost de grands progrez ; parce qu'il avoit fait porter à tous les Monasteres de Constantinople; de Calcedoine & des environs un écrit contenant en forme de Profession de Foy ses Dogmes Heretiques, pour obliger les Abbez & les Moine à y souscrire. Cela se trouva veritable par l'information que l'on en fit, suivant l'ordre du Concile, auquel on rapporta que les Abbez avoient refusé tout net de signer l'écrit d'Eutychez, ayant tous suivi l'exemple de l'Archimandri-

te Martin qui renvoya les porteurs de l'écrit avec cette ſage réponſe, *Quand il s'agit de quelques propoſitions qui regardent la Foy, ce n'eſt pas à moy d'y ſouſcrire ; cela n'appartient qu'aux Evêques qui ont ſeuls le pouvoir d'en juger.*

Non meum ſubſcribere, Epiſcoporũ tantum eſt.

Le Concile donc ayant receu les excuſes d'Euſebe fit citer juſques à trois fois Eutychez, parce qu'il s'eſtoit excuſé premierement ſur ce qu'il avoit reſolu de ne ſortir jamais de ſon Monaſtere, où il pretendoit eſtre comme un mort dans ſon ſepulchre ; & puis ſur ſon indiſpoſition qui ne luy permettoit pas de ſortir. Mais enfin, comme aprés la troiſiéme citation on luy eut accordé un delay de ſept jours qu'il avoit demandé pour rétablir ſes forces, qu'il diſoit eſtre affoiblies par ſa maladie : il ne manqua pas d'y comparoître au huitiéme jour, mais d'une maniere

à laquelle on ne s'attendoit pas. Car il entra dans le Concile accompagné des principaux Officiers de l'Empereur, qui entreprit ſa défenſe, par une intrigue de Cour dont il faut maintenant que je dévelope le Myſtere & les ſuites, qui furent tres-funeſtes à la Religion & à l'Etat.

Il y avoit déja trente-huit ans que Theodoſe le jeune fils d'Arcadius regnoit en Orient, avec
446. plus de bonheur, de paix, & de tranquillité qu'on n'en pouvoit attendre en ce malheureux tems, où une furieuſe inondation de peuples Septentrionaux s'eſtoit répanduë de tous côtez ſur les Provinces de l'Empire; lorſqu'une ſoudaine revolution qui ſe fit à la Cour changea tout à coup avec la forme du Gouvernement toute la face des affaires. Ce Prince qui avec toutes ſes bonnes inclinations avoit l'eſprit foible &

tres-peu capable du Gouvernemẽt d'un ſi grand Empire, s'étoit pourtant mis en état d'y bien réüſſir, comme il fit, en aſſociant à l'Empire, & declarant Auguſte l'année même de ſa majorité Pulcheria ſa ſœur aiſnée, Princeſſe de beaucoup d'eſprit, d'une rare vertu & d'une prudence extraordinaire à ſon âge de dix-ſept à dixh-uit ans, ſur laquelle il ſe repoſoit de toutes choſes ; & qui en effet gouverna pour luy tres-ſagement, & tres-heureuſement veu le malheur des temps, leſpace d'environ trente ans.

Mais comme on a quelquefois veu des favoris qui n'eſtant propre qu'à divertir le Prince vouloient gouverner l'Etat, & qui aprés avoir penſé tout perdre ſe perdoient eux-meſmes, en tombant par leur mauvaiſe & malheureuſe conduite dans la juſte diſgrace de leur maître : c'eſt auſ-

ſi ce qu'on vit à la Cour de Theodoſe dans le funeſte changement qui s'y fit par l'avarice & par l'ambition d'un favori. Celuy-ci fut un méchant Eunuque nommé Chryſaphius, qui par ſes manieres flateuſes & complaiſantes, eſtant d'ailleurs grand fourbe, & fort adroit, ſçût ſi bien ſe rendre agreable à Theodoſe, qu'il devint inſenſiblement enfin Maître abſolu de ſon eſprit, qu'il tournoit ſans peine comme il vouloit.

Niceph libro 4. cap. 47.

Or il eſtoit grand ennemy du Saint-homme Flavien, que ſon merite reconnu de tout le monde & appuyé de la puiſſante recommandation de Pulcheria, avoit élevé depuis peu ſur le trône Patriarcal. La haine qu'il avoit conceuë contre luy, venoit non ſeulement de ce qu'on l'avoit élû malgré les pourſuites qu'il avoit faites pour un autre, mais auſſi de l'affront qu'il croyoit en

avoir receu, dans une occasion où le saint Prelat luy avoit genereusement refusé ce qu'il en pretendoit tirer injustement. Car comme il luy eut fait dire sous-main, qu'il estoit à propos qu'il fît quelque honnête present à l'Empereur en reconnoissance de ce qu'il l'avoit fait élire; le saint Prelat luy envoya quelques pains qu'il avoit benits pour les offrir à Theodose. L'Eunuque avare fort surpris de voir un present de cette nature qui ne satisfaisoit nullement son avarice, car il pretendoit bien en profiter, eut l'effronterie de luy faire dire tout ouvertement & sans biaiser, que c'estoit de l'or qu'il devoit donner & non pas du pain. A quoy Flavien repliqua sur le champ pour toute réponse, qu'il n'avoit point d'or que celuy des vases sacrez, qui n'étoient pas à luy, mais à son Eglise, & aux pau-

vres, quand la necessité l'obligeroit à les employer pour leur nourriture.

Cela piqua si fort Chrysaphius & le mit en telle fureur, qu'il resolut de ne rien épargner pour perdre le saint Patriarche, & le renverser de son trône. Mais comme il estoit persuadé qu'il ne viendroit jamais à bout de son dessein, tandis que Flavien seroit appuyé d'une aussi puissante protection que celle de Pulcheria; voyant d'ailleurs qu'il ne pourroit jamais esperer de plus haute fortune que celle d'estre le premier dans les plaisirs du Prince, sans avoir aucune part au gouvernement, tandis qu'elle seroit Maîtresse des affaires; sa haine jointe à son ambition & à son avarice, le poussa si loin, qu'elle luy fit mesme entreprendre de la détruire, & de la faire chasser de la Cour.

Pour cet effet il se servit adroi-

tement, mais avec une extréme malignité, d'un peu de chagrin qu'avoit l'Empereur, & de la colere où eſtoit l'Imperatrice Eudocia ſa femme, pour une action aſſez mal entenduë que Pulcheria avoit faite peu de jours auparavant, & qui aſſurément ne pouvoit plaire ni à l'un ni à l'autre. Car cette Princeſſe, pour corriger l'Empereur ſon frere, de l'extréme facilité qu'il avoit à ſigner les Requeſtes la pluſpart du tems ſans regarder ce qu'elles contenoient, s'aviſa de luy en preſenter une, où elle le prioit de luy ceder Eudocia, & de conſentir qu'elle fût ſon Eſclave. Ce Prince recevant une Requeſte de la main de ſa ſœur, ſur laquelle il ſe repoſoit du gouvernement de l'Empire, ne manqua pas de la ſigner ſur le champ, & de la luy rendre ſans l'avoir leuë. Et comme peu de temps aprés cela

Eudocia fut allé rendre visite à Pulcheria, celle-ci la fit arrêter dans son Palais, disant qu'elle luy appartenoit comme estant son Esclave. Surquoy l'Empereur surpris de cette action, ayant fait bien du bruit pour l'obliger à luy rendre sa femme, qui en faisoit encore plus que luy, & se plaignoit amerement d'une si étrange insulte; Pulcheria luy fit lire ce qu'il avoit signé luy-meſme, sans sçavoir ce qu'on luy demandoit; & aprés luy avoir fait voir par là, à quoy il s'exposoit en signant de la sorte les Placets qu'on luy presentoit, elle luy renvoya l'Imperatrice.

A la verité l'avis estoit bon, mais cette maniere bizarre & choquante de le donner, n'estoit point du tout agreable. Les honnêtes gens, & sur tout les Princes n'aiment pas qu'on les avertisse en les joüant; & ces sortes de jeux

qui choquent la bien-séance & le respect, où l'on n'est gueres d'humeur à entendre raillerie, ne manquent pas d'avoir ordinairement de fâcheuses suites. Theodose en eut du chagrin, & du dépit, & trouva qu'on s'estoit mocqué de luy doublement en luy presentant une Requeste si bizarre, & en luy retenant sa femme; & celle-ci qui avoit de l'esprit autant que l'on en peut avoir, ne pût souffrir qu'on l'eût traitée comme on eût fait une innocente, & prit cette action pour un affront signalé qu'on lui avoit fait.

Chrysaphius qui estoit Grand-Chambellan, le confidant & le favori de son Maître, qui avoit coûtume de luy décharger son cœur dans tous ses chagrins, crût que c'estoit là une fort belle occasion pour faire son coup par le moyen d'Eudocia. Cette

Princeſſe, outre qu'elle eſtoit irritée de l'affront qu'elle croyoit avoir receu, avoit encore beaucoup de chagrin de ce que Pulcheria qui gouvernoit tout, la traitoit avec quelque ſorte d'Empire comme ſa creature, ſans lui donner aucun pouvoir; croyant qu'il luy devoit ſuffire qu'encore qu'elle ne fût qu'une pauvre Athenienne, fille du Phlioſophe Leontius, elle eût néanmoins obligé l'Empereur à l'épouſer pour ſon excellente beauté.

Mais elle ne ſçavoit pas toute habile & adroite qu'elle eſtoit, qu'ayant mis ſur le trône une perſonne qui avoit autant d'eſprit que de beauté, elle ne pouvoit manquer d'avoir bien-toſt une Rivale en ambition, qui auroit de la jalouſie d'un pouvoir auſſi abſolu que le ſien, & voudroit du moins partager avec elle cette ſupreme autorité qu'elle

poſſedoit tout entiere. Chryſaphius qui connoiſſoit la diſpoſition de ſon eſprit, n'eut pas peine à luy perſuader qu'elle n'auroit jamais une plus belle occaſion de ſe retirer de cette ſpecieuſe eſpece de ſervitude où elle étoit, & de devenir enfin veritablement Imperatrice auſſi bien d'effet que de nom. Il luy apprit ce qu'elle avoit à faire pour cela, & cette femme habile & bien inſtruite, ſçût ſi adroitement employer auprés de l'Empereur ſon mary tout ce qu'elle avoit d'eſprit & de charmes, en le picquant d'honneur, luy qui l'eſtoit déja d'ailleurs contre ſa ſœur, & luy remontrant qu'il luy eſtoit honteux d'eſtre ſi long-temps ſous la tutelle & la Regence d'une fille, qu'elle le fit enfin reſoudre à ce qu'elle voulut.

Ce fut que Theodoſe ayant fait appeller le Patriarche, luy

declara dans un tres- grand secret sa volonté, & l'obligea, en le luy commandant absolument sans qu'il s'en pût défendre, à lui promettre que la premiere fois que Pulcheria iroit à l'Eglise Patriarchale, il la feroit Diaconisse suivant la coûtume de ce temps-là, quelque resistance qu'elle y pût faire; aprés quoy il ne luy seroit plus permis selon les Loix de l'Eglise de se mêler des affaires du monde.

La parole en estant donnée, Chrysaphius ne douta plus que son dessein ne reussit. Car si le Patriarche la gardoit, Pulcheria seroit obligée de quitter la Cour, aprés quoy l'on se déferoit aisément de luy; & s'il y manquoit, l'Empereur auroit sujet de le chasser comme un perfide, &c'est ce que ce fourbe pretendoit. La chose toutefois tourna d'une autre maniere, mais qui

ne laiſſa pas d'eſtre tres-conforme à l'intention de cet Eunuque. Le Patriarche pour n'eſtre pas réduit à cette fâcheuſe neceſſité de faire ce qu'il avoit promis à l'Empereur, fit avertir fort ſecretement Pulcheria de ce qu'on avoit réſolu, & de la tempête qui devoit fondre tout à coup ſur elle, la conjurant, pour ſe mettre à couvert & luy auſſi, & rendre le deſſein de leur ennemy commun inutile, de ne point venir à l'Egliſe.

Elle n'y alla donc point contre ſa coûtume, ce qui ſurprit l'Empereur & Chryſaphius. Ils en devinerent pourtant aſſez facilement la cauſe, ne dontant point du tout que Flavien n'eût découvert tout le Myſtere, & ne les eut trahis; ce qui les fit reſoudre à s'en venger à la premiere occaſion, n'oſant ſe prevaloir de celle-ci, dont ils ne vouloient

pas qu'on ſçût le ſecret qui les eut deshonorez. Ils eurent cependant le plaiſir d'avoir par une autre voie ce qu'ils avoient pretendu de leur lâche & malin artifice : car Pulcheria voyant bien qu'aprés avoir fait une ſemblable démarche on n'en demeureroit pas là, & que la reſolution de l'éloigner de la Cour eſtoit priſe, aima mieux les prevenir & faire genereuſement d'elle-meſme, ce qu'il eût falu qu'elle fît avec peu d'honneur malgré qu'elle en eût.

Cela reſolu de la ſorte, elle ſe déchargea du ſoin des affaires, remettant tout entre les mains de l'Empereur ſon frere, & proteſtant qu'elle vouloit donner le reſte de ſa vie uniquement à l'un neceſſaire & au ſoin de ſon ſalut ; & aprés s'eſtre aiſément défaite de ces froides civilitez qu'on luy fit, pour faire ſemblant qu'on

eût

eût esté bien aise de la retenir, elle se retira en une de ses Maisons hors de Constantinople dans l'Hebdomum, lieu fort agréable, rempli de magnifiques Edifices qui formoient le plus beau des Faux-bourgs de cette grande Ville, le long de la Propontide, du côté de la porte dorée, par où les Empereurs faisoient ordinairement leur entrée quand ils alloient prendre possession de l'Empire.

Ainsi Chrysaphius & l'Imperatrice Eudocia, qui agissoit toûjours de concert avec luy, devinrent Maîtres des affaires : car Theodose qui avoit esté gouverné toute sa vie, ne s'y pouvant nullement appliquer, leur abandonnoit absolument le soin de toutes choses. Voilà l'état où se trouvoit la Cour lorsqu'on pressoit l'Archimandrite Eutychez de comparoître devant le Conci-

le de Flavien, pour y répondre
484. ſur l'accuſation que l'Eveſque de Dorylée avoit intentée contre luy.

Ce Prelat, ſuivant l'ordre des Jugemens Eccleſiaſtiques, avoit fait auparavant ſa profeſſion de Foy, par laquelle, pour établir un ſolide fondement de ſon accuſation, il avoit declaré que ſelon l'ancienne créance de l'Egliſe & des ſaints Peres, reconnus de tout le monde pour tres-orthodoxes, il confeſſoit deux Natures en JESUS-CHRIST unies ſubſtantiellement en une ſeule Perſonne, ce qui fut approuvé de tout le Concile. Eutychez voiant bien que c'eſtoit ſur cela qu'il faudroit répondre, & que ſon méchant Dogme, qu'il vouloit ſoûtenir juſqu'à la fin, eſtoit tout contraire à cette doctrine, ſortit de ſon Monaſtere, non pas pour ſe preſenter d'abord au

Concile comme il le devoit faire, mais pour s'aller jetter entre les bras de Chrysaphius, qui l'aimoit & l'honoroit beaucoup, parce que cet Abbé l'avoit tenu sur les sacrez Fonts de Baptéme. Et ce vieux Moine tres-malicieux, n'ignoroit pas d'ailleurs que ce puissant Ministre haïssoit à mort le Patriarche Flavien. *Liberat. in Brev. c. 11.*

Il luy dit donc que ce Prelat, & l'Evesque de Dorylée, qui avoient entrepris de rétablir le Nestorianisme, qu'ils soûtenoient tous deux sous d'autres termes, sçachant que luy & ses Moines s'y estoient toûjours opposez plus fortement que tous les autres, avoient resolu de le perdre; que pour cet effet Flavien, qui s'estoit rendu Maître de son Concile, l'y avoit fait citer sur une fausse accusation d'Eusebe de Dorylée son ennemi mortel: que comme il n'y avoit aucune

ſeureté pour luy dans cette Aſſemblée, il le ſuppl.oit de le prendre en ſa protection, & d'empeſcher qu'on opprimât ſon innocence dans ce Synode particulier de Flavien, où l'on vouloit détruire ce qu'on avoit ſi ſaintement & ſi ſolidement établi contre l'impie Neſtorius dans le grand Concile d'Epheſe. Chryſaphius ravi d'avoir trouvé une ſi belle occaſion de ſe venger de Flavien, entreprit cette affaire avec ardeur; & ſçût ſi bien tourner l'eſprit de Theodoſe, ſous pretexte de maintenir le Concile d'Epheſe qui eſtoit l'ouvrage de ce Prince, qui d'ailleurs n'aimoit pas le Patriarche, qu'il luy fit faire tout ce qu'il voulut en faveur d'Eutychez. Voici comme on y procede.

Le jour eſtant venu auquel il s'eſtoit obligé de comparoître devant le Concile, l'Empereur y,

Liberat. in Brev. Act Concil. Conſt.

envoya le Grand Silentiaire, c'eſt à dire, à peu prés ſelon noſtre uſage, le Doyen des Conſeillers d'Etat, & le Patrice Florentius, ayant avec eux cet Archimandrite ſuivi de deux groſſes troupes, l'une de Moines & l'autre de Soldats des Gardes avec leurs Officiers, qui firent dire aux Peres aſſemblez qu'on ne ſouffriroit pas qu'il entrât, qu'on ne leur eût promis de le leur remettre entre les mains quoy qu'il pût arriver : & comme enſuite on leur eut fait ſçavoir que le Grand Silentiaire eſtoit là, de la part de l'Empereur, on le fit entrer au Concile. *apud Concil. Calched. Act. 1.*

Là, aprés avoir ſalué les Peres, il leut l'Ordonnance de l'Empereur, par laquelle, aprés avoir declaré que pour conſerver la Foy Catholique dans ſa pureté, il veut qu'on garde exactement ce que le Concile d'Epheſe a dé-

ſini contre Neſtorius, il ordonne que le Patrice Florentius, qu'on ſçait eſtre fort zelé & tres orthodoxe, aſſiſte au Concile pour prendre garde à ce qui s'y fera, parce qu'il s'agit de la Foy. Surquoy, aprés de grandes acclamations que le Concile, ſuivant la coûtume, fit à la loüange de l'Empereur; on fit entrer le Patrice Florentius qui prit ſa place. Puis Eutychez & l'Eveſque de Dorylée s'eſtant preſentez, celui-ci pour accuſer, & l'autre pour répondre, on lût les Actes des Séances precedentes. Et comme on fut venu à la lecture de cet endroit de la Lettre de ſaint Cyrille à Neſtorius, où ce ſaint Pere confeſſe deux Natures en JESUS-CHRIST, Euſebe de Dorylée, & puis Flavien preſſerent Eutychez de répondre préciſement, & de declarer s'il croyoit où non que l'union ſe

Epiſt Cyrill. ad Neſtor ap. Concil. Epheſ.

Confitetur ne duarum naturarum unitionem

fût faite en Jesus-Christ de deux Natures dans une seule Personnes. Alors ce vieux Moine croiant avoir de quoy se tirer aisément d'affaire, parce qu'il croioit effectivemét que le Verbe divin s'estoit uni avec l'Humanité dans l'Incarnation, oüy, dit-il, je confesse que cette union s'est faite des deux Natures. Eusebe, qui connut d'abord par où ce fourbe se croioit sauver, revient promptement à la charge, lui disant, cela ne suffit pas Seigneur Abbé, confessez-vous encore ou non, qu'il y a deux Natures aprés l'union, & que Jesus-Christ nous est consubstantiel selon la chair.

factam in una Persona an non?

Dicito nunc si ex duabus naturis unitionem confiteris.

Etiam ex duabus naturis?

Confiteris duas naturas Domine Archimandrita post incarnationem, & consubstantialem nobis esse Christum secundùm carnem, an non?

Eutychez se voyant si fort pressé prit un autre détour, & s'adressant aux Peres il leur dit: Je ne suis pas venu pour disputer, mais pour vous satisfaire sur ma créance que voici dans ma Pro-

fession de Foy que je vous presente. Mais comme on vit qu'elle n'estoit pas sincere, qu'en y disant beaucoup de bonnes choses, & protestant qu'il tenoit les Conciles de Nicée & d'Ephese, il n'y disoit pas ce dont il s'agissoit, & qu'on vouloit absolument qu'il dît; on se mit à le presser si vivement de répondre precisément à ce qu'on luy avoit demandé, que ne pouvant plus resister il leva tout à coup le masque, & dit enfin hautement & ouvertement qu'il reconnoissoit deux Natures avant l'union, mais qu'aprés l'union, il n'en tenoit & n'en confessoit qu'une. Et quoique les Peres, & Florentius même qui étoit bon Catholique, pussent faire pour l'obliger à se dédire, & à condamner cette erreur si contraire à l'Ecriture, & à l'exposition des saints Peres, il demeura toûjours opiniâtre, protestant

proteſtant qu'il ne parleroit jamais autrement de ſon plein gré.

C'eſt pourquoy, de l'avis de tout le Concile, Flavien prononça contre luy juridiquement la Sentence, par laquelle on le degrade, & on le prive de toutes les fonctions des Ordres ſacrez; on luy ôte ſon Abbaye & toute ſorte d'Intendance ſur les Monaſteres; & enfin on l'excommunie, & tous ceux qui luy parleront & auront commerce avec luy. Cette Sentence fut ſignée par trente-deux Eveſques, & par vingt-trois Archimandrites Pretres, qui aſſiſterent à ce Concile. *Act. Concil. Conſtant. ap. Concil. Calch. Act. 1.*

Nonobſtant tout cela Eutychez, comme il avoit la protection de Chryſaphius, & l'eſcorte des Soldats des Gardes, auſquels il le faloit rendre comme on l'avoit promis, ne laiſſa pas

de ſe retirer dans ſon Monaſtere avec ſes Moines, qui eſtoient tous pour luy, & de prendre aſſez adroitement les voyes de ſe pourvoir contre ce jugement; & voici pour cela ce qu'il fit.

S. Leo Epiſt. 8. ad Flav. Ep. S. Petr. Chryſ. ad Eutych. ap. S. Leon.

Premierement il écrivit au Pape ſaint Leon, & à quelques-uns des principaux Eveſques d'Occident, comme entr'autres à ſaint Pierre Chryſologue Archeveſque de Ravenne, des Lettres toutes remplies de fauſſetez pour ſurprendre leur Religion. Car il dit dans ces Lettres qu'encore qu'il tienne inviolablement la Foy du ſaint Concile de Nicée, il a eſté tres-injuſtement accuſé d'hereſie ſans aucune preuve; & pour le faire accroire au Pape il luy envoye, par une extréme malice, la Requeſte qu'Euſebe de Dorylée preſenta au Concile contre luy, ſans ſpecifier l'hereſie dont il pretendoit le

449.

Ep. S. Leon. 7. ad Theod.

convaincre, comme si on l'eût seulement condamné sur une accusation vague & sans luy avoir rien marqué en particulier. Il ajoûte-là qu'il s'estoit presenté de luy-mesme, estant tout prest encore, comme il l'a toûjours esté, de se soûmettre & de se retracter, si l'on trouve qu'il ait quelque sentiment contraire à la foy. Enfin que l'on a tellement agi contre toutes les formes dans ce jugement, qu'encore qu'il en ait appellé selon toutes les Loix, on n'a neanmoins jamais voulu recevoir son appel.

Il fit plus : car par le credit de Chrysaphius qui gouvernoit absolument l'Empereur son maître, il fit en sorte que ce Prince écrivit en sa faveur au Pape, comme si tout le mal venoit du Patriarche Flavien, & que tout fût en trouble & en desordre dans l'Eglise de Constantinople, par la

maniere violente & precipitée dont il avoit traité un homme auſſi conſiderable que l'Archimandrite Eutychez. Enfin ce méchant Heretique eut l'impudence de faire courir par toute la Ville une proteſtation toute pleine de fauſſetez & d'injures atroces contre ſon Patriarche, pour émouvoir le peuple contre luy.

Epiſt. Flav. ad S. Leon.

Cependant Flavien n'écrivit point de ſon côté à ſaint Leon, parce qu'il croyoit cette affaire conſommée, comme en effet elle le devoit eſtre par la condamnation d'un Moine ſon ſujet, qu'il avoit pû legitimement juger dans ſon Dioceſe, où ce vieux rêveur tâchoit de renouveller de vieilles erreurs d'Appollinaire & de Valentin déja mille fois condamnées. Et c'eſt ce que l'Eveſque qui faiſoit ſon devoir en jugeant dans les formes, & puniſſant le criminel, n'eſt pas obligé de rap-

porter au Pape.

Leon qui avoit esté tres-mal informé par les Lettres d'Eutychez & de Theodose, récrivit à ce Prince qu'il ne sçavoit pas ce qui avoit pû obliger le Patriarche à excommunier ce Prestre, qui luy avoit envoyé la requeste de son accusateur, qui ne disoit rien là qu'en general, sans marquer en particulier aucune erreur; & que comme on ne peut juger équitablement, & condamner un homme sans qu'on dise precisément de quoy on l'accuse; & s'il s'agit de doctrine qu'elle est son erreur; il écriroit au Patriarche pour en estre bien informé. En effet il le fit, & aprés luy avoir témoigné qu'il s'étonnoit de son silence en une pareille occasion, où comme l'Empereur l'avoit écrit, l'affaire d'Eutychez causoit de fort grands troubles dans Constanti-

Ep. S. Leon. ad Flavian.
Ep. S. Leon. ad Theodos.

nople : il luy demande une exacte information de tout ce qui s'eſt fait dans cette cauſe.

Alors Flavien voyant que cet Heretique avoit tâché de ſurprendre le Pape & les Eveſques d'Occident, pour y faire couler inſenſiblement ſes erreurs, ſe crut obligé d'informer pleinement ſaint Leon de la verité ; ce qu'il fit en lui envoyant les Actes de ſon Concile, & luy écrivant deux Lettres ſur ce ſujet, dans leſquelles il découvre les fauſſetez & les menſonges, & luy expoſe les blaſphêmes d'Eutychez, & ſon obſtination pour laquelle on a eu raiſon de le condamner. De plus, il le prie d'écrire à l'Empereur pour l'exhorter à maintenir la Foy, & aux Evêques d'Occident, pour empeſcher qu'ils ne ſe laiſſent ſurprendre par l'artifice d'Eutychez. Enfin il luy fait voir que l'hereſie de ce Moi-

Epiſt. 1. & 2. Flav ad S. Leon.

ne n'eſtant formée que des vieilles erreurs d'Appollinaire & de Valentin, il ne faloit point de nouveau jugement, ni d'autre Concile pour la détruire, puiſqu'elle avoit eſté manifeſtement condamnée dans les grands Conciles Oecumeniques d'Epheſe & de Nicée; & qu'il ſuffiſoit pour pacifier toutes choſes, que ſa Sainteté declarât par ſes Lettres qu'elle conſentoit à tout ce que l'on avoit fait ſi juſtement contre cet Heretique.

Causa enim eget solummodo vestro solatio, atque defensione quâ debearis consensu proptio ad tranquillitatem & pacem cuncta perducere. Sic enim hæresis quæ surrexit & turbæ quæ propter eam factæ sunt facilè destruentur. *Ep. 1. Flav. ad S. Leon. Ep. S. Leon. ad Flav. ex cod. M. S. Card. Grimani ap. P. Quesnel.*

Le ſaint Pontife ayant eſté ſi bien informé par le Patriarche, luy récrivit au plûtoſt, approuvant tout ce qu'il avoit fait, loüant le zele avec lequel il s'étoit ſi fortement oppoſé à l'erreur, & luy promettant de le ſoûtenir puiſſamment en une ſi ſainte cauſe; ce qu'il fit, comme nous l'allons voir dans les horribles ſuites qu'eut la protection

que Chryſaphius entreprit de donner juſqu'au bout à cet Heretique, pour ſe venger de Flavien.

Car tandis que l'on écrivoit de la ſorte de part & d'autre, & ſans attendre les réponſes de S. Leon, Eutychez preſenta ſa Requeſte à Theodoſe, par laquelle il demandoit qu'on revît les Actes du Concile de Flavien, ſoûtenant que ce Patriarche les avoit falſifiez. Surquoi ce pauvre Prince ſuivant toûjours en toutes choſes l'avis de ſon Chryſaphius, fit aſſembler de nouveau les meſmes Eveſques qui avoient aſſiſté à ce Concile, à la reſerve de Flavien, en la place duquel il fit preſider Thalaſſius Evêque de Ceſarée en Cappadoce. Mais aprés tout, quand on eût lû publiquement ces Actes, & qu'on en eût bien examiné & peſé toutes les paroles, il ſe trouva qu'ils

estoient veritables, quelque effort que les Procureurs d'Eutychez, qui estoient trois de ses plus habiles Moines, eussent fait pour y trouver par leur chicane quelque changement.

Ils insisterent un peu plus sur ce que l'appel qu'ils pretendoient avoir esté interjetté par Eutychez ne se trouvoit point dans les Actes. Mais outre que tous les Evêques, & tous les Archimandrites qui avoient esté à ce Concile dirent tous qu'ils ne sçavoient ce que c'estoit que cet appel dont ils n'avoient jamais oüi parler: le Patrice mesme Florentius qui estoit là pour les interests de l'Empereur, ne dit autre chose, sinon qu'aprés que le Concile fut terminé, tout le monde sortant de l'Assemblée en foule, Eutychez s'estant approché luy avoit dit tout bas à l'oreille qu'il appelloit non pas au Pape, mais

au Concile de Rome, de l'Egypte ou d'Alexandrie, & de Jeruſalem, ce que ce Patrice avoit dit au Patriarche quand il fut monté à ſon Appartement.

Ce témoignage du Patrice découvrit clairement l'illuſion & la fourberie d'Eutychez, parce qu'il eſt tout évident que cela ne peut eſtre un appel legitime, qui puiſſe ſuſprendre l'effet d'une Sentence. Mais enfin comme on vouloit trouver moyen de la caſſer, les Officiers de l'Empereur, à la Requeſte d'Eutychez, & ſur le ſimple témoignage d'un Prêtre, déclarerent qu'on avoit falſifié ces Actes. Sur cela l'Empereur reſolut d'executer ce qu'il avoit déja determiné auparavant, & d'aſſembler un Concile Oecumenique pour juger de ce different qui eſtoit entre Eutychez & Flavien ſur un point de Doctrine touchant la Foy. Et comme on

Liberat. in Brev. ap. Concil. Calched Act. 1. Niceph. lib. 14. c. 47.

lui avoit persuadé que ce Patriarche n'estoit ennemi d'Eutychez, que parce que cet Abbé se declaroit toûjours hautement contre l'heresie de Nestorius que Flavien renouvelloit, en reconnoissant sous le nom de deux natures, deux Personnes en Jesus-Christ, il voulut qu'il luy envoiât sa Profession de foy signée de sa main; ce que les Papes & les Evesques ont volontairement pratiqué plus d'une fois à l'égard des Rois & des Empereurs, & qui desiroient sçavoir d'eux-mêmes, en certaines occasions, qu'elle estoit leur créance.

Liber. Diurn. Brev. c. 11.

Flavien, tout Patriarche qu'il estoit, ne balança pas un moment à satisfaire l'Empereur: il luy envoya sa Profession qu'il commence par cette belle Sentence, qu'il n'y a rien de plus convenable à un Evesque bien instruit de nos Mysteres, & sça-

Nihil magis convenit Sacerdoti Dei, & Dogmatibus erudito.

divinis quã paratum eſſe. &c.

vant dans la connoiſſance des vrays Dogmes de la Foy, que d'eſtre toûjours preſt, ainſi que l'ordonne ſaint Pierre, à rendre conte de ſa créance à tous ceux qui en voudront eſtre informez. Aprés quoy il expoſe nettement le Myſtere de l'incarnation, & les deux natures ſubſiſtantes dans la ſeule Perſonne du Verbe, inſiſtant principalement ſur ce point contre l'hereſie de Neſtorius, qui en admettoit deux auſſi bien que deux Natures. Mais quoy qu'il pût faire en cela, pour deſabuſer Theodoſe, on ne laiſſa pas de ſuivre la reſolution qu'on avoit priſe de faire aſſembler un Concile general, où l'on pût faire abſoudre Eutychez, & condamner le Patriarche Flavien. Et pour y réüſſir, Chryſaphius vouloit avoir un homme pour y preſider qui fût tout à lui, choiſiſſant pour cela Dioſcore Patriarche d'Alexandrie.

Ce Dioſcore eſtoit un des plus méchans hommes qui fut jamais, ſans foy, ſans conſcience, ſans honneur, ſans Religion, d'un naturel enclin à toutes ſortes de méchancetez, & ſur tout, ſuperbe, arrogant, emporté & violant à toute extremité; mais qui eſtant Preſtre d'Alexandrie ſçeut ſi bien cacher tous ſes vices, par une fine hypocriſie, ſous un air devot, humble & mortifié, & ſous les belles apparences de toutes les vertus contraires à ſes deſordres, qu'il paſſoit dans l'opinion de tout le monde pour un fort grand Saint; de ſorte qu'aprés la mort de ſaint Cyrille, il fut élû tout d'une voix Patriarche d'Alexandrie, avec l'applaudiſſement de tous les gens de bien, qui ſe rejoüiſſoient de voir un homme ſi humble, & d'un eſprit ſi doux, tel que Jesus-Christ le veut, éle-

Conc. Calch. Act. 3.

444

vé à cette haute dignité. Car c'eſt ainſi qu'en parle Theodoret, en le felicitant de ſon exaltation en l'une de ſes Lettres ; tant il y a peu de fondement à faire ſur l'apparence, ſi elle n'eſt bien ſoûtenuë par de bons & ſolides effets, qui ne trompent gueres ceux qui s'y connoiſſent.

Theodoret. E, iſtol. 60.

Or comme ce méchant hypocrite, qui eſtant arrivé où il pretendoit, ne ſe contraignoit plus tant, s'eſtoit inſinué bien avant dans l'eſprit de Chryſaphius, par le ſupport duquel il avoit opprimé & depoüillé de tous leurs biens les neveux de ſaint Cyrille ſon inſigne bienfaicteur, qui les luy avoit fort recommandez en mourant ; cet Eunuque auſſi méchant que luy, ſe reſolut de s'en ſervir pour perdre Flavien. A cet effet il voulut qu'Eutychez s'adreſſât à Dioſcore pour lui demander comme au premier Pa-

Liberat. Diac. Brev. c. 12. Nicephor. lib. 14. c. 47.

triarche de l'Orient, que, selon sa Charge, il prît connoissance de sa cause, où il s'agissoit de la Foy, qu'on vouloit corrompre par ceux qui renouvelloient le Nestorianisme, solemnellement condamné au Concile d'Ephese; & en mesme-temps luy-mesme écrivit à ce Patriarche, qu'il sçavoit luy estre tout dévoüé, que s'il faisoit ce que l'on pretendoit de lui en faveur d'Eutychez contre Flavien, il pouvoit s'assurer qu'on le gratifieroit en toutes choses, & qu'il n'y a rien qu'on ne fît pour luy.

Dioscore sans balancer, luy promet tout, & écrit à Theodose que l'affaire dont il s'agit en cette occasion est d'une si grande importance pour toute l'Eglise, qu'il est absolument necessaire, pour en porter un jugement définitif, que l'on convoque un Concile Oecumenique,

L'Imperatrice Eudocia qui agissoit de concert avec Chrysaphius pour ruiner Flavien, depuis qu'ils avoient fait éloigner de la Cour Pulcheria sa Protectrice, contre laquelle le méchant Eunuque l'aigrissoit continuellement, faisoit aussi tout ce qu'elle pouvoit auprés de Theodose pour l'obliger à faire tenir ce Concile; de sorte que ce Prince, selon la resolution qu'on luy avoit fait prendre, mesme avant la seconde Assemblée de Constantinople, qui ne finit que sur la fin du mois d'Avril, convoqua en son nom & en celuy de Valentinien troisiéme, un Concile general à Ephese, pour le premier jour d'Aoust.

Sent. Meliphtong Epis. in Conc. Constant. apud Conc. Calch. Act. 1

Liberat. cap. 12. ap Conc. Calch. Act. 1.

Chrysaphius, qui vouloit agir à coup seur, ne manqua pas de prendre toutes ses précautions, pour faire en sorte qu'il en fût absolument le maître. Car il en

Epist. Theo-

fit

clure par les Lettres Imperiales tous ceux qui s'eſtoient le plus declarez contre Eutychez, ſous pretexte qu'ils favoriſoient le Neſtorianiſme, comme entr'autres Theodoret Eveſque de Cyre l'un de ſes plus grands adverſaires. On écrivit à Dioſcore qu'il choisît les Metropolitains & les Eveſques de ſon Patriarchat, qu'il meneroit avec luy au Concile, afin qu'il fût aſſuré de leur voix. On en fit venir d'autres des Provinces de l'Orient qu'on croyoit n'eſtre pas contraires aux opinions d'Eutychez.

doſ. ad Dioſcor. ap. Concil Calched. Act. 1.

Et parce que les Archimandrites de Conſtantinople avoient refuſé d'y ſouſcrire, on ne voulut pas qu'ils s'y preſentaſſent. Et l'Empereur ordonna que le ſeul Barſumas Archimandrite de Syrie, méchant homme, & tout dévoüé à Dioſcore, y aſſiſtât au nom de tous les autres. Et

Epiſt. Theodoſ. ad Dioſcor. & ad Barſum ap. Concil. Calched. Act. 1.

ce qui eſt ſans exemple & manifeſtement contre la police de toute l'Egliſe, ſuivant laquelle c'eſt uniquement au Pape, comme Chef de l'Egliſe Univerſelle qu'il appartient de preſider, s'il le veut luy-meſme, ou par ſes Legats, aux Conciles Generaux, ce Prince par ſes Lettres ſacrées, c'eſt ainſi qu'on appelloit les Decrets & les Ordonnances des Empereurs, donna le pouvoir & l'autorité à Dioſcore pour preſider à ce Concile ſans parler du Pape.

Epiſt. Theodoſ. ad Dioſcor. ap. Con. Calch. Act. 1.

Auctoritaté & primatum tuæ præbemus Beatitudini.

Cependant, comme il ſçavoit bien qu'on ne peut tenir de Concile general, ſi les Eveſques d'Occident n'en ſont avertis, auſſi bien que ceux de l'Orient, afin qu'ils y aſſiſtent s'ils le veulent; il y invita par ſes Lettres ſaint Leon avec les Eveſques Occidentaux. Le ſaint Pontife qui n'avoir receu ſes Lettres que le

S. *Leo Epiſt.* 53. *ad Pulch.*

treiziéme de May, luy fit remontrer que le peu de temps qui restoit jusqu'au premier d'Aoust qu'on avoit marqué pour le Concile, ne suffisoit pas aux Evesques pour faire leurs preparatifs, quand on les avoit avertis, beaucoup moins pour se rendre à Ephese; que pour luy, outre que ce n'estoit pas la coûtume des Papes d'assister à des Conciles hors de Rome, il ne pouvoit sans mettre tout son peuple au desespoir, l'abandonner en un temps où l'on craignoit une cruelle guerre par l'irruption des Huns. Et comme Theodose luy eût encore écrit sur ce sujet, il luy fit entendre qu'il ne faudroit point du tout assembler de Concile, puisqu'il n'y pouvoit avoir aucun doute raisonnable sur la question dont il s'agissoit. S. *Leo Epist.* 17. *ad Theodos.*

Car en effet on voit dans les Lettres que saint Leon écrivit a-

vant ce Concile, qu'il declare hautement que le Dogme d'Eutychez est une heresie toute manifeste, & qu'il n'y a rien de plus clair dans l'Ecriture, & dans l'exposition des saints Peres, que ce que nous croyons des deux Natures divine & humaine unies en JESUS-CHRIST, sans aucune confusion dans une seule Personne, & que c'est une veritable chair qu'il a prise en se faisant homme. C'est pourquoy il remontre à l'Empereur qu'on feroit beaucoup mieux de s'en tenir aux Conciles precedens sans en assembler un nouveau, qui n'est nullement necessaire pour examiner un point de Doctrine qui ne souffre aucune difficulté. Que si pourtant il en veut un, il le supplie tres instament que s'il daigne accorder quelque chose à ses prieres, il ait la bonté d'ordonner que le Concile se celebre

S. Leo Epist. 17. ad Theod.

S. Leo. Ep. 9. Si pietas vestra suggestioni & supplicationi nostræ dignetur annuere, ut intra Italiam ha-

en Italie, où il l'assure qu'on aura bien-tost vuidé cette affaire, en pacifiant tous les troubles qui se sont élevez à cette occasion.

beri jubeatis Episcopale Concilium &c

25. Maii.

30. Mart.

Mais enfin, comme il vit qu'il ne pouvoit rien obtenir de l'Empereur, qui avoit déja convoqué le Concile qu'il vouloit absolument qu'on tint à Ephese, dans le temps qu'il avoit prescrit, sans rien relâcher de ses Ordonnances, nonobstant tout ce qu'il luy put remontrer; il consentit pour le bien de la paix, à tout ce que cet Empereur voulut. Il luy écrivit mesme peu de temps aprés le plus honnêtement du monde, que ne pouvant se rendre à Ephese au jour assigné, ni quitter Rome en un temps si dangereux, vû principalement que la chose dont il s'agit estant si claire, il eût été plus à propos de ne point assembler de Concile; toutefois pour obëir en quelque ma-

20. Junii. Præsertim cùm tam evidens fidei causa sit, ut rationabilibus causis ab indicenda Synodo fuisse abstinendum. Tamen in quantum Dominus juvare dignatur, meum stu-

dium commodavi, ut clementiæ veſtræ ſtatutis aliquatenus pareatur ordinariis hinc fratribus meis &c *S. Leo Epiſt. 17. ad Theod.*

niere à ſes ordres en cela même, il envoyeroit ſes Legats au Concile pour y tenir ſa place, ce qui ſuffiſoit pour faire ceſſer le ſcandale que ces troubles avoient cauſé, & pour terminer ſans peine une affaire, où il n'y avoit aucune difficulté, en faiſant voir qu'elle étoit déja décidée dans les autres Conciles.

Sur cela il faut que je diſe ce que je ne voy pas qu'on ait remarqué, & qui me ſemble neanmoins de la derniere importance pour l'honneur du ſaint Siege, ſçavoir, qu'il faut neceſſairement ou que ſaint Leon quand il envoya ſes Legats, ne ſçût pas que Theodoſe avoit nommé Dioſcore pour preſider au Concile, ou qu'il crût qu'on ne l'eût nommé qu'au cas qu'il ne vint point de Legats du Pape, & que les voyant il ne leur dût ceder ſans conteſtation la pre-

miere place, & ſans entreprendre, comme il fit, de preſider en leur preſence. Car quelle apparence que ſaint Leon qui eſt celuy de tous les Papes qui a le plus ſouvent, & le plus fortement prouvé par l'Evangile ſa Primauté de Droit divin, comme eſtant ſucceſſeur de ſaint Pierre, eût pû trahir lâchement ſon Miniſtere, & ſa ſuprême dignité de Chef de l'Egliſe, en ſouffrant que ceux qu'il envoyoit pour tenir ſa place au Concile, y fuſſent au deſſous de Dioſcore, & que celuy-ci, ſans eſtre ſon Legat, preſidât à l'excluſion des ſiens? Cependant il le fit, d'où il faut conclure que c'eſt par là meſme que commença ce renverſement de tout ordre, & cette horrible violence, qui d'un Concile Oecumenique qui avoit eſté aſſemblé & reconnu comme tel au commencement par

Hanc reverentiam divinis detulit inſtitutis, ut ad ea quæ diſpoſitionis eſſent effectum auctoritatem Apoſtolicæ

Sedis adhiberet. *S. Leo Ep. 15. ad Syn. Eph. Act. Concil. Epheſ. ap. Concil. Calched Act. 1. Liberat. in Brev. c. 11. 12. Evagr. l. 9 Proſper. in Chron. Niceph. l 14 Brevicul. Eutychy. ap Sirm. App. act. Cod. Theodoſ.*

le Pape, ainſi qu'il le declare luy-meſme, fit ce furieux brigandage que nous allons voir.

Les choſes eſtant diſpoſées de la ſorte par l'artifice de Chryſaphius, pour arriver ſeurement à la fin qu'il s'eſtoit propoſée, le Concile qui ſe devoit tenir le premier d'Aouſt fut differé juſqu'au dixiéme, pour attendre ceux qui n'eſtoient pas encore arrivez, & qu'on ſçavoit eſtre en chemin. Outre les Deputez de ceux qui n'avoient pû ſe rendre à Epheſe, il ſe trouva cent trente Evêques à ce Concile, entre leſquels les quatre Patriarches d'Orient, Dioſcore d'Alexandrie, Domnus d'Antioche, Flavien de Conſtantinople, & Juvenal de Jeruſalem, qui n'étoit encore que Patriarche honoraire, aprés lequel Dioſcore qui commença par là d'agir d'autorité abſoluë contre les ordres établis.

établis, voulut que Flavien prit sa place.

Le Proconsul d'Asie Proclus, le Comte Elpidius, & le Tribun Eulogius confidens de Chrysaphius y entrerent, ayant ordre tres-exprés de l'Empereur, & par écrit, d'assister au jugement que l'on y rendroit en la cause d'Eutychez; & de faire en sorte qu'on la jugeast promptement, comme on fit en deux ou trois Séances; de ne permettre point qu'aucun de ceux qui avoient jugé Eutychez à Constantinople prit place entre les Juges; de maintenir l'ordre, & d'empriſonner tous ceux qui feroient le moindre tumulte pour s'oppoſer au Jugement & aux déciſions qui s'y devoient faire touchant la Foy; & pour cét effet ils vinrent accompagnez de pluſieurs Compagnies de Soldats, qui inveſtirent l'Egliſe,

Theod. Ep. ad Elpid. ap. Conc. Calched. act. 1.

outre de nombreuſes troupes de Moines, tous Eutychéens & fort déterminez, qui avoient ſuivi l'Archimandrite Barſumas digne membre d'un tel Concile, & Eutychez, qui s'arrêta avec eux à la porte attendant qu'on l'y appellât pour ſe juſtifier.

Les Legats du Pape qui furent Jules Evêque de Puzzoli, René Prêtre du titre de S. Clement, & le Diacre Hilarus qui fut depuis Pape, eurent le temps qu'il leur faloit pour faire leur voyage, & arriver un peu avant le Concile à Epheſe; car ils étoient partis de Rome environ la my-Juin, chargez des Lettres que S. Leon leur donna pour l'Empereur, pour l'Imperatrice Pulcheria, qu'ils n'eurent pas la permiſſion de voir en ſa ſolitude, en paſſant par Conſtantinople, pour les Archimandrites de cette Ville Imperiale, pour le S.

Patriarche Flavien, pour Julien Evêque de l'Isle de Cos, duquel il avoit coûtume de se servir, & qui fut substitué en la place de Jules decedé en chemin, & enfin pour le Concile. Il fait voir dans toutes ces Lettres que le Dogme d'Eutychez est une heresie execrable & toute manifeste, mais principalement en cette belle & grande Epître qu'il adresse au Patriarche Flavien, dans laquelle, comme il l'écrit aux Evêques d'Epheſe, il expose plus amplement son sentiment, & la vraye Doctrine Orthodoxe touchant l'adorable Mistere de l'Incarnation contre les deux heresies opposées d'Eutychez & de Nestorius.

C'est cette fameuse Epître que S. Leon envoya depuis à toutes les Eglises en forme de Lettre Circulaire, qui fut si hautement loüée au Concile de Calcedoi- Petrus per Leonem ita loquutus est.

ne, qu'aprés qu'elle y eut eſté leuë, on s'écria que Saint Pierre avoit parlé de la ſorte par l'organe de ſaint Leon; que le Concile de Rome ſous le Pape Gelaſe trouva ſi excellente; qu'il excommunia tous ceux qui auroient l'audace d'y changer un ſeul iota, & dont les illuſtres Prelats de l'Egliſe Gallicane firent tant d'état, qu'aprés en avoir recouvré une copie, ils l'envoyerent à ſaint Leon, le ſuppliant que s'il y manquoit quelque choſe, il l'y ajoûtât de ſa propre main, afin qu'on l'envoyât par tout dans les Gaules, non ſeulement aux Evêques, mais auſſi aux Laïques, qui ſouhaittoient paſſionément de lire une Epître qui faiſoit voir ſi manifeſtement la verité.

Ap. S. Leon. poſt Ep. 51.

Les Legats ayant ordre de preſenter d'abord aux Peres cette admirable Epître, afin qu'en

la leut avant toutes choſes, avec celle que le Pape leur écrivoit, entrerent au Concile. Mais ils eurent le déplaiſir de voir en y entrant que Dioſcore avoit occupé la premiere place, & vouloit preſider en leur preſence, quoy qu'ils repreſentaſſent la perſonne du Pape; qui comme le premier des Patriarches, & beaucoup plus, comme Chef de l'Egliſe doit toûjours eſtre à la tête des Conciles Generaux, quand il s'y trouve par luy-même ou par ſes Legats. Et pour leur faire voir qu'ils ne devoient nullement s'attendre à preſider, il eut l'aſſeurance de leur laiſſer une place vuide entre luy & le Patriarche d'Antioche, comme il paroiſt par le reproche qu'on luy fit au Concile de Calcedoine d'avoir mis le Patriarche de Conſtantinople aprés celuy de Jeruſalem à la cinquiéme place,

In his fratribus meis quos vice meâ miſi, me quoque adeſſe cum cæteris qui adfuerint exiſtimate *S. Leo. Ep. ad Pulch. ip. Conc Calched. Ep. 17. ad Theod.*

Conſtantinopolitanũ Epiſcopum quare quintum poſue-

ce n'eût eſté que la quatriéme s'il n'en eût laiſſé une vuide pour les Legats.

fuerunt? *Conc. Calch. Act.* 1.

A la verité ce fut-là une entrepriſe inſoûtenable, & qui fit que cette Aſſemblée convoquée comme un Concile Oecumenique du conſentement du Pape, dés-là meſme ne le fut plus, parce qu'elle n'avoit point de Chef legitime, & que celuy qui uſurpoit cette qualité preſidoit ſans autorité, n'en ayant point eu du Pape, qui avoit envoyé ſes Legats à cette Aſſemblée pour y tenir ſa place. Et c'eſt ce que l'on reprocha à Dioſcore au Concile de Calcedoine, où d'abord on luy dit qu'il s'étoit attribué un pouvoir qu'il n'avoit pas, & qu'il avoit oſé tenir un Concile, c'eſt-à-dire y preſider ſans l'autorité du Pape, ce qui ne s'eſt jamais fait, & qui ne ſe doit auſſi jamais faire.

Cum judicandi perſonam non haberet præſumpſit, & Synodum auſus eſt facere ſine auctoritate ſedis Apoſtolicæ quod nunquam factum eſt nec fieri licet. *Conc. Calch. Act.* 1.

Aussi les Legats voyant que la force l'emportoit, & ne voulant porter aucun prejudice à leur qualité & à la suprême dignité du Souverain Pontife, dont ils representoient la personne, ne prirent point de place en ce Concile, où ils voulurent neanmoins assister hors de rang pour être témoins de ce qui s'y feroit, & pour empêcher autant qu'ils le pourroient qu'on n'y établît l'heresie, voyant que tout y étoit assez disposé. Pour cét effet ils presenterent d'abord les Lettres du Pape au Concile, & son Epître à Flavien, demandant instamment qu'elles fussent leuës, selon la coûtume, avant qu'on traitât d'autre chose. Dioscore les fit recevoir, mais ce n'étoit que pour les retenir, & quelque promesse que ce fourbe eût faite mesme avec serment de les fai-

Legati vices habentes Papæ Leonis assidere non passi sunt, eo quod non fuerit data præsessio sanctæ sedi eorum. *Liberat Breviar.* C. 12.

Act. Conc. Eph. 2. *ap. Conc. Calch. Act.* 1.

re lire, & quelque inſtance qu'on luy fit de tenir ſa promeſſe, il n'en voulut jamais rien faire; ni meſme écouter les Legats, ſur ce que par un jeu concerté entre luy & Eutychez, celuy-ci proteſta hautement qu'il les recuſoit, parce que Flavien les ayant bien receus à leur arrivée, leur avoit donné à manger.

Ainſi tout ſe fit en cette Aſſemblée ſans ordre, ſans formalité, ſans aucune apparence de juſtice, la ſeule Loy qui regloit tout, ou plûtoſt qui deregloit tout, étoit la volonté abſoluë de Dioſcore, agiſſant toûjours imperieuſement par violence, & de la maniere du monde la plus tyrannique. Ses Notaires ne mettoient dans les Actes que ce qu'il vouloit qui y fût. Ils penſerent même caſſer les doigts à ceux de l'Evêque d'Epheſe auſquels ils arracherent de vive for-

ce leurs plumes, leur écritoire, & leur papier, pour les empêcher d'écrire fidélement ce qu'on disoit, & ce qu'on faisoit en cét effroyable desordre. On ne voulut pas souffrir que ni Flavien, ni Eusebe parlassent pour soûtenir, l'un son Arrest, & l'autre son accusation contre Eutychez.

On lût seulement la fausse Profession de foy de cét Heretique, & la Requête toute pleine de fausserez qu'il presenta contre eux. Aprés quoy, comme en lisant les Actes du Concile de Flavien on fut venu à cet endroit de la Lettre de saint Cyrille, où il dit positivement qu'il y a deux Natures tres-distinctes sans confusion dans une seule Personne en Jesus-Christ, un des Evêques Partisans de Dioscore se leve, & proteste qu'au sentiment de ce saint Pere & de saint Athanase, il n'y a qu'une seule Na-

ture aprés l'union. Et ſur cela ſans vouloir entendre ce qui eſt tres-vray, que le terme dont S. Cyrille s'eſt ſervi, ſignifie manifeſtement *Perſonne* à l'endroit dont il s'agiſſoit, les fauteurs d'Eutychez s'écrient, il n'y a qu'une ſeule Nature en JESUS-CHRIST, aprés l'union.

Alors comme ſi c'eût eſté là le ſignal que l'on eût donné pour un aſſaut general, les furieux Moines de Barſumas, & d'Eutychez, ſuivis des Soldats l'épée à la main, entrerent tous en furie, comme un torrent débordé, dans l'Egliſe, où ſe tenoit le Concile, en criant effroyablement, *qu'on coupe en deux celui qui a partagé* JESUS-CHRIST *en deux Natures; qui dit deux Natures eſt Neſtorien; qu'Euſebe qui diviſe* JESUS-CHRIST *ſoit brûlé tout vif.* En même temps les Soldats montrant l'épée nuë,

& hauſſant les cannes & les bâtons, menacent d'aſſommer quiconque oſera rien dire contre Eutychez. Quarante-deux Evêques qui avoient reſolu de ſoûtenir la bonne cauſe, ſont tellement épouvantez de ces menaces, que la parole leur tarit à la bouche ; quinze des plus déterminez Eutychéens crient encore plus haut que les Moines, *malheur à qui partage* JESUS-CHRIST *en deux Natures. qu'on extermine, & qu'on coupe en deux ces Neſtoriens.* Ainſi Dioſcore ravi de voir que rien n'oſe branler, prononce la Sentence d'abſolution en faveur d'Eutychez. Et il fallut que tous les Evêques, aux yeux deſquels on faiſoit briller les épées, & qu'on menaçoit du bâton, y conſentiſſent ſur le champ, du moins par leur ſilence. C'eſt ainſi que l'on fit triompher l'hereſie dans

Milites cum gladiis & fuſtibus inſtabant : timebamus gladios & fuſtes : ubi gladius & fuſtes qualis Synodus eſt? *Conc. Calched. Act.* 1.

ce beau Concile comme dans un champ de bataille, aprés y avoir remporté cette funeſte victoire par les cris & par les menaces des Soldats & des Moines.

Ap. Concil. Calch. Act. 1.

Mais ce ne fut pas là que s'arreſta la violence & la fureur de Dioſcore. Car aprés qu'il eût fait lire la déciſion du premier Concile d'Epheſe, qui en condamnant Neſtorius défend ſur peine d'excommunication pour les Laïques, & de depoſition pour les Evêques, d'y rien ajoûter, ny d'en rien diminuer, il demande à l'Aſſemblée ſi elle ne conſent pas à ce Decret; on répond tout d'une voix qu'on y conſent. Alors Dioſcore ſans autre forme de procez, & ſans vouloir entendre Flavien ny Euſebe de Dorylée, prononce contre eux la Sentence de depoſition pour

avoir contrevenu à ce Decret, en ajoûtant à la définition du Concile des termes qui partagent JESUS-CHRIST en deux & renouvellent le Neſtorianiſme.

Cette horrible injuſtice ſurprit tous ceux qui n'avoient pas proſtitué leur honneur & leur conſcience à la paſſion de ce Tyran. Entre ceux-ci Oneſiphore Evêque d'Iconium, ſuivi de quelques autres ſe jette à ſes pieds, & le conjure au Nom de Dieu de n'en pas venir à cette extremité contre toute apparence de Juſtice. Mais ce furieux ſe levant de ſon trône, & les repouſſant rudement, proteſte qu'il ſe laiſſera plûtoſt couper la langue que de changer un ſeul mot de la Sentence qu'il a prononcée; & comme il ſe vit encore plus preſſé de ces Evêques qui luy em-

brassoient les genoux, il se mit à crier de toute sa force, où sont les Comtes & les Soldats, qu'ils entrent.

A ce cri le Proconsul d'Asie Proclus se jette dans l'Eglise avec le Comte Elpidius & le Tribun Eulogius, suivis de leurs Soldats, montrant les chaînes & les menotes qu'ils tenoient toutes prêtes pour enchaîner & mener en prison ceux qui feroient mine de resister à Dioscore. La veuë & le bruit de ces chaînes, la presence des Comtes, qui ordonnoient qu'on obeît à Dioscore, les cris & les menaces des Soldats, les insultes de ces insolens Moines qui crioient sans cesse, *qu'on coupe en deux par le milieu du corps ces nouveaux Nestoriens qui partagent* JESUS-CHRIST *en deux*, abbatirent tellement le courage de ces pauvres Evêques, comme ils l'a-

Eum qui dicit duas naturas in duo incidite, qui dicit duas naturas Nestorianus est. *Conc. Calch. Act.* 1.

voüerent depuis, qu'aprés avoir été retenus par force dans cette Egliſe depuis le matin juſques à la nuit ſans boire ni manger, ils firent enfin tout ce qu'on voulut, & ſignerent au Papier blanc que Dioſcore fit aprés remplir de ſa Sentence contre Flavien & Euſebe de Dorylée.

Il fit encore condamner & dépoſer avec la même violence Ibas d'Edeſſe, Theodoret de Cyre, quelques autres Evêques abſens, & même Domnus Patriarche d'Antioche, quoy qu'il eût ſouſcrit comme les autres, ſur ce qu'ils avoient autrefois écrit contre les douze Anathematiſmes de ſaint Cyrille, avec lequel ils s'étoient depuis réconciliez, en condamnant & anathematiſant comme luy de bonne foy Neſtorius. Ainſi tout plia ſous les ordres Tiranniques de Dioſcore, à la

reſerve des Legats du Pape & de Flavien. Ceux-là proteſterent hautement de nullité de tout ce qui s'eſtoit fait avec tant de fureur & de tyrannie dans cette Aſſemblée tumultueuſe, où il n'y avoit aucune forme de Concile : & celui-ci outre la même proteſtation qu'il fit avec Euſebe de Dorylée, en appella hautement au ſaint Siege.

Mais il leur en coûta beaucoup. Car Dioſcore pouſſant ſur cela ſa fureur & ſa rage à l'extremité, fit arrêter & traîner en priſon deux de ces Legats, contre le droit des gens; & le troiſiéme, qui fut le Diacre Hilarus eut toutes les peines du monde de s'évader dans ce tumulte, & d'arriver enfin à Rome par des chemins écartez, aprés avoir couru une infinité de dangers par terre & par mer. Pour Flavien il fut encore

encore bien plus maltraité. Car Dioſcore ne pouvant ſouffrir qu'il en eût appellé au Pape, s'alla jetter ſur lui tout en furie avec ſes Satellites, comme un chien tout écumant de rage aprés avoir rompu ſa chaîne, & l'ayant renverſé par terre & traîné hors de l'Egliſe, tandis que l'execrable Archimandrite Barſumas à la tête de ſes Moines crioit de toute ſa force: *Qu'on le tuë, qu'on le tuë,* lui donna tant de coups de poing & de pieds, lui marchant ſur le ventre, qu'il en mourut peu de jours aprés, ſoit comme on le menoit en exil à Epipe en Lydie, ſoit comme il y fut arrivé.

Conc. Calch. Act. 1. Act 3. Evag. L. 2. C. 14. Niceph. L. 14. cap. 47. Marcell. Chron

Voilà quel fut ce pretendu Synode, qui ayant eu le titre & la qualité de Concile Oecumenique, quand on en fit la convocation, devint auſſi-toſt qu'il fut aſſem-

blé une caverne de Brigands ; & fut changé en un vray coupe-gorge, que les Grecs & les Latins ont depuis appellé & appellent encore aujourd'huy le malheureux Brigandage d'Epheſe, duquel le Patriarche Flavien appella au ſaint Siege. Je ſçay que Monſieur Queſnel & le P. Chriſtianus Lupus, tous deux ſçavans hommes, ont des ſentimens fort differens touchant les appels d'Eutychez & de Flavien. J'ay leu fort exactement les longues diſſertations qu'ils ont faites ſur ce ſujet, l'un dans la nouvelle Edition des Oeuvres de ſaint Leon, & l'autre dans ſon grand Traité des appellations aux Papes, & dans ſes Notes ſur les Epîtres de divers Evêques touchant le premier Concile d'Epheſe ; mais aprés les avoir bien examinées, il me ſemble qu'on peut dire

Queſnel. diſſ. de appel. T. 2. Ed. oper. S. Leo.

Chriſt. Lupus Tract. de appel Schol. & notæ ad varior Patr. Epiſt. & ad cap. 17.

fort veritablement, qu'outre qu'ils nous donnent ſouvent leurs conjectures qu'on n'eſt nullement obligé de prendre pour des veritez, ils ont tous deux tort & raiſon à differents égards, la paſſion qu'ils font manifeſtement paroître pour ou contre le pouvoir du Pape, leur ayant fait donner dans les deux extremitez oppoſées l'une à l'autre, au lieu de ſe tenir dans le milieu où ils euſſent trouvé la verité.

Car d'une part ſi Eutychez interjetta juridiquement un appel, ce qu'il ne fit pas, le P. Queſnel a raiſon de dire que ce fut aux Conciles de trois Patriarches & non pas au Pape ſeul. En effet ce qu'il écrivit à ſaint Leon n'eſt qu'une plainte, & non pas un appel, autrement celle qu'il fit à Dioſcore auquel il s'adreſſa auſſi bien qu'au Pape en ſe-

roit un, & enſuite il n'auroit pas appellé ſeulement au Pape. Auſſi voit-on que ſaint Leon aprés avoir receu les Lettres de Flavien, n'établit point un nouveau jugement pour cette cauſe, comme on fait aprés un appel.

En cela donc cet Auteur a raiſon. Mais d'autre part il a grand tort de ſoûtenir que ce n'eſt pas au ſeul Tribunal du Pape, mais au Pape avec le Concile d'Occident, qu'on peut appeller ſelon les Canons de Sardique. Car puiſque les Peres ne les ont faits, comme ils le diſent eux-mêmes, que pour honorer ſaint Pierre, il eſt évident que c'eſt à ſes Succeſſeurs que vont les appellations qu'ils ordonnent & non pas au Concile. De plus il paroiſt manifeſtement par les Lettres de ſaint Leon, & par celles de l'Em-

pereur Valentinien III, & de l'Imperatrice Galla Placidia sa mere à Theodose, que ce ne fût qu'au Pape Flavien qu'il appella, & nullement à un nouveau Concile, comme Christianus Lupus le prouve dans sa dissertation : c'est donc en cela que Lupus a raison ; mais aussi l'on ne peut nier qu'il n'ait tort, quand il veut que cét Eutychez, qui dit qu'il s'en rapporte au Concile de Rome, d'Alexandrie & de Jerusalem, & qu'il s'adresse à l'Empereur pour avoir un Concile Oecumenique, n'en appella qu'au Pape. Mais il faut avoüer qu'il se trompe bien plus encore, quand il soûtient aprés le Cardinal Baronius, par l'exemple de Flavien, qu'on peut appeller d'un Concile Oecumenique au Pape, qui ensuite est pardessus tous les Conciles dont

il peut caſſer les Decrets, & les Deciſions comme il luy plaiſt. Car c'eſt là la conſequence que ces deux Auteurs ont tirée de ce que Flavien, diſent-ils, bien loin d'appeller à un Concile Oecumenique, appella d'un Concile Oecumenique au Pape : mais qui ne voit, & qui ne ſçait que ce Concile qu'on pretendoit qui fût Oecumenique quand on le convoqua, ne fût nullement un Concile quand il fut aſſemblé, mais un brigandage, par l'horrible violence de Dioſcore, qui n'avoit nulle autorité d'y preſider, & qui y fit paſſer par force tout ce qu'il voulut le bâton haut, le poignard ſur la gorge, & à la veuë des chaînes toutes preparées pour ceux qui oſeroient s'oppoſer à ſes volontez.

Quand Baronius écrivoit ce qu'il a dit de ce pretendu ap-

pel d'un Concile Oecumenique au Pape, avoit-il perdu la memoire de ce qu'il avoit dit un peu auparavant de Dioſcore, qui ne voulut pas qu'on leût les Lettres du Pape. *Voyez*, dit-il, *quel beau commencement eut ce Synode, auquel Satan qui preſidoit, eſtoit aſſis à la premiere place.* Un Synode où le Diable preſide peut-il eſtre un Concile Oecumenique, & n'eſt-ce pas plûtoſt une vraye Synagogue de Satan? Ce ne fut donc pas d'un Concile, mais d'un brigandage, & de la Sentence donnée contre toutes les formes & ſans autorité legitime par un furieux uſurpateur, que Flavien appella, comme il le fit entendre quand ſe tournant vers Dioſcore il lui dit: *appello à te.* J'appelle de toy, de toy, & non pas d'un Concile Oecumenique. Voilà pour

Vides quo exordio Synodu inchoetur cui Sathanas præſidens primario throno conſideret *An.* 49. *pag.* 90. *Edit. Plantin.*

Ibid. pag 951 *B.*

ce qui regarde Baronius.

De Roman. appell. pag. 848.

Pour le Pere Christianus Lupus c'est encore bien pis. Cet Auteur dit, qu'estant à Rome, le Cardinal Casanata luy communiqua un rare manuscrit de la Bibliotheque du Mont-Cassin, contenant plus de deux cent Lettres de divers Evêques touchant le premier Concile d'Ephese, & les grands démêlez qu'il y eut entre saint Cyrille & les Evêques d'Egypte d'une part, & de l'autre Jean d'Antioche & les Evêques d'Orient, touchant la Paix qui se fit entre eux aprés ce Concile. Or entre ces lettres il s'en trouve une de deux Metropolitains au Pape Xiste III. par laquelle il pretend montrer qu'on peut authentiquement appeller d'un vray Concile Oecumenique au Pape, comme il paroist évidemment

évidemment, dit-il, par l'exemple de ces deux Evêques. Voicy le fait, qu'il faut briévement exposer, pour voir si Lupus a raison.

Cinq jours aprés que l'on eut condamné Nestorius à Epheſe, Jean Patriarche d'Antioche son grand amy y estant arrrivé, y tint un Conciliabule avec environ quarante Evêques, la pluspart Nestoriens & Pelagiens, où il dépoſa saint Cyrille & Memnon d'Epheſe, & excommunia tout le Concile, si l'on ne revoquoit tout ce qu'on y avoit fait. Cela pourtant ne fit aucun effet, & n'empêcha point que le vrai Concile n'eût celuy qu'il devoit avoir. Le Pape Celeſtin, au nom duquel le Patriarche saint Cyrille y avoit preſidé, en confirma tous les Decrets, & l'Empereur Theodoſe s'y estant soûmis, en- *Act. Concil. Epheſ.*

voya Neſtorius en exil, & permit qu'on élût en ſa place Maximien.

Mais parce que Jean d'Antioche eſtoit un homme à ménager, on ne le voulut pas traiter à la rigueur ; & l'on travailla ſi bien à ſon accommodement, que l'année ſuivante la paix ſe fit, à condition que luy & ſes partiſans ſe ſoûmettroient au Concile d'Epheſe, & que ſans toucher aux Anathematiſmes de ſaint Cyrille, qu'ils n'approuvoient pas, ils diroient anathême à Neſtorius. Ils le firent, à la reſerve de quelques opiniâtres Schiſmatiques, entre leſquels les plus obſtinez & les plus méchans eſtoient Helladius Metropolitain de Tarſe dans la premiere Cilicie, & Eutherius de Thyane Metropolitain dans la premiere Cappadoce, qui

furent enſuite exclus de la Communion du Pape, & de cette paix qui s'eſtoit faite de ſon conſentement, & qu'il avoit ratifiée.

Or ces deux Prelats obſtinez dans le Schiſme & dans l'Hereſie, deſeſperez de ſe voir d'une part condamnez par le Concile à perdre leur Evêché, & de l'autre abandonnez de leur Patriarche, qui s'eſtoit réconcilié avec ſaint Cyrille, & communiquoit avec le ſaint Siége, ne ſçachant plus que faire, s'aviſerent d'imiter les Pelagiens leurs confreres, & de tâcher, comme ceux-cy avoient fait plus d'une fois, de ſurprendre la Religion du Pape, pour le mettre de leur côté. A cet effet, comme la paſſion & la fureur où ils eſtoient, les avoit aveuglez, & les faiſoit agir ſans aucune précaution contre toutes les

regles du bon ſens, ils écrivirent au Pape Sixte ſucceſſeur de Celeſtin, une Lettre de plainte, toute remplie de fauſſetez ſi manifeſtes & ſi groſſieres, & qui choquoient ſi fort les interêts & l'honneur de la ſainte Egliſe Romaine, que cela ſeul eſtoit capable de les perdre ſans reſſource, & de les faire condamner ſur le champ ſans autre forme de procez, comme les plus inſolens & les plus brutaux de tous les Heretiques.

Apud Chriſtian. Lup. tract de Roman. Appel. Et in Epiſt. varior. ex. MS. Caſſin.

Car là, ſans garder aucune meſure, & ſans conſiderer qu'ils choquoient tout ouvertement l'autorité des ſouverains Pontifes, ils diſent tous les maux du monde contre ſaint Cyrille, dont le Pape ſaint Celeſtin avoit fort approuvé la conduite, en confirmant tout ce qu'il avoit fait dans le Concile où il repreſen-

toit sa personne, & tenoit sa place. Ils l'accablent d'injures, l'appellant impudemment méchant Egyptien, Heretique, nouveau Pharaon, furieux Tyran, & le comparant aux fameux & détestables magiciens, Jamnes, Mambré & Simon. Ils soûtiennent que c'est par une horrible violence & tyranniquement, que dans une Assemblée où rien ne s'est fait que par fraude, par artifice, par menaces, & par promesses contre les Canons, il a condamné Nestorius tres-saint homme & tres-ortodoxe, pour n'avoir pas voulu souscrire à ses douze Anathematismes pleins de blasphêmes execrables ; & qu'il l'a condamné sans avoir même aucun droit de juger, beaucoup moins de presider, puis qu'il n'estoit au Concile que pour répondre à l'accusation intentée contre luy sur les douze

Anathematiſmes. Enfin, qu'il l'avoit condamné ſans l'avoir ni oüi, ni appellé, & même de ſon chef, ſans le Concile, n'ayant pas voulu que l'on attendît les Orientaux, & leur Patriarche qui avoient droit d'y aſſiſter, & ſans leſquels on ne le pouvoit nullement tenir, puis qu'ils eſtoient bien avant en chemin, & déja tout prêts de s'y rendre.

Aprés quoy ils ſe jettent ſur ce Patriarche, qu'ils déchirerent impitoyablement, l'appellant traître, lâche & deſerteur, qui a malheureuſement abandonné & trahi la bonne cauſe, en s'accommodant avec l'Heretique & l'uſurpateur Cyrille, ſans qu'il ſe fût retracté de ſes hereſies, ni qu'on l'eût mis en penitence, & condamnant le ſaint homme Neſtorius, dont il avoit auparavant

embraſſé la doctrine & la défenſe. Enfin ils conjurent le Pape de s'informer de ce qu'ils luy expoſent, de les ſecourir contre ces impies, de s'élever contre-eux, & d'empêcher, en s'oppoſant de toute ſa force à leurs attentats, que tout le monde ne faſſe naufrage dans une ſi horrible tempête.

Voilà cette admirable Lettre que Chriſtianus Lupus dit en triomphant, & nous inſultant, que Dieu par une ſinguliere providence, & pour s'acquiter de la promeſſe qu'il nous a faite d'aſſiſter toûjours ſon Egliſe, a permis qu'on trouvât en ces derniers temps, comme une piece autentique, & tres-convainquante, pour montrer que non-ſeulement les Evêques & les Paſteurs, mais auſſi les moindres de leurs oüailles, peuvent appeller d'un Concile

De Roman. Apell. p. 848. Schol. & not. pag. 450.

Oecumenique au Pape, & qu'enſuite il eſt tellement au deſſus de tous les Conciles, que luy ſeul en peut diſpoſer abſolument, ſelon ſa volonté, qui doit eſtre la derniere déciſion de toutes choſes. C'eſt là ce qu'il conclut de cette Lettre : ſur quoy, pour faire voir aprés ſa mort charitablement à ſes diſciples la foibleſſe de ſon raiſonnement & ſon illuſion, je n'ay qu'à leur dire en tres-peu de mots.

Premierement, qu'une ſemblable Lettre de plainte, écrite un an aprés la Sentence renduë par un Concile reçû & reveré de toute l'Egliſe, & ſinguliérement du Pape, qui y a preſidé par ſes Legats, ne peut du tout eſtre un appel autentique & legitime, comme tous les Juriſconſultes & Canoniſtes en tomberont d'accord, autrement

il n'y auroit jamais rien de fixé & d'arrêté dans les jugemens. Car ou le Concile eſt par deſſus le Pape, & en ce cas s'il eſt permis d'en appeller, il n'y a rien encore d'arrêté ; ou ſi c'eſt le Pape qui ſoit au deſſus du Concile, dont il confirme la Sentence, & que neanmoins on en puiſſe legitimement appeller, comme Chriſtianus Lupus veut que ces deux Evêques ayent fait, en appellant du premier Concile d'Epheſe, confirmé par le Pape ; il eſt tout évident qu'il n'y a non plus rien d'arrêté & d'immuable dans ce jugement que le Pape autoriſe : que peut-on repliquer à cela ?

En ſecond lieu, ce bon Pere Lupus, tout habile homme que nous le croyions, n'a pas vû que voulant faire ſa cour à Rome, il s'y détruit, eſtant obligé

d'avoüer, malgré qu'il en ait, que ſi ces Evêques ont legitimement appellé, comme il le veut, d'un Concile confirmé par le Pape, il s'enſuit neceſſairement de là qu'on peut appeller du Pape, puis que la Sentence dont on appelle, & qu'il autoriſe & confirme, eſt la ſienne. Or c'eſt-là ce qui ne plaît nullement à la Cour de Rome, qui ne veut pas qu'on puiſſe appeller du Pape à qui que ce ſoit. Qui pourra maintenant tirer ce Lupus d'un ſi mauvais pas où il s'eſt engagé ſans y penſer ?

En troiſiéme lieu, quand ce ſeroit là un appel autentique & legitime, aprés ce que ces deux Evêques diſent de ſaint Cyrille, qu'ils traitent de tyran, & d'uſurpateur d'une autorité qu'il n'avoit pas pour preſider; & de ce Synode où ils ſoûtiennent que tout s'eſt fait par

violence contre les Canons, & ſans aucune forme de Concile, qui ne voit manifeſtement que ce n'eſt nullement d'un Concile Oecumenique qu'ils ont pretendu appeller, mais d'un pur brigandage, ſemblable à celuy dont le Patriarche Flavien appella dix-huit ans aprés?

Enfin, pour ne pas inſiſter davantage ſur un point qui ne ſouffre aucune difficulté; quand ces deux Prelats auroient appellé de ce Concile general d'Epheſe, un an aprés qu'il eut eſté ſolemnellement reçû de toute l'Egliſe, leur exemple pourroit-il eſtre tiré à conſequence? Pourroit-on inferer de là, comme fait Lupus, que toute l'Egliſe croyoit que le Pape eſt par deſſus le Concile general, & que ſon ſeul jugement doit prévaloir à celuy de tous les Synodes? Quand ces deux Me-

Quod Orientalis Eccleſia crediderit Papam omnino eſſe ſuperiorem omni Synodo. *Schol. & not. pag.* 451.

tropolitains auroient fait tout ce que dit Lupus, ce ne ſeroit au plus que deux Heretiques, qui eſtant chaſſez de leur Egliſe, tâcherent de ſurprendre le Pape qui ſe mocqua d'eux. Car on ne voit pas qu'il ait reçû cette Lettre comme un appel autentique, ſur lequel, ainſi que le prétend Lupus, il ait pû juger entre-eux & le Concile, aprés avoir examiné de nouveau ſes décifions & ſes decrets. Mais eſt-il poſſible que cet Auteur n'ait pas compris que par la même raiſon il ne tiendroit qu'à deux Proteſtans d'Allemagne d'appeller du Concile de Trente au Pape, qui en recevant cet appel auſſi legitime que celuy des deux Neſtoriens à l'égard du Concile d'Epheſe; & faiſant voir par là qu'il eſt au deſſus de tous les Conciles, pourroit ſuſpendre &

Poſtularunt judicium ſolius Xiſti, quia nempe omnis tunc ſub cœlo Eccleſia credebat iſtud judicium eſſe ſuperius omni Synodo. *Ibid. p. 456. Schol & not. pag. 458.*

examiner de nouveau les decrets de celuy de Trente pour en décider souverainement luy seul, comme il jugeroit le plus à propos. Voilà justement où nous menent les reflexions de Christianus Lupus sur la Lettre des deux Nestoriens au Pape Sixte, & sur l'appel du Patriarche Flavien à saint Leon du faux Concile d'Epheſe, auquel aprés cette digreſſion ſi neceſſaire, & ſi je l'oſe dire, ſi eſſencielle au ſujet que je traite, il eſt maintenant temps que je retourne.

Ce miſerable Conciliabule ayant eſté ſi malheureuſement conclu par l'établiſſement de l'Hereſie d'Eutychez, & par l'aſſaſſinat du Patriarche Flavien, Chryſaphius, comme pour triompher aprés la funeſte victoire qu'il avoit remportée ſur l'Egliſe, obligea l'Empereur

Concil. Calched. Act. 5. Theodoſe à publier un Edit, par lequel il ordonna qu'on le reçût avec la même veneration que le Concile de Nicée, & le premier d'Epheſe. Là il declare qu'il veut que tous les Metropolitains faſſent ſigner aux Evêques de leur Province la formule dreſſée par le Concile de Nicée, ſans y rien ajoûter ni en rien ôter; que tous ceux qui ſuivent les erreurs de Neſtorius & de Flavien condamnez par le ſaint Concile d'Epheſe qui a rétabli la vraye Foy, ſoient exclus de l'Epiſcopat; défend à tous ſes ſujets de les recevoir, ni dans les Villes, ni dans les fauxbourgs, ni à la campagne, d'avoir aucun commerce avec eux, & de lire ou de retenir les livres de Neſtorius & de Theodoret, qu'il veut qu'on porte aux Magiſtrats pour eſtre brûlez publi-

quement, & tout cela sur peine de l'exil & de la confiscation de tous leurs biens. Ainsi sous pretexte d'exterminer de l'Empire le Nestorianisme, la Foy Catholique qu'on déguisa sous cet infâme nom, fut condamnée, & l'heresie d'Eutychez fut mise en sa place par un faux Concile, & par l'Edit d'un Empereur, qui se donna la liberté de l'approuver & de le confirmer sans autorité, & sans sçavoir ce qu'il faisoit.

Cependant, saint Leon n'ayant aucun avis ni de ses Legats, ni de Flavien de ce qui se passoit en ce Concile, estoit extrémement en peine, craignant toûjours que par l'artifice, & par le credit des fauteurs d'Eutychez, qu'il voyoit estre soûtenus de l'Empereur, on n'y fist quelque chose qui fût préjudiciable à l'Eglise. Mais en- *S. Leo. Ep. 21 ad Flav.*

Liber. c. 12. Niceph. l. 14. c. 16.

fin le Diacre Hilarus qui s'étoit ſauvé d'Epheſe, & les deux autres qu'on avoit remis en liberté, eſtant arrivez à Rome ſur la fin de Septembre, il fut pleinement informé de tout, & apprit avec une extréme douleur, l'horrible playe que l'Egliſe venoit de recevoir en un ſi déteſtable Conciliabule. Alors, comme il y avoit par bonheur à Rome un tres-grand nombre d'Evêques, qui s'y eſtoient rendus de pluſieurs Provinces, pour le Concile que le Pape avoit coûtume de tenir tous les ans vers le mois d'Octobre, il les aſſembla promptement pour deliberer avec eux de ce qu'il avoit à faire en une ſi fâcheuſe conjoncture.

S. Leo. Ep. 4. c. 7. Hilar. Ep ad Pulcher.

Aprés avoir bien examiné cette affaire, tous furent d'avis d'un commun accord, que pour remedier à un ſi grand mal en

ce déplorable état, où la Foy Catholique estoit en un éminent danger de se perdre dans tout l'Empire d'Orient, ce n'estoit pas assez que le Pape parlât & décidât tout seul, ou même dans ce Concile particulier de Rome, où il avoit cassé tout ce que l'on avoit fait à Epheſe; mais qu'il faloit necessairement un Concile general de toute l'Eglise, pour terminer une si grande affaire par un jugement definitif; car voila précisément ce que saint Leon même écrivit dans sa Lettre Synodale à Theodose. *Toutes les Eglises*, dit-il, *& tous les Evêques de nos quartiers s'adressent à vôtre bonté, pour la supplier avec larmes & gemissemens, puis que les Legats ont reclamé contre ce jugement d'Epheſe, & que Flavien en a appellé, d'ordonner que l'on tienne un Concile general en Italie,*

Omnes partium nostrarum Ecclesiæ, omnes mansuetudini vestræ cum gemitibus & lachrymis supplicant Sacerdotes. Ut quia & nostri fideliter reclama-

qui appaise tout, en sorte qu'il n'y ait rien qui soit douteux en la Foy, ni qui blesse la charité par la division des cœurs & des esprits. Au reste, ajoûte-t'il, *les Canons de Nicée que je vous envoye, font voir combien ce que l'on vous demande est necessaire.*

Il écrivit en même-temps la même chose à l'Imperatrice Pulcheria, au Clergé, & au Peuple de Constantinople, aux Archimandrites de cette Ville Imperiale qui n'avoient pas voulu souscrire aux dogmes impies d'Eutychez, & à quelques Evêques des plus zelez pour la Foy Catholique, croyant qu'ils pourroient faire tous ensemble de si fortes remontrances à l'Empereur, qu'ils le feroient revenir de son entêtement, & l'obligeroient de se rendre à la verité qu'on luy feroit connoître. Il se servit même pour cet

runt, & iisdem libellum appellationis Flavianus dedit, generalé Synodum jubeatis intra Italiam celebrari, quæ omnes offensiones ita aut repellat aut mitiget, ne aliquid ultra sit vel in fide dubium, vel in charitate divisum... Quam autem post appellationem interpositam hoc necessariè postuletur Canonum Nicææ habitorum decreta testantur, &c. *S. Leo. Ep. 29. S. Leo. Ep 23. 26. 28. 29 Ep Valent. Gall Placid. & Eudox. ad Theod. Concil. Calched par. 1*

effet d'un moyen encore plus efficace que la fortune luy presenta en une rencontre tres-favorable.

Comme les Evêques du Concile estoient encore à Rome, l'Empereur Valentinien troisiéme avec les Imperatrices Galla Placidia sa mere, sœur de Theodose, & Eudoxia sa femme, fille de ce même Empereur, y vinrent de Ravenne pour y faire leurs devotions devant le sepulchre des saints Apôtres. Le saint Pontife crut que la providence divine luy offroit une si belle occasion de faire un puissant effort sur l'esprit de ce Prince, par les remontrances & par les prieres de ces personnes sacrées, qui luy estoient si proches. Il prit donc son temps qu'elles estoient dans la Basilique de saint Pierre prosternées devant le tombeau des

Apôtres, & alors entrant dans l'Eglise revêtu de ses habits Pontificaux, & suivy de tous les Evêques de son Concile, il s'approcha de l'Empereur & des Princesses, qui se leverent pour le recevoir avec tout l'honneur que l'on doit au Vicaire de JESUS-CHRIST.

Qui propter interpositam gemitûs sui tristitiam, desiderium penè suum verbis insinuare non potuit, vicit tamen, &c. *Ep. Gal. Placid. ad Pulcher.*

Ce saint Pontife qui estoit fort éloquent, & de plus tres-sensiblement touché du déplorable état où se trouvoit l'Eglise Orientale, aprés leur avoir fait une profonde reverence, commença les larmes aux yeux son discours, que les soûpirs & les sanglots interrompirent souvent malgré qu'il en eut, sa douleur s'exprimant ainsi plus fortement encore qu'il ne faisoit par ses paroles; & il repre-senta si vivement & si pathetiquement la grandeur du mal, & de l'horrible persecution que

ſouffroit l'Egliſe, par la tyrannie que Dioſcore avoit exercée dans ſon faux Concile d'Epheſe, & par la malice de ceux qui avoient ſurpris la Religion de Theodoſe, que tous ceux qui aſſiſterent à cette action fondoient en larmes, ſur tout les Imperatrices, & l'Empereur même qui ne s'en put défendre, quelque effort qu'il fiſt pour renfermer au dedans ſa douleur, afin de n'en point donner de marques qui ſemblaſſent peu dignes de la Majeſté d'un ſi grand Prince.

Et verbis permiſcens lachrymas, ad communionem ſui fletûs noſtros quoque gemitus provocavit. *Ep. Gall. Placid. ad Theodoſ.*

Ils luy promirent ſur le champ tout ce qu'il voulut ; ſçavoir, d'écrire à Theodoſe, pour le deſabuſer, & tâcher d'obtenir de luy ce qu'il luy avoit demandé par ſa Lettre Synodale. En effet, ils le firent avec toute la force imaginable, principalement l'Empereur & ſa

mere Placidia. Car ce Prince remontre dans ſa Lettre à l'Empereur Theodoſe ſon oncle, qu'ils ſont obligez tous deux pour défendre & pour maintenir la Foy qu'on attaque, de conſerver inviolablement les droits & la dignité de ſaint Pierre; en ſorte que ſon ſucceſſeur l'Evêque de Rome, à qui l'antiquité a toûjours deferé la Principauté du Sacerdoce ſur tous les autres, ait la liberté de juger de la Foy & des Evêques, & que comme il le demande, il puiſſe porter en la cauſe dont il s'agit un jugement conforme à la Foy Catholique, dans un Concile general qui ſe tienne pour cet effet en Italie. Voilà préciſément & en termes formels, ce que j'ay montré en mon Traité Hiſtorique de l'établiſſement & des prérogatives de l'Egliſe de Rome

Quatenus beatiſſimus Romanæ Eccleſiæ Epiſcopus cui principatum Sacerdotii ſuper omnes antiquitas contulit locum habeat ac facultatem de fide ac Sacerdotibus judicare.... ut prædictus ſacerdos congregatis ex omni orbe etiam reliquis Sacerdotibus, intra Italiam..... Sententiam ferat quam fides expoſtulat *Ep. Valent. ad Theod.*

& de ſes Evêques. Galla Placidia & ſa belle-fille Eudoxia parlent de même dans leurs Lettres, & conjurent Theodoſe, vû le grand deſordre qui s'eſt fait à ce faux Concile d'Epheſe, & l'appel interjetté par Flavien, de renvoyer cette cauſe à l'Evêque de Rome, qui a reçû aprés ſaint Pierre la Principauté du Sacerdoce, & qui veut terminer cette affaire dans un Concile.

C'eſt une choſe étrange que la préoccupation d'un eſprit foible, qui ne voit & qui n'agit que par les yeux & par les mouvemens de ceux qui le trompent. Ce pauvre Theodoſe abuſé par Chryſaphius, qui luy faiſoit accroire tout ce qu'il vouloit, ne répondit autre choſe à ces Lettres, ſinon qu'il avoit pleinement informé le Pape, qui devoit avoir connu qu'on ne s'eſtoit nullement écarté des

[r] *Ep. Theodoſ. ad Valent. in præamb. Concil. Calched.*

voyes qu'on doit tenir pour conserver la Foy dans sa pureté, contre l'entrepriſe des Novateurs qui la vouloient corrompre par leurs nouveaux Dogmes. Qu'il avoit convoqué pour cet effet un Concile general à Epheſe, où tout s'eſtoit paſſé dans un grand ordre, & avec une entiere liberté; que c'eſtoit avec beaucoup de juſtice qu'on y avoit dépoſé Flavien, qui étoit l'auteur de ces pernicieuſes nouveautez, & que par ſa punition l'on avoit rendu aux Egliſes la paix dont elles joüiſſoient maintenant, ſans aucun trouble, & ſans erreur, la verité ſeule regnant par tout. Il ajoûta même en écrivant à l'Imperatrice ſa fille, que Flavien avoit eſté enlevé de ce monde par un juſte jugement de Dieu, pour appaiſer les troubles qu'on avoit excitez dans l'Egliſe.

Flavianus autem qui reus inventus eſt, pæſibilis novitatis debitum excepit, & hoc remoto omnis pax & omnis concordia regnat in Eccleſiis & nihil aliud quam veritas viget. *Niceph. l. 14. ſ. 49.*

Voilà

Voilà comment cet Empereur, qui ne ſçavoit pas ce que perſonne n'ignoroit, eſtoit pitoyablement abuſé. Et c'eſt auſſi cela même qui donna lieu à Dioſcore de pouſſer ſon inſolence auſſi loin qu'elle pouvoit aller, en commettant le plus grand attentat qui fut jamais contre l'autorité & la majeſté du Chef de l'Egliſe. Car ayant appris à Alexandrie, où il étoit retourné comme triomphant aprés ſon Concile d'Epheſe, ce qu'on avoit fait contre luy à Rome, & ce que Theodoſe en le ſoûtenant avoit répondu aux lettres de Leon & de l'Empereur Valentinien; il aſſembla promptement dix ou douze de ces Evêques qu'il avoit menez à Epheſe, tous dévoüez à ſon ſervice & à ſes paſſions, & il eut l'impudence & l'audace de

condamner en cette eſpece de Synode ſaint Leon, & de prononcer ſolemnellement contre luy la Sentence d'excommunication, l'anathematiſant comme s'il eſtoit le protecteur & le fauteur de l'Hereſie Neſtorienne.

A la verité cela fit horreur à bien des gens, & même à Theodoſe, qui tout abuſé qu'il eſtoit, & obſedé par les partiſans de Dioſcore, bien loin d'approuver un ſi furieux attentat, fit voir en même-temps par une action de grand éclat, qu'il reconnoiſſoit toûjours ſaint Leon comme Chef de l'Egliſe. Dioſcore aprés avoir dépoſé Flavien voulut avoir un Patriarche de Conſtantinople qui fût tout à luy; & pour cet effet, comme il avoit alors tout pouvoir, eſtant appuyé de Chryſaphius, il fit élire ſans peine

à cette haute dignité Anatolius, qui estoit son Apocrisaire auprés de Theodose. Ce Prince à la verité ne s'opposa pas à cette élection ; mais aussi voulant rendre au Pape ce qui luy est dû par les droits de sa Primauté, il luy écrivit pour le supplier d'y consentir & de l'autoriser, en recevant à sa Communion le nouveau Patriarche. *S. Leo. Ep. 33.* 450.

C'estoit-là solemnellement declarer qu'il ne croyoit pas que l'Elû pût remplir legitimement le trône Patriarcal, s'il n'estoit approuvé du Pape, & ne tenoit la Foy de la sainte Eglise Romaine. Ce fut aussi là le premier effet de la grande grace que Dieu luy fit, de le retirer, par son infinie misericorde, de ce profond abîme de tenebres & d'erreurs, où la trop grande facilité de son esprit & la

malice de ſon Favory qui en abuſoit pour en faire ſon eſclave, l'avoient ſi malheureuſement precipité. Cette horrible action de Dioſcore qui avoit excommunié le Pape, luy ouvrit les yeux, pour voir que celuy qui rompoit avec le ſaint Siege d'une maniere ſi ſcandaleuſe, devoit avoir une créance toute contraire à celle de l'Egliſe Catholique, de laquelle il ſortoit, en ſe ſeparant de celuy qui en eſtoit le Chef. Il relut attentivement les Lettres que ſaint Leon luy avoit écrites au ſujet d'Eutichez, & y trouva que la Doctrine de ce vieux Moine, également ignorant & preſomptueux, y eſtoit condamnée d'Hereſie, & que Flavien, que Dioſcore avoit fait dépoſer comme Neſtorien, avoit toûjours fortement ſoûtenu contre ce Novateur la

Foy de l'Egliſe Romaine. Il fit reflexion ſur ce que l'Imperatrice Pulcheria ſa ſœur, ſans toucher aux affaires d'Etat, luy écrivoit ſouvent de ſa retraite, qu'il prît garde à luy ; qu'aſſurément on le trompoit dans la choſe du monde la plus importante, où il s'agiſſoit de la Religion de ſes peres, qu'il avoit toûjours maintenuë avec tant de zele & de pieté, & qu'on ruïnoit en abuſant de ſon autorité, & en luy déguiſant ce qui s'eſtoit fait par la méchanceté de Dioſcore, dans la malheureuſe Aſſemblée d'Epheſe, qu'on luy faiſoit paſſer pour un Concile legitime.

Ces remontrances l'obligerent à s'informer de ce qu'il ne ſçavoit que par le rapport de Chryſaphius qu'il avoit crû, ſans s'aviſer ſeulement de douter, & enſuite d'examiner ſi

ce qu'il luy diſoit eſtoit bien vray. Il entendit ſur cela les Archimandrites & les principaux du Clergé de Conſtantinople, qui luy firent en particulier, par l'ordre exprés qu'ils en reçûrent, une exacte & fidéle relation de tout ce qui s'eſtoit paſſé dans les deux Conciles de Conſtantinople, & dans l'infâme brigandage d'Epheſe par la violence de Dioſcore. Alors ce pauvre Prince, comme revenu tout à coup d'un profond ſommeil, ouvrit les yeux de l'eſprit qu'on luy avoit toûjours tenus fermez, pour ne rien voir de ce que tout le monde connoiſſoit excepté luy ſeul. Il ne douta plus de la verité, il la vit clairement dans un plein jour, & il connut qu'il s'eſtoit malheureuſement laiſſé tromper par ſa negligence, au prejudice de la

Religion qu'il avoit crû défendre en autorisant l'Heresie sans y penser. *Niceph. l. 14 c. 49.*

Il en ressentit en son ame une extréme douleur ; il en gémit, il en demanda pardon à Dieu de tout son cœur, & résolut à l'instant même de réparer autant qu'il le pourroit, le mal qu'il avoit fait, bien plus par la méchanceté d'autruy que par la sienne. Pour cet effet, considerant que le premier auteur d'un si grand mal estoit Chrysaphius, qui l'avoit méchamment trompé, pour satisfaire son injuste passion contre le Patriarche Flavien, il tourna contre cet infâme Eunuque sa juste colere. Il le priva d'abord de sa dignité de grand Chambellan ; il le dépoüilla ensuite de tous ses biens, & le fit mener en éxil dans une Isle, où la justice de

Niceph. ibid. Dieu le pourſuivant, comme elle avoit déja fait ſur la mer où il fit naufrage, il fut maſſacré par un homme de qualité nommé Jourdan, dont ce ſcelerat abuſant de ſa faveur a-
Cedren. voit fait injuſtement mourir le pere.

Cette juſte indignation de Theodoſe ne s'arrêta pas là. Il la fit hautement éclater con-
Nicep. ibid. tre l'Imperatrice Eudocia, qui s'eſtoit toûjours entenduë avec Chryſaphius pour perdre Flavien, & pour maintenir Eutychez. Il la traita fort mal de paroles, en l'accuſant d'avoir eſté en partie cauſe de tous ces grands deſordres qui avoient troublé la paix de l'Egliſe, & la tranquillité publique. Il ajoûta que c'eſtoit elle qui avoit par ſes lâches artifices le plus contribué à faire ſortir de la Cour l'Impera-

trice Pulcheria, qui par ſa prudence & par ſa vertu, avoit toûjours attiré ſur l'Empire les benedictions du Ciel. Il alla même juſqu'à luy reprocher, par la plus ſenſible injure qu'il luy pouvoit faire, une action qui luy avoit autrefois donné de la jalouſie, en luy faiſant concevoir un fâcheux ſoupçon de ſa fidelité. Voicy le fait.

Comme dix ou douze ans auparavant on eut preſenté à l'Empereur une pomme admirable, & d'une groſſeur tout-à-fait extraordinaire, il en fit auſſi-tôt preſent à Eudocia qu'il aimoit tendrement ; & cette Princeſſe ſçachant qu'un fort honneſte homme nommé Paulin, ſçavant & bel eſprit, avec qui elle conferoit ſouvent ſur des points de Doctrine, eſtoit malade, elle l'en voulut réga- *Niceph. l. 14. c. 23.*

ſer. Paulin ſurpris de la beauté d'un ſi merveilleux fruit, crut que c'eſtoit un preſent digne de l'Empereur ſon Maître, qui avoit beaucoup de conſideration & de bonté pour luy, & le luy fit porter. Theodoſe reconnoiſſant ſa pomme, comme la jalouſie eſt un mal extrémement ſubtil, qui naiſt ſouvent des moindres apparences, ne put s'empêcher qu'un fâcheux ſoupçon ne s'emparât de ſon eſprit; & pour s'éclaircir de la verité, il va bruſquement demander à Eudocia, en luy montrant cette pomme, ſi ce n'eſtoit pas celle qu'il luy avoit donnée. Cette Princeſſe ſurpriſe de cette vûë, ſans pouvoir raiſonner ſur cette avanture dans l'embarras où elle ſe trouva, répond ſur le champ, qu'il faloit que c'en fût une autre, parce qu'elle avoit

mangé la ſienne.

Ce menſonge échappé aſſez innocemment dans le trouble qu'une pareille ſurpriſe luy avoit cauſé, augmenta tellement le ſoupçon qui le tourmentoit, qu'il coûta la vie au pauvre Paulin, qu'il relegua dans la Cappadoce, où il le fit mourir. Et l'Imperatrice outrée de douleur, prenant occaſion d'un vœu qu'elle diſoit avoir fait d'aller viſiter les lieux Saints, ſi Dieu luy faiſoit la grace de bien marier ſa fille Eudoxia, que l'Empereur Valentinien III. avoit épouſée depuis peu, fit le voyage de Jeruſalem, où elle laiſſa, & dans toute la Terre-ſainte, mille marques éclatantes de ſa pieté, & de ſa Royale magnificence. Aprés quoy les ombrages de Theodoſe s'eſtant peu à peu diſſipez, elle revint à Conſtan-

tinople, où elle vêcut toûjours bien avec l'Empereur, jusqu'à ce que la jalousie du gouvernement la fit donner dans les pieges des Heretiques de la maniere que nous avons dit.

Ce fut donc à cette occasion que Theodose, en luy reprochant la conduite si pernicieuse à l'Eglise & à l'Etat, qu'elle avoit tenuë avec Chrysaphius, ne put s'empêcher de luy rappeller, avec beaucoup d'aigreur & peu de justice, la memoire de cette pomme de discorde qui les avoit si fort broüillez, ce qui fut cause que la pauvre Eudocia, voyant d'ailleurs qu'il n'y avoit plus rien à faire pour elle à la Cour, où elle se doutoit bien que Pulcheria alloit revenir, demanda permission de se retirer à Jerusalem, disant que son vœu l'obligeoit à y

faire un ſecond voyage. Elle l'y fit en effet, & y paſſa le reſte de ſes jours, ainſi que nous le verrons dans la ſuite.

Cependant, ce qu'elle prévoyoit arriva; car l'Empereur, pour rétablir toutes choſes en bon état, ne manqua pas de rappeller en même-temps Pulcheria, à laquelle il fit faire une magnifique entrée dans Conſtantinople, où elle reprit par ſes ordres les rênes de l'Empire, qui avoit preſque toûjours eſté heureux & floriſſant tandis qu'elle les avoit tenuës. Et ce fut pour lors que ce Prince converty ne voulant point de Patriarche qui ne fût approuvé du Pape, écrivit, comme nous l'avons dit, à ſaint Leon pour le prier de recevoir à ſa Communion Anatolius, qui luy pouvoit eſtre ſuſpect, comme eſtant l'Eléve *Niceph. l. 14. c. 49.*

de Dioſcore, qui l'avoit ordonné.

Le ſaint Pontife luy récrivit, qu'il luy accorderoit volontiers ſa demande pour le bien de la paix, à condition qu'Anatolius rendroit compte de ſa créance, particulierement ſur le Myſtere de l'Incarnation, & qu'il ſouſcriroit à tout ce que ſaint Cyrille en avoit dit dans ſa Lettre à Neſtorius, & à ce que luy-même en avoit écrit plus amplement contre les erreurs d'Eutychez dans ſon Epître à Flavien, que l'on n'avoit pas voulu lire dans le faux Concile d'Epheſe. Il le fit ; mais ce ne fut qu'aprés la mort de Theodoſe, que Dieu retira de ce monde avant qu'il eût reçû la réponſe de ſaint Leon.

Cet Empereur touché d'un vif repentir de ſes fautes, ſanctifia les derniers temps de ſa

Niceph. ibid.

vie par plusieurs belles actions de pieté. Il convertit en une magnifique Eglise consacrée à Dieu en l'honneur de la sainte Vierge, la belle Synagogue que les Juifs avoient dans une des plus grandes places de Constantinople. Il y fit ajoûter quantité de tres-riches ornemens, & voulut qu'on y mît, comme une precieuse relique, la Ceinture de nôtre Dame dans une espece de tombeau, où elle estoit gardée & honorée avec une grande veneration. Il s'adonna plus que jamais aux bonnes œuvres, & sur tout à la priere. Il fit un pelerinage à Ephese, pour y visiter la celebre Eglise de saint Jean l'Evangeliste, où l'on dit qu'aprés une longue & fervente oraison qu'il fit, pour apprendre les volontez de Dieu touchant sa succession, parce qu'il n'avoit

point de fils qui pût remplir ſa place aprés ſa mort, il eut une viſion dans laquelle Dieu luy fit connoître celuy qu'il avoit deſtiné pour luy ſucceder à l'Empire. Aprés quoy, comme il fut de retour à Conſtantinople, un jour qu'il eſtoit allé prendre le divertiſſement de la chaſſe, ſon cheval s'étant abattu ſous luy en courant à toute bride, il tomba ſi rudement, qu'il ſe démit une vertebre de l'épine du dos, ce qui luy cauſa une groſſe fiévre, de laquelle il mourut le vingt-neuviéme de Juillet de cette année quatre cens cinquante, aprés avoir inſtruit Pulcheria de ſa derniere volonté touchant ſon ſucceſſeur.

Niceph. Cedren. Zonar. Marcel. Chron.

Il vêcut quarante-neuf ans, & en regna quarante-trois avec aſſez de bonheur tandis qu'il laiſſa gouverner Pulcheria, mais

ſi

si malheureuſement depuis que l'ayant éloignée de la Cour il ſe laiſſa gouverner par Chryſaphius, que toute l'Egliſe Orientale fut déchirée de ſon temps & juſqu'à ſa mort, par le Schiſme que l'Hereſie d'Eutychez y fit naître entre les Evêques; & que pour obtenir la paix d'Attila qui ravageoit ſes plus belles Provinces, aprés avoir taillé en pieces toute ſoi armée, il fut contraint de luy payer honteuſement tribut, comme s'il eût eſté ſon vaſſal. Grand exemple qui doit apprendre à tous les Princes, que s'ils veulent que Dieu, par qui les Rois regnent, les faſſe heureuſement regner, il faut auſſi qu'ils s'appliquent de toute leur force à faire regner Dieu dans leurs Etats, y faiſant dominer uniquement la vraye Religion par la ruïne de l'Hereſie. C'eſt

Liberat. Brev. c. 12.

de là que dépend la fortune des Empires, comme nous l'avons vû d'une part dans le malheur de Theodose ; & que de l'autre on le verra bien-tôt dans le bonheur de Marcien son successeur, qui en relevant la Religion Catholique sur les ruïnes de l'Heresie, qu'on avoit élevée contre elle, rétablit les affaires & la fortune de l'Empire en Orient.

HISTOIRE
DU PONTIFICAT DE
SAINT LEON LE GRAND.

LIVRE TROISIE'ME.

PULCHERIA voyant que Theodose qui étoit à l'agonie, alloit rendre l'esprit, fit promptement appeller Marcien Tribun Militaire, ou

Nicéph. l. 14. c. ult.

Cedren.. Evagr. Zonar. & alii.

Colonel d'une Legion Romaine; & l'ayant tiré à part dans son cabinet, elle luy dit que son frere l'avoit choisi pour luy succeder à l'Empire. Et comme elle estoit fort habile, & qu'elle ne pouvoit commander de son chef, l'Empire Romain ne pouvant tomber en quenoüille; elle ajoûta que pour autoriser ce choix & faire en sorte qu'il fût agréé de tout le monde, elle vouloit bien luy faire l'honneur de l'épouser, pourvû qu'il luy promît avec serment qu'il ne la toucheroit jamais, puis qu'elle estoit résoluë de garder inviolablement sa virginité, qu'elle avoit consacrée à Dieu par un vœu solemnel.

Marcien ayant accepté la condition sans peine, elle fit assembler aussi-tost aprés la mort de Theodose, le Senat, les

Magiſtrats, les grands Officiers, & le Patriarche avec les principaux de ſon Clergé. Aprés leur avoir expoſé la derniere volonté du défunt Empereur ſon frere, & loüé le choix qu'il avoit fait de Marcien dont elle fit l'éloge, elle declara devant le Patriarche, qu'elle le prenoit pour ſon mary, ce que toute l'aſſemblée reçut avec de grandes acclamations; & enſuite il fut proclamé Empereur avec l'applaudiſſement general de tous les ordres de l'Empire, qui connoiſſoient les grandes qualitez de Marcien.

En effet c'eſtoit un homme venerable pour ſon âge, pour ſon experience, pour la beauté de ſa taille, pour la majeſté de ſon port & de ſon viſage digne de l'Empire, pour ſes vertus Morales, Politiques

Militaires, Civiles & Chrêtiennes, & que Dieu, qui avoit déja fait connoître par quelques préſages où il le deſtinoit, avoit fait monter peu à peu, par les ſolides degrez du merite & de la vertu, ſur le Trône. Il eſtoit d'aſſez baſſe condition, fils d'un ſimple Soldat de Thrace. Et comme aprés la mort de ſon pere, dont il voulut ſuivre l'exemple, il alloit à Philippopoli pour s'y faire enrôller parmy les troupes qu'on y aſſembloit; ayant trouvé ſur le chemin le corps d'un homme qu'on venoit d'aſſaſſiner, touché de compaſſion il s'y arrêta, pour luy rendre les derniers devoirs, ſans ſonger au peril auquel il s'expoſoit d'eſtre pris pour l'aſſaſſin, comme il le fut.

Car quelques paſſans qui le virent en cet état, le defere-

rent au Magiſtrat de Philippopoli, qui le fit arréter, & ſur la dépoſition de ces témoins, quoy qu'il pût dire pour ſa juſte défenſe, le condamna à perdre la tête. Mais comme on le menoit au ſupplice, la providence Divine, qui le vouloit ſur le Trône & non pas ſur un échaffaut, permit que des gens qui avoient vû faire le meurtre à l'aſſaſſin, le produiſirent au Juge, qui aprés qu'on l'eut convaincu, le fit mourir au lieu de l'innocent qu'on délivra.

Il ſe fit enſuite enrôller : & comme on le vit bien fait & de bonne mine, & que d'ailleurs ſon avanture & la bonne action qu'il venoit de faire, luy avoit acquiſe de l'eſtime ; on luy donna d'abord une petite Charge vacante par la mort d'un Soldat nommé

pour luy faire ombre, & le deffendre des ardeurs du Soleil, tandis qu'il dormoit.

Le Roy Vandale étonné de cette avanture, qu'il prit pour un préſage tres-certain de la grandeur future de cét homme, le fit venir en ſa preſence ; & aprés luy avoir expliqué ſa penſée, & tiré parole de luy que quand il ſeroit parvenu à l'Empire, comme il n'en doutoit pas, il ne feroit jamais la guerre aux Vandales, il le renvoya libre, chargé de preſens & comblé d'honneurs. Ce ne fut que vingt ans aprés cela que cette admirable prediction fut accomplie, lors que Pulcheria le fit proclamer Empereur.

Et comme entre ſes autres vertus il avoit autant de zele pour la Foy Catholique contre toutes les Hereſies, que cette ſainte Imperatrice : il fit trois

jours aprés qu'il eût pris poſſeſſion de l'Empire un Edit, par lequel il ſoûmet à toutes les peines ordonnées par les Loix contre les Heretiques, ceux qui ſoûtiendront les Dogmes abominables d'Apollinaire, & d'Eutychez : ce ſont les propres termes de ſa Loy. Et en même-temps il écrivit au Pape pour lui témoigner l'ardent deſir qu'il avoit de voir l'Hereſie détruite, & la paix renduë à l'Egliſe par un Concile general.

Qui Apollinaris vel Eutychetis Hæreſim & abominanda Dogmata ſecuti fuerint. *l. ult. C. de Apoſt.*

Ante Concil. Calched. t. 1. Conc.

Peu aprés il reçût les Lettres que le ſaint Pape avoit écrites à Theodoſe par quatre Legats qu'il luy envoyoit, croyant qu'il fût encore en vie, pour luy déclarer quelle étoit la Foy de l'Egliſe Romaine touchant le Myſtere de l'Incarnation, conformément à ce qu'il en avoit écrit dans ſon Epître à Flavien. Ils avoient ordre d'obliger Anato-

S. Leo Ep. 33.

lius d'y ſouſcrire, & d'envoyer à Rome ſa Profeſſion de Foy ſur ce pied-là, s'il vouloit obtenir ſa Communion qu'il avoit demandée. Marcien voulut que Leon fût ſatisfait. Et le Patriarche Anatolius, quoy que creature de Dioſcore, ne crût pas s'y devoir oppoſer. Il fit donc tout ce qu'on voulut. Il aſſembla même tout ſon Clergé avec tous les Evêques & les Archimandrites qui étoient alors à Conſtantinople, & les fit tous ſouſcrire aprés luy à cette fameuſe Epître de ſaint Leon à Flavien. aprés quoy il envoya ſa Profeſſion de Foy parfaitement ortodoxe au ſaint Pontife qui l'en felicita par une fort belle lettre qu'il luy écrivit, le recevant à ſa Communion, & tous ceux qui auroient condamné ſincérement tout ce qui s'étoit fait dans le déteſtable Conciliabule d'Epheſe.

ANN. 451.

Ex Act.

Baron.

S. Leo Ep. 40.

Ep. Tulch. ad Leon. t. 1. Conc. ante Conc. Calched.

L'Imperatrice Pulcheria récrivant au Pape pour l'aſſurer qu'elle & l'Empereur Marcien ſon mary, avoient toûjours embraſſé la Foy qu'il avoit expoſée dans ſon Epître, luy rendit témoignage du procedé ſincére d'Anatolius, qui avoit ſouſcrit à tout ce qui luy étoit ordonné de ſa part, & condamné toutes les erreurs oppoſées à la Doctrine contenuë dans cette Epître; & en même-temps elle luy fit ſçavoir, que pour montrer qu'on avoit en horreur ce qu'on avoit fait à Epheſe contre le ſaint Patriarche Flavien, l'Empereur avoit fait tranſporter ſon corps du lieu de ſon éxil à Conſtantinople, où il avoit eſté reçû avec toute ſorte d'honneur, & enterré avec une pompe funébre digne de ce grand homme, dans le magnifique Temple des douze Apôtres, où repoſent les

corps des Patriarches & des Empereurs. Elle le prie enfin que conformément au desir & à la volonté de l'Empereur, qui croit qu'en cette occasion il faut assembler un Synode Oecumenique, il donne aussi de son côté, comme le Prince fera du sien, les ordres necessaires pour la convocation de ce grand Concile, duquel il faut maintenant que je parle.

Nous avons veu auparavant que saint Leon avoit fait instance plus d'une fois auprés de l'Empereur Theodose pour le détourner de la resolution qu'il avoit prise de convoquer un Concile general, au sujet d'Eutychez, qui avoit esté justement condamné par son Patriarche, pour une Heresie qui étoit si manifeste, & si grossiere, qu'il n'étoit nullement necessaire qu'on assemblât toute l'Eglise

pour l'examiner. Mais aprés le malheureux brigandage d'Epheſe il fit tout le contraire, & ſupplia tres-inſtamment le même Prince, & aprés luy ſon ſucceſſeur d'en aſſembler un pour remedier à un mal qui étoit devenu incomparablement plus grand qu'il n'avoit eſté avant le Concile de Dioſcore.

Omnes partium noſtrarum Eccleſiæ, omnes cum gemitibus & lachrymis manſuetudini veſtræ ſupplicant Sacerdotes, ut generalem Synodum, &c. S. Leo Ep. 23. 25. 26. 35. 43. 44. Liberat. Brevi. c. 12. Ep. Tulch. ad Strateg. p. 1. Conc. Calched. Edit. Marci. l. 5. c de his qui ad Eccleſ.

Car il s'étoit formé un des plus grands Schiſmes qu'on vit jamais, qui déchiroit preſque toute l'Egliſe Orientale, les uns tenant pour Flavien, & les autres pour Dioſcore. Tous les eſprits étoient partagez à Conſtantinople, particulierement entre les Moines & les Clercs, qui faiſoient le plus de bruit pour ſoûtenir leurs differens partis: de ſorte qu'il fallut que Marcien fît contr'eux un Edit tres rigoureux pour arrêter le cours de cette eſpece de fureur qui les

emportoit, & menaçoit la Ville d'une dangereuſe ſédition. Ceux mêmes qui n'étoient pas mêlez dans ces partis, & qui n'étoient ni pour Eutychez, ni pour Flavien ne laiſſoient pas de troubler l'Egliſe, par leurs raiſonnemens & leurs diſputes, chacun voulant interpreter, comme il luy plaiſoit, les Conciles, d'où il arriva qu'en diſant qu'on ſuivoit le Concile de Nicée, on ſoûtenoit tout le contraire de ce qu'avoit decidé ce Concile. De ſorte qu'encore que ſaint Leon eût condamné dans le ſien Eutychez & Dioſcore; qu'il eut envoyé par tout ſon admirable Epître à Flavien; qu'il y eût fait ſouſcrire le nouveau Patriarche Anatolius; qu'il eût fait ſortir de Conſtantinople Eutychez, & rappeller & rétablir ceux que Dioſcore avoit dépoſez & bannis; & qu'il eût déclaré com-

Concilium univerſale, ſicut Synodus quæ ob hanc cauſam Romæ convenerat mecum petit clementia veſtra cõcedat, ut omnibus in unũ convenientibus, &c.

Nec cuiquã ſit liberum ita Nicænæ fidei facere mentionem, ut ejus fidei inveniatur eſſe contrarius. *Leo. Ep.* 55.

ment on devoit recevoir les Evêques penitens qui avoient cedé lâchement à la violence de Dioſcore : il ne laiſſa pas toutefois, aprés avoir porté un jugement ſi ſolemnel en Pape, de preſſer encore l'Empereur de faire tenir un Concile Oecumenique.

Ep. 40. ad Anatol.

Il me ſemble que l'on peut dire fort veritablement qu'il ne l'eût pas demandé, s'il n'eût crû qu'en cette occaſion il étoit neceſſaire, non pas pour examiner de nouveau ce qui avoit déja eſté clairement décidé par les Conciles precedens, mais pour déclarer leur vray ſens ; pour empêcher qu'en diſant qu'on ſuit leurs decrets on ne ſoûtint quelques erreurs ; pour éclaircir ce qu'il y a d'obſcur & de douteux dans ces Conciles ; pour condamner & punir les opiniâtres ; pour réünir tous les au-

Leo Ep. 42. ad Marcian.

tres dans une même créance sur les points qu'on a pû contester ; pour faire cesser tous les troubles & toutes les disputes, & rendre ensuite la paix à l'Eglise par un jugement souverain & définitif.

Il vouloit donc un Concile, aprés tout ce qu'il avoit fait avec tant d'éclat contre Eutychez & Dioscore. Marcien qui le vouloit aussi, comme il le luy avoit fait entendre aussi-tôt qu'il fut Empereur, luy accorda tres-volontiers sa demande sur ce point-là, mais non pas sur les deux autres qu'il souhaittoit fort, & qu'il ne put neanmoins jamais obtenir. Le premier que ce Concile se tint en Italie ; & le second qu'il fût remis à un autre temps, parce qu'on craignoit une irruption des Huns sous le formidable Attila. Il insista fort sur ce dernier point, *Leo Ep.* 43

particulierement dans la derniere lettre qu'il écrivit sur ce sujet dattée du 28. de May. Mais Marcien demeura toûjours ferme dans la résolution qu'il avoit prise de pacifier au plûtôt les troubles de l'Eglise Orientale, par un Concile Oecumenique, qui se tiendroit pour cet effet en Orient.

Il en fit même la convocation le 23. de Mai, c'est-à-dire, cinq jours avant la derniere lettre de saint Leon, qui demandoit que le Concile fût differé & qu'on le tint en Italie; & il la fit par une Ordonnance qu'il adresse aux Metropolitains pour tous les Evêques de leurs Provinces, & que je veux mettre icy tout au long, afin qu'on voye comment on convoquoit les Conciles en ce temps-là.

LES EMPEREURS, LES CESARS, VALENTINIEN, ET MARCIEN, VICTORIEUX ET TRIOMPHATEURS, TOÛJOURS AUGUSTES, A TOUS LES REVERENDS EVESQUES PAR TOUT LE MONDE.

Nous avons eſtimé que tout ce qui regarde la vraye Foy & la Religion Chrêtienne Ortodoxe, doit êtte preferé à tout autre choſe. Car nous nous aſſûrons qu'ainſi Dieu nous étant propice & favorable, nôtre Empire, & les affaires publiques en ſeront en meilleur état. Comme on a donc formé quelques doutes, & agité certaines queſtions touchant la Foy Ortodoxe, ainſi même que le témoignent les lettres du tres-

saint Archevêque de la tres-heureuse Rome Leon, nous jugeons à propos, & il nous plaît qu'on tienne promptement le S. Concile à Nicée, Ville de Bithynie, afin qu'aprés avoir cherché la verité par un serieux examen, & s'être dépoüillé entierement de ces passions qui ont été cause que quelques-uns ont troublé la Religion Catholique, tous étant parfaitement d'accord, la vraye Foy soit tellement éclaircie & manifestée, qu'il n'y ait plus de doute & de question sur cela. C'est pourquoi vôtre Sainteté se mettra au plûtôt en chemin, & fera toute diligence, afin qu'elle se puisse rendre à Nicée, pour le premier jour de Septembre avec les Reverendissimes Evêques de vôtre Province, que vous connoissez être les plus habiles dans l'intelligence de la sainte Ecriture, & dans la

ſcience des Myſteres de la vraye Foy. Au reſte, quiconque refuſera de ſe ſoûmettre à ce Concile general, ſera coupable & digne de punition, pour avoir offenſé la Majeſté Divine & la nôtre. Vôtre Sainteté ſçache auſſi que nous aſſiſterons à ce Concile, ſi de grandes & inévitables occupations pour le bien public ne nous en empêchent. Le dixiéme des Calendes de Juin.

Le ſaint Pontife fut ſurpris ſans doute de cette ordonnance, qu'il reçût au même-temps qu'il demandoit que ce Concile auquel Marcien l'avoit invité auparavant, fût differé. Mais comme il ne conſideroit que le bien public, & qu'il étoit toûjours ſoûmis aux volontez des Empereurs quand ils n'ordonnoient rien qui fût contre la Loy de Dieu, il écrivit à Mar-

Leo Ep. 49. & Ep. 51.

cien, & à l'Imperatrice Pulcheria qu'encore qu'il eût fort deſiré ce qu'il luy avoit demandé, il conſentoit que l'on fît tout ce que portoit ſon ordonnance, & qu'au lieu des quatre Legats qu'il avoit envoyez à Theodoſe & qu'il rappella, il en envoiroit au Concile pour y preſider en ſa place quatre autres, qui furent Paſchaſinus Evêque de Lilibée en Sicile, Lucentius Evêque d'Aſcoli, Boniface & Baſile Prêtres de la Sainte Egliſe Romaine, auſquels il joignit Julien Evêque de Cos ſon fidelle Agent, qui étoit ſur les lieux.

Ils ſe mirent donc en chemin ſur la fin du mois de Juin pour arriver au temps prefix à Nicée, où preſque tous les Evêques Orientaux ſe rendirent un peu avant le premier Septembre. Mais il falut aprés y avoir attendu long-temps l'Empereur,

qu'ils paſſaſſent plus outre, & allaſſent à Calcedoine Metropolitaine de Bithynie, où ce Prince par ſes Lettres Patentes du 20. du même mois, avoit transferé le Concile, pour en être plus prés, & y pouvoir aſſiſter quand il voudroit, ſans s'éloigner de Conſtantinople qui n'en eſt ſeparé que d'un petit trajet de mer. *Ap. Conc. Cc. p. 2.*

Ce fut dans le magnifique & ſpacieux Temple de l'illuſtre Martyre ſainte Euphemie bâti hors de la Ville, ſur une éminence peu loin du Boſphore, que ſe tint ce Concile le plus nombreux de tous ceux que l'on a celebrez dans l'Egliſe Orientale, & dans l'Occidentale. Car ce qu'on n'avoit pas encore veu, & qu'on ne vit jamais depuis dans les ſiecles ſuivans, il s'y trouva ſix cens trente Evêques, entre leſquels outre les Legats

du Pape qui y preſiderent, étoient les quatre Patriarches d'Orient. De plus, dix-huit Juges choiſis, partie du Senat & partie des principaux Officiers de l'Empire y aſſiſterent, pour faire garder l'ordre & decider les differens qui le pourroient troubler, & ils eurent leur place au haut de l'Egliſe devant les baluſtres du Sanctuaire, à droite & à gauche de l'eſtrade où étoient deux magnifiques chaiſes preparées pour l'Empereur & pour l'Imperatrice. Il y en avoit d'autres en pluſieurs rangs tout le long de l'Egliſe pour les Evêques, ayant à leur tête à gauche, comme le plus honorable dans les Conciles, les Legats ſuivis de Maxime Patriarche d'Antioche, & d'Anatolius Patriarche de Conſtantinople, & à droite Dioſcore d'Alexandrie le premier des Patriarches

triarches d'Orient, & Juvenal Patriarche honoraire de Jeruſalem; & entre ces deux rangs l'on mit au milieu le Livre des ſaints Evangiles, comme repreſentant Jesus-Christ qui leur diſoit: Voila la Loy, ſelon laquelle vous devez regler tous vos Jugemens.

Les choſes étant diſpoſées de la ſorte; ce grand Concile commença le huitiéme d'Octobre, & fut continué en douze Séances & ſeize Actions juſqu'au premier de Novembre qui en fut la fin. Je ne ferai pas le détail de tout ce qui ſe fit dans ces Séances & dans ces Actions; car cela ne feroit qu'embaraſſer l'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon, qu'on ne doit pas confondre avec celle du Concile de Calcedoine, qui pourroit toute ſeule remplir un gros Volume. Il ſuffit, ce me ſemble, que j'ex-

poſe ce qui s'y fit d'eſſenciel, en diſant en peu de mots ce qui fut arreſté dans chacune à la pluralité des voix.

Dans la premiere ſeſſion les Legats, ſelon l'ordre exprés qu'ils en avoient de ſaint Leon, proteſterent d'abord qu'ils ne ſouffriroient pas que Dioſcore tint ſa place au Concile, & qu'il falloit qu'il en ſortît, pour être rappellé comme criminel quand il faudroit qu'on le jugeât. Cela ſurprit fort Dioſcore, qui quand il fut arrivé à Nicée où le Concile étoit convoqué, avoit fait ſigner à la plûpart de ſes Evêques d'Egypte, la Sentence d'excommunication qu'il avoit portée contre ſaint Leon, croyant par là qu'il le rendroit inhabile à preſider au Concile par ſes Legats, & qu'enſuite étant le premier Patriarche d'Orient il y preſideroit luy-même,

comme il avoit fait à ſon Conciliabule d'Epheſe : Et bien loin de cela, il voyoit que non ſeulement les Legats occupoient la premiere place, mais qu'ils vouloient même qu'on le chaſſât honteuſement du Concile.

Les Juges trouverent cet ordre des Legats un peu rude ; mais enfin aprés quelque conteſtation ils prirent un temperament, qui fut, que Dioſcore qui étoit accuſé, ne pouvant être Juge dans ſa propre cauſe, ſortiroit de ſa place, & ſe mettroit au milieu du Concile, pour répondre à ce qu'on auroit à dire contre luy. Theodoret fut traité bien plus favorablement ; car nonobſtant toutes les clameurs de ceux qui vouloient qu'il fût exclus du Concile comme Neſtorien, ce que la plûpart des autres qui étoient pour luy, & crioient encore plus

haut que les premiers, ne vouloient pas; les Juges ayant fait cesser ce tumulte, & ces cris qu'ils leur reprocherent, comme étant tout à fait indignes de leur caractere, declarerent de la part de l'Empereur, que puisque le Pape l'avoit reçû à sa Communion, il falloit qu'il prît place au Concile, comme il fit.

Aprés quoi, comme on eût lû les chefs d'accusation qu'Eusebe de Dorilée produisit contre Dioscore, les Actes de son faux Concile d'Ephese, & ceux des deux Synodes de Constantinople dans la cause d'Eutychez, & qu'il n'eût pû répondre autre chose sinon qu'il n'avoit rien fait que de l'avis des Evêques de son Concile, ceux-ci, à la reserve de quatre ou cinq des principaux fauteurs & complices du brigandage, s'écrierent tout

d'une voix, & comme de concert, qu'ils n'avoient signé que par force, & par la crainte des coups de bâton & d'épée, de l'exil même & de la mort dont on les menaçoit. Alors on declara, de l'avis de tout le Concile, que Flavien & Eusebe de Dorylée étant tres Orthodoxes, avoient été tres-injustement deposez, & que Dioscore & ses complices le devoient être, si l'Empereur auquel on rendroit conte des actions de cette session le permettoit.

Dans la seconde session qui se tint le dixiéme d'Octobre, les Juges ayant demandé qu'on traitât de la Foy, & qu'on en fît une exposition, les Peres, declarerent conformement à ce qu'on avoit déja défini au premier Concile d'Epheſe, qu'il n'en falloit point d'autre que celle du Symbole de Nicée,

comme il avoit été expoſé par les Peres du Concile de Conſtantinople : ſur quoy, aprés qu'on eût lû ces deux Symboles, les deux Epîtres de ſaint Cyrille à Neſtorius & à Jean d'Antioche, les témoignages de pluſieurs ſaints Peres qui reconnoiſſoient deux Natures en JESUS-CHRIST dans une ſeule Perſonne, & ſur tout l'Epître de ſaint Leon à Flavien, celle-ci fut d'abord reçuë avec de grandes acclamations, comme étant tres-conforme à la Foy expoſée par ces Conciles & par ces ſaints Peres. Mais parce que les Evêques de Syrie & de la Paleſtine formoient quelque difficulté, ſur certains endroits de cette Epître qu'ils pretendoient n'être pas Orthodoxes, on ne laiſſa pas, quoy qu'on eût éclairci ces paſſages par ceux mêmes de ſaint Cyrille, de remettre à

en porter un dernier jugement aprés que l'on en auroit fait une plus exacte discussion comme on le verra bien-tôt. Enfin cette action finit par de grands cris que firent d'une part les Orientaux, demandant qu'on bannît Dioscore comme un Heretique; & de l'autre les Evêques de l'Illyrie, qui confessant qu'ils avoient tous peché, demandoient que l'on fit également misericorde à tous, & à Dioscore aussi-bien qu'aux autres.

Surquoy dans la troisiéme Session du 13. d'Octobre on acheva de faire le procez à Dioscore; & aprés qu'on eût lû & examiné fort exactement tous les chefs d'accusation qu'Eusebe de Dorylée, Theodore & Ischyrion Diacres, Athanase Prêtre d'Alexandrie & neveu de saint Cyrille, Sophronius, & quelques autres Alexandrins

prouva, fut publié à Calcedoine, à Conſtantinople, & à Alexandrie, où il fut envoyé ſur le champ, pour ôter à Dioſcore la vaine eſperance dont il ſe flattoit de ſe voir bien-toſt rétabli.

Aprés cela les Juges qui vouloient qu'on achevât ce que l'on avoit commencé touchant le point eſſentiel de la foy, pour lequel on avoit principalement aſſemblé ce Concile, donnerent cinq jours de delay, durant leſquels le Patriarche Anatolius avec les Evêques qu'il choiſiroit du nombre de ceux qui avoient ſouſcrit à l'Epître de Leon, devoient l'examiner tres-exactement pour rendre conte au Concile, & ſatisfaire ceux qui y trouvoient quelques difficultez qui leur faiſoient encore de la peine. C'eſt ce qu'ils firent parfaitement bien dans la Conc. Calch. Act. 4.

quatriéme ſéance, où ils declarerent que l'ayant bien examinée, ils l'avoient trouvée tres-conforme en toutes choſes aux Decrets des trois Conciles Oecumeniques, de Nicée, de Conſtantinople, & d'Epheſe, & à l'Epître de ſaint Cyrille, approuvée dans ce dernier Concile. Ainſi aprés que les Legats même, pour éclaircir les doutes de ceux qui craignoient qu'on ne partageât JESUS-CHRIST en deux dans cette Epître, eurent fait voir qu'on y confeſſoit deux natures non pas ſeparées, mais unies ſans confuſion & ſans mélange dans une ſeule perſonne, & un ſeul Fils de Dieu & de l'homme tout enſemble, cette admirable Epître fut approuvée de toute l'Aſſemblée, ſans aucune diverſité d'avis, pour en faire une Régle & une définition de Foy conjointement

avec les decrets de ces trois Conciles.

Cela fait, comme les cinq principaux Partiſans de Dioſcore, Juvenal de Jeruſalem, Thalaſſius de Ceſarée en Cappadoce, Euſtathius de Berythe, Euſebe d'Ancyre, & Baſile de Seleucie, eurent ſouſcrit à cette Epître, & anathematiſé Eutychez, on leur permit de reprendre leur place qu'ils avoient eſté obligez de quitter auſſi bien que Dioſcore. En même temps on penſa chaſſer du Concile les Evêques d'Egypte qui refuſerent de ſigner, diſant que, ſelon l'ordre qu'on obſervoit inviolablement dans l'Egypte, ils ne pouvoient ſigner qu'avec le nouveau Patriarche qui ſeroit élû, & que s'ils en uſoient autrement, ils ne ſeroient point du tout en ſûreté dans leur Païs. Il ſe fit là deſſus beaucoup de

bruit de part & d'autre: Mais enfin les Juges conclurent qu'on leur devoit accorder ce qu'ils demandoient, en donnant bonne caution qu'ils ne ſortiroient point de Calcedoine qu'ils n'euſſent ſigné avec le Patriarche d'Alexandrie qui ſeroit éleu.

Le même jour parurent ſur les rangs deux grandes troupes de Moines, les uns tous Eutychéens obſtinez, ayant à leur tête Caroſus & Dorothée, & ce grand ſcelerat l'Archimandrite Barſumas, qui dans le brigandage de Dioſcore crioit à pleine tête, *tuë, tuë, que l'on dépêche Flavien*; les autres tous grands Catholiques qui étoient conduits par l'Archimandrite Fauſtus; & les uns & les autres avoient en main leur Requête qu'ils venoient de preſenter à l'Empereur qui les renvoyoit au Concile, avec ordre

Concil. Calched. Act. 1.

de s'y soûmettre. Comme le propre de l'Heresie est d'inspirer l'esprit de revolte & d'orgueil, qui est le vray caractere du Demon : Ces Moines heretiques eurent l'insolence de demander entr'autres choses qu'Eutychez, dont ils firent l'Eloge, fût declaré bon Catholique, & Dioscore rétabli dans son Evêché, & dans la place qu'il devoit tenir au Concile, protestant que si l'on manquoit à les satisfaire, ils ne les tiendroient point pour legitime ; & qu'au reste ils ne souscriroient jamais à l'Epître du Pape Leon à Flavien.

Quoy que les Peres ayant oüi les premiers termes de cette insolente & audacieuse Requête, se fussent recriez contre eux, ordonnant qu'on chassât de leur presence ces impudens Moines toutefois les Juges qui crurent

qu'on devoit tout lire, & qui tâcherent même de les ramener à leur devoir, dirent qu'il leur falloit donner trente jours pour penſer à leur conſcience, & ſe reſoudre à ſe ſoûmettre, aprés leſquels s'ils n'obeïſſoient au Concile, ils ſeroient punis de toutes les peines que l'Egliſe, & les Empereurs ont ordonnées contre les Heretiques obſtinez. Pour les Archimandrites Orthodoxes ils furent admirablement bien receus, & l'on enterina tres-volontiers leur Requête, par laquelle ils demandoient Juſtice contre les Moines Eutychéens, & qu'il leur fût permis par un Récrit Impérial, afin que perſonne ne s'y pût oppoſer, de les punir ſelon toute la rigueur des Ordonnances Monaſtiques, & de diſpoſer comme ils jugeront à propos du cachot où ils tiennent enfermez

comme autant de bêtes feroces, ceux d'entre leurs Moines qui s'obſtinent dans l'Hereſie.

Aprés cela, comme dans la cinquiéme ſeſſion, qui ſe tint le 22. d'Octobre on eut produit la définition de foy que des Deputez du Concile avoient faite, aprés que l'Epître de ſaint Leon eût eſté approuvée dans la Seſſion precedente, il y eut des Evêques qui trouverent qu'elle étoit defectueuſe n'en diſant pas aſſez ; qu'il ne ſuffiſoit point pour condamner l'Hereſie d'Eutychez, de dire que JESUS-CHRIST étoit de deux natures, & qu'on devoit ajoûter qu'il étoit auſſi en deux natures unies inſéparablement ſans mélange & confuſion, afin de marquer qu'aprés l'union les deux natures demeuroient dans leur integrité, & telles qu'elles étoient auparavant, ce qui étoit

directement opposé à l'Eutychianisme. Surquoy aprés de grandes contestations, il fut dit qu'on en passeroit par l'avis de six Evêques choisis du Diocese d'Orient, & de trois de chacun des autres Dioceses, qui avec le Patriarche Anatolius & les Legats arrêteroient ce qui doit estre en cette définition.

Cela se fit, en y mettant outre les Symboles de Nicée & de Constantinople, & la doctrine exposée dans les deux Epistres de saint Cyrille, & dans celle de saint Leon à Flavien, cette declaration en termes formels, qu'il n'y a qu'un seul & un même JESUS-CHRIST Fils unique en deux natures inséparablement unies sans confusion, sans changement de l'une en l'autre, & sans division, ce qui fut approuvé & reçû de tout le Concile. L'on differa d'y souscrire jus-

qu'à ce que l'on en eût rendu conte à l'Empereur, qui avoit declaré que si l'on ne faisoit au plûtost une définition de Foy sans aucune ambiguité, il feroit tenir ce Concile en Occident, où elle seroit bien-tost faite.

Ce Prince donc qui n'attendoit que la conclusion de cette affaire, & de ce point essentiel qui regarde la Foy, pour honorer de sa presence cette grande & sainte Assemblée, s'y rendit à la sixiéme Session le 25. d'Octobre avec l'Imperatrice Pulcheria, accompagné d'environ quarante des principaux Officiers de l'Empire, & du Senat, outre plusieurs Comtes, Tribuns, & Secretaires, qui tous ensemble avec leur suite, faisoient une fort belle Cour tout à fait digne de la Majesté de l'Empire.

Aprés qu'ils eurent pris leur place, & que l'Empereur & l'Imperatrice se furent assis sur leurs Trônes, placez devant la Balustrade qui separoit le saint Autel du reste de la Basilique, Marcien, à qui en entrant tous les Peres avoient rendu tout l'honneur qu'ils devoient à leur souverain Maître, leur parla, je ne diray pas *à peu prés en ces termes*, comme font les Historiens, quand ils prennent la liberté de faire parler les gens de la maniere qu'il leur plaît qu'ils ayent parlé, mais *precisément en ces termes*, tels qu'ils furent recueillis de la bouche de Marcien par les Notaires, & mis comme on les peut voir dans les Actes du Concile.

Tres-saints & tres-Reverends Peres : depuis que par la volonté de Dieu on m'a choisi pour être élevé sur le Trône de l'Empire, je n'ay point eu de plus grand soin

entre tous ceux que je ſuis obligé de prendre pour le bien public, que celuy que je dois avoir de faire en ſorte que la Foy Catholique toute pure & toute ſainte ſoit fortement établie parmi mes ſujets, ſans qu'elle puiſſe eſtre troublée par aucune perplexité d'eſprit, & par ces fâcheux doutes que l'on fait naître quelquefois ſur les points de nôtre créance. Or il eſt arrivé que par les dangereuſes paſſions de ceux qui en prenant des ſentimens tout contraires à ceux que la Doctrine des Peres, & la verité leur devoit inſpirer, ont ſeduit les Peuples; pluſieurs ſe ſont laiſſé miſerablement entraîner dans l'erreur. C'eſt pourquoy j'ay bien voulu vous donner cette peine de vous rendre ici, & faire aſſembler ce Concile, afin que les tenebres dont on a tâché d'obſcurcir les eſprits eſtant diſſipées, nôtre ſainte Reli-

gion y répande ſes vives lumie-res, pour faire connoître Dieu de la maniere qu'il s'eſt voulu manifeſter aux hommes, par la Foy, & par la vraye Doctrine des ſaints Peres. Je pretends auſſi par là que perſonne n'oſe plus deſormais diſputer de la Nativité de nôtre Sauveur JESUS-CHRIST, *en parlant de ce Divin Myſtere autrement que n'ont fait les Apôtres par leur Predication, les trois cens dix-huit Peres du Concile de Nicée par leur decret, & le ſaint Pape de Rome Leon dans ſon Epître à Flavien d'heureuſe memoire, Evêque de Conſtantinople.*

Il faut donc maintenant que la verité paroiſſe ſans que ni les paſſions des particuliers, ni la protection des Grands, ni leur intereſt, & leur avarice, puiſſe empêcher qu'elle n'éclate aux yeux de tout le monde. Car c'eſt pour cela que ſuivant l'exemple du pieux

Empereur Conſtantin nous avons voulu aſſiſter à ce Concile, non pas pour y agir d'autorité en décidant, mais pour y faire confirmer la Foy par vos decrets, afin que les Peuples, de la facilité deſquels certains méchans eſprits ont facilement abuſé par leur artifice, & par leurs vains diſcours qui ont fait naître le Schiſme & l'Hereſie, ne ſoient plus ſeparez de ſentimens, & qu'ils n'ayent plus qu'une méme créance. C'eſt-là nôtre intention, & la fin que nous nous ſommes propoſée, que tous n'ayant qu'une méme Religion embraſſent la Foy Catholique, laquelle je deſire que vous expoſiez promptement d'un commun avis, ſelon les decrets des ſaints Peres, afin que comme nous avons appris du Concile de Nicée la vraye Foy contre les erreurs qu'il a condamnées : ce que vous aurés établi par vos deciſions en diſſipant les tenebres qui ſont ve-

nuës depuis peu de la malice de quelques méchans eſprits, ſoit auſſi éternellement obſervé dans toute l'Egliſe. Voilà le plus grand de tous mes deſirs, & c'eſt à ſa Divine Majeſté de le faire accomplir heureuſement comme je l'en prie de tout mon cœur.

Cette Harangue qui eſt effectivement telle qu'il la prononça, fut ſuivie de grandes acclamations de tout le Concile, aprés leſquelles Aëtius Archidiacre de Conſtantinople, & Secretaire du Concile, ayant lû la définition de Foy qui fut dreſſée dans la Seſſion precedente, tous les Peres y ſouſcrivirent, & dirent ſolemnellement Anathême à Neſtorius, à Eutychez, & à Dioſcore. Cela fait, Marcien leur preſenta trois decrets dont ils pouvoir faire autant de Loix Imperiales, comme Conſervateur de la Diſcipline Eccleſiaſti-

que, & même comme Prince Souverain pour le bien public. Mais il aima mieux pour honorer les Peres, comme il le dit lui-méme, qu'ils en fissent autant de Canons. Par le premier on défend aux Moines de bâtir aucun Monastere sans la permission de leur Evêque, & de recevoir à l'habit Monastique les serviteurs sans le consentement de leurs Maîtres. Par les deux autres il est deffendu aux Clercs, de prendre à ferme aucune terre, ou de se charger de la Procuration d'aucune affaire seculiere, & de passer de leur Eglise à une autre, sans la permission de leur Evêque Ces trois Canons passerent, & ils sont inserez parmy les 28. que nous avons de ce Concile.

Dans la septiéme Session, & dans la neuviéme, la dixiéme, l'onziéme, & la douziéme, en

pluſieurs actions, on termina les differends & les procez entre quelques Evêques. Il n'eſt pas neceſſaire que j'en informe mon Lecteur en cette Hiſtoire, puis que ces differends ne regardent pas ſaint Leon, qui n'y eût aucune part, excepté en celuy qui fut entre Baſſien & Etienne, qui pretendoient tous deux être legitimes Evêques d'Epheſe : Voici le fait en peu de mots.

Aprés la mort de Baſile Evêque d'Epheſe, Baſſien Prêtre de la même Egliſe, que Memnon predeceſſeur de Baſile avoit ordonné Evêque d'une petite Ville, où il ne voulut jamais aller, ſe fit inthroniſer, par une troupe de gens armez, qui ayant enlevé de vive force dans l'Egliſe Olympius Evêque de Theodoſiopolis, le contraignirent de l'ordonner Evêque d'Epheſe, quoi

Conc. Calched. Act. 11. & 12.

quoi qu'il remontrât que selon les Canons il ne pouvoit faire tout seul cette Ordination. Bassien neanmoins ne laissa pas de se porter pour Evêque, & il agit si adroitement à Constantinople, où il étoit allé se justifier, qu'il fut reconnu, & protegé de l'Empereur, & du Patriarche Proclus. Cependant Etienne l'un de ces Prêtres, qui avoit bonne envie d'occuper sa place, suscita contre lui la plus part des Evêques de sa Province, qui jugerent en effet, comme ils le devoient, que c'étoit-là une intrusion toute manifeste: Aprés quoi il en écrivit à saint Leon, auquel il envoya les preuves authentiques de tout ce qui s'étoit fait en cette occasion, contre les regles de l'Eglise, comme aussi au Patriarche de Constantinople Flavien successeur de Proclus, & à ceux d'A-

lexandrie, & d'Antioche, pour avoir ſur cela leur jugement.

Ils le rendirent, non pas juridiquement ; car Baſſien ne fut ni accuſé, ni oüi, ni jugé dans les formes. Ils declarent ſeulement en particulier dans la réponſe qu'ils firent à Etienne, que Baſſien n'étoit qu'un intrus dans l'Evêché d'Epheſe, & qu'il ne faloit point qu'il fût Evêque. Car ce ſont là les termes de la Lettre de ſaint Leon que nous n'avons pas, & qu'Etienne produiſit en plein Concile, quand les Juges lui demanderent comment il ſçavoit que Baſſien avoit eſté depoſé de l'Evêché d'Epheſe. Ainſi tandis qu'Etienne prenoit ſes meſures pour venir à bout de ce qu'il pretendoit, Baſſien demeura quatre ans en poſſeſſion de ſon Evêché. Ce Prêtre qui diſſimuloit toûjours juſques à ce qu'il eût diſpoſé

Allatæ ſunt etiam litteræ à beatiſſimo Papa Romano quatenus iſtú eſſe non oporteret Epiſcopum. *Conc. Calch. Act. 11.*

toutes choſes pour faire réüſſir ſon deſſein, le reconnoiſſant, & communiquant avec lui, comme avec ſon Evêque.

Mais quand il eut reçû cette lettre de ſaint Leon, & la réponſe des trois Patriarches, & qu'il ſe vit bien appuyé d'un puiſſant parti qu'il avoit formé, il ſe laiſſa tellement aveugler de ſa paſſion, qu'il fit la même faute pour laquelle, & le Pape & les Patriarches, avoient tres-ſagement jugé qu'on devoit dépoſer Baſſien. Car un jour que cet Evêque venoit d'achever la Celebration des Saints Myſteres à l'Autel, où ce Prêtre l'avoit ſervi, les Clercs de ſon parti, quelques Evêques, & d'autres gens du Peuple qui étoient à luy, ſe jettent impetueuſement ſur Baſſien, l'entraînent hors de l'Egliſe, le maltraitent, le mettent en priſon, & ſans attendre

qu'on eut aſſemblé les Evêques de la Province, ils éliſent dans ce tumulte ſur le champ Etienne, & le font ordonner Evêque & Métropolitain d'Epheſe.

Baſſien s'étant évadé de ſa priſon, ſe va jetter aux pieds de l'Empereur, & lui preſente ſa Requête, par laquelle il le conjure de faire juger cette affaire par le ſaint Concile de Calcedoine qui ſe tenoit alors. Marcien qui trouva cette demande raiſonnable, en écrivit au Concile, & lui ordonna de juger & de terminer ce procez par une Sentence définitive. Les deux Evêques y comparurent; leur cauſe y fut examinée avec toute l'exactitude que l'on y pouvoit apporter; ils dirent l'un contre l'autre tout ce qu'ils voulurent, & chacun d'eux fit ſes efforts pour faire valoir le droit

qu'il pretendoit avoir.

Mais aprés tout, comme ils ne firent que découvrir leur honte, en faisant manifestement connoître l'ambition, & la violence avec laquelle on avoit agi presque également de part & d'autre, on jugea ce qu'il étoit bien-aisé de conclure; qu'ayant esté tous deux ordonnez, & inthronisez contre les formes, ni l'un ni l'autre ne seroit Evêque d'Ephese, & qu'on en éliroit Canoniquement un troisiéme; mais que comme ils avoient reçû le caractere par leur ordination illicite, & non pas invalide, ils retiendroient aussi toûjours la dignité d'Evêque, & qu'on leur fourniroit tous les ans dequoy subsister honnêtement sur les revenus de l'Eglise d'Ephese. Ainsi le jugement de saint Leon qui n'avoit condamné que Bassien, sans parler

d'Etienne, de l'Ordination duquel on ne l'avoit pas informé, fut confirmé par la Sentence du Concile de Calcedoine.

C'eſt ce qu'il faloit que l'on ſceût du procez de ces deux Evêques, qui fut terminé dans cette Aſſemblée. Mais il eſt encore plus important qu'on ſoit informé de ce qui s'y fit en la cauſe des deux Evêques Theodoret de Cyr, & Ibas d'Edeſſe, qui furent rétablis dans ce Concile. Car on ne peut douter que ſaint Leon n'eût intereſt en cette affaire du moins à l'égard de Theodoret. Ce fameux Evêque étoit ſans doute un des plus grands hommes de ſon temps, en vertu, en doctrine & en eloquence, & qui ayant eſté conſacré à Dieu par ſes parens, même avant ſa naiſſance, s'y conſacra depuis luy-même volontairement dans un Monaſte-

Theod. Ep. 81. 113. 116.

re, d'où il fut tiré malgré luy pour être fait Evêque de Cyr en Syrie. Il n'y a rien de plus admirable que ce qu'il y fit par la grandeur de ſon zele animé de l'eſprit de Dieu, & ſoûtenu par ſon ſçavoir & par ſon éloquence. Car ſon Dioceſe qui étoit d'une grande étenduë, étant preſque tout rempli d'Infidelles & d'Heretiques, il les convertit tous, & entre les autres dix mille Marcionites qu'on ſçait avoir eſté les plus obſtinez de tous les Heretiques.

Mais ce qu'il y a de fort ſurprenant dans un homme ſi vertueux, & ſi éclairé, c'eſt qu'aprés en avoir tant converti il penſa tomber luy-même dans l'Hereſie; s'il ne s'y laiſſa pas malheureuſement precipiter, comme il a donné grand ſujet de le croire. Car ayant eſté grand amy de Jean d'Antioche & de Neſtorius, comme luy, Diſci-

ples de Theodore de Mopsuestie, homme d'une tres-méchante doctrine, qu'il a extrémement loüé dans son Histoire ; il s'attacha tellement à eux, qu'il écrivit contre les douze Anathêmes de saint Cyrille, l'accusant d'être Apollinariste, & qu'il le condamna dans un Conciliabule d'Epheſe, où il suivit Jean d'Antioche, avec lequel il fut excommunié par le saint Concile. Il porta même son obstination si loin, qu'il ne voulut pas souscrire d'abord à la paix que Jean d'Antioche avoit faite avec saint Cyrille, en condamnant Nestorius. Theodoret qui étoit toûjours enteſté de son Nestorius qu'il croyoit grand homme de bien, & tres Orthodoxe, disoit qu'on avoit grand tort d'en avoir usé de la sorte ; qu'on devoit avoir fait distinction, & de la perſonne & de la doctrine; qu'il

Hist. l. 5. ult.

Act. Concil Ephes.

Ihiquè damnavit eum, qui nihil præter doctri am sa nam novit aliquid & docui.

Theod. Ep. ad. Himer.

qu'il falloit condamner celle qu'on attribuoit à Neſtorius, mais non pas Neſtorius même qui n'en a jamais eu ni enſeigné qu'une tres-bonne : & qu'ainſi exiger de luy, comme faiſoit ſaint Cyrille, qu'il ſouſcrivît à la condamnation du Dogme de Neſtorius, c'étoit vouloir qu'il anathematizât la pieté même.

Si quis indiſcretè doctrinam anathematizet ejuſdem ſanctiſſimi & venerabilis Epiſcopi, idé eſt ac ſi pietatem anathematizare videatur. *Theodor. Ep. ad Andr. Samoſaten.*

Exigit ſubſcriptionem factæ dudum damnationis, & ut anathematizetur ſanctiſſimi Dogma Neſtorii. *Ibid.* *Epiſt. 1. ad Sporad. Epiſt. 8. ad Dioſc. &c.*

Voila juſtement ce que l'on a veu de nos jours, dans la conduite de ceux qui vouloient bien ſouſcrire, à la condamnation de la doctrine qu'on attribuoit à Janſenius, dans les cinq propoſitions condamnées par le ſaint Siege, mais non pas à la condamnation de cette doctrine comme de Janſenius, le livre duquel ils tenoient pour tres-Orthodoxe. Mais enfin Dieu luy fit la grace de ſe reconnoître, & de ſuivre l'exem-

ple de ſon Patriarche, en condamnant le Dogme de Neſtorius, comme il fit en pluſieurs de ſes Epîtres. Cela pourtant n'empêcha pas qu'il ne fût toûjours ſuſpect de cette Hereſie, & il ne pût ſi bien ſe juſtifier, que l'Empereur Theodoſe, auquel on l'avoit accuſé de favoriſer encore ce parti, quoy que ſecretement, ne le fît ſortir d'Antioche où il prêchoit, & ne le renvoyât en ſon Evêché avec ordre exprés de n'en point ſortir.

Theod. Ep. 82. ad Euſeb. Anciyr.

Il en fut même chaſſé quelques tems aprés, ayant eſté depoſé par Sentence de Dioſcore en ſa tumultueuſe aſſemblée d'Epheſe, comme s'il eût eſté Neſtorien, parce qu'il s'étoit ouvertement déclaré contre l'Hereſie d'Eutychez. Comme on luy eut ſignifié cette injuſte Sentence, il en appella au Pape ſaint

Leon, & ne pouvant aller à Rome, il y envoya quelques-uns de ſes amis pour y pourſuivre ſon appel. Il y fit ſi bien connoître ſon innocence, & la pureté de ſa foy par les lettres qu'il écrivit au Pape, contre les erreurs de Neſtorius & d'Eutychez, que le ſaint Pontife le reçût à ſa Communion, & ordonna qu'il fût rétabli dans ſon Evêché. Et ce fut ſur celá que les Juges déclarerent, aprés de grandes conteſtations, qu'il devoit entrer au Concile. *Concil. Calched Act. 1. & 8.*

Il n'y fut neanmoins reçû d'abord que comme accuſateur de Dioſcore, & non pas comme Juge. Et nonobſtant le jugement qu'en avoit porté ſaint Leon, en le déclarant Catholique aprés avoir reçû ſon appel, & vû ſes deffenſes, le Concile voulut encore examiner ſa cauſe & ſa créance, pour terminer ſo-

lennellement cette affaire par un jugement dernier & définitif. C'eſt ce qu'on fit en la huitiéme Seſſion, où étant non pas en ſon rang d'Evêque, mais au milieu de l'Egliſe comme accuſé, & ſuſpect d'Hereſie, on voulut qu'il dit nettement ce qu'il croyoit du Dogme de Neſtorius. Theodoret qui ſe vouloit juſtifier ſelon les formes, & avoit preparé une belle & longue harangue pour faire hautement éclater ſon innocence, & perſuader à toute l'aſſemblée qu'il avoit toûjours eſté Orthodoxe, n'ayant jamais ſoûtenu aucune Hereſie, demanda d'abord qu'on fit la lecture des deux Requêtes qu'il avoit preſentées ſur ce ſujet à l'Empereur, & aux Legats Apoſtoliques. *Non, non*, luy dirent les Evêques, *nous n'avons que faire de cette lecture, nous voulons ſeule-*

Nihil relegi, volumus modo anathematiza

ment que vous disiez en un mot tout presentement Anathême à Nestorius, à ses Dogmes, & à ses partisans. Et comme aprés luy avoir dit deux ou trois fois la méme chose, il ne laissoit pas de parler d'une maniere qui leur fit croire qu'il biaisoit & les vouloit tromper, ils se mirent tous à l'interrompre, sans vouloir écouter ce qu'il disoit, & à crier: *Il est Heretique, il est Nestorien, qu'on chasse l'Heretique de cette assemblée.*

Nestorum. Clarè dicat Anathema Nestorio & Dogmatibus ejus,

Iste Hæreticus est, iste Nestorianus est, Hæreticum foras mittite.

Alors Theodoret tout effrayé, & voyant bien que sa harangue n'étoit plus de saison, laissant là tout ce qu'il avoit preparé, se prit à crier encore plus fort qu'eux: *Anathême à Nestorius, & à quiconque dit que la Vierge Marie n'est pas Mere de Dieu, & à tout homme qui partage l'unique Fils de Dieu en deux; j'ay souscrit à vôtre définition de Foy,*

Anathema Nestorio & ei qui non dicit Dei genitricem Virginem Mariam, &c.

& à l'Epître du tres-saint Archevêque Leon, & voilà ma créance. Il n'en dit pas davantage, & sur cela les Juges ayant déclaré qu'on ne pouvoit plus douter de la pureté de sa Foy, & qu'on le devoit rétablir : Les Legats au nom du Concile prononcerent la Sentence définitive, en vertu de laquelle il fut rétabli dans son Siege comme Evêque Orthodoxe, tant il est vray qu'afin qu'on soit tenu pour Catholique, l'Eglise veut que l'on condamne & le Dogme & l'Auteur, ou le livre où elle le trouve, sans qu'il soit permis de les séparer.

L'autre Evêque celebre qu'on rétablit en ce Concile, fut Ibas Evêque d'Edesse en Mesopotamie. Il avoit suivi aussi-bien que Theodoret le parti de Jean d'Antioche son Patriarche contre saint Cyrille, en faveur de

ſon ami Neſtorius ; mais il fit bien mieux que Theodoret : Car la paix s'étant faite entre ſaint Cyrille & Jean d'Antioche, il y ſouſcrivit, & condamna Neſtorius comme avoit fait ſon Patriarche, de ſorte qu'il fut reputé Catholique ayant eſté reçû à la Communion & de ſaint Cyrille, & du Pape, qui avoit approuvé cette paix. Or il arriva quelque temps aprés, que quelques Prêtres de ſon Egliſe qu'il avoit excommuniez, & qui s'étoient fait un grand parti dans l'Egliſe d'Edeſſe, preſenterent à Domnus ſucceſſeur de Jean d'Antioche une Requête contre luy, l'accuſant d'être encore Neſtorien. Ibas ne manqua pas de comparoître à la premiere citation devant ſon Patriarche, ce qui fit ſoupçonner à deux de ces Prêtres qu'il en étoit favoriſé. C'eſt

pourquoy s'étant adressez à l'Empereur, il leur donna trois Commissaires, qui furent les Evêques de Tyr, de Beryte, & d'Himerie, qui s'assemblerent à Tyr avec un Diacre du Patriarche Flavien, & un Officier, qui avoit ordre de l'Empereur de faire executer ce que ces Juges auroient ordonnez.

Ce jugement fut bien-tôt terminé : car Ibas ayant anathematizé franchement & sans biaiser les Dogmes de Nestorius & ses adherans, comme les Juges le demandoient, sans vouloir écouter autre chose, il fut absous & declaré bon Catholique. Il falut toutefois encore un autre jugement : car d'autres Ecclesiastiques d'Edesse qui ne voulurent point se reconcilier avec leur Evêque comme ces premiers qui l'avoient accusé à Tyr, presenterent à

Theodoſe & à Flavien, une nouvelle Requête contre luy, remplie de pluſieurs autres accuſations; ce qui fût cauſe qu'on fit aſſembler de nouveau les mêmes Juges à Beryte, où cette affaire fut auſſi bien-tôt vuidée.

Car toutes les autres accuſations ayant été d'abord rejettées comme pures calomnies ſans aucune preuve, on s'arrêta uniquement ſur ce qu'on l'accuſoit d'avoir ſoûtenu même aprés la Paix, que les douze Anathematiſmes de ſaint Cyrille contre la Doctrine de Neſtorius étoient heretiques: Ibas le nia fortement, quoy qu'il avoüât l'avoir dit, comme Jean d'Antioche, avant la Paix. Il en fallut donc venir à la preuve, & les accuſateurs n'en purent point produire d'autre que la Lettre qu'Ibas avoit écrite aprés la Paix

à Maris Evêque Persan. Mais comme dans la Relation qu'il y fait de ce qui s'est passé durant la querelle de Jean d'Antioche, & de saint Cyrille, on y trouva point qu'il eût dit aprés la Paix faite, que Cyrille fût Heretique, les Juges sans examiner le fond de l'Epître dont il ne s'agissoit pas, declarerent Ibas innocent comme l'on avoit déja fait à Tyr.

Sur ces entrefaites, Eutychez ayant esté condamné à Constantinople par Flavien, obtint de Theodose, par les intrigues, & par le credit de Chrysaphius le second Concile d'Ephese pour la revision de son procez, & qu'Ibas ennemy declaré de son Heresie, fût banni afin qu'il ne pût assister à ce Concile non plus que Theodoret, auquel il n'estoit pas permis de sortir de son Evêché. Ils furent tous deux

Lib. Brev. 12. Evagr. l. 2. c. 10.

depoſez dans ce miſerable Conciliabule, & ſouffrirent par la fureur des Eutychéens des maux incroyables, juſqu'à ce que Marcien les rappella pour ſe trouver comme les autres au Concile de Calcedoine.

Ce fut donc là que la cauſe d'Ibas fut examinée en deux actions de la neuviéme Séance, & qu'il fut pleinement abſous & retabli dans ſon Evêché, aprés qu'il eut anathematizé Neſtorius & Eutychez, & qu'on eut relû les Actes de Tyr & de Beryte, & confirmé le jugement qui y fut rendu au ſujet de l'Epître à Maris, de laquelle on n'examina point la Doctrine. Il ſuffiſoit pour le juſtifier qu'on n'y eut point trouvé ce dont on l'avoit accuſé. Sçavoir qu'aprés la Paix il eut encore tenu ſaint Cyrille pour Heretique. Ainſi cela n'empêche pas, que le cinquiéme

Concile qui l'examina depuis; auſſi-bien que l'écrit de Theodoret & celuy de leur Maître Theodore de Mopſueſtie, ne l'ait pû condamner ſous le fameux nom des trois Chapitres, ſans donner aucune atteinte au Concile de Calcedoine.

Enfin dans l'onziéme Séance qui ſe tint le trente-uniéme d'Octobre, aprés que l'on eut terminé quelque differend qui eſtoit encore entre certains Evêques, comme l'Archidiacre de Conſtantinople, eut demandé que l'on reglât les droits de ſon Egliſe, le Senat & les Juges qui s'entendoient avec leur Patriarche, ſe leverent & ſortirent de l'Aſſemblée, diſant que la deciſion de cette affaire appartenoit uniquement au Concile, & les Legats qui proteſterent qu'ils n'avoient pas ordre d'en traiter, les ſuivirent. Alors Ana-

tolius qui tenoit tout prests les vingt-huit Canons qu'on avoit dressez, entre lesquels le dernier attribuoit au Patriarche de Constantinople le premier rang aprés le Pape, la préseance sur les Patriarches d'Orient, & l'autorité sur les Exarcats de la Trace, du Pont & de l'Asie, & les Pays Barbares, prit son temps pour les faire passer dans le Concile. Il ne luy fut pas difficile d'y réüssir. Il n'y avoit point encore de Patriarche d'Alexandrie; les Evêques d'Egypte qu'on avoit pensé chasser du Concile n'osoient s'y opposer; Maxime Patriarche d'Antioche avoit besoin d'Anatolius pour se maintenir dans son Siege, où il n'étoit pas encore trop bien affermi; tous les Grands de l'Empire, l'Empereur même & l'Imperatrice le souhaitoient pour honorer la Ville Imperiale,

& la nouvelle Rome, en la faiſant encore approcher plus prés de l'ancienne; & les Evêques de l'Orient toûjours tres-ſoûmis à leurs Empereurs n'avoient garde d'y reſiſter; Ainſi ce Canon fut receu avec l'applaudiſſement de tous les Evêques qui le ſignerent.

Ce coup étonna les Legats, qui dans la Séance du lendemain premier de Novembre qui fut la derniere, en firent de fort grandes plaintes, diſant que ce Canon étoit manifeſtement contraire au ſixiéme du grand Concile de Nicée, & qu'ils avoient ordre du Pape d'empêcher qu'il ne ſe fit rien contre les Decrets de ce premier Concile Oecumenique, dont les Canons faits par le Saint Eſprit doivent eſtre toûjours inviolables. Les Evêques leur oppoſerent le troiſiéme Canon

du premier Concile general de Constantinople, qu'ils n'avoient fait que confirmer par leur Decret. Voulant dire par là ce qui est tres vray que les Reglemens qui ne sont que de droit humain, comme ceux qui regardent les prerogatives, les honneurs & les droits des Patriarches d'Orient, peuvent estre changez pour de bonnes raisons en un certain temps, par l'autorité de la même Eglise qui les avoit faits dans un autre: ce que l'on a vû si souvent dans ces Eglises particulieres qu'on a soustraites de la Jurisdiction de leurs Metropolitains, pour les eriger en Archevêchez. Et comme un des Legats se fut avancé de dire que ce Canon n'avoit été fait que par contrainte, tous les Evêques se récrierent contre lui protestant qu'aucun d'eux n'avoit esté contraint d'y souscrire, Nemo coactus est, sponte subscripsimus.

& qu'ils avoient tous ſigné fort librement; enfin les Juges & le Senat, aprés ces conteſtations, ayant prononcé en faveur du Canon, & du Concile qui l'avoit pû faire, tous les Evêques ſe leverent criant à haute voix: *cette Sentence eſt juſte, nous diſons tous le même, que ce que nous avons ſi juſtement ordonné par nôtre Decret, demeure ſtable & arrêté.* Tout ce que purent faire les Legats fut de proteſter contre, & demander que leur proteſtation fût inſerée dans les Actes, ce que l'on fit. Ainſi fut terminé le Concile de Calcedoine, qui dans la Lettre Synodique qu'il écrivit au Pape, luy demanda en termes tres reſpectueux qu'il luy plût honorer leur Jugement de ſon conſentement, en approuvant tous leurs Decrets.

Encore que ſaint Leon ait ſouvent

ſouvent dit dans ſes Epîtres que ce Concile avoit eſté convoqué pour decider des points de la Foy, & que c'eſt-là juſtement ce qu'il approuve, & qu'il confirme poſitivement, en joignant ſon ſuffrage à celuy des Peres; il eſt pourtant certain, ſelon la remarque de Facundus, que cela n'empêche pas qu'il n'ait approuvé d'une autre maniere, du moins par un conſentement tacite, ce qui ſe fit dans les Séances où l'on ne traita point de la Foy. Comme par exemple le rétabliſſement d'Ibas & de Theodoret, ce qu'on ordonna dans la cauſe de quelques autres Evêques, & même les Canons de ce Concile auſquels il ne trouva rien à redire, & que ſes Succeſſeurs ont tant loüez. Mais pour le vingt-huitiéme touchant les prérogatives du Patriarche de Conſtantinople, il eſt tout

Ep. 53. ad Anatol.

Per approbationem geſtorum Synodalium & propriam vobiſcum iniviſſe ſententiam in ſola fidei cauſa.

Ep. 61. ad Epiſc. qui Calched. Facund. Hermi. l. 5. c. 4. Gelaſ. Pelag. 2. Greg. mag.

évident qu'il ne le voulut jamais approuver, comme on le voit dans ses Lettres à l'Empereur, à l'imperatrice Pulcheria, au Clergé de Constantinople, à Julien Evêque de Cos son Legat, & sur tout en celles qu'il écrit au Patriarche Anatolius, où il le taxe aigrement de mauvaise foy, & d'une ambition demesurée, par laquelle il veut s'élever au dessus de ceux qui tiennent un rang superieur au sien, & usurper les Droits des Exarques qui ne dépendent pas de luy. Il proteste qu'il n'y consentira jamais, & toute la raison qu'il en apporte, est que cela est directement contraire aux Canons du grand Concile de Nicée auſquels il est soûmis, qu'il n'en est que le conservateur pour les faire observer, & nullement le Maître pour en disposer comme il voudra, &

Ep. 54. 55. 61. Ep. 53.

Nulla possunt improbitate convelli, nulla novitate violari, in quo opere fid liter exequendo necesse est me perseverantem exhibere famulatum, quoniam dispensatio mi

qu'il ne peut souffrir qu'on le viole sans se rendre coupable devant Dieu. De sorte que selon luy ce Canon n'est pas nul, parce qu'il ne l'approuve point; mais au contraire il ne l'approuve point, parce qu'il le croit nul, comme étant contre la disposition de celuy de Nicée.

hi credita est & ad meum tendit reatum si paternarum Regulæ sanctionum quæ in Synodo Nicena, &c. me, quod absit, connivente violentur *Ep* 54. *& Ep.* 62. *ad Max. Antioc V. P. Marca dissert. de Part. Const. instit.*

Cependant comme les Reglemens & les points de discipline qui ne sont que de droit humain peuvent estre changez par un Concile general, quoy qu'on les ait faits dans un Concile precedent, ainsi qu'entre mille autres exemples on l'a veu au sujet du Concordat & de la Pragmatique Sanction, ce Canon auquel saint Leon fit une si forte opposition ne laissa pas de subsister en Orient, & il fut même quelque temps aprés approuvé & receu dans l'Occident. Il est vray qu'Anatolius qui étoit un

Ep. Anat. ad S. Leo.

Leo ad Anat. Ep. 71.

adroit, voulant appaiſer ſaint Leon, luy écrivit de la maniere du monde la plus ſoûmiſe, & ſi je l'oſe dire, la plus hypocrite, qu'il ſupplioit tres-humblement ſa Sainteté de croire qu'il n'avoit rien du tout contribué à faire ce Canon, luy qui dés ſa plus tendre jeuneſſe n'avoit cherché que le repos, & à paſſer doucement & tranquillement ſa vie dans un état d'humilité, bien loin de chercher les grands emplois, & d'avoir envie d'uſurper ce qui ne luy peut legitimement appartenir; mais que c'étoit tout le Clergé de Conſtantinople, & les Evêques dOrient qui avoient procuré cet avantage à ſon Egliſe, pour honorer la Ville Imperiale: & que ſi cela déplaît à ſa Sainteté, il n'en a pas moins de déplaiſir qu'elle, & qu'il voudroit qu'on n'eût jamais fait ce Canon.

En effet il ne fut pas mis dans l'ancienne Collection Grecque des Canons, ni dans celle que fit Theodoret, quoy qu'il fut un de ces Evêques d'Orient qui procurerent ce Canon, & c'eſt tout ce beau diſcours d'Anatolius qui a donné lieu de croire que ce Patriarche, comme je l'ay dit moy-même ailleurs, s'étoit enfin deſiſté de ſes pretentions. Mais dans la verité il n'en fut rien, tout ce qu'il dit là n'eſt que pour s'excuſer en trompant le ſaint Pape qui le crut trop facilement. Il retint toûjours le premier rang entre les Patriarches d'Orient, & les trois Dioceſes de Thrace, de Pont, & d'Aſie, ce qui a eſté depuis approuvé dans les Conciles Generaux, où l'on a reconnu le Patriarche de Conſtantinople pour le premier de l'O-

Sed gratum mihi, frater chariſſime, eſt, quod dilectio tua id profitetur ſibi diſplicere. . . . ſufficit in gratiæ communis regreſſum profeſſio dilectionis tuæ *Leo Ep.* 71.

Licet ſedes Apoſtolica nunc uſque contradicat, quod à Synodo fir-

rient, comme il l'eſt encore aujourd'huy.

Et certes ſaint Leon s'apperçût bien-toſt aprés, comme il l'écrivit à Julien de Cos ſon Nonce, que le Patriarche étoit, à ce qu'il dit, incorrigible, ne voulant point du tout deſiſter de ſon entrepriſe, juſques-là même qu'aprés toutes les reprimandes qu'il luy avoit faites, & auſquelles ce fin & diſſimulé Prelat avoit répondu avec tant de ſoûmiſſion & d'humilité feinte, il ſollicitoit fortement les Evêques d'Illyrie, dont il ſe défioit le plus, de tenir toûjours ferme pour le Canon qu'eux-mêmes avoient fait. Et comme il vit que Leon refuſoit toûjours de conſentir à ce Canon, quoy que l'Empereur & l'Imperatrice l'en euſſent prié : Il tâcha par une extrême malice de le décrier, & de le rendre odieux,

ratum eſt imperatoris patrocinio permanet quoque modo. *Liberat. c.* 13.

Illud noſſe te volumus. Anatolium Epiſcopum poſt coërcitionem noſtram in ſuæ præſumptionis temeritate adeo perſiſtere ut Illyricianos, &c. Eum corrigi nolle perſpeximus. *Ad Iul. Conſ.*

Ut fraterna univerſitas & omnium fidelium corda cognoſcant me.... per approbationem geſtorũ Synodalium propriam vobiſcum in.ſſe ſententiam in ſola videlicet fidei cauſa.

& ſuſpect, & de faire en ſorte qu'on ne fît nul état de ce refus, en publiant par tout qu'il n'avoit pas voulu approuver le Concile de Calcedoine. Cela fit tant d'impreſſion ſur les eſprits, & donna même tant d'avantage aux Heretiques, qu'il fallut, pour détruire cette calomnie, que comme l'Empereur le ſouhaittoit, il écrivit une lettre circulaire à tous les Evêques qui avoient aſſiſté au Concile, pour les aſſeurer, qu'en joignant ſon ſuffrage aux leurs il avoit approuvé les déciſions du Concile touchant la Foy, mais non pas ce decret qu'on avoit fait contre ceux de Nicée. Mais tout cela n'a point empêché que ce Patriarche, quelque ſemblant qu'il ait fait de ceder à la volonté de ſaint Leon & de Marcien, & aprés luy ſes Succeſ-

Ad Ep. Calch. Syn. Ep. 61.

ſeurs n'ayent toûjours retenu le premier rang.

Licet ſedes Apoſtolica nunc uſque contradicat quod à Synodo firmatum eſt imperatoris patrocinio permanet uſque modo. *Liberat. c.* 13.

Aprés que ce grand Concile fut ainſi terminé en douze Séances & ſeize actions, l'Empereur Marcien fit deux Edits, par leſquels il ordonne à tous les ſujets de l'Empire de s'y ſoûmettre, leur défendant même, ſous griéves peines, de diſputer ſur les articles qu'on y a décidez. Cela pourtant n'empêcha pas que les Eutychéens ne fuſſent encore plus obſtinez que jamais dans leurs Hereſies, diſant que ce Concile n'étoit qu'une Aſſemblée de francs Neſtoriens, qui n'avoient fait autre choſe que rétablir le Neſtorianiſme, en condamnant Eutychez & Dioſcore qui l'avoient toûjours combattu avec tant de zele. Et c'eſt ce qui entr'autres raiſons que j'en ay, me

me fait douter bien fort de ce miracle de saint Euphemie, que Zonaras rapporte à cette occasion sur la foy de Glycas.

Il dit que comme les Sectateurs d'Eutychez & de Dioscore, qui étoient en grand nombre dans Constantinople, se mocquoient tout ouvertement des Decrets du Concile, qu'ils disoient n'être que l'ouvrage de l'Empereur, qui avoit voulu d'autorité absolue qu'on les fist; le Patriarche Anatolius les ayant assemblez avec les Catholiques, leur proposa une voie certaine de s'éclaircir bien-tost de la verité, à laquelle ils ne vouloient pas encore se rendre. Ce fut que les uns & les autres écrivissent leur Profession de Foy separément, & qu'on les mît toutes deux sur le Corps de sainte Euphemie, attendant quel seroit sur cela le jugement qu'el-

le rendroit par quelque ſigne indubitable, qui ſeroit la déciſion de cette affaire & de leur controverſe. On accepte de part & d'autre la condition, on met les deux Profeſſions de Foy ſur la poitrine de la Sainte, dont le Corps repoſoit tout entier dans la belle Egliſe de Calcedoine où s'étoit tenu le Concile. Aprés quoy l'on referme le Sepulcre où les uns & les autres mirent leur ſceau.

Trois jours s'étant écoulez, durant leſquels on fit des Prieres publiques, pour obtenir de Dieu qu'il luy plût leur faire connoître par la Sainte, qu'elle des deux Profeſſions de Foy étoit la veritable : L'Empereur & le Patriarche ſuivis des Catholiques & des Eutychéens, ſe rendent au Sepulchre de ſainte Euphemie. On reconnoiſt les ſceaux auſquels on n'avoit pas

touché. On leve la pierre, & l'on trouve que la Profession des Heretiques estoit à ses pieds, & celle des Catholiques en sa main droite, qu'elle étendit en mesme temps vers l'Empereur, & le Patriarche, pour la leur presenter. Sur cela toute l'Eglise retentit des applaudissemens & des cris de joye des Catholiques, & les Eutychéens s'en vont la teste baissée, sans oser seulement regarder personne.

Voilà comment Zonaras fait ce conte qu'on n'est nullement obligé de croire. Car outre qu'Anatolius n'étoit point homme à chercher des miracles pour confondre les Eutychéens, qu'il ménageoit un peu trop, ainsi qu'on le luy a reproché plus d'une fois, comment saint Leon, Theodoret, & d'autres grands hommes qui écrivirent en ce temps-là contre l'Heresie d'Eu-

tychez, n'auroient-ils pas parlé d'une preuve ſi éclatante de la fauſſeté de ſes Dogmes, & d'une choſe ſi extraordinaire & ſi merveilleuſe qui ſe fit en preſence d'un Empereur, d'un Patriarche, & d'une infinité d'autres témoins irreprochables; ce qui leur eut ſervi d'un argument invincible pour confondre & deſoler les Eutychéens qu'ils combattoient?

Mais comment Anatolius, s'il eut demandé & obtenu de Dieu par des Proceſſions & des Prieres publiques un ſi grand miracle, pour confirmer la verité de la foy Catholique contre les erreurs d'Eutychez, eût-il encore aprés cela favoriſé les Eutychéens? Car c'eſt ce qu'il fit en mettant à la place de l'Archidiacre Aëtius grand Catholique, un Diacre nommé André infecté de cette Hereſie, &

en plusieurs autres occasions, ce qui obligea saint Leon à faire Julien de Cos son Nonce auprés de l'Empereur, uniquement pour empêcher que l'Heresie ne fist aucun progrés, parce que, dit-il, le Patriarche n'a point la vigueur & le zele qu'on doit avoir pour s'opposer aux entrepriſes des Eutycheens? Et puis quelle apparence que ces Heretiques aprés avoir les uns veu, & les autres appris de leurs Partisans mesmes ce miracle, eussent-ils encore esté aussi insolens qu'ils le furent? Car en effet il n'y a rien de si horrible que ce qu'ils firent en mesme temps, non-seulement, pour maintenir, mais aussi pour faire triompher leur Heresie, & sur tout les Moines de la Palestine & de l'Egypte, comme il faut necessairement que je le face voir en cet en-

Quia in Episcopo Constantinopolitano Catholica vigor non est.

Ad Julian. Coſenſ. ep. 3.

droit de mon Hiſtoire.

ANNE'E 452.

Evagr. l. 2. cap. 5. Niceph. l. 15. cap. 9. Ep Marci. ad Monach. Palæſt. poſt Conc. Calched. Cyrill. Monach. in vit. Euthym. ap. Sur. in Ianu.

Un Moine de la Paleſtine nommé Theodoſe, le plus ſcelerat & le plus violent de tous les hommes, & Partiſan d'Eutychez, comme ſon Maiſtre Barſumas, juſqu'à la fureur, s'étoit rendu à Calcedoine durant le Concile, avec quelques autres Moines preſque auſſi méchans que luy, pour y cabaler en faveur des Eutychéens & ſur tout de Dioſcore. Mais comme il vit qu'ils eſtoient condamnez & Dioſcore dépoſé, il s'en retourna promptement à Jeruſalem, ou d'abord il ſéduit ſans beaucoup de peine l'eſprit de l'Imperatrice Eudocia qui s'y eſtoit retirée immediatement ou avant ou aprés la mort de ſon mary l'Empereur Theodoſe.

Cette Princeſſe qui s'eſtoit toûjours entenduë avec Chry-

saphius, protecteur d'Eutychez, dont elle avoit pris aussi la deffense, & qui d'ailleurs avoit beaucoup de panchant à prendre toûjours le contrepié de Pulcheria, qu'elle n'aimoit point, crut aisement ce que ce fourbe luy dit, que cette Imperatrice & son mary Marcien qu'elle gouvernoit; avoient fait rétablir le Nestorianisme dans le Concile, en faisant reconnoistre dans JESUS-CHRIST deux Natures qui le partageoient en deux Fils, dont l'un estoit Dieu, & l'autre homme, ainsi que l'enseignoit Nestorius solemnellement condamné pour cela dans les deux Conciles d'Ephese convoquez par Theodose, & qu'ensuite on avoit rétabli les Nestoriens comme Ibas & Theodoret, & opprimé les Orthodoxes comme Dioscore & Domnus, qui s'étoient

toûjours oppoſez vigoureuſement à cette Hereſie.

Ainſi la pauvre Eudocia ſe laiſſa ſurprendre à ce faux Moine, qui ſe voyant bien aſſuré d'une ſi puiſſante protection, s'en alla parcourir tous les Monaſteres des environs, criant que tout eſtoit perdu, que la Religion eſtoit trahie, & qu'on venoit de faire triompher l'Hereſie de Neſtorius à Calcedoine, en détruiſant la Foy de Nicée, de Conſtantinople & d'Epheſe, par la condamnation d'Eutychez & de Dioſcore qui l'avoient toûjours ſoûtenuë. Il n'en falut pas davantage pour mettre en un inſtant ſur pied une furieuſe armée de Moines revoltez, tous preſts d'executer aveuglément tous les ordres qu'ils recevroient de ce nouveau General qui ſe mit à leur teſte.

Les plus emportez de ces Moines étoient du nombre de ceux qui avoient suivi le redoutable Archimandrite Barsumas au Brigandage d'Epheſe, où ils avoient appris de luy à joüer des Coûteaux, & comment on ſe ſert du Bâton & de l'Epée, pour faire valoir les Dogmes d'Eutychez, & pour aſſommer ceux qui les combattent. Et comme ils eſtoient preſque tous extrémement ignorans, & incapables meſme de comprendre la diſtinction qu'on doit faire de nature à perſonne, & de ſubſtance à hypoſtaſe, ou ſubſiſtance, ces ſubtilitez paſſant leurs eſprits groſſiers & materiels, ils avoient tous donné brutalement dans l'Hereſie, en ſuivant leur conducteur, ſans ſçavoir ni ce qu'ils diſoient, ni ce qu'ils croyoient.

Or ce ſont ces ſortes d'Here-

tiques qui ont toûjours été les plus méchans & les plus violens de tous, ainſi qu'on le vit par une funeſte experience dans ces miſerables Moines Eutychéens, qui abandonnant leurs Monaſteres pour ſuivre Theodoſe, ſe mirent ſous luy en campagne, & declarerent hautement la guerre au Concile de Calcedoine. Sur ces entrefaites le Patriarche Juvenal revint du Concile à Jeruſalem, ces nouveaux Guerriers l'ayant ſçû, crurent que leur premiere expedition devoit eſtre contre ce Prelat, qu'ils regardoient comme un deſerteur de leur parti, pour lequel il s'étoit déclaré au Concile de Dioſcore. Sur cette reſolution ils marchent droit à Jeruſalem, où ils entrent ſans reſiſtance. Car qui eut voulu s'oppoſer à des Moines, qu'on croyoit y venir

par devotion pour y visiter les saints lieux ?

Mais on fut bien surpris de voir qu'au lieu de marcher en Procession deux à deux vers le saint Sepulcre, ils allerent investir les armes à la main le Palais du Patriarche, & y étant entrez comme dans une place prise d'assaut, le menacerent de le mettre en pieces, aprés l'avoir appellé mille fois traître & deserteur, s'il ne revoquoit ce qu'il avoit fait au Concile de Calcedoine, & ne le condamnoit comme eux. Tout ce que put faire le bon Juvenal fut de les amuser, en leur donnant de bonnes paroles, & leur demandant un peu de temps pour se remettre de la frayeur qu'ils luy avoient faite par leurs menaces, aprés quoy s'estant évadé pendant la nuit il s'enfuit à Constantinople.

Alors comme ſi aprés avoir remporté une pleine Victoire ſur leur ennemi, ils fuſſent demeurez Maiſtres du champ de Bataille, pouvant en Vainqueurs diſpoſer de tout à leur volonté; ils dépoſerent Juvenal, & mirent en ſa place leur Capitaine Theodoſe, qui prit ſur le champ poſſeſſion du Thrône Patriarcal. Et parce qu'ils crurent qu'il luy falloit un Lieutenant qui luy fuſt à peu prés ſemblable, ils mirent auprés de luy un certain Moine grand partiſan de Dioſcore nommé Acliſſon, que ſon Evêque avoit chaſſé d'un Monaſtere pour ſes crimes ſcandaleux, & qui s'eſtant retiré à Alexandrie fut pris comme ſeditieux par le Magiſtrat, qui le fit fuſtiger publiquement, & mettre tout déchiré de coups ſur un chameau, pour eſtre conduit par toute la Ville, &

Evagr.

ſervir de ſpectacle au peuple en ce honteux état.

Ces deux Conducteurs de ces braves Moines, pour ſe rendre plus formidables aſſemblerent auſſi-toſt tout ce qu'ils purent trouver de voleurs, de brigands, & de ſcelerats, dans toutes les trois Paleſtines, & les joignirent à tous ceux qui s'allerent rendre auprés d'eux, pour faire plaiſir à Eudocia, qui s'eſtoit faite beaucoup de creatures, & avoit acquis un fort grand credit dans tout le Pays, par ſa magnificence, & ſes immenſes liberalitez. Ce fut avec ces forces qu'ils coururent comme autant de furies déchainées toute la Paleſtine, tuant, pillant, brûlant, deſolant tout, & n'ometant rien de ce que les Demons leur pouvoient inſpirer de rage & de fureur, pour contraindre les Catholiques de *Epiſt. Marc.*

renoncer à leur créance, de condamner le Concile de Calcedoine, de reconnoistre l'impie Theodose, & d'Anathematiser le saint Pape Leon.

Epist. Marcia. Niceph.

Ils établirent dans la pluspart des Villes de nouveaux Evêques choisis d'entre les plus zelez Eutychéens, en la place de ceux qui n'étoient pas encore revenus du Concile. Ils faisoient mourir ceux qui refusoient de communiquer avec eux, comme fit le saint homme Severien, Evêque de Scytopolis, que le furieux Theodose, aprés l'avoir arraché du pié des Autels, & entrainé luy-même avec une extrême furie hors de la Ville, égorgea de ses propres mains, le couronnant d'un glorieux Martyre, que l'Eglise honore encore aujourd'huy.

In Martyrol. 21. Febr.

Mais sur tout quelle horrible

perſecution ne firent-ils pas ſouffrir dans la ſainte Cité à ceux qui refuſerent toûjours conſtamment de reconnoiſtre cet uſurpateur, & ce loup enragé pour leur legitime Paſteur? Ils renouvellerent en cette occaſion toute la fureur des Payens & des Juifs contre les Chrêtiens, déchirant les uns par d'horribles geſnes, ſaccageant les autres, ruïnant & réduiſant ceux-cy à la mendicité, mettant le feu aux Maiſons de ceux-là pour les y faire miſerablement perir au milieu des flammes; de ſorte qu'il ſembloit que la ſainte Cité de Jeruſalem eut eſté priſe par les Barbares ennemis du Nom Chreſtien, pour y abolir la memoire & tous les ſacrez Monumens de nos Myſteres.

Ita ut à Barbaris capta videretur,

Enfin ce dont non-ſeulement le recit, mais la ſeule penſée, &

la memoire qu'on en renouvelle donne de l'horreur, un ſaint Diacre nommé Athanaſe penetré de douleur de voir tant de ſanglans effets de la tyrannie de cét uſurpateur du Siege Patriarcal, ayant eu la generoſité un jour qu'il prêchoit devant luy, dans ſon Egliſe, de le conjurer au nom de JESUS-CHRIST, de leur rendre leur vray Paſteur, & de ne plus remplir ſa Bergerie de ſang & de carnage, ce loup raviſſant déguiſé en Paſteur & en Evêque, aſſis ſur ſon Trône & environné de ſes gardes, l'envoya ſur le champ jetter en bas de ſa Chaire par ſes cruels ſatellites, qui l'emporterent hors de l'Egliſe, & aprés l'avoir tourmenté en mille manieres, & mis tout en ſang à coup d'étrivieres, ils égorgerent enfin par ſes ordres ce glorieux Martyr, aprés quoy ce Barbare ayant fait traî-

Martyrolog. Rom. 5 Iul.

mer son corps par toute la Ville, le fit jetter à la voirie pour estre devoré des chiens.

Cependant comme il y avoit encore plusieurs saints Moines dans la Palestine, qui detestoient son Schisme; il fit tous ses efforts pour les gagner, & particulierement le saint Abbé Euthynius homme d'une eminente saintetè, qui avoit tout pouvoir sur leur esprit. A cet effet il luy envoya plusieurs Ambassades, choisissant pour cela les plus habiles d'entre les Moines revoltez, qui tâcherent de luy persuader que le Concile de Calcedoine estoit tout Nestorien. Mais comme il les eut tres-souvent convaincus du contraire, sans neanmoins les pouvoir tirer de l'abysme d'infidélité, & d'aveuglement où ils estoient plongez; enfin pour se delivrer de leur importunité, aprés avoir con-

Cyrill. mon. in vit. S. Euthy.

firmé ſes Confreres dans la Foy, il s'alla jetter plus avant dans la ſolitude au delà du Jourdain. Et ce fut là qu'il deſabuſa aiſément par ſes ſaintes inſtructions pluſieurs bons Anacoretes, qui s'eſtoient laiſſez malheureuſement ſeduire par les impoſtures du faux Eveſque Theodoſe, & ſur tout le celebre Abbé Geraſime, celuy-là meſme dont on dit dans la vie des Peres, qu'il avoit le don de miracles, & qu'un Lion ayant un jour tué ſon Aſne, il obligea cet animal feroce à le ſervir, comme avoit fait juſqu'alors ce pauvre Aſne, & de porter ſon baſt & ſes paniers, à quoy il obeït.

Leur deſſein n'ayant pû réüſſir de ce coſté-là, ils tenterent une autre voye, & s'efforcerent de venir about

d'une entrepriſe bien plus importante pour eux. Ils ſçavoient que par le moyen d'Eudocia qu'ils avoient fait entrer dans leur parti, ils avoient eu preſque toute la Paleſtine; ils crurent que s'ils pouvoient avoir de leur coſté Pulcheria, ils gagneroient auſſi par elle infailliblement l'Empereur, & qu'enſuite tout l'Empire ſeroit pour eux. Dans cette penſée dont ils ſe flatoient ridiculement en Moines étourdis, qui ne connoiſſoient point du tout l'état & la diſpoſition de la Cour Imperiale, ils écrivirent à l'Imperatrice une longue Lettre en forme de Requeſte, dans laquelle aprés avoir rejetté ſur le zele trop emporté des Peuples les horribles excez qu'on avoit commis, ils proteſtent qu'ils ne ſont point du tout Euty-

Epiſt. Marci ad Monachos Paleſtin.

chéens, & qu'ils n'en veulent qu'au Neſtorianiſme, qu'on avoit fait revivre au Concile de Calcedoine ; & ils la conjurent de vouloir maintenir dans ſa pureté la vraye Foy, qu'elle, & le défunt Empereur ſon frere, avoient fait ſi ſolidement établir dans le grand Concile d'Epheſe.

L'Imperatrice qui reconnut aiſément leur fourbe, fit voir cette Requeſte à l'Empereur, & ce grand Prince, par une bonté qu'on ne peut aſſez admirer, au lieu d'envoyer des troupes pour les tailler en pieces, comme des ſeditieux, des rebelles & des meurtriers, ſe contenta de leur écrire une grande Lettre pour les ramener doucement à leur devoir. Aprés leur avoir remontré dans cette Lettre l'énormité de leurs crimes, dont il eſt

tres-bien informé, & pour lesquels ils meritent la mort & les plus rigoureux supplices, la presomption qu'ils ont eu de sortir de leurs Monasteres, pour faire les Docteurs, & condamner toutes les décisions de tout un Concile, eux qui ne sçavent rien du tout, & qui ne doivent qu'écouter avec parfaite soumission leurs Pasteurs qui les doivent instruire; leur extravagance qui leur fait dire qu'ils condamnent Eutychez, en mesme temps qu'ils suivent Theodose le plus méchant Eutychéen qui fut jamais, & qu'ils ne veulent pas souffrir qu'il y ait deux Natures en JESUS-CHRIST, faisant voir par là qu'ils ne sçavent ce qu'ils veulent dire; car s'il n'en a pas deux, il faut donc necessairement qu'il

n'en ait qu'une, ce qui eſt l'Hereſie d'Eutychez. Aprés dis-je leur avoir fait toutes ces remontrances, prenant compaſſion de leur ignorance, il ſe donne la peine de leur expliquer ce que le Concile a décidé là-deſſus, & comment deux Natures unies inſeparablement & ſans mélange en une ſeule perſonne ne partagent pas JESUS-CHRIST en deux, comme Neſtorius a fait; aprés quoy il leur dit, qu'il ne veut pas faire comme eux, qui contraignent les gens & même les femmes à coups d'épée, & à force de gênes & de tourmens, de renoncer au Concile de Calcedoine, & d'anathematizer le Pape: mais que ce n'eſt que par les voyes de la douceur & de la charité qu'il les veut ramener à la vraye foy. Et c'eſt auſſi à peu prés

en ces mêmes termes que l'Imperatrice Pulcheria faisant réponse à leur Lettre, leur écrivit.

Cependant comme un bruit confus se fut repandu jusqu'à Rome des troubles de la Palestine, & que les Moines sortis en foule de leurs Monasteres s'y estoient soûlevez contre leur Patriarche; le saint Pape n'ayant pû apprendre la cause d'un soûlevement si extraordinaire, écrivit à Julien son Nonce, qu'il l'en informât au plûtost, & quelques jours aprés, avant que ses Lettres fussent arrivées à Constantinople, il receut de luy une exacte Relation de ce que nous venons de dire avec la copie des Lettres que l'Empereur & l'Imperatrice avoient écrites à ces Moines pour les faire rentrer dans leur devoir. Saint Leon ne manqua pas

ANNE'E. 453.

S. Leo. Epist. 16.

S. Leo. Epist. 19. & 60.

de leur rendre graces par ſes Lettres, où il les loüe de la grandeur de leur zele, mêlé de force & de douceur, ayant pris ſoin de reprendre ces Moines emportez & ignorans, des horribles crimes qu'ils ont commis, & de les inſtruire en même temps avec tant de bonté pour leur apprendre ce qu'ils doivent croire, & tout enſemble ce qu'ils ont à craindre, s'ils n'obeïſſent; afin qu'eſtant penetrez par la miſericorde divine d'un vray repentir de leurs pechez, ils tâchent en faiſant penitence de les effacer par leurs larmes. Il écrivit encore aux Moines des Lettres toutes remplies des marques de ſon affection paternelle envers ces égarez, qu'il excuſe ſur ce qu'on les a trompez, en leur faiſant paroître ſon

Epiſtre

Quam pio dignatieſtis reipôſo imperitorum monachorũ animos cohibere, ut ſentiant ſe & did ciſſe quod credant & agnoviſſe quod timeãt *Epiſt.* 9.

Quibus inſanam imperitam monachorum dignatieſtis parcendo plectere & docendo punire, &c. *Ep.* 60. S. Leo. *Epiſt.* 83.

Epître à Flavien toute autre qu'elle n'eſt en effet.

Mais ces Moines toûjours endurcis, tandis qu'ils eurent l'impie Theodoſe à leur tête, ne furent nullement touchez de ces Lettres de ſaint Leon & de l'Empereur, ſi pleines de tendreſſes & de bonté. Il en falut venir à la rigueur, aprés avoir pris inutilement les voyes de la douceur. C'eſt pourquoy ce Prince écrivit à Dorothée Gouverneur de la Paleſtine qui faiſoit la guerre au Païs des Moabites, qu'il allât promptement à Jeruſalem avec toutes ſes forces; qu'il ſe ſaisît de Theodoſe chef des révoltez; qu'il punît les obſtinez dans leur rebellion, & contraignît les Moines de ſe remettre ſous l'obeïſſance de l'Egliſe & de leurs ſuperieurs. *Niceph.*

Le Gouverneur ayant reçû ces ordres, prit le devant avec une

extrême vîteſſe ; mais les rebelles luy ayant fermé les portes, il falut attendre l'armée, contre laquelle ces miſerables factieux ne pouvant tenir, il entra dans Jeruſalem. Mais il n'y trouva plus Theodoſe, qui laiſſant là ces pauvres Moines à ſa diſcretion, s'évada par une autre porte ; & prenant des chemins écartez, ſe ſauva dans les deſerts de l'Arabie ſur le Mont Sina, d'où il ne revint plus. Les principaux habitans de Jeruſalem, qui n'avoient obeï que par force à Theodoſe, ſe ſoûmirent ſans peine à leur Patriarche, qui fut rétabli dans ſon Siege. Les obſtinez non-ſeulement d'entre le Peuple, mais auſſi d'entre les Moines, furent ſeverement punis ; les autres pour leſquels Juvenal avoit obtenu grace de l'Empereur, furent renvoyez dans leurs Mo-

Ep. Pulch. ad Baſſ. Abbat. poſt. Conc. Calched.

naſteres & dans leurs Cellules, pour y paſſer en penitence le reſte de leur vie.

Ainſi ce tumulte fut appaiſé; & ce fut alors que Pulcheria craignant que le ſéducteur Theodoſe n'eût gâté l'eſprit de quelques-unes des Religieuſes d'un fameux Monaſtere de Jeruſalem, écrivit à Baſſa leur Abbeſſe, une fort belle Lettre, dans laquelle elle les inſtruit pleinement de la veritable créance que l'on doit tenir ſelon la définition de de Foy du Concile de Calcedoine contre les Hereſies d'Eutychez & de Neſtorius. Ce fut là comme le ſceau de tant de belles actions que cette admirable Imperatrice fit durant tout le cours de ſa vie; car peu aprés avoir écrit cette Lettre, qui fut la derniere des ſiennes, elle mourut l'onziéme de Septembre de cette même année

Marcell. in Chron. quatre cens cinquante-trois, en la cinquante-quatriéme année de ſon âge, aprés avoir

Theod. Lect. l. 1. fait par ſon teſtament les pauvres ſes heritiers. Princeſſe ornée de toutes les vertus Chrêtiennes, qu'elle ſçut admirablement accorder avec les politiques, ayant preſque toûjours gouverné l'Empire avec autant de prudence que de bonheur; reverée particulierement dans tous les ſiecles pour avoir conſervé juſqu'à la mort ſa virginité toûjours inviolable, même dans le mariage : enfin pour tout dire en un mot, digne des grands éloges qui luy ſont donnez par l'Egliſe, qui celebre ſolemnellement ſa memoire, & ſingulierement par ſaint Leon, quand il a dit plus d'une fois dans ſes Epîtres, qu'on luy doit les Victoires que l'Egliſe a remportées de ſon temps ſur les Hereſies.

Aprés cette heureuse reduction de la Palestine, il ne restoit plus pour l'accomplissement de ce grand ouvrage que la conversion d'Eudocia, qui s'étoit laissée insensiblement engager dans un si malheureux parti; il faut donc maintenant que je dise comment Dieu luy fit la grace de s'en retirer, afin qu'on voye tout d'une suite sans interruption ce qui appartient au même sujet, quoy que tout ne se soit pas fait en une même année. Leon qui avoit esté fort bien averty par l'Evêque de Cos, de la déplorable chûte de cette Princesse, que le faux Moine Theodose avoit séduite, luy écrivit, faisant semblant, par un admirable trait de prudence, de n'en avoir rien sçû, pour n'estre pas obligé de la reprendre avec vigueur comme il eut esté obligé de le faire. Il S. Leo, Ep. 66.

connoissoit bien le genie des femmes Heretiques, qui sont bien plus opiniâtres que les hommes, & qui s'obstinent d'autant plus dans l'Heresie, qu'on les attaque plus directement en leur faisant voir leur foiblesse, & la fausseté des Dogmes qu'elles veulent soûtenir sans connoissance & sans raison.

Ce sage Pontife prit une voye indirecte pour la ramener doucement à l'Eglise, en luy demandant son assistance, & le secours de sa pieté, & de ses lumieres contre les Heretiques, afin de la gagner par la confiance qu'il luy témoigne, & de la détromper adroitement par l'exposition qu'il fait de ce que l'on a défini contre les erreurs d'Eutychez & de Nestorius au Concile de Calcedoine; comme s'il croyoit qu'elle y fût fort attachée, & qu'il n'y eût dans la

Paleſtine que ces Moines brutaux & ignorans qui euſſent refuſé de s'y ſoûmettre, parce qu'ils eſtoient les dupes d'un méchant fourbe, qui leur avoit fait accroire que c'eſtoit un Concile de Neſtoriens. Un ſi ſaint artifice n'eut pas pourtant l'effet que ſaint Leon en attendoit: cette Princeſſe crut qu'il y alloit de ſon honneur, ſi eſtant tenuë de toute la terre, pour la femme du monde qui avoit le plus d'eſprit & le plus de ſçavoir, elle faiſoit voir par ſon changement qu'elle s'eſtoit laiſſée tromper. Elle demeura donc encore obſtinée dans le Schiſme & dans l'Hereſie prés de deux ans, juſqu'à ce que pour luy ouvrir les yeux de l'ame, Dieu par ſon infinie miſericorde ſe ſervit de l'extrême affliction où elle ſe trouva tout à coup, en apprenant les triſtes nouvelles ANNE'E 455.

de la mort tragique de son gendre Valentinien III. & la captivité d'Eudoxia sa fille & des deux Princesses ses petites-filles, que les Vandales aprés avoir pris Rome avoient emmenées à Carthage.

Niceph. l. 15. c. 13. Cyrill. Monach. in vit. S. Eutym. ap. Sur, 20. Ianv.

Alors elle apprehenda vivement les jugemens de Dieu. Elle commença dés ce moment à craindre que ce qu'elle souffroit dans la perte de ce qu'elle avoit de plus cher au monde, ne fût une partie de la punition elle meritoit pour avoir pris le parti d'Eutychez, & pour n'avoir pas voulu profiter de tant de saintes remontrances que Marcien & Pulcheria luy avoient faites, l'exhortant souvent par leurs Lettres à se séparer de la Communion des Eutychéens. Elle résolut de s'en éclaircir, & pour cet effet elle envoya consulter celuy

qu'on tenoit pour l'oracle de toute la terre.

C'eſtoit l'incomparable Simeon Stylite, qui depuis environ ſoixante & dix ans menoit une vie plus celeſte qu'humaine ſur une colomne, vers les confins de la Syrie & de la Cilicie, peu loin d'Antioche. La reputation de ſes admirables vertus, & des dons extraordinaires dont Dieu l'avoit favoriſé, luy attiroit des gens de toutes les parties du monde les plus éloignées, comme des Perſes, des Indiens, des Scythes, des Ethiopiens, des Nomades, des Italiens, des Gaulois, & des Eſpagnols, & juſqu'à des Inſulaires habitans de la Grand' Bretagne, qui accouroient à luy en foule, les uns pour eſtre gueris de leurs maux, les autres pour apprendre ce qu'ils avoient à faire en l'état où ils

Theodoret. vit. Patr. c. 26.

ſe trouvoient ; ceux-cy pour obtenir par ſes prieres quelque grace qu'ils demandoient à Dieu ; ceux-là pour eſtre conſolez dans leurs afflictions ; & tous pour avoir le plaiſir de voir ce miracle vivant, & pour entendre ce Predicateur de toute la terre, prêchant continuellement du haut de ſa colomne, beaucoup plus encore par ſa vie toute merveilleuſe, que par ſes paroles. C'eſt ce que nous apprend Theodoret, qui nous en parle comme témoin oculaire, qui le vit ſouvent, ayant même eu tres-grande part à ſon amitié, & cela ſeul eſt capable de faire l'apologie de ce ſçavant Evêque, contre ceux qui l'ont ſi ſouvent accuſé d'Hereſie.

Ibid.

Ce fut donc ce grand ſerviteur de Dieu que l'Imperatrice Eudocia envoya conſulter dans l'incertitude où elle eſtoit

Niceph. Cyril. vit. Enthym.

ncore du party qu'elle devoit ſuivre, l'aſſurant par ſes Lettres qu'elle prendroit celuy qu'il luy marqueroit, comme le veritable & l'unique auquel on devoit s'attacher, ſelon la volonté de Dieu. Le ſaint homme dans ſa réponſe luy fit entendre que Satan la voyant enrichie de tant de vertus, l'avoit voulu cribler comme il fit autre-fois ſaint Pierre, & les luy faire perdre tout à coup, en la plongeant dans les tenebres de l'infidélité, par l'artifice du méchant Theodore; mais qu'il eſperoit que ſa Foy ne manqueroit pas tout-à-fait, non plus que celle de ſaint Pierre. Qu'au reſte il s'étonnoit qu'eſtant ſi prés de la fontaine d'où elle pouvoit puiſer les eaux de la vraye Doctrine, qu'elle avoit en la Paleſtine dans le divin Euthymius, elle les alloit chercher

ſi loin. Qu'elle fiſt donc ce que luy diroit cet homme de Dieu, ſi elle vouloit aſſurer ſon ſalut.

Elle n'y manqua pas. Ayant fait la moitié du chemin pour aller à luy, le Saint qui en fut averty la vint trouver au lieu où elle s'eſtoit arrêtée pour l'y attendre. Le voyant elle ſe jette à ſes pieds, & apprend de luy que ſon adverſité eſtoit un coup du Ciel, qui s'en vouloit ſervir pour la ſauver. Qu'il faloit pour cela qu'elle ſe ſoûmît entierement aux déciſions du Concile de Calcedoine, & qu'elle rentrât dans la Communion de ſon legitime Paſteur le Patriarche Juvenal. Il n'en falut pas davantage. Aprés avoir reçû la benediction de ce divin Anacorete, elle s'en retourna promptement à Jeruſalem, où elle renonça publiquement dans l'E-

gliſe Patriarcale à l'Hereſie d'Eutychez, en faiſant hautement profeſſion de recevoir le Concile de Calcedoine ; ce que pluſieurs Moines qui eſtoient encore entêtez de leur Theodoſe firent à ſon exemple. Aprés quoy elle vêcut encore quatre ans dans l'exercice de toutes ſortes de vertus Chrêtiennes, rempliſſant toute la Paleſtine des effets de ſa charité envers les pauvres, & de ſes immenſes liberalitez pour l'entretien des Egliſes & des Monaſteres qu'elle fit bâtir, & mourut enfin ſaintement, en la ſoixante & ſeptiéme année de ſon âge. Voilà ce que j'ay crû devoir dire tout d'une ſuite à l'occaſion de la revolte des Moines de la Paleſtine, contre leſquels ſaint Leon fit agir vigoureuſement l'Empereur, & qui commença preſque en même-temps qu'il 460.

eut sur les bras en Occident un ennemy encore plus redoutable dans la personne du terrible Attila, & dont pourtant il vint à bout contre toute apparence, le plus heureusement du monde, de la maniere que je vais raconter.

451. *Idat. Prosp. Cassiod. Iorna. Paul Diac. Chron. Alex. Theop. & alii.*

Aprés qu'Attila eut esté vaincu dans les champs Catalauniques par l'armée des Romains, des Visigots, des François & des Bourguignons, & qu'il se fut retiré dans son camp aussi fier quavant sa défaite, ayant encore plus de deux cens mille hommes en son armée; Aëtius qui commandoit celle des Confederez n'ayant pas trouvé qu'il fût à propos de le poursuivre, luy laissa le passage libre pour s'en retourner dans la Pannonie, d'où il estoit sorty pour se jetter sur l'Allemagne & sur les Gaules. Là il renforça son ar-

mée, qu'il rendit bien-tost presque aussi puissante qu'elle estoit avant la bataille qu'il venoit de perdre ; aprés quoy il retourna vers l'Illyrie, dans le dessein de s'emparer de ces riches Provinces, & passer de là par la Macedoine, par la Thessalie & par la Trace dans l'Empire d'Orient qu'il avoit déja desolé sous le jeune Theodose, qu'il contraignit de luy payer tribut. Mais il trouua un autre homme dans Marcien, qui donna si bon ordre à bien faire garder tous les passages, & à tenir toutes les places en état d'arrêter longtems les Barbares, outre qu'il avoit en campagne une bonne armée pour les harceler sur leur marche, & leur couper les vivres, qu'ils ne pûrent jamais passer. Et ce fut particulierement pour cela que l'Empereur voulut que le Concile qu'il

avoit convoqué à Nicée, se tint à Calcedoine pour n'estre pas obligé de s'éloigner de Constantinople lors que les ennemis la menaçoient, & pour estre toûjours en état d'aller luy-même à son armée au cas qu'ils s'avançassent.

Mais il ne fut pas en cette peine; car Attila voyant qu'il luy seroit difficile; ayant affaire à un Prince si sage & si vaillant, de repasser en Orient, reprit le premier dessein qu'il avoit formé deux ou trois ans auparavant de se rendre maître de Rome, comme la Princesse Honoria l'en avoit fortement sollicité, afin de se venger de l'Empereur Valentinien III. son frere, qui l'avoit chassée du Palais avec infamie, pour s'estre honteusement prostituée à l'Intendant de sa Maison. Le Roy Barbare ayant pris cette résolu-

Prosper. ed. à Duchen.

tion

tion, quitte l'Illyrie, & retourne tout à coup vers l'Italie, où il entre sans resistance, n'ayant trouvé personne qui gardât le passage des Alpes.

Et comme la saison estoit déja trop avancée pour tenir la campagne, & faire des siéges, il hyverna dans ces beaux païs qui sont entre les Alpes, & la Mer Adriatique. Aprés quoy le Printemps estant venu, il assiege & prend Aquilée, Ville alors tres-grande & tres-florissante, qu'il réduisit presque toute en cendres. De là cette horrible innondation de Barbares se répandant comme un effroyable déluge dans ces belles & riches campagnes qui s'étendent depuis le pied des Montagnes jusques au Pô; il ravage, ruïne, entraîne, desole, détruit tout; rien n'échappe à la fureur & à la cruauté de

ANNE'E 452.

Iorn. de reb. Got Prosper. Miscell. l. 15

ces impitoyables Scythes, qui mettent tout à feu & à ſang par où ils paſſent, ſans épargner ni ſexe, ni âge, ni condition.

Ce fut alors que les Peuples des environs du Golphe qui ſe pûrent ſauver de cet orage, & ſingulierement ceux de Padouë, pour ſe mettre à couvert d'une ſi furieuſe tempête, ſe retirerent dans les Iſles à l'entrée du Golphe, où l'on jetta les fondemens de cette auguſte République de Veniſe, qui de ces petits commencemens eſtant allé toûjours croiſſant par ſon admirable conduite, juſqu'à ſe faire, comme nous la voyons, un des plus puiſſans Etats de l'Europe, ſoûtient glorieuſement aujourd'huy l'honneur de la Chrêtienté, en combattant avec tant de generoſité & d'heureux ſuccez les ennemis

Blond. Decr. 3. Sabell. Enead. 8. Sig. de Reg. Ital. l. 13.

les plus redoutables du nom Chrêtien.

Comme un grand mal eſt quelquefois l'occaſion qui fait naître un grand bien, c'eſt là le grand avantage qu'on a tiré du malheur que l'on eut alors en Italie d'eſtre expoſé à la fureur de ce fier Attila, qui aprés avoir tout ruiné ſur ſon paſſage depuis Aquilée juſqu'à Pavie, & à Milan, ſe rendit maître de ces deux grandes Villes, qu'il traita comme il avoit fait toutes les autres, en y renverſant tout de fond en comble. Mais il fit voir avant cela d'une aſſez plaiſante maniere & qui marque aſſez le genie d'Attila, qui avoit autant d'eſprit que de fierté, ce qu'il avoit envie de faire quand il auroit pris Rome. Car ayant vû dans le Palais de Milan un tableau qui repreſentoit un Empereur

Iornand. Caſſiod. Paul. Diac.

Suid.

ſur ſon Trône, ayant à ſes pieds des Scythes enchaînez, il le fit ôter de là, & en mettre un autre en ſa place, où il ſe fit peindre aſſis ſur un Trône environné d'Empereurs chargez de ſacs d'or & d'argent, qu'ils venoient répandre à ſes pieds, en une poſture fort humiliée; voulant faire entendre par là, que comme il avoit obligé Theodoſe ſept ou huit ans auparavant, à luy payer tribut, il contraindroit l'Empereur Valentinien d'en faire autant pour ſauver ſa vie & les miſerables reſtes de ſon Empire.

Tant de fâcheuſes nouvelles arrivant coup ſur coup à Rome, y cauſerent une grande conſternation. Tout y eſtoit en un étrange deſordre, point de Soldats dans la Ville pour la défendre, point de fortification pour arrêter quelque-temps l'en-

nemy, point d'armée en campagne pour l'empêcher de paſſer outre, & d'y mettre le ſiége ; le pauvre Valentinien qui ne ſongeoit qu'à prendre ſes plaiſirs, n'avoit ni force, ni conſeil, ni réſolution pour agir en cet état déplorable où il ſe trouvoit. Et ce qui le mettoit au deſeſpoir, eſt qu'Aëtius même, de qui il pouvoit attendre du ſecours, n'eſtant pas en état de le pouvoir tirer d'affaire, luy conſeilloit d'abandonner Rome & l'Italie, & de s'aller mettre ailleurs en ſureté en attendant que cet orage fût paſſé.

Proſper. ex MSS. Sirmd & Chifflet. Edit. Duchesne

Dans l'incertitude où il étoit, s'il devoit ſuivre ce conſeil, ou le rejetter, il aſſembla le Senat pour déliberer là-deſſus ; on s'y trouva bien empêché de défendre Rome en l'état où elle eſtoit contre cette innombrable multi-

tude de Barbares, c'est ce qui sembloit impossible; de l'abandonner & s'enfuïr, pour chercher ailleurs un azile, c'estoit la derniere honte à un Empereur, qui devoit plûtost perir honorablement, que de vivre aprés une si honteuse lâcheté. Quoi faire donc? On prit le milieu entre ces deux extrémitez, qui fut d'envoier une celebre Ambassade à Attila pour obtenir de lui la paix à quelque condition supportable. Cela résolu de la sorte, on jugea qu'il n'y avoit personne qui put mieux s'acquiter de cette charge, que le saint Pape Leon, à qui la force de son esprit, sa prudence consommée, son adresse à manier les esprits, sa vertu, sa science & son éloquence jointes à sa dignité de Souverain Pontife, qui le rendoit venerable à toute la terre, avoient acquis dans tout le monde la re-

putation d'estre sans contredit le plus grand homme de son temps.

L'Empereur le conjura donc de vouloir accepter cet emploi, ce qu'il fit très-volontiers pour sauver la Capitale de l'Empire & le saint Siege de l'invasion des Barbares. Pour honorer l'Ambassade & le Pape qui en estoit le chef, on lui donna pour Ajoints deux des plus Grands de l'Empire, Avienus & Trigetius, dont l'un avoit esté Consul, & l'autre Prefet de Rome. On y ajoûta quelques Senateurs, entre lesquels estoit le Pere de Cassiodore, qui se laissant emporter à l'affection filiale dans une de ses Epîtres, où il parle en orateur, en faisant l'éloge de son pere, lui attribuë tout l'honneur & l'effet de cette importante Ambassade. Mais dans sa Chronique où il parle en veritable Historien, il s'en

Variar. l. 1. Ep. 4.

dédit, & donne tout uniquement à saint Leon, comme font tous les autres Auteurs. Et certes il est évident qu'un simple Senateur qui estoit avec un Consulaire & un ancien Prefet de Rome, beaucoup plus considerables que lui, ne faisoit qu'accompagner comme eux, & même aprés eux le Pape qui estoit leur chef, & qui porta la parole, ainsi que tous les Historiens en conviennent.

Or tandis qu'on déliberoit à Rome, & que l'on y prenoit une si sage resolution, l'on tenoit aussi conseil au camp d'Attila, pour sçavoir s'il devoit poursuivre son entrepriſe & mener son armée droit à Rome pour s'en emparer, comme il en avoit formé le dessein long-temps auparavant. Car plusieurs de ses serviteurs qui craignoient pour leur maître, lui remontrerent qu'une

Iornand. ex prisc. Histor.

pareille

pareille entrepriſe avoit eſté fatale au grand Roi des Gots Alaric, qui dans ſa plus grande proſperité perit fort peu de tems aprés avoir pris cette fameuſe Ville, qu'on diſoit eſtre en la protection de certains Saints qui la gardoient. Cela quoique peu capable d'arreſter un homme intrepide, accoûtumé à violer les lieux les plus ſaints, & à ne rien épargner de ſacré & de profane, ſans craindre ni Dieu ni les hommes, ne laiſſa pas pourtant de lui donner quelque légére inquiétude, qui le fit marcher plus lentement, en déliberant en lui même lequel des deux avis il devoit ſuivre; & en s'avançant toûjours neanmoins vers Rome, juſqu'à ce qu'il arriva prés de Mantouë, peu loin de l'endroit où le fleuve Mincius ſe va décharger dans le Po.

Ce fut là que le ſaint Pontife

Tota legatione dignanter accepta ita ſummi Sacerdotis præſentiâ Rex gaviſus eſt, ut bello abſtinrei præciperet. *Proſper Chron. à Duchen.*

Leon pour s'acquiter de ſon ambaſſade le vint trouver. Attila tout feroce qu'il eſtoit, en témoigna beaucoup de joie; ce fut avec un plaiſir indicible qu'il vit un ſi grand homme & le chef de tous les Chrêtiens, duquel la renommée qui en publioit mille belles choſes voloit par tout. Il le reçût avec toute ſorte d'honneur; il écouta favorablement ſa harangue qu'il ſe fit interpreter, & la trouva ſi belle, ſi judicieuſe, ſi forte & ſi touchante, que cet Attila ce fleau de Dieu, cet ennemi du genre humain, dont la vûë ſeule jettoit la terreur dans l'ame des plus intrepides, & le ſeul nom faiſoit trembler toute la terre, s'amollit tout à coup, devint doux comme un agneau, de loup raviſſant qu'il eſtoit auparavant, & lui octroia ſur le champ la paix qu'il lui demandoit, & il la don-

na ſans exiger aucune fâcheuſe condition, lui promettant de la garder inviolablement de ſon côté; aprés quoi rebrouſſant chemin, il s'en retourna au delà du Danube, d'où il ne revint plus.

Je ſçai qu'on dit ordinairement pour rendre la choſe plus merveilleuſe, que les Capitaines d'Attila lui aiant demandé pourquoi il avoit tant honoré ce Pontife, juſqu'à lui obeïr en tout ce qu'il lui avoit commandé, ce Prince leur avoit répondu en tremblant, que tandis que ſaint Leon le haranguoit, il avoit vû auprés de lui un venerable vieillard, qui tenant l'épée nuë le menaçoit de le tuer, s'il ne faiſoit tout ce que ce Pape vouloit. Mais je ſuis obligé de dire que ſans eſtre incredule, on peut n'en rien croire; auſſi ne trouvera-t-on pas cette

vision dans le Breviaire de Paris, depuis que nôtre sçavant Archevêque Monseigneur François de Harlay l'a rétabli dans l'état où il doit estre, aiant pris grand soin d'en oster tout ce qui est apocriphe ou fort incertain, & d'y mettre pour les leçons les plus beaux endroits des ouvrages des saints Peres, & les plus conformes au sujet qui se presente, & à la feste qu'on celebre. Je dirai donc hardiment, qu'on peut sans scrupule n'estre pas de l'avis de ceux qui croient cette apparition: car les anciens Auteurs comme Jornandes, Theophane, Suidas, le Comte Marcellin, Cassiodore, Anastase, & les autres qui ont écrit cette legation de saint Leon; que dis-je, saint Prosper qui éstoit alors à Rome, & qui nous en a appris toutes les circonstances, & saint Leon même qui en a parlé dans

un de ſes Sermons, ne diſent rien de cette viſion, qu'ils n'auroient pas ſupprimée, ſi elle étoit vraie.

Bien loin de cela, au lieu d'attribuer cette condeſcendance d'Attila à la crainte qu'il eut de cette apparition & de cette épée menaçante, ils diſent tous d'un commun accord que ce fut un effet de la preſence majeſtueuſe & de la forte éloquence de ſaint Leon, qui amollit & adoucit le cœur de ce Barbare; & le ſaint Pape qui n'avoit garde de s'en glorifier, dit qu'il le faut attribuer, non pas à l'influence des étoilles, comme quelques Profanes le vouloient, mais uniquement à l'infinie miſericorde de Dieu, qui s'eſt laiſſé flechir par l'interceſſion de ſes Saints, & enſuite a daigné adoucir & changer le cœur des Barbares. Il n'y a rien en tout cela qui marque

cette vision. Ce qui lui a donné cours dans les derniers temps, est qu'on l'a trouvée dans l'histoire appellée *Miscella*, qu'on attribuë faussement à Paul le Diacre. Mais outre que les anciennes éditions de ce compilateur ne l'ont pas, ce qui fait voir qu'on l'y a ajoûtée comme on a voulu sans preuve & sans autorité, outre que cette histoire contient bien d'autres fausſetez toutes visibles; cette apparition n'y est rapportée que sur un bruit incertain en ces termes: *Férunt post discessum Pontificis interrogatum esse Attilam à suis, &c.* On dit qu'aprés le départ du Pape les gens d'Attila lui demanderent, &c.

Ainsi j'ai raison de dire qu'on peut ne pas croire cette vision, & qu'il ne faut point chercher ici de plus grand miracle que celui que fit saint Leon en adou-

ciſſant & changeant tellement par ſon éloquence le cœur du plus feroce & du plus formidable de tous les hommes, qu'il en obtint ſur le champ ſans condition la paix qu'il demandoit, & lui fit quitter l'Italie.

Ce qu'il y a en ceci de tres-remarquable, eſt que ce grand homme qui eut le pouvoir de flechir ſi facilement les cœurs de ces Barbares infidéles, n'en put faire autant par ſes lettres à l'égard des Heretiques, comme on l'a vû dans l'hiſtoire des Moines de la Paleſtine, & comme on le va voir encore en celle des Moines d'Egypte & des Eutichéens d'Alexandrie, qui ſe revolterent preſqu'en même temps que les autres.

FIN.

De l'Imprimerie d'Antoine Lambin, 1687.

Extrait du Privilege du Roi.

PAR Lettres Patentes du Roi données à Verſailles le 29. jour de Juin 1686. ſignées DESVIEUX, & ſéelles ; il eſt permis au ſieur MAIMBOURG de faire imprimer par tel Imprimeur ou Libraire qu'il voudra choiſir, *L'Hiſtoire du Pontificat de ſaint Leon le Grand*, pendant le temps & eſpace de dix années, à compter du jour qu'il ſera achevé d'imprimer pour la premiere fois : Et défenſes ſont faites à tous Imprimeurs, Libraires & autres de contrefaire ni faire contrefaire ladite Hiſtoire, ni d'en vendre de contrefaites, ni d'impreſſion étrangere, à peine de trois mille livres d'amende, confiſcation des exemplaires, de tous dépens dommages &

interests, ainsi qu'il est plus au long contenu dans lesdites Lettres.

Et ledit sieur MAIMBOURG a cedé le present Privilege à CLAUDE BARBIN, Marchand Libraire à Paris, pour en jouïr suivant l'accord fait entre eux.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, le 23. Janvier 1687.

Signé C. ANGOT, Syndic.

TABLE
DES MATIERES.

A

ACLISSON Moine & partisan de Dioscore, faux Patriarche, 350. Ses crimes, & sa punition, *ibid.*
Anatolius élû Patriarche de Constantinople par Theodose, à la sollicitation de Dioscore, 240. 241. Il fut declaré premier Patriarche d'Orient, & le premier aprés le Pape dans le Concile de Calcedoine, 328. 329. Les Legats du Pape s'y opposérent, 330. Il fut conservé dans cette prerogative,

333. Il fut taxé de mauvaiſe foy & d'ambition par ſaint Leon, 332. Lettre d'Anatolius à ſaint Leon pour faire ſa paix, 334. Fourberie d'Anatolius, 335. Découverte par ſaint Leon, *ibid.* Il écrit aux Evêques d'Illyrie de le maintenir dans le titre de premier Patriarche qu'ils luy avoient donné, 336. Il publie par tout par méchanceté que ſaint Leon n'avoit pas voulu approuver le Concile de Calcedoine, 337. Il fut contraint par l'Empereur d'écrire une Lettre circulaire pour les en deſabuſer, *ibid.* Ce qu'il fit pour convaincre les Eutychéens, 339. *& ſuiv.*
Sentimens differens de Monſieur Queſnel & du Pere Chriſtianus Lupus touchant les *Appels* d'Eutychez & de Flavien au ſaint Siége, 210. &

suiv. Ce qu'il en faut penser, 311. *& suiv.*

Archelaüs convainquit en deux disputes solemnelles Manés qui estoit fauteur de l'heresie des Manichéens, & son principal défenseur, 23.

L'*Arianisme* fut établi en Afrique par Genseric, aprés la prise de Carthage, 9.

Athanase saint Prêtre de Jerusalem égorgé par les Soldats & par l'ordre de l'impie Theodose Moine Eutychéen, 354.

Attila vaincu dans les champs Catalauniques, 345. Il tâche de s'emparer de l'Illyrie, mais en vain, 377. Il forme le dessein de se rendre maître de Rome, 378. Il entre dans l'Italie 379. Il assiége & prend Aquilée, *ibid.* Le dessein qu'il avoit aprés sa prise, 381. 382. Le pitoyable état & les embarras où se trouva Rome

alors, 383. Ce qui le détourna de son dessein, 387. La reception favorable qu'il fit à saint Leon, 388. L'estime qu'il témoigna avoir pour luy, *ibid.* Il luy accorda toutes ses demandes, & luy octroya la paix, 388.
Saint *Augustin* a esté Manichéen, 24. Il a ensuite refuté luy-même cette heresie, 27.
Avienus accompagne saint Leon dans son ambassade à Attila, 386.
Aurelius grand défenseur de la Foy Catholique contre les Pelagiens, 40.

B

LEs tumultes que l'Archimandrite *Barsumas* & les Moines exciterent au Concile d'Epheſe, 209.
Different arrivé entre *Bassien* &

Memnon pour l'Evêché d'Ephese, 306. *& suiv.* decidé par le Concile de Calcedoine, 311.
Boniface Gouverneur d'Afrique, fit venir les Vandales, qui s'en rendirent les maîtres, 9.
L'Isle de la Grande *Bretagne* prise par les Saxons, 11.
Reformation du *Breviaire* de Paris par François de Harlay Archevêque de la même Ville, 390.

C

LE Concile de Calcedoine défend aux Clercs de tenir aucune terre à ferme, 305. Pourquoy il fut assemblé à Calcedoine par l'ordre de l'Empereur Marcien, 278. 279. Il fut tenu dans le Temple de sainte Euphemie, *ibid.* Il étoit composé de six cens trente Evêques, 279. *& suiv.*

L'ordre qui s'y tint, & les perſonnes qui y aſſiſterent, 279. 280. Ce qui ſe paſſa dans la premiere Seſſion de ce Concile 282. *& ſuiv.* Ce qui ſe paſſa dans la ſeconde Seſſion, 285. Il fut approuvé de ſaint Leon pour les points ſeulement qui regardent la Foy, 331.

Le *Calviniſme* a eſté détruit par LOÜIS LE GRAND de la même maniere dont le fut autrefois le Pelagianiſme par Honorius, 59.

Il eſt défendu aux *Calviniſtes* par un Edit du Roy, de ne rien dire dans leur Prêche contre les Catholiques, 58. L'exercice de la Religion Pretenduë Reformée a eſté défendu en France par un nouvel Edit de Sa Majeſté, 59. Ils tiennent le même langage que les anciens Hereſiarques, 144.

Les ſentimens de *Caſſien* ſur la Grace, 50. Il fut chef des Semipelagiens, & comment, 51. Il fut deſabuſé par ſaint Leon, 52. Saint Leon même s'en ſervit pour détruire cette Hereſie, *ibid. & ſuiv.* Il écrivit ſept Livres de l'Incarnation du Verbe contre Neſtorius, 53. Il combat les Pelagiens, il loüe ſaint Chryſoſtome & ſaint Auguſtin, 54. Il mourut l'an 432. 56.

Caſſiodore deputé à Attila de la part du Senat de Rome, 385.

Epître de *Celeſtin* aux Evêques des Gaules, attribuée à ſaint Leon par le Pere Queſnel, 44.

Chryſaphius Eunuque ſe rend maître de l'eſprit de l'Empereur Theodoſe, 150. Il eſtoit grand ennemy de Flavien Patriarche de Conſtantinople, *ibid.* Pourquoy, 151. 152. Il fait

fait ſes efforts pour le renverſer de ſon trône Patriarcal, 152. Il tâche pour cet effet de détruire Pulcheria, qui eſtoit aſſociée à l'Empire, & qui conſideroit Flavien, 152. Les moyens dont il ſe ſervit pour faire reüſſir ſon deſſein, 153. *& ſuiv.* Il fait des grandes promeſſes à Dioſcore afin qu'il condamne Flavien dans le faux Concile d'Epheſe, 154. Punition de Chryſaphius, l'Empereur détrompé le prive de ſa Charge de Chambellan, 145. Le dépoüille de tous ſes biens, & le fit mener en exil, 145. 146. Il y fut maſſacré, *ibid.*

La *Communion* ſous les deux eſpeces eſtoit en uſage dans l'ancienne Egliſe, 33. Elle n'étoit point neceſſaire pour l'integrité du Sacrement, *ibid.*

On ne peut pas appeller d'un

Concile au saint Siege, 114. 115. *& suiv. jusqu'à* 125.
La maniere de convoquer les *Conciles* du temps des Empereurs Marcien & Valentinien, 275. *& suiv.*
Cyrille condamné dans un Conciliabule de quarante Evêques par Jean Patriarche d'Antioche, 215. Le Patriarche Jean se reconcilia aprés avec saint Cyrille, 216.

D

DIOSCORE Patriarche d'Alexandrie fut choisi par l'Empereur pour presider au Concile d'Epheſe 180. Quel estoit Dioscore, 181. Il promet à Chrysaphius de condamner Flavien, & de luy accorder tout ce qu'il souhaiteroit, 183. Dioscore choisit les Metropolitains & les Evêques

qu'il voulut, 185. Il preside à ce Concile contre tout droit, en presence des Legats du Pape, 197. Il refuse de faire lire les Lettres que le Pape saint Leon addressoit au Concile, qui luy estoient presentées par ses Legats, 199. Il fit mettre prisonniers les Legats, dépossa & condamna Flavien, 208. Rage de Dioscore contre Flavien, *ibid.* Dioscore fut dépossé au Concile de Calcedoine, & pourquoy, 288.

E

EDIT de l'Empereur Marcien à l'égard du Concile de Calcedoine, 338.
Creance de l'*Eglise* touchant l'Incarnation, 132. Les erreurs opposées à cette creance, 133. *& suiv.*
L'*Empereur* Theodose resolut

d'assembler un Concile Oecumenique, 178. Il demande que Flavien luy envoye sa profession de Foy, 179. Il écrivit à saint Leon en faveur d'Eutychez, 171.

L'*Epître* de saint Leon à Flavien fut approuvée par tous les Peres du Concile de Calcedoine, 292.

Eudocia se laisse persuader par le Moine Timothée, que Marcien avoit fait rétablir le Nestorianisme dans le Concile de Calcedoine, 145. 146. Elle persuade à l'Empereur de chasser Pulcheria de la Cour, 157. Commencement de la conversion d'Eudocia, 167. Elle y resiste, 169. Motifs de sa conversion, *ibid.* Les moyens qu'elle prit pour se retirer de son égarement, 168. 169. Elle consulta Simeon Stylite, 372. Elle renon-

ce publiquement à l'hereſie d'Eutychez dans l'Egliſe Patriarcale, 375. Sa charité & ſes liberalitez, 375. Sa mort, *ibid.*

Ce qui ſe paſſa dans le brigandage d'*Epheſe*, touchant Eutychez & Flavien, 197. *juſqu'à* 209.

Les *Evêques* ſeuls ſont Juges en matiere de Doctrine & de Foy, 89. 90.

Euſebe preſente ſa Requête contre Eutychez dans un Concile de trente-deux Evêques tenu par Flavien Patriarche de Conſtantinople, 145. 146.

Eutychez combattant l'hereſie de Neſtorius, tomba luy-même dans un hereſie toute oppoſé, 132. *& ſuiv.* En quoy conſiſte ſon hereſie, 133. *&* 134. Comme il explique ſon ſentiment, 137. 138. *& ſuiv.* Il écrivit au Pape ſaint,

Leon qui luy fit une réponſe fort obligeante 141. Il abuſe de cette Lettre, & s'en ſert pour publier ſon hereſie, 142. Il fut cité par Flavien & ſon Concile, 147. Il y entra huit jours aprés, accompagné des Officiers de l'Empereur, qui etreprit ſa défenſe, *ibid.* & 165. Il tâche de diſſimuler ſon hereſie, 166. *& ſuiv.* Il fut enfin condamné & dégradé, de l'avis de tout le Concile, 169. Il écrivit mille fauſſetez à ſaint Leon & aux Evêques d'Occident, 170. Il ſoûtient que Flavien a falſifié les actes du Concile, 176. Il obtient de l'Empereur Theodoſe, qu'on aſſembleroit de nouveau tous les Evêques qui y avoient aſſiſté, *ibid.*

Opiniâtreté des *Eutychéens*, 339. Les Eutychéens mettent leur profeſſion de Foy ſur le corps

de sainte Euphemie, & pourquoy, 340. Chose extraordinaire & miraculeuse arrivée à l'occasion de l'heresie des Eutychéens, 341. Sujet de douter de cette action, *ibid. & suiv.* Une troupe d'Eutychéens, tous Moines revoltez, s'empare de vive force du trône Patriarcal de Jerusalem, 349. Ils deposerent Juvenal qui en estoit Patriarche, 350. Ils mirent des Eutychéens à la place des Evêques qui n'estoient point de retour du Concile, 352. Ils firent mourir ceux qui ne communiquoient point avec eux, 252.

Euthinius saint Abbé refuse de condamner le Concile de Calcedoine, 355. Il desabuse plusieurs Moines, 356.

F

FLAVIEN Patriarche de Constantinople prononce une sentence contre Eutychez, par laquelle on le degrade, on luy ôte son Abbaye, & on l'excommunie, 169. Il écrivit au Pape saint Leon, 174. 175. Flavien envoye sa profession de Foy à l'Empereur Theodose, 179. Il ne fut pas permis à Flavien de parler dans le faux Concile d'Ephese pour la défense de sa cause, 201. Il proteste hautement de nullité de tout ce qui s'y estoit passé, & en appella au Pape, 207. Il fut déposé par Dioscore, 208. Etrange barbarie & cruauté de Dioscore envers Flavien, 208. 209. Sa mort, *ibid.* L'honneur que l'on rendit par

par l'ordre de l'Empereur Marcien, au corps de Flavien, 268. Il fut declaré Orthodoxe dans la premiere Session du Concile de Calcedoine, & injustement condamné, 285.
Profession de *Foy* du Concile de Calcedoine, 285.

G

LA *Gaule* Narbonnoise, Toulouse, l'Aquitaine, & partie de l'Espagne réduite sous la domination des Gots, sous Astaulphe beaufrere d'Alaric, 9. Les Gaules & le reste de l'Espagne ravagées par les Alains, les Vandales & les Suéves, *ibid.*
Genseric se rendit maître de l'Afrique aprés avoir desolé Carthage, 9.
Geraſime Abbé & Eutychéen

desabuſé par le ſaint homme Euthynius, 356. Le miracle qu'on luy attribuë, *ibid.*
Le nom de *Grand* a eſté donné à ſaint Leon par la voix publique, 2. D'où vient qu'il a eſté appellé de ce nom, 3.
Les *Gots* ſe rendirent maîtres de Rome, 8.

H

HARANGUE de l'Empereur Marcien aux Peres du Concile de Calcedoine, 300. *& ſuiv.*
Helladius Metropolitain de Tarſe condamne avec Jean Patriarche d'Antioche ſaint Cyrille, 215. Il ne voulut point ſe reconcilier avec luy, 216. Il charge ſaint Cyrille d'opprobres & d'injures auprés du Pape, 218. 219. Il accuſe Jean Patriarche d'Antioche

de mille lâchetez, pour avoir fait la paix avec saint Cyrille, 219. 220.
Maniere d'agir des *Heretiques* dans les disputes, 81. Si on doit les faire mourir, 94. 95.
Hilarus Diacre & Legat du Pape, s'échappe des mains de Dioscore & des Soldats de l'Empereur, 298.
Honoria chassée honteusement du Palais Imperial par son frere Valentinien, & pourquoy, 379.
Les *Huns* desoloient la Pannonie, la Thrace, les Mysies, la Macedoine, la Grece & l'Illyrie, sous Theodose le Jeune Empereur d'Orient, 13.

I

IBAS d'Edesse fut dépose dans le faux Concile d'Ephese,

207. Il fut rétabli par celuy de Calcedoine, 320. 325. Declaré innocent touchant quelques accusations que deux Prêtres qu'il avoit excommuniez avoient formé contre luy, 322. 324.
Procedé des *Jansenistes*, 315. On ne doit point faire de difficulté de condamner les propositions de Jansenius & son Livre, & l'auteur même, à l'exemple de Theodoret, qui condamna hautement Nestorius & son dogme, 315. 320.
Ce qu'on doit croire touchant l'*Incarnation*, 132,
Instantius & Salvien Priscillianistes furent condamnez au Concile de Sarragosse, 82. 83,
Ils consacrerent sans aucun droit Priscillien encore Laïque Evêque d'une petite Ville qu'ils érigerent en Evêché, 83. L'Empereur Gratien, pour

cette entrepriſe trop hardie, les bannit de l'Eſpagne & de l'Empire, 84. *& ſuiv.* Ils furent mal reçûs du Pape Damaſe & de ſaint Ambroiſe, 85. Ils furent enfin rétablis dans leurs Evêchez, par le moyen de Macedonius Grand-Maître du Palais Imperial, qui avoit eſté gagné par argent, & qui avoit un grand credit auprés de l'Empereur, 86. Aprés la mort de cet Empereur il fut mené par l'ordre de ſon ſucceſſeur, pour répondre devant un Concile d'Evêques tenu à Bordeaux, 88. N'ayant pas ſatisfait par ſes réponſes, il fut dépoſé, *ibid.*

Ithacius fut blâmé d'avoir pourſuivi la mort de Priſcillien, & pourquoy, 93. Cette action cauſa un ſchiſme dans les Gaules, 97. Il ſe fit un Con-

ciliabule à Tréves par la faveur du Prince, où il fut absous & declaré innocent, 98.
Julien Evêque de Capouë méchant homme, aprés Pelagius & Celestius fut chef des Pelagiens, 56. Il entreprit d'écrire contre saint Augustin, *ibid.* Il agit dés ce temps-là comme font presentement les Calvinistes, en nous imputant cent faussetez, 57. Julien fut chassé de son Siege, 60. Estant dépose il se mit du parti de Nestorius, aprés la condamnation duquel il prit la fuite, 62 63. Ayant esté mal reçû dans les Gaules, il contrefit le penitent, pour rentrer dans son Evêché, 64. Sa fourberie fut reconnuë par saint Leon, 65. Le Pape Sixte ne voulut point le recevoir dans le sein de l'Eglise, 66. Il fut chassé de la Champagne

d'Italie par saint Leon, où il répandit encore le venin de son heresie, 67. Il fut enfin Maître d'Ecole en un Village de Sicile, aprés avoir esté Evêque, 67. Sa mort, *ibid.*
Les insultes que les Moines Eutychéens firent à *Juvenal* Patriarche de Jerusalem, 349. Il s'enfuit de nuit à Constantinople, *ibid.* Il fut dépose par ces mêmes Moines, 350.

L

LEs *Legats* du Pape saint Leon ne pûrent pas presider au faux Concile d'Ephese, 197. Ils refuserent d'y souscrire, & même protesterent de nullité de tout ce qui s'estoit passé dans ce Concile, 208. Ils furent traînez en prison par l'ordre de Dioscore, *ibid.* Les Legats du Pape s'oppo-

ſent au Canon du Concile de Calcedoine qui donne au Patriarche de Conſtantinople le premier rang aprés le Pape, au préjudice de celuy d'Alexandrie, 328. Ils proteſtent contre, 330.

Saint *Leon* Diacre a eſté honoré du ſurnom de Grand par la voix publique, 2. Ses belles qualitez, 3. & 4. Abregé de tout ce qu'il a fait de plus remarquable en gouvernant l'Egliſe, 4. 5. *& ſuiv.* Quoy qu'abſent il fut élû Pape le premier Avril de l'année 440. 9. Ayant le decret de ſon élection, il vient à Rome, & fut inſtallé ſur le Siege de ſaint Pierre le dixiéme May de la même année 440. 14. Il chaſſa les Manichéens de Rome, *ibid.* Il découvrit leurs abominables ſuperſtitions & leurs infâmes actions, 34. Il

avoit esté fait Archidiacre de l'Eglise Romaine par Celestin, 41. Lettre de saint Leon à l'Evêque d'Aquilée, par laquelle il luy ordonne de tenir une assemblée de tous les Evêques de sa Province, pour faire comparoître tous les Pelagiens qui s'y estoient refugiez, 68. Lettre de saint Leon à Turibius Evêque d'Astorga en Galice, 111. *& suiv.* Il luy montre le caractere de l'heresie des Priscillianistes, 112. Il refute leurs erreurs, 113. Saint Leon pour détruire cette heresie, ordonne un Concile National, 123. Rechilla Roy des Suerres, & Theodoric Roy des Visigots y mirent empêchement, 124. Il se tint, mais en deux lieux differens; *ibid.* Ces paroles du premier Concile de Tolede; *Qui ex Patre Filioque procedit*, sont

tirées de la Lettre de saint Leon à Turibius, 126. Il fit à Eutychez une réponse fort obligeante, 141. Il approuve ce que Flavien a fait dans son Concile, 175. Il declare à l'Empereur que le dogme d'Eutychez est une heresie manifeste, 186. Il ne juge pas à propos de celebrer le Concile d'Ephese, *ibid.* Il y envoye ses Legats, 190. Il condamne dans un Concile particulier tenu à Rome, tout ce qui s'étoit fait dans le Conciliabule d'Ephese, 230. Lettre de saint Leon à l'Empereur Theodose, par laquelle il le prie de consentir à la convocation d'un Concile General qui se tiendroit en Italie, 231. Comme il parle à l'Empereur Valentinien & à l'Imperatrice Eudoxia des excez & violences que Dioscore avoit com-

miſes au Concile d'Epheſe, 234. 235. Il fut condamné & anathematizé par Dioſcore, dans un Concile de dix ou douze Evêques tenu à Antioche, 239. Il conſent à l'élection d'Anatolius au Patriarcat de Conſtantinople, 252. Il écrivit une belle Lettre à l'Empereur Marcien ſucceſſeur de Theodoſe, 267. Il demande à Marcien la convocation d'un Concile Oecumenique, & pourquoy, 270. 271. Il envoye ſes Legats pour preſider au Concile qui ſe devoit tenir à Nicée par l'ordre de Marcien, 278. Le Concile approuva ſon Epître à Flavien, 292. Il approuve le Concile de Calcedoine, 331. Il n'approuve pas que le Patriarche de Conſtantinople ſoit le premier Patriarche, & le premier aprés l'Evêque

de Rome, 332. Il reprend Anatolius d'avoir ravi cette prérogative au Patriarche d'Antioche, 332. Il reconnut sa méchante foy & fourberie, 236. Il écrivit à Julien de s'informer du desordre que les Moines avoient fait dans la Palestine, 360. Il écrivit aussi à ces mêmes Moines pour les ramener doucement, 362. Les moyens qu'il prit pour porter Eudoxia à embrasser la Foi Catholique, 368. S. Leon député de la part du Senat de Rome à Attila, pour luy demander la paix, 384. Il accepte cette commission, 385. Comme il fut reçû de cette Empereur qui estoit le fleau des Chrêtiens, 388. Il harangue cet Empereur, & obtient de luy toutes ses demandes & la paix, 389. Pourquoy Attila honora tant ce Pontife, *ibid.*

A quoy il le faut attribuer, 391. Prodige arrivé en presence d'Attila, 389.
Littorius General des armées Romaines, pris & mené en triomphe à Thoulouse par Theodoric Roy des Visigots, 10.

M

L'Origine de l'heresie des *Manichéens*, 15. Son sort, 19. *& suiv.* Elle fut produite sous le Pontificat d'Innocent I. 39. D'où vient que ces Heresiarques sont appellez Manichéens, 20. Dogmes de cette Heresie, 15. & 20. La fin de Manés, le troisiéme qui avoit entrepris de l'établir, 23. Ils se répandirent dans l'Orient & dans l'Occident, & principalement en Afrique, 23. & 24. Une grande partie des Manichéens se

refugia à Rome aprés la priſe de Carthage, 25. Deſcription fort ample de l'hereſie des Manichéens, 26. *& ſuiv.* Les moyens pour les reconnoître, 30. *& ſuiv.* Comment ſaint Leon détruiſit cette ſecte, 34. *& ſuiv.* Cette hereſie fut condamnée par Zozime aprés le Concile de Carthage compoſé de plus de deux cens Evêques, 40.

Marcien fut proclamé Empereur aprés la mort de Theodoſe, 259. Ses rares qualitez, *ibid.* & 260. Son origine & ſa naiſſance, 260. Il fut condamné à mort, 261. Il en fut delivré par la divine providence, *ibid.* Preſage & prédiction de ſa grandeur future, 262. Il fit un Edit contre les Dogmes d'Appollinaire & d'Eutychez, 266. Il ſatisfait aux demandes de ſaint

Leon, 267. Il envoya ſa profeſſion de Foy à ſaint Leon, 267. Il fit rendre tous les honneurs poſſibles au corps & à la memoire de Flavien, 268. Il conſent & accorde à ſaint Leon d'aſſembler un Concile; mais il ne veut pas que ce ſoit en Italie, 273. 274. Il aſſiſta au Concile de Calcedoine à la ſixiéme Seſſion, 299. Il y fit deux Edits, 338. Il fit tout ce qu'il put à l'égard des Moines pour les faire revenir à leur devoir, 358. Les remontrances qu'il leur fait, 358. Il leur explique la déciſion du Concile, 360. Ils mépriſent les voyes de la douceur, 62. Marcien donne ordre à Dorothée Gouverneur de la Paleſtine, de ſe ſaiſir de Theodoſe, 363. Il s'oppoſe à Attila, & rompt toutes ſes meſures, 377.

Maxime fut proclamé Empereur par les legions, 87. Il fit tuer Gratien qui estoit pour lors Empereur, *ibid.* Il fit faire un Concile d'Evêques pour examiner les propositions de Priscillien, 88. Il ordonne à saint Martin de communiquer avec eux, 101. Saint Martin le refuse, *ibid.* Il l'accepte ensuite, 102. Pourquoy saint Martin en fit penitence, 103.

Maximien fut élû en la place de Nestorius, 216.

Les desordres que les *Moines* ont causé au Concile d'Ephese, 249. *& suiv.* Insolence des Moines Eutychéens au Concile de Calcedoine, 295. Reprimée, *ibid.* Ils obtinrent un mois de delay pour se soûmettre au Concile, 296. Les obstinez furent condamnez au cachot, 296. & 297. Ceux de

de la Paleſtine font des actes d'humilité pour maintenir leur erreur, 296. Moines Eutychéens plus méchans que tous les autres Moines, 347. *& ſuiv.* Ils declarent la guerre au Concile de Calcedoine, 346. Ils entrent dans Jeruſalem, 349. Ils inveſtirent le Palais Patriarcal les armes à la main, *ibid.* Les inſultes qu'ils firent au Patriarche Juvenal, 349. Ils le dépoſerent, 351. Ils mirent Theodoſe Moine revolté & leur chef ſur le Trône Patriarcal, *ibid.* S'eſtant joints à quantité de voleurs, de brigands & de ſcelerats, ils pillerent, brûlerent & deſolerent toute la Paleſtine, 351. Ils contraignirent par force les Catholiques de renoncer à leur creance, de condamner le ſaint Concile de Calcedoine, de recon-

noître l'impie Theodoſe, & & d'anathematizer S. Leon, &c. 352. Ils établirent par tout des Evêques Eutychéens, *ibid.* Ils égorgerent Severien Evêque de Scytopolis, 352. Ils furent plus cruels & plus furieux envers les Catholiques que les Payens & les Juifs, 353. Cruauté inoüie de Theodoſe chef de ces Moines, 354. Ils tâcherent de ſurprendre la Foy du ſaint Abbé Euthynius, 355. Ils s'efforcent de ſeduire Pulcheria, 357. Leur fourbe, *ibid.* Leur punition, 364.365. Il eſt défendu aux Moines par le Concile de Calcedoine de bâtir aucun Monaſtere ſans la permiſſion de leur Evêque, 305.

N

L'Heresie de *Nestorius*, 45. En quoy consistoit cette heresie, *ibid.* & 46. Une grande partie des Moines de la Thebaïde, fort ignorans pour la pluspart, furent infectez de cette heresie, 47. Elle fut condamnée par Celestin, dans un Synode qu'il tint à Rome pour ce sujet, & peu aprés elle fut solemnellement condamnée au Concile d'Epheſe, 46. 47. Il fut chassé de son Siege, & mis en exil par l'ordre de Theodose le Jeune, 63.

P

Vers le temps de *Pâque* on délivroit autrefois des prisonniers, comme on fait encore aujourd'huy, 224.

Le *Patriarche* de Conſtantinople eut la prérogative dans le Concile de Calcedoine d'être le premier Patriarche d'Orient, 330. Il fut maintenu dans ce droit, 333. 336.

Les *Pelagiens* commencerent à ſe produire ſous le Pontificat d'Innocent I., 39. Dogmes de cette Hereſie, 39. Elle a eſté condamnée par le Pape Zozime aprés le Concile de Carthage, 39. 40. Elle fut condamnée au premier Concile d'Epheſe, 47. Par un Edit que l'Empereur Honorius accorda au Clergé d'Afrique, cette Hereſie fut exterminée de l'Empire, 59. 60. Comment Caſſien combattant le Pelagianiſme, fut Semipelagiens, 51.

Il eſt défendu aux *Prêtres* de paſſer de leur Egliſe à une autre ſans la permiſſion de leur

Evêque, 301.
Priſcillien, ſes bonnes & mauvaiſes qualitez, 71. Il ſe fit chef d'une ſecte, 72. Quelle eſtoit ſa doctrine, 73. Méchante maxime de ces Heretiques, 73. Comme il contrefit le ſaint pour s'attirer de la reputation & à ſes Sectateurs, 74. Il fut honoré comme un Saint en Eſpagne, 75. Il engagea beaucoup d'Eccleſiaſtiques, & des Evêques même dans ſon parti, 76. Le mal que cette Hereſie cauſoit aux perſonnes mariées, 77. Elle fut découverte par Adyginus Evêque de Cordouë, 78. Combatuë par Idacius contre Inſtantius & Salvien Priſcillianiſtes, 80. Inſtantius, Salvien & autres condamnez dans un Concile tenu exprés à Sarragoſſe, 82. Priſcillien fut êlû Evêque d'une petite

Ville érigée en Evêché par Inſtantius & Salvien ſans aucun droit, 83. Ils furent bannis de tout l'Empire par l'Empereur Gratien, à la ſollicitation d'Idacius & d'Ithacius, 84. *& ſuiv.* Ils furent rétablis par ce même Empereur, 86. Aprés la mort duquel ils furent interrogez par un Concile d'Evêques tenu à Bordeaux par l'ordre de l'Empereur Maxime ſon ſucceſſeur, 88. Inſtantius y fut dépoſé, *ibid.* Priſcillien en ayant appellé à l'Empereur, & y ayant confeſſé ſes crimes & ſes impudicitez nocturnes, on luy trancha la tête, 93. Cette punition de mort a eſté blâmée par Sulpice Severe, *ibid.* Elle a eſté loüée par ſaint Leon, 95. L'Hereſie des Priſcillianiſtes a eu plus d'étenduë que jamais, peu de temps

aprés la mort de son auteur, 103. Ils falsifioient les Livres sacrez, 106. Ils faisoient passer leurs Livres pour Ecriture sainte, 106. 107.
Saint *Prosper* obtient de saint Leon l'Epître de Celestin aux Evêques des Gaules contre les erreurs de Cassien & des Prêtres de Marseille, 42.
Pulcheria fut associée à l'Empire par Theodose le Jeune son frere, 149. Il l'oblige de se faire Diaconesse, 16. *& suiv.* Elle fut rétablie par ce même Empereur, & associée à l'Empire, 251. Elle prit Marcien Tribun Militaire pour son mary, 258. Elle luy declare que l'Empereur son frere l'avoit choisi pour regner aprés luy, *ibid.* Elle garde, même dans son mariage sa virginité jusqu'à la mort, 258. Derniere Lettre de Pulcheria, 365. Sa mort

& ſes liberalitez, *ibid.* Eloge de Pulcheria, 366. & 367.

Q

LEs divers ſentimens de Monſieur *Queſnel* & du Pere Chriſtianus Lupus touchant les appels d'Eutychez & de Flavien au Pape, 210. *& ſuiv.*

R

DEPLORABLE état où ſe trouvoit l'Empire Romain lors que ſaint Leon fut chargé du ſoin de l'Egliſe, 7. *& ſuiv.*

Rome détruite par les Gots ſous Alaric leur Prince, 8. Menacée de ſa priſe par Attila, 382. Delivrée par ſaint Leon, 388. L'état où elle eſtoit réduite, 385.

S

LEs *Saxons* ayant esté priez par les Romains de secourir l'Isle de la Grand' Bretagne, désolée par les Pictes & les Ecossois, s'en rendirent les maîtres, 11.
Scytien Sarrazin Arabe, fut le premier auteur de l'heresie des Manichéens, 15. Les moyens qu'il prit pour publier son heresie, 16. Il mourut sans executer son dessein, 17.
Ce que c'est que *Semipelagianisme*, 52. Comment Cassien y est tombé, 51. *& suiv.*
Severien Evêque de Scytopolis égorgé par Theodose, 352.
Semeon Stylite homme d'une grande vertu, consulté par l'Imperatrice Eudocia sur ce qu'elle devoit croire, 372. Réponse de ce saint homme.

ibid. & ſuiv. Il luy dit d'aller trouver Eutymius, 373. 374.

Le Pape *Sixte III.* deceda le premier d'Avril de l'année 440. 13.

Symphoſius Priſcillianiſte & Evêque d'Eſpagne fut favorablement reçû de ſaint Ambroiſe, 117. Il en abuſe, & retombe dans l'hereſie, 118. Il ſe reconnut pourtant aprés, *ibid.* & 119.

T

TEREBINTE aprés Scytien ſon maître, s'efforça d'établir l'hereſie des Manichéens, 17. Il fut chaſſé de la Judée, il fut en abomination en Perſe, où il paſſa, & enfin finit malheureuſement ſa vie par un coup du Ciel dans ſa maiſon, 17. *& ſuiv.*

Theodoret & tous les autres Evêques qui s'estoient declarez contre Eutychez, furent exclus par des Lettres Imperiales du faux Concile d'Ephese, 185. Il fut justifié au saint Concile de Calcedoine, & rétabli dans son Siege, 331.
Theodose le Jeune regne en Orient, 12. Son regne en Asie fut paisible par le moyen d'Isdegerdes Roy de Perse, *ibid.* Il fut pourtant troublé par les heresies de Nestorius & d'Eutychez, 12. Il associa à l'Empire Pulcheria sa sœur, 149. Il écrivit au Pape saint Leon en faveur d'Eutychez contre Flavien, 171. 177. Il oblige Pulcheria de se faire Diaconesse, 160. Il résolut d'assembler un Concile Oecumenique, 178. Il demande à Flavien sa profession de Foy, 179. Il convoque en son nom

& en celuy de Valentinien un Concile General à Epheſe, 184. Il fit publier un Edit, par lequel il ordonna qu'on recevroit avec la même veneration le Conciliabule dEpheſe où avoit eſté condamné Flavien, que celuy de Nicée, 228. Il refuſe à ſaint Leon, à l'Empereur Valentinien ſon neveu, & à l'Imperatrice, ſon conſentement pour aſſembler un Concile Oecumenique à Rome ſur l'appel de Flavien, 237, 238. Il deſapprouve pourtant l'anathême prononcé contre ſaint Leon par Dioſcore, 240. Il ne veut pas élire Anatolius Patriarche de Conſtantinople ſans le conſentement du Pape, 241. Il revient de ſon hereſie, 241. & *ſuiv.* Il tâcha de réparer la faute qu'il avoit faite, 245. Il punit Chryſaphius, qui

l'avoit jusqu'à present trompé, *ibid.* Il rappella Pulcheria pour luy confier le gouvernement de l'Empire, à laquelle il fit faire une magnifique entrée, 251. Plusieurs belles actions de Theodose, 253. Il fut obligé de payer le tribut à Attila, 255.
Theodose le plus méchant Moine qui fut jamais, partisan d'Eutychez, 344. Il fut à Calcedoine pour cabaler en faveur d'Eutychez, *ibid.* Il séduisit à Jerusalem l'Imperatrice Eudocia, 344. Il luy persuada que Marcien & Pulcheria avoient rétabli le Nestorianisme, 345. Imposture de ce méchant Moine, 346. Il entreprend avec quelques Moines ignorans de faire approuver les Dogmes d'Eutychez, 347. Estant allé à Jerusalem à la tête d'une trou-

pe de Moines, au lieu de monter droit au saint Sepulchre en procession pour visiter les saints lieux, investit Juvenal Patriarche de Jerusalem, 349. Il dépossa, de l'avis de ses Moines, Juvenal, & se mit en possession du Trône Patriarcal, 350. Cruelle inhumanité de ces Moines impies, 252. 253. Estant installé par force dans le Siege Patriarcal de Jerusalem, il arracha avec violence Severien vray Catholique du pied des Autels, 353. Il l'égorge de ses propres mains, *ibid.* Il fit exercer mille cruautez envers le Diacre Athanase, 354. Les supplices, la mort & l'ignominie que ce saint Diacre a soufferte en son corps, *ibid.* Il s'enfuit de Jerusalem, 364. Il se sauva dans les deserts d'Arabie, *ibid.*

Turibius avertit ſaint Leon que l'hereſie des Priſcillianiſtes ſe répandoit de plus en plus dans l'Eſpagne, 104. 105. Il écrivit contre les Priſcillianiſtes, 108. Il fut mis à la place de Dictinius, qui fut dépoſé à cauſe de ſon hereſie, 118.

V

LEs *Vandales* appellez en Afrique par Boniface qui en eſtoit Gouverneur, s'en rendirent les maîtres, 9.
L'Empereur *Valentinien* neveu de Theodoſe Empereur d'Orient, le prie de vouloir renvoyer l'appel de Flavien à un Concile Oecumenique, qui s'aſſembleroit à Rome, 236.
Commencement de la Republique de *Veniſe*, 380.

Fin de la Table.
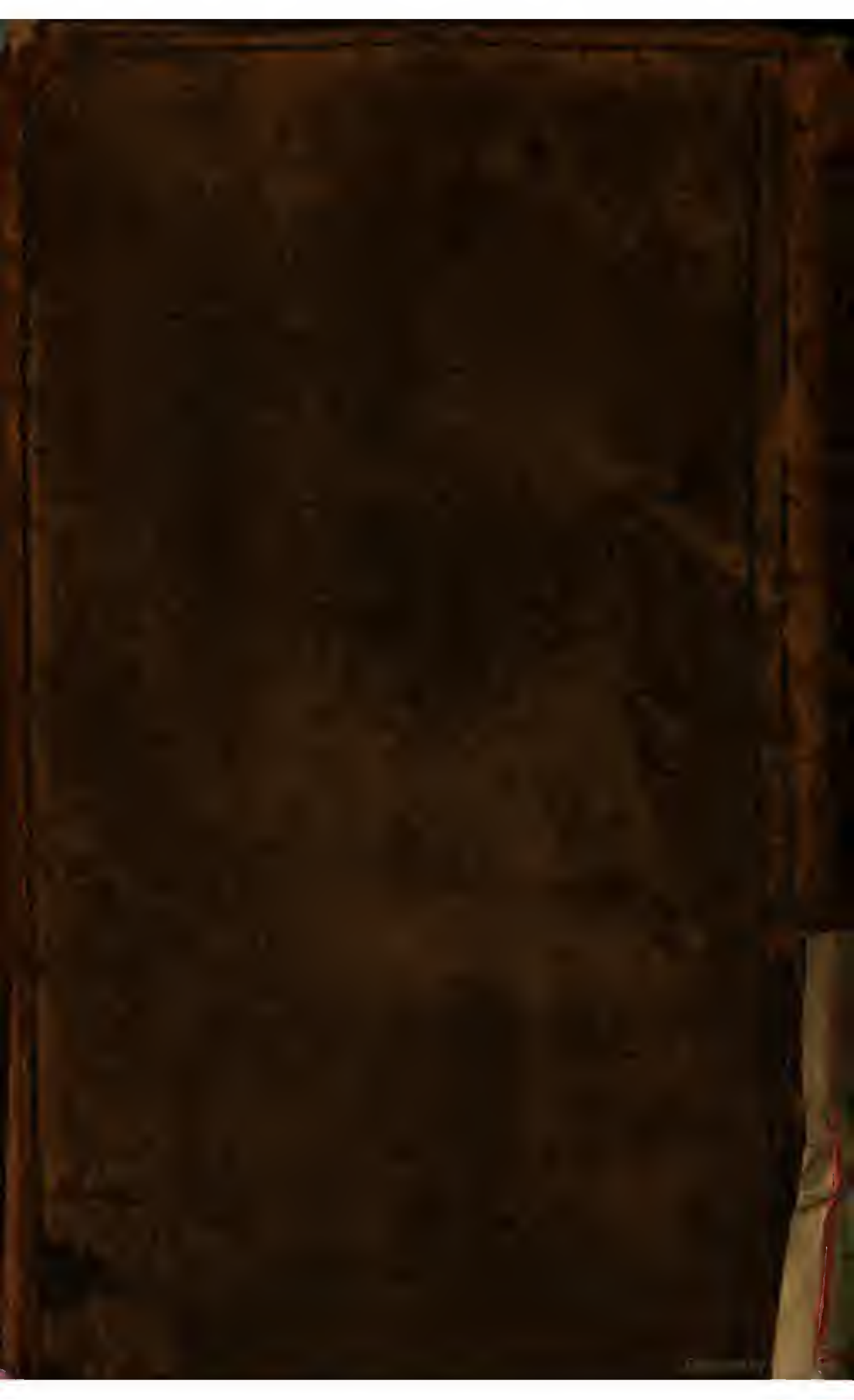
AOL 1647351